This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

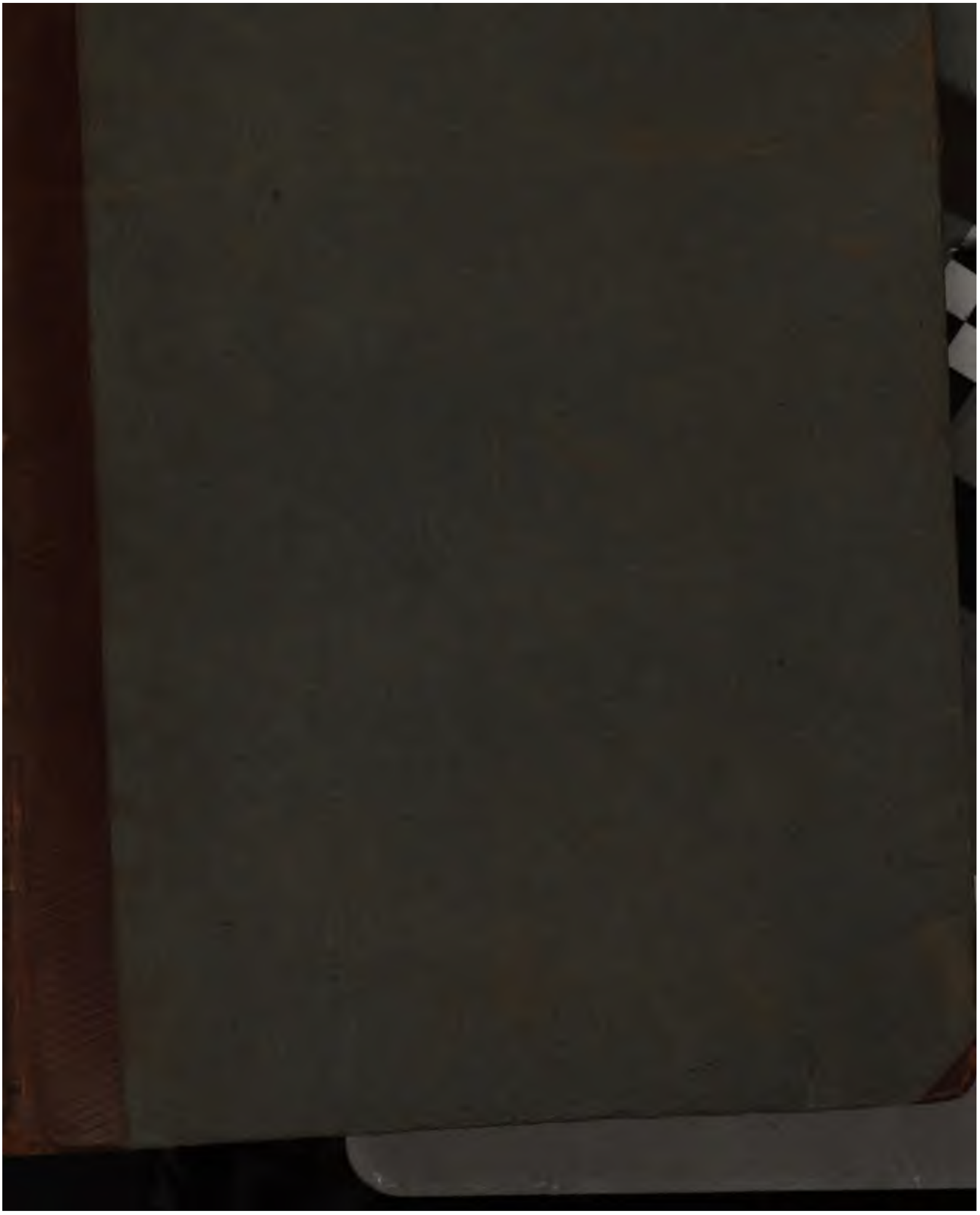

600027325P

E. BIBL. RADCL.

VOYAGE
PITTORESQUE
DE LA SUISSE.

TOME NEUVIEME.

Tome 9. en face du Frontispice.

Gravé par Née 1785.

Dessiné par le Chr de Lorimier

Voyé Tome 9. p. 250. et suiv.

TABLEAUX
DE LA SUISSE,
OU
VOYAGE
PITTORESQUE
FAIT DANS LES XIII CANTONS
du Corps Helvétique, & États alliés,

REPRÉSENTANT les divers Phénomenes que la Nature y raſſemble, & les beautés dont l'Art les a enrichis.

SECONDE ÉDITION.

Ornée de 428 Planches, deſſinées & gravées par les meilleurs Artiſtes de la Capitale.

TOME NEUVIEME.

A PARIS,
Chez LAMY, Libraire, Quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXXV.
AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

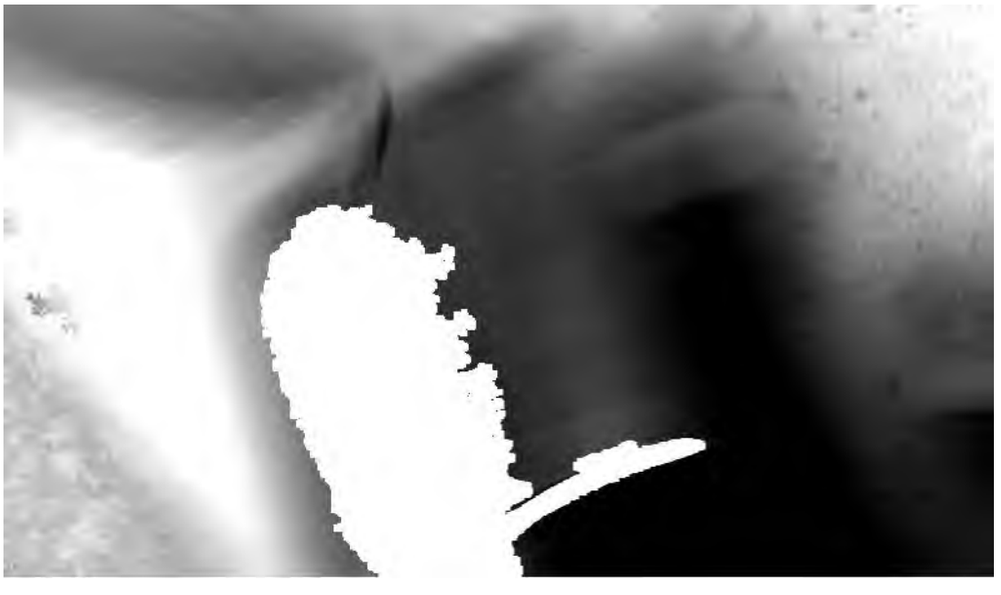

TABLEAUX DE LA SUISSE,

OU

VOYAGE PITTORESQUE

FAIT DANS LES TREIZE CANTONS

DU CORPS HELVÉTIQUE.

EN commençant cet Ouvrage, on ſe propoſoit, entr'autres objets, d'offrir dans ſes diverſes parties l'exacte Topographie de la Suiſſe, le précis de ſes antiquités, & les faits les plus remarquables de l'Hiſtoire Helvétique, tant ancienne que moderne. Nous euſſions deſiré pouvoir traiter ces objets avec la même étendue que nous l'avons fait pour le Tableau Phyſique, Politique, Militaire, Litté-

raire, Commerçant & Moral de la Suiſſe ; mais nous ſommes arrêtés par une conſidération qui tient directement aux égards que nous devons au Public. La fin de cet Ouvrage n'a déjà que trop été retardée ; & pour conſommer le plan primitif que nous avions formé, il faudroit encore preſque un volume *in-folio*. C'eſt pourquoi nous nous ſommes déterminé à reſſerrer ce Tableau Topographique dans des bornes plus circonſcrites, & nous oſons eſpérer que le Public agréera notre diſcrétion.

LI.

DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE *DE LA SUISSE.*

CANTONS.

ARTICLE PREMIER.

ZURICH Réformé & Ariſto-Démocratique.

LE Canton de Zurich eſt d'une étendue conſidérable, & c'eſt le plus grand des Cantons après celui de Berne. Son terroir eſt un pays de montagnes & de plaines que les Colons ont ſoin de bien cultiver ; il produit des grains & du vin ; c'eſt une des plus fertiles contrées de tout le terri-

toire Helvétique. Mais la principale richeſſe des habitans conſiſte dans leur commerce & leurs manufactures. Ce (1) pays eſt borné au levant par la Turgovie qui appartient aux huit premiers Cantons, & par le Comté de Toggenbourg qui a pour Souverain le Prince Abbé de Saint-Gall; il a au couchant pour limites la riviere de Ruſle qui le ſépare du Bailliage de Meriſchwanden qui appartient au Canton de Lucerne, & de celui de l'*Argeu-Libre-d'en-Haut* qui dépend des huit anciens Cantons; il eſt encore borné au couchant par le Comté de Baden, autre Bailliage commun à pluſieurs Cantons, & par la partie du Kleggau qui obéit au Prince de Schwatzemberg; au midi, il eſt ſéparé des Cantons de Schweitz & de Zoug, du Bailliage d'Uznach qui appartient aux Cantons de Schweitz & de Glaris, & du territoire de la ville de Rapperſchweil; il eſt borné au nord par la Turgovie, le Rhin, le Landgraviat Autrichien de Kellenbourg, le Canton de Schaffhauſen, le Kleggau, & par le Comté de Baden; il s'étend dans la diſtance de douze lieues depuis le Toggembourg & la Turgovie juſqu'à la riviere de Ruſſe, & dans l'eſpace de quinze autres lieues depuis Theurthalen, près de Schaffhauſen, juſqu'à la cime de la montagne, dite *Hohen-Raan* ſur la frontiere des Cantons de Schweitz & de Zoug. La Ville de Zurich poſſede en propriété la ſouveraineté de la Baronie de *Sax* ou *Hohen-Sax* qui eſt hors de l'enceinte du Canton, & qui a trois lieues en longueur ſur

(1) M. Leu, Bourguemeſtre de la République de Zurich, *Dictionnaire Hiſtorique de la Suiſſe*, tome XX, p. 444 & ſuiv. Zurich, 1765, *in*-4°. en allemand.

une & demie de largeur. Je décrirai cette Baronie à la ſuite de la Topographie générale du Canton de Zurich. Tout le pays contient cent cinquante Paroiſſes & Egliſes filiales ; il eſt entrecoupé par pluſieurs lacs, tous d'une médiocre grandeur, excepté celui de Zurich qui eſt long de dix lieues. Jai donné (2) la deſcription de ce lac qui eſt l'un des plus rians de toute la Suiſſe. Les rivieres qui arroſent ce Canton, ſont le Rhin, le Limmate, la Syle, la Tour, la Glatt ; j'ai déjà décrit le cours de pluſieurs de ces rivieres dans la premiere partie de ces Tableaux.

Les deux meilleures Cartes du Canton de Zurich ſont celles qu'en ont donné, en 1566, Joſias Maurer, &, en 1685, Jean-George Gyger, d'après celle que ſon pere, George Gyger, avoit dreſſée, & qui eſt conſervée à l'Hôtel-de-Ville de Zurich ; on peut auſſi conſulter la grande Carte de la Suiſſe, gravée en 1712, & qui a pour Auteur le célebre Jean-Jacques Scheuchzer, de Zurich ; je ne parle pas des Cartes de Gabriel Walſer, elles ſont pleines d'omiſſions & de fauſſes poſitions.

Les Armes de la Ville & du Canton de Zurich ſont *taillé d'argent & d'azur*. Le Sceau (*) particulier de la Ville de Zurich offre les images de ſes anciens Patrons, les Martyrs *Felix*, *Régule* ſa ſœur, & *Exupérance*, ils portent leurs Chefs dans les bras, ainſi qu'on repréſente ſaint *Denys* en France. On peut conſulter la légende de ces Saints. Il eſt certain que l'uſage des anciens Peintres &

(2) Section VIII.
(*) *Planche 209.*

Sculpteurs étoit de repréſenter dans cette attitude les Martyrs qui avoient été décapités. Ces caprices des Artiſtes ont été avec le tems adoptés par la pieuſe crédulité du peuple qui aime naturellement le merveilleux.

L'antiquité de la Ville de Zurich eſt prouvée par un monument (3) romain, déterré dans ſon enceinte, ſur le *Lindenhof* ou la *promenade* des *Tilleuls*, le 18 Mai 1747, & dont le ſavant *Hagenbuch* a donné (4) l'explication. Ce monument conſacré aux Dieux manes étoit la pierre ſépulchrale de *Lucius Aelius Urbicus*, enfant d'un an, cinq mois & cinq jours; elle fut érigée à ſa mémoire par ſes parens, *Unio*, affranchi d'Auguſte, prépoſé de la ſtation de *Thuricum*, *Præpoſitus ſtationis Thuricenſis XL Galliarum*, qui étoit la quarantieme ſtation de Gaules, & par ſa femme *Allia Secundina*. On a fait avec le tems *Zurich* de *Turicum*. Pluſieurs modernes ont cru que le *Pagus Tigurinus*, l'un des quatre Cantons de l'ancienne Helvétie, ou les *Tigurini*, dont parlent Céſar, Strabon, Florus, Plutarque, Oroſe, comprenoient diſtinctement le Canton de Zurich. Cette opinion a été adoptée par la Ville de Zurich depuis le ſeixieme ſiecle, & gravée ſur des monumens publics & ſur la Monnoie. Un Suiſſe du Canton de Glaris, Henri *Glaréan*, pour faire ſa cour à Meſſieurs de Zurich, avoit été l'auteur de cette découverte. Mais aujourd'hui les Savans, qui ne s'attachent qu'aux monumens authentiques & qu'aux témoignages

(3) Antoine Werdmuller, *Memorabilia Tigurina*, tome I, p. 20. Zurich; 1780, *in*-4°. en allemand.

(4) Epiſtolæ Epigraphicæ, p. 473-620. Tiguri, 1747, *in*-4°., *fig.*

des Autèurs contemporains des événemens, ne ſavent dans quelle partie de l'Helvétie on doit proprement placer les *Tigurini*. L'inſcription (5) qu'on voit à Villars-les-Moines, près Morat, qui porte ces mots : GENIO. PAG. TIGOR. les déroute pour la poſition locale de ce Canton. Au reſte, il ſera toujours très-difficile de fixer les limites des quatre anciens Cantons de l'Helvétie; on héſite même ſur les noms de deux d'entr'eux. Ce qui pourroit (6) favoriſer l'opinion qui place les *Tigurini* dans la Suiſſe orientale, & non dans la partie occidentale, malgré l'induction qu'on tire de l'inſcription de Villars-les-Moines, c'eſt que, ſuivant les Hiſtoriens, les *Tigurini* & les *Tugeni*, peuples de l'Helvétie, ſe joignirent aux Cimbres & aux Teutons qui venoient de ravager la Germanie.

Saint Félix & Sainte Régule, échappés au maſſacre de la légion Thébéenne dans le Vallais, furent martyriſés à Zurich (*in caſtro Thuricino*), en 303, par ordre du Préfet Décius : on a leur Légende (7) compoſée par un Moine, nommé *Florentin*, qui *jugea à propos* (ce ſont ſes propres expreſſions traduites du latin) de *l'orner*, c'eſt-à-dire, de la défigurer en la chargeant d'un merveilleux aſſez incroyable, n'ayant conſervé que le fond de la choſe. Pluſieurs Savans (8) conjecturent que cet Auteur a été *Saint*

(5) Apologie pour la vieille Cité d'Avenche, par Marquard Wild, p. 224-226, Berne, 1710, *in*-8°, *fig.*, &c.

(6) Bellum Cimbricum, deſcriptum à Joanne Muller. Turici, 1772, *in*-8°. Waltheri Celticæ antiquitates de Helvetiis, Bernæ, 1783, *in*-8°. Germanicè, &c.

(7) Hottinger, Hiſtoria Eccleſiaſtica, T. VIII, p. 1040-1061.

(8) Rivaz, Ecclairciſſemens ſur le Martyre de la Légion Thébéenne, p. 40-41, &c. &c.

Florentin, Moine d'Aquilée, dont *Saint Jérôme* fait l'éloge dans ſa Chronique (9) ſur l'an 377, & qui étoit devenu Evêque du Vallais. Le Martyrologe (10) de Notker *le Begue*, du neuvieme ſiecle, parle auſſi, le 11 de Septembre, du martyre de ſaint Félix & de ſainte Régule d'une maniere conforme à la Légende que *Florentin* en avoit écrite.

Les plus ſavans Hiſtoriens de la Suiſſe placent la fondation de l'Egliſe Canoniale de Zurich & du Monaſtere de Saint-Leger à Lucerne ſous le regne de Clovis III, Roi de France. On n'a plus l'acte original de la fondation du Chapitre de Zurich, mais il eſt rappellé dans la Charte de la fondation du Monaſtere de Lucerne, la cinquieme année du regne de Clovis, par le Prêtre *Wighard*, frere de *Rupert*, qualifié *Dux militum Hludovici Regis*, & couſin de ce Prince. L'acte fait mention de l'Egliſe bâtie par *Rupert* (11) au Château de Zurich ſur le Limmate, *in Caſtro Thuricino juxtà fluvium Lindemæi*. L'original de l'acte de Lucerne étoit déjà perdu, lorſque *Stoumps*, qui en a rapporté (12) une copie viſiblement interpoſée par les dates finales, écrivoit ſa Chronique hel-

(9) Hier. Chron. apud Scaliger. p. 187.

(10) Caniſ. edit. Baſnagii. T. II, parte III, p. 173.

(11) On voit encore à l'une des deux tours antiques du Chapitre de Zurich, la ſtatue de Rupert, & à l'autre, celle de Charlemagne. M. l'Ingénieur *Muller* les a fait graver. (Memorabiles antiquitates Helvetiæ, pars prima, p. 2 & 5. Zurich, 1773, *in-4°*, *fig.* germanicè).

(12) Chron. Helvet. lib. VII. cap. VI, p. 197. Zurich, 1547, *in-folio*, *cum fig.* germanicè.

vétique. Pluſieurs autres modernes (13) l'ont auſſi publié avec les mêmes défauts. L'Evêque d'Autun, ſaint Leger, en l'honneur de qui le Monaſtere de Lucerne fut bâti, avoit été mis à mort en 678 par ordre d'Ebroin, Maire du Palais. On trouve dans l'hiſtoire (14) de ſa vie que ce barbare Miniſtre de Thierri III avoit chargé de l'exécution *Rodobert*, Comte du Palais, autrement, ſuivant les Bollandiſtes (15) & Baillet (16), *Robert* & *Chrodobert*, & que l'exécution ſouffrit pluſieurs délais ſur les repréſentations de la femme de Chrodobert & de ſa maiſon, qui avoient la plus grande vénération pour Leger. La ſcene ſe paſſa au Dioceſe d'Arras, au village de *Sars*, *Sarcingum*, ou *Sarcinium*, près de celui de *Hoiſing*, *Hurſinga*. Ce Comte *Rodobert*, ou *Chrodobert*, ou *Robert* pourroit avoir été le même *Rupert* qui fonda peu d'années après l'Egliſe de *Z*urich, en même tems que ſon frere, le Prêtre *Wighard*, fondoit le Monaſtere de Lucerne en l'honneur de ſaint Maurice, de ſes compagnons & du Martyr ſaint Leger. Tourmenté de remords ſecrets

---

(13) Ægidii Tſchudi Deſcriptio Galliæ Comatæ, p. 145-147. Conſtantiæ, 1758, *in-folio*, germanicè.

Bullinger Chronicon Mſc. Helvetiæ, *in-folio*.

Guillimanni de Reb. Helvet. lib. III, cap. IV, p. 336, 337. Friburgi Aventicor. 1598, *in-4°*.

Joh. Henrici Hottingeri Hiſtoria Eccleſiaſtica, Tom. VIII, p. 1083, 1084. Tiguri, 1667, *in-8°*, &c.

(14) Ecrite par *Urſinus*, contemporain. *Voyez* l'Hiſtoire Littéraire de France, par Dom Rivet, tome III, p. 630, 631 & 654.

(15) Acta Sanctorum, Octobris tomus primus, p. 355-463. Antuerpiæ, 765, *in-folio*, *fig.*

(16) Vies des Saints, du 2 Octobre.

d'avoir

d'avoir exécuté à la rigueur les ordres d'Ebroin, & voyant l'empreſſement des Fideles à bâtir en divers endroits des Oratoires & des Egliſes en l'honneur de l'Evêque Leger, peu d'années après ſon martyre, il aura voulu imiter un ſi pieux exemple. Thierri (17) III, ſous qui cet événement arriva, mourut en Mars, Avril ou Mai 691, dans la dix-neuvieme année de ſon regne. Clovis III, ſon fils aîné, lui ſuccéda; la cinquieme année de ſon regne couroit, lorſqu'il mourut en 695. Au reſte, *Rupert*, fondateur du Chapitre de Zurich, poſſédoit, ainſi que ſon frere, des biens conſidérables dans le Duché d'*Alemannie*, entr'autres, dans les environs du Mont *Albis*, au Canton de Zurich. On a une (18) *notice*, dreſſée en 810, qui contient les poſſeſſions de l'Egliſe Canoniale de Zurich, *Turicina Eccleſia*. Cette piece eſt datée de Zurich, *actum in Thurego*. On y lit à la fin : *Hæc ſunt nomina Preſbyterorum qui in illis temporibus Regum Ludovici atque Imperatoris Caroli*, &c. L'Empereur Charlemagne confirmoit toutes les donations faites au Chapitre par ſes prédéceſſeurs, *ſicut ex ſuis antiquis anteceſſoribus fuiſſent conſtituti*; ce qui déſigne le regne de Clovis III qui avoit confirmé, en 695, la fondation faite par Rupert. Ce Prince, dont le nom précede dans la *notice* celui de l'Empereur Charlemagne, y eſt appellé le Roi *Ludovicus*, qui eſt l'équivalent de Clovis, *Clodovicus* ou *Clodovacus*. La Charte de Lucerne le nomme auſſi *Rex Hludovicus* ou

(17) Reges Francorum Merovingici Documentorum authoritate aſſerti à Joh. Lud. Lev. Gebhardi, p. 156-166. Luneburgi, 1736, *in*-4°.

(18) Hottinger ibid. tom. VIII, p. 1097-1101. Idem originis ſcholæ Tigurinorum Carolinæ, p. 192, 193. Tiguri, 1664, *in*-4°.

Ludovicus. La même *notice* rappelle le martyre de ſaint Félix & de ſainte Régule, arrivé à Zurich par ordre du Tyran *Decius* ſur les bords du *Limmate*, *de ripâ Lindimagi fluminis*, & elle en décrit les circonſtances à peu près comme la Légende écrite par le Moine *Florentinus.*

On trouve dans la Géographie (19) de l'anonyme de *Ravenne*, qui vivoit au ſeptieme ſiecle, le nom de *Ziurichi.*

Au neuvieme ſiecle, dans les donations (20) de l'Abbaye de Saint Gall, on trouve ſouvent le nom du Canton de Zurich, qui étoit proprement la Turgovie ou celui du *Turgau*, *pagus qui dicitur Zurichgauge* ou *pagus Zurichuenſis*, on y trouve (21) auſſi le nom de *Zurich* ou *Zurih.* L'acte de la (22) fondation de l'Abbaye des Bénédictines à Zurich par le Roi Louis le *Germanique*, petit-fils de Charlemagne, le 21 Juillet 853, nomme cette ville, *Curlis & Vicus Turegum in Ducatu Almanico*, *in pago Turgogenſi.*

Je ne pouſſerai pas plus loin les recherches ſur l'antiquité de Zurich. J'ajouterai ſeulement que dans le moyen âge cette ville ſe nommoit *Turegum*, *Turregum*, *Duregum*; elle étoit la Capitale du Canton de la Turgovie, arroſée par la riviere de la Thour: les révolutions qu'elle a ſouffertes au tems où elle étoit ſoumiſe à l'Abbaye du

(19) Voyez l'édition de ce Géographe, publiée à Paris en 1688, *in-8°*, avec des notes, par Dom Porcheron, Bénédictin.

(20) Apud Goldaſtum Rer. Alamannicar. Scriptores, tom. II, parte primâ, p. 31, 40, 44 & 49, & tom. III, p. 62. Francofurti, 1661, *in folio.*

(21) Ibidem, tom. II, parte I, p. 31 & 56.

(22) Herrgote, Codex probat. geneal. Habſburgicæ, vol. II, p. 30, 32.

Trauenmunſter, fondée, en 853, dans ſon enceinte, & dont les Abbeſſes avoient le titre de *Princeſſes de l'Empire*, & ſon hiſtoire depuis qu'elle fut érigée en ville impériale, juſqu'au moment où elle entra, en 1531, dans la ligne Helvétique, dont elle devint, pour le rang, le premier Canton, rang dû à ſa conſidération; tous ces détails formeroient la matiere d'un volume; mais je ſuis contraint de me reſſerrer dans des bornes plus étroites.

La ville de Zurich eſt (*) ſituée ſur le penchant de deux collines, à l'extrémité ſeptentrionale du lac de Zurich, d'où ſort la riviere de *Limmate*; cette riviere partage la ville en deux parties inégales, qui communiquent l'une à l'autre par deux grands ponts de bois; elle eſt fortifiée par de larges foſſés, revêtus de pierres de taille; ſes maiſons ſont aſſez bien bâties, & ſon Hôtel-de-Ville d'une belle ſymmétrie; ſon Arſenal, compoſé de pluſieurs grands bâtimens, eſt le mieux fourni de toute la Suiſſe, après celui de Berne. Les plus beaux quartiers de la ville, & les mieux bâtis, ſont les deux grands Faubourgs, dits *Thal-Aker* & *Stadelhoſen*. On y voit de beaux bâtimens, de belles fabriques, des jardins élégans; les rues ſont propres, & généralement aſſez étroites; le quartier où elles ſont larges & alignées, eſt celui des Citoyens les plus opulens.

Le plus grand des deux ponts, qui joignent enſemble les deux parties de la ville, eſt vers le milieu de la place, attenant l'Hôtel-de-ville; il ſert de promenade, & on y tient le marché aux fruits & aux légumes. On y a un aſpect

(*) *Planches* 99, 104, 142.

fort agréable, on peut de-là porter la vue ſur les deux côtés de la ville que l'on voit en perſpective, & d'un côté ſur le lac, & de l'autre ſur le cours de la riviere. On voit aux deux ponts dans leur milieu des rouages d'un mécaniſme ſingulier avec leſquels on fournit de l'eau à la ville. Ce ſont de groſſes roues, comme des roues de moulin, que l'eau fait tourner, & qui ſont garnies de ſeaux de cuivre, qui, en tournant, puiſent l'eau de la riviere, & la vuident dans des canaux, d'où elle eſt portée dans des fontaines ſur le pont, auquel ces roues ſont attachées, & de-là en diverſes maiſons particulieres.

Au-deſſus du pont *d'en haut*, on voit au milieu du *Limate* une tour gothique qui ſervoit primitivement de *phare* aux bâteaux; on la nomme le *Wellenberg*, ce qui ſignifie en françois *le Mont des Vagues;* cette tour eſt mémorable dans l'Hiſtoire de Zurich. Jean, Comte de Habſpourg, de la branche de Rapperſchweil, qui fut pris le 23 Février 1350, dans la nuit où les bannis, qu'il protégeoit, devoient mettre la ville à feu & à ſang, y reſta priſonnier pendant deux ans. En 1489, le Bourguemeſtre, Jean Waldmann, ce Héros à qui la Suiſſe doit principalement les victoires de Morat & de Nanci ſur le Duc de Bourgogne, victime de la baſſe jalouſie & de l'ingratitude, y fut enfermé, mis à la torture, & porta peu de jours après ſa tête ſur l'échaffaud. La tour du *Wellenberg* eſt la priſon des malfaiteurs.

Le pont *inférieur* eſt au milieu de la ville, il va depuis la maiſon de Ville juſqu'à l'Auberge de l'*Epée* & au marché au vin; ce pont eſt très-large, mais cependant très-reſſerré pour le paſſage des chevaux & des voitures, parce

que, ſur ſon derriere, eſt cette place pour le marché journalier des légumes & des herbes, dont nous avons parlé, & qui eſt très-conſidérable.

Il y a encore un troiſieme pont qui va, depuis la partie inférieure du grand pont, aux fortifications de la petite ville; mais ce pont n'eſt que pour l'uſage des gens de pied; pluſieurs moulins y ſont attachés. Le côté de la petite ville eſt une papeterie qui ne manque jamais d'eau claire, ni en hiver, ni en été.

Il y a quatre Paroiſſes dans la ville de Zurich, la premiere eſt un grand *Temple* qu'on nomme *Daſgroſſe Munſter*, en françois, *le grand Moutier*, autrement le Chapitre de Saint-Félix & de Sainte-Régule, à cauſe de ces deux Martyrs de la Légion Thébéenne dont les reliques étoient autrefois expoſées à la vénération du Public avant le changement de Religion; la ſtructure de ce Temple eſt aſſez ſimple. Anciennement cette Egliſe étoit deſſervie par un Chapitre de Chanoines qui avoient un Prévôt à leur tête: mais, à l'époque de la réformation, la dignité du Prévôt fut ſupprimée; les Miniſtres, qui déſervent cette Egliſe, ſe nomment encore Chanoines, ils retirent ſur ce pied les mêmes revenus que les Prêtres poſſédoient du tems de la catholicité, & ils ont de quoi vivre aiſément. Quelques-uns de ces Chanoines ſont Paſteurs, d'autres Profeſſeurs, & d'autres Adminiſtrateurs de cette Egliſe, & des aumônes. Il eſt vrai qu'à la réformation ils réſignerent généreuſement au Magiſtrat de Zurich tous les droits régaliens du Chapitre & de Judicature haute & baſſe qu'ils avoient ſur les Seigneuries qu'ils poſſédoient dans le Canton. Ils ſont actuellement au nombre de dix; le Chapitre

étoit compoſé avant le changement de Religion, de 23 Chanoines & de 24 Chapelains. Celui qui eſt préſentement à leur tête a le titre d'*Antiſtes* de l'Egliſe de Zurich, il eſt en-même-temps Curé du *grand Moutier*; c'eſt le Chef de tout le Synode eccléſiaſtique de la ville & du Canton de *Z*urich, & il a l'inſpection ſur les Egliſes réformées des Cantons de Glaris & d'Appenzell, & des Bailliages du Rhinthal & de la Turgovie. C'eſt dans le *grand Moutier* que ſont le College & les Auditoires publics où l'on enſeigne les Humanités, les langues ſavantes, la Philoſophie & la Théologie. C'eſt là encore qu'on trouve une antique Bibliotheque, aſſez riche en manuſcrits, parmi leſquels on remarque une grande Bible latine, écrite ſur parchemin, que l'on dit avoir été donnée par Charlemagne. Cette Bibliotheque a été nommée en l'honneur de cet Empereur, *Bibliotheca Carolina.* On y conſerve un grand nombre de lettres de *Bullinger*, & celles que quelques autres ſavans lui écrivirent, ſont reliées, & forment pluſieurs volumes *in-fol.*

La ſeconde Paroiſſe de Zurich eſt ſituée dans la petite ville preſque vis-à-vis le *grand Moutier*; on l'appelle en allemand *Das Frauen-Munſter*, le *Moutier* ou l'*Abbaye des Dames*; devant ce Temple, il y a une belle place avec une grande fontaine en pierre, & chargée d'aſſez belles ſculptures. Ce Temple étoit autrefois l'Egliſe d'une Abbaye royale de Religieuſes, de l'Ordre de Saint Benoît, fondée en 853, ainſi que je l'ai déjà obſervé, par Louis Roi de Germanie ou de la France Orientale, fils de l'Empereur Louis le Débonnaire, qui y établit pour premiere Abbeſſe ſa fille Hildegarde. L'Abbeſſe avoit le droit mo-

netaire, & la pleine Juriſdiction ſur la ville; elle nommoit le Préſident & tous les Aſſeſſeurs du Tribunal de Juſtice, ſes revenus étoient conſidérables. L'Egliſe étoit deſſervie par ſept Chanoines. Les Religieuſes, toutes nées des principales maiſons de l'Empire, avoient leurs prébendes. Au tems de la Réformation, le 30 Novembre 1524, l'Abbeſſe Catherine, fille de Jean Werner, Baron de *Zimberen*, remit tous les droits & les biens de cette Abbaye entre les mains des Magiſtrats, les priant de la réformer, & d'employer ces revenus à la gloire de Dieu & au ſoulagement des pauvres; les Magiſtrats reçurent cette ceſſion, comme on peut le juger, avec une vive reconnoiſſance. L'Abbeſſe fut dotée richement, même au-delà de ſon eſpérance, & épouſa un Gentilhomme de Souabe, *Eberhard de Réiſchach*, qui fut reçu bourgeois à Zurich l'an 1529. Ce Monaſtere, dont les revenus ſont entre les mains d'un Adminiſtrateur, a été converti en un College de charité, où l'Etat entretient un nombre de pauvres Ecoliers qui ſont nourris, vêtus & enſeignés *gratis*. Le Temple, où l'on voit encore la ſtatue de la premiere Abbeſſe Hildegarde, avec celle de Berold, ſon Chapelain, ſert à former les aſſemblées de la Paroiſſe & celles d'une petite Egliſe françoiſe que l'on a recueillie à Zurich. L'infortuné *Waldmann*, ce grand homme à qui Rome eût dreſſé des ſtatues, & qui périt par la main du bourreau, eſt enterré dans cette Egliſe.

A peu de diſtance du *Frauen-Munſter*, eſt, ſur une place élevée, la troiſieme Paroiſſe de la ville, on l'appelle *Saint-Pierre*; c'étoit primitivement une chapelle dépendante de l'Abbaye des Dames. On voit au clocher

contre la Maiſon de Ville une table aſtronomique qui montre le cours du ſoleil & de la lune avec le zodiaque. Le fameux Bourguemeſtre Rodolf *Braun*, mort en 1375, à qui Zurich doit ſa forme républicaine, y a ſon tombeau avec une épitaphe (23).

L'Egliſe du *Saint-Eſprit* eſt la quatrieme Paroiſſe de Zurich, elle eſt dans la partie baſſe de la grande ville; on l'appelle auſſi l'Egliſe des *Dominicains* ou *Freres-Prêcheurs*; c'étoit une annexe de leur Couvent, fondé en 1231. L'Egliſe primitive du Couvent exiſte encore, on en admire le chœur, l'un des plus élevés de toute l'Allemagne; il ſert aujourd'hui de magaſin à bled: les bâtimens de l'ancien Couvent ont été convertis, à la Réformation, en un Hôpital; on y a auſſi établi une Ecole d'Anatomie.

Je ne dois pas oublier que tout près de l'Egliſe des Dominicains il y un vieux grenier où l'on garde du bled de l'an 1540, qu'on appelle ordinairement le *brûlant été*, à cauſe des chaleurs exceſſives qu'il y eut dans le cours de cette année; ce bled ſe conſerve ſi bien, qu'on en peut faire encore aujourd'hui d'aſſez bon pain, pourvu qu'on ait ſoin de le tremper vingt-quatre heures dans l'eau, avant que de s'en ſervir. Du reſte, il y a un autre grenier public, au bord de la riviere, & qui eſt toujours très-bien fourni.

L'Hôpital de Zurich eſt richement renté, mais ſa bâtiſſe n'annonce rien de ſomptueux. Les Zurichois ont pour

(23) Eſcher, deſcription du lac de Zurich, p. 20, 21. Zurich, 1692, in-12, *avec fig.* en allemand.

maxime

maxime qu'il n'eſt pas néceſſaire de loger les pauvres dans des Palais, mais qu'il vaut mieux pourvoir efficacement à leur vie & à leur entretien.

Tout auprès du pont d'en haut, eſt une Egliſe nommée *Waſſer-Kirch*, c'eſt-à-dire, *l'Egliſe de l'Eau*, ainſi appellée, parce qu'elle eſt au bord de l'eau; elle eſt bâtie ſur une petite île du *Limmate*. Les Comtes de Kibourg en ont été les fondateurs dans le treizieme ſiecle. Le bâtiment de l'égliſe actuelle fut fait en 1479; on y voit aujourd'hui une Bibliotheque publique, très-riche en manuſcrits & en livres imprimés. J'en ai parlé ailleurs. Au-deſſus, on a bâti une ſale qui tient toute la largeur & la longueur du Temple, & dont on a fait le cabinet des raretés; il eſt très-bien fourni, & l'on y trouve une quantité ſurprenante de diverſes merveilles de la nature & de l'art, rangées & diſtribuées dans le plus bel ordre.

Un édifice conſidérable dans le quartier du *Grand-Moutier*, c'eſt la Maiſon de Ville, bâtie à neuf, l'an 1694, au bord du *Limmate*, ſur les fondemens de la vieille maiſon, qui furent trouvés bons & ſolides. On n'y a rien épargné de ce qui étoit capable de l'embellir. Elle a coûté 215,315 l. monnoie de Zurich. L'édifice eſt conſtruit de ſuperbes pierres de taille, d'une belle ſymétrie & très-bien travaillées. Le portail, où l'on monte par un perron de quatre ou cinq marches, eſt conſtruit de marbre noir, & ſes colonnes repoſent ſur des baſes de fonte. Au-deſſus, on lit une inſcription qui marque l'année de la conſtruction de cet édifice. Tout ce que l'art & l'induſtrie des Sculpteurs en pierre & en bois, des Peintres & des Ouvriers en plâtre pouvoit produire, a été employé à le décorer. Dans

le premier veſtibule, on voit deux grands tableaux qui repréſentent tous les poiſſons du Lac & du Limmate. Si l'on entre dans les chambres, on y voit auſſi divers beaux tableaux; entr'autres, un de fruits, par *Jean Aſper*, qui eſt dans le veſtibule de la Chambre des Comptes. Les deux Chambres, où s'appellent les Conſeils, ont chacune un beau grand fourneau à couronne à la mode du pays, de très-belle brique, d'ouvrage de *Winterthour*, ſur lequel ſont repréſentées pluſieurs figures emblématiques, & les plus célebres batailles des anciens Suiſſes qui ont procuré ou aſſuré la liberté. Le célebre obſervateur anglois, *Jean Addiſſon*, a écrit dans ſon voyage que cet édifice feroit honneur aux villes les plus magnifiques de l'Italie. On voit au dehors les buſtes des Héros des XIII Cantons, ſculptés en médaillons.

A l'un des bouts de la ville eſt l'Arſenal ou plutôt les Arſenaux, car il eſt diſtribué en pluſieurs grands bâtimens qui ſont garnis de tout ce qui eſt néceſſaire à la guerre. J'en ai parlé ailleurs (24). On y remarque auſſi l'amirauté du lac, en allemand, *DerSchiff-Schopf*, où l'on garde quelques vaiſſeaux de guerre en formes de galeres, pour la ſureté de la navigation du lac en tems de guerre, avec beaucoup de pontons.

Les *Tribus*, en allemand, *die Zunfften*, ou Corps de métiers, dans leſquelles eſt partagé le Gouvernement de Zurich, ſont la plupart bâties en pierre de taille. Le plus beau de ces bâtimens eſt celui de la Tribu *Zur-Meiſen*, *à la Méſange*. La Société phyſique, dont eſt Préſident le

(24) Section XLI.

célebre Chanoine Geſſner, y tient ſes aſſemblées, & elle y a un cabinet de curioſités. J'ai déjà parlé des cabinets d'hiſtoire naturelle que l'on voit à Zurich.

Pluſieurs Prélats étrangers, qui ont conſervé le droit de bourgeoiſie à Zurich, & qui poſſedent encore des revenus dans le Canton, ont dans la Ville des Hôtels où réſident leurs Œconômes, qui ſont tous des Bourgeois de Zurich. L'Evêque de Conſtance à cauſe de l'Abbaye de Reichenau; le Haut-Chapitre de Conſtance, les Abbés d'Einſidlen, Wettingen, de Saint-Blaiſe en la Forêt-Noire, l'Abbeſſe de Schennis, & la Ville de Schaffhauſen à cauſe de ſon Abbaye ſécularisée de *Tous-les-Saints*, y ont des Hôtels.

Près de l'Egliſe de Saint-Pierre dans la petite ville, il y a une très-belle place qu'on appelle *Linden-Hof*, c'eſt-à-dire, la *cour des Tilleuls*. Elle a été ainſi nommée, parce qu'elle eſt toute plantée de Tilleuls, ſous leſquels on peut ſe promener à l'ombre en été, & jouir d'une agréable fraîcheur; mais ce qui rend cette place encore plus gracieuſe, c'eſt ſon élévation. Comme elle occupe le haut d'une colline fort élevée, au bord du *Limmate*, on a de cet endroit la vue de toute la ville & des campagnes voiſines qui ſont une ſuperbe perſpective. Autrefois il y avoit ſur cette même place un Château qui étoit la réſidence des Gouverneurs du pays, du tems des Rois Francs de la premiere & de la ſeconde race, & des Empereurs d'Allemagne. Mais dans le treizieme ſiecle, la Ville de Zurich ayant obtenu de grands privileges de l'Empereur Frédéric II, les Bourgeois allerent avec la permiſſion de ce Prince, raſer cette fortereſſe, de peur

que quelqu'un ne s'en saisît pour leur ravir leur liberté, & l'on en fit cette belle place, qui est comme une espece de terrasse, bordée de murailles du côté de la riviere. On y a aussi pratiqué un belle fontaine, ce qui doit avoir coûté un très-grand travail, vû la grande élévation de cette place au dessus de la riviere.

Indépendamment du *Grand-Moutier*, & de l'Abbaye des Bénédictines, il y avoit avant la Réformation à Zurich plusieurs Couvens de divers Ordres : des Dominicains, dont j'ai déjà parlé; des Augustins, dont le Couvent est aujourd'hui une *direction d'aumônes*, en allemand, *allmazen amt*, & près duquel est l'Hôtel de la Monnoie; un Couvent de Cordeliers fondé avant l'an 1240; un Couvent de Religieuses de l'Ordre de saint Dominique, qu'on nommoit *Œttenbach*, & qui est aujourd'hui un Hôpital d'enfans orphelins du Canton, & le Couvent des Béguines à *Sainte-Marie*.

La grande place du *tirage*, est une île voisine de la ville, elle sert aujourd'hui de promenade publique. Sa situation, entre les deux rivieres le *Limmate* & la *Sile*, est très-agréable. A sa pointe, se réunissent les deux rivieres. Beaucoup de voyageurs assurent n'avoir pas trouvé en Europe beaucoup de situations qui présentent une aussi agréable perspective. Les deux bords des deux rivieres sont plantés de Tilleuls, & il y a deux petits bois ou bosquets pour s'y reposer. On exerce sur cette grande place la jeunesse militaire du quartier de la Ville. On y forme même quelquefois des camps de plaisance, de quelques cents hommes, & on y fait des attaques, des simulacres de guerre.

Juſqu'en 1642, Zurich n'avoit que des murailles flanquées d'antiques tours pour enceinte : mais le Magiſtrat trouva alors néceſſaire de la fortifier. Ses fortifications, telles qu'elles ſont, furent finies en 1678 : elles coûterent plus d'un million de florins. Elles ont un contour conſidérable, une grande partie des fauxbourgs y eſt enclavée. Les quatre portes qu'on a bâties à l'extrémité des fortifications, ſont fort belles. Au dehors de la porte, dite la *Sile*, on voit les deux bras de l'eau du lac & de la Sile qui s'entrecroiſent. L'entrée du lac dans la Ville eſt fermée la nuit par la porte de l'Eau, & défendue par des paliſſades & par un ravelin conſtruit dans le lac, ſur lequel tous les ans les Artificiers donnent un joli feu d'artifice. On paſſe à ce ravelin, de la *petite ville* par un pont.

La *grande ville* eſt fermée par cinq portes, dont l'une eſt la porte de l'Eau, en allemand, *das Waſſer-thor*, autrement le *grendel*, par laquelle entrent & ſortent les bateaux. Les fauxbourgs & les fortifications ont auſſi trois principales portes, indépendamment d'une petite porte près du *Hottinger-Staeg*. La *petite Ville* a trois portes.

Le voyageur ne doit pas oublier de voir l'ingénieuſe machine à ſoie qui eſt dans le quartier *Talacker*, dans la fabrique de MM. *Eſcher de Keſſeken ;* M. *Audreas*, de Hanovre, en a fait la deſcription dans ſes (25) Lettres ſur la Suiſſe. Le méchaniſme en eſt admirable ; cette machine qui a été exécutée d'aprés un modele de Bologne en Italie, fournit par ſemaine ſoixante-dix livres de ſoie filée.

(25) En allemand, p. 49, 50. Zurich & Winterthour, 1776, *in*-4°. *fig.*

pluſieurs grands hommes ; il y a dans ce Bailliage le gros village de Wettſchweil, celui de Stallikon, arroſé par la petite riviere de Repſch ou Repiſch, & où l'Abbaye de Saint-Blaiſe en la Forêt-Noire poſſede la dîme & la collation de la Cure. On trouve dans le Val de Stallikon le diſtrict Seldenburen où étoit le Château des Barons de ce nom, dont l'un, *Reginbert*, fut dans le dixieme ſiecle le ſecond Fondateur de l'Abbaye de Saint-Blaiſe dont je viens de parler, & l'autre, *Conrad*, le Fondateur de celle d'Engelberg au Canton d'Underwalden, à la fin du onzieme ſiecle. On peut voir ſur ces deux Barons ce qu'en a écrit M. le Prince-Abbé de Saint-Blaiſe, dans le premier volume de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique (27) de la Forêt-Noire, qui vient de paroître, Ouvrage d'une profonde érudition.

V. *Birmenſtorf* & *Urdorf*. Ce Bailliage qui s'étend du côté de la ville de Bremgarten & des *Freyen*, *Aemter*, & où une partie de la baſſe Juriſdiction appartient à l'Abbaye de Saint-Blaiſe, comprend la Paroiſſe de *Birmenſtorf*, celle du haut-*Urdorf*, &c.

VI. *Aelſtetten*, ſur la riviere du *Limmate*, contient la Paroiſſe de ce nom, & le village d'Eſch.

VII. *Bullach*, petite ville entre Kloten & Egliſau, près de la riviere de Glatt, ſur la grande route de Zurich en Allemagne, eſt fertile en bled & en vignobles. Ce Bailliage appartenoit encore dans le quatorzieme ſiecle aux Barons de *Tengen*. La ville de Bulach jouit de quelques privileges.

VIII. *Neu-Amt*, ou *la Nouvelle Juriſdiction*. Ce Bail-

(27) Hiſtoria Nigræ Silvæ, Typis San-Blaſianis, 1783, *in*-4°, *cum fig.*

liage

liage faiſoit autrefois partie du Comté de Kibourg. On y trouve les villages Adliken, Ober-Glatt, Nieder-Glatt, & Haſle, &c.

IX. *Rumlang* ou *Rumlingen*, village ſur la riviere de Glatt, à deux lieues de Zurich.

X. *Schwamendingen* & *Dubendorf* renferment les villages de Schwamendingen, Oberhauſen, Oerlikon, où il y a ſource ſoufrée, Dubendorf, Dubelſtein, Château ruiné qui appartenoit en 1488 au Bourgmeſtre Waldmann, ſi fameux par ſa fin tragique, &c.

XI. *Regenſtorf*, autrement le Bailliage *Alt-Regenſperg*; l'ancien Regenſperg, ainſi appellé du Château ruiné de ce nom, qui a été la réſidence des Barons de Regenſperg, célèbres par leurs guerres avec la ville de Zurich. Les endroits remarquables de ce Bailliage ſont les villages de Regenſtorf, Affolteren, &c.

XII. *Hoengg*, village conſidérable ſur le *Limmate*; limitrophe du Bailliage de Regenſtorf. On voit dans ce diſtrict quantité de vignobles & des maiſons de campagne, preſque toutes ces propriétés appartiennent à des Citoyens de Zurich.

XIII. Le Bailliage des *quatre Quartiers*, en allemand *Vier Wachten*, & de *Wipkingen*. Le premier de ces noms dérive des quatre Communautés, *Fluntern*, *Hottingen*, le haut & le bas *Stras*. Ce Bailliage touche la banlieue de la ville de Zurich. On y trouve le petit Château de *Sauſenberg*, qui appartient à la famille de *Schullheſſ*, de Zurich. On y jouit d'une vue délicieuſe, la plus agréable du Canton après celle du mont *Uelliberg*, qui eſt à ſon oppoſite. Le gros village de *Wipkingen* eſt ſur le *Lim-*

mate. Le diſtrict *der Laetten* eſt embelli par d'agréables maiſons de campagne.

XIV. *Kuſſnacht*, Bailliage très-peuplé, qui s'étend ſur la droite du lac de Zurich juſqu'au-delà de Herrliberg, dans la dimenſion de trois lieues. Kuſſnacht eſt une Paroiſſe conſidérable, où il y avoit autrefois une Commanderie de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Ce Bailliage renferme les villages de Vezweil, Herrliberg, Zumikon, &c. Parmi les Châteaux dont on voit les ruines dans ce Bailliage, eſt celui de *Balp;* le Chroniqueur Jean (28) de Winterthour, Cordelier & Auteur contemporain, parle d'un eſprit familier qui habitoit dans la tour de Balp, & s'entretenoit ſouvent avec un Baron de Regenſperg, au milieu de ſes études, vers l'an 1314.

XV. *Erlibach*, village ſur le lac.

XVI. *Meilen*, Paroiſſe conſidérable entre le Bailliage de Kuſſnacht & celui de Maenedorf.

XVII. *Maenedorf*, gros village ſur le lac de Zurich.

XVIII. *Stefen* ou *Staefa*, Paroiſſe qui comprend environ quatre mille ames. On trouve auſſi dans ce Bailliage le bourg Oetiken, les villages Uriken, Ulingen ou Uliken, Oelweil, &c.

XIX. *Ebmatingen*, qui contient une partie du village de ce nom; l'autre partie eſt du Bailliage de Greiffenſée, ce petit Bailliage eſt annexé au plus ancien des deux Bourguemeſtres de Zurich.

On nomme *Bailliages extérieurs* du Canton de Zu-

(28) Jo. Vitodurani Chronicon, p. 36, 37, in Theſauro Hiſtori Heælveticæ. Tiguri, 1735, *in-folio.*

rich, les *Préfectures* où les Baillifs réſident, & celles-ci ſont au nombre de neuf. Les Baillifs y exercent haute & baſſe Juſtice pendant ſix ans. La ville de Zurich a en outre quatre petits Bailliages, dits *Extérieurs*, ſavoir, *Lauffen*, *Hegi*, *Altikon* & *Flaach*, où les Baillifs n'ont que le droit de baſſe Juſtice : j'en parlerai, après avoir décrit les neuf grands Bailliages. Je ferai auſſi mention à l'article de la Turgovie, qui dépend des huit premiers Cantons, des cinq Seigneuries que Zurich y poſſede. Les neuf grands Bailliages ſont :

I. *Le Comte de Kibourg.* De tous les Bailliages de la Suiſſe, c'eſt le plus grand, ſi on en excepte la Turgovie. Il a été même autrefois plus conſidérable. Mais la ville de Zurich en a fait divers démembremens ; il a au-delà de huit lieues depuis le Mont-Hoerndli juſqu'à Ober-Glatt, & neuf depuis Balm juſqu'à Teurthalen. Ce Bailliage eſt aujourd'hui partagé en ſix ſections, & il comprend quarante-huit Paroiſſes ; ſa population eſt conſidérable, ſon ſol eſt très-fertile, en champs, en prés, en vignes, en légumes, en fruits, ſur-tout en ceriſes dont on compoſe une boiſſon connue ſous le nom d'*eau de ceriſe*. Il y a dans ce Comté vingt-quatre Seigneuries, dont une grande partie appartient à la République de Zurich, leurs droits varient beaucoup.

Nous ne parlerons pas ici des Comtés de Kibourg qui ſont éteints depuis 1264. Léopold, Duc d'Autriche, hypothéqua, en 1384 & 1386, ce Comté aux Comtes de Toggenbourg ; ce droit d'hypotheque paſſa dans la maiſon des Comtes de Montfort en 1402. Mais, en 1415, lorſque Frédéric, Duc d'Autriche, fut mis au ban de l'Em-

pire, l'Empereur Sigiſmond s'empara du Comté de Kibourg, & permit, en 1424, aux Zurichois, d'acheter les droits des Comtes de Montfort, ce qu'ils firent. Zurich devint ainſi Propriétaire de ce Comté, en payant cependant à l'Empereur des ſommes conſidérables à cinq différentes repriſes. En 1442, le Canton le rendit à l'Empereur Frédéric III, de la Maiſon d'Autriche, dans le tems où il avoit réclamé le ſecours de ce Prince dans la guerre avec les ſept autres Cantons. Mais, en 1452, le Duc Sigiſmond d'Autriche le vendit une fois pour toujours aux Zurichois. Depuis ce tems, ils en ſont les maîtres, & le font gouverner par un Baillif, tenu à réſidence, qui ſe change de ſix en ſix ans. Ce Comté a ſa propre Juſtice, il eſt jugé d'après ſes loix; les appels en cauſes civiles ſe portent au petit Conſeil à Zurich. Les cauſes criminelles ſe jugent définitivement par la Juſtice du Comté augmentée de vingt-quatre autres Juges, qu'on appelle *Landrichter*; le Baillif a le droit de grace. Je ne marquerai ici que les principaux endroits de ce Comté.

Le Château de Kibourg, réſidence du Baillif, eſt bâti ſur une haute colline à la gauche de la riviere de Toeſſ, entre Winterthour & Illnau; ſon enceinte avec ſon fauxbourg offre l'image d'une petite Ville. On fait remonter la fondation de ce Château juſqu'au huitieme ſiecle. Ce Château a été ſouvent la réſidence des Empereurs & Princes de la Maiſon d'Autriche. On y (29) gardoit du tems de l'Empereur Rodolf I les joyaux de l'Empire qui, depuis, ont été transférés à Nurenberg. Les Comtes de Ki-

(29) Fabri annal. Sueviæ, lib. I, cap. XIII.

bourg ont été, durant quelques ſiecles, les plus puiſſans Seigneurs de toute la Suiſſe ; il a été un tems où ils poſſédoient quatre-vingt quatre Châteaux ; ils avoient des terres juſqu'aux portes de Berne.

La maiſon de *Landerberg*, dont une branche exiſte à Zurich, & une autre, Catholique, en Alſace, poſſede encore, dans le Comté de Kibourg, des terres qui lui appartenoient déjà dans le huitieme ſiecle. Son Auteur *Lantpert* fit, en 744, à l'Abbaye de Saint-Gall, des donations de terres ſituées à Baeretſchweil, à Hinweil, à Illnau, &c. Cette maiſon avoit trois Châteaux, dont deux ſont préſentement ruinés, l'*ancien & le haut Landemberg*; celui de *Breiten-Landemberg*, rebâti dans le ſeizieme ſiecle, eſt encore la réſidence de la branche qui en porte le nom, & dont les rameaux ſont diviſés. Un autre *Lantpert* ou *Landſbert* ſe réſervoit, en 829, dans une autre donation faite à l'Abbaye de Saint-Gall, ſes biens ſitués à Sehein & dans le Turbenthal. On voit dans l'Egliſe Paroiſſiale de Turbenthal les tombeaux de cette Maiſon, qui a produit un grand nombre de grands Hommes illuſtres dans l'Hiſtoire de Suiſſe & d'Allemagne.

La Seigneurie de Werdegg appartient aux Nobles de Schmid, de Zurich, qui ſont en même tems Seigneurs de Greifenberg, dans le Bailliage de Gruningen, au même Canton.

La Juriſdiction d'*Ottenhauſen* appartient aux habitans de ce village, comme fief du Comté de Libourg.

La Seigneurie de *Tuffen*, célèbre par les anciens Barons de ce nom, eſt à la Maiſon de *Meiſſ*, de Zurich, ſi diſtinguée par l'antiquité de ſa nobleſſe.

La Seigneurie de *Berg*, près du Rhin, dans le Vallée de Flachthal, eſt à M. le Colonel Eſcher, au ſervice de France.

La Seigneurie de *Daettikon* appartient aujourd'hui à la ville de Zurich, comme ayant ſuccédé aux droits du Couvent de Toeſſ, à qui elle avoit été donnée par les Barons de Wart.

La Seigneurie de *Neſtenberg* eſt ſituée au pied du mont Irchel, près de la riviere de Toeſſ, dans un diſtrict renommé par ſes vignobles. Elle appartenoit auſſi aux Barons de Wart, qui y avoient leur Château. La ville de Zurich l'a annexé à l'Office de ſon Receveur qui réſide à Winterthour.

La Seigneurie de *Pfungen*, avec le Château & la Paroiſſe de ce nom, appartient depuis 1629 à la ville de Winterthour.

La Seigneurie de *Moerſpourg* & celle d'*Ober-Winterthour*, autrement *Winterthour d'en-haut*, toutes deux appartiennent à la ville de Winterthour, qui les fait régir par un Membre de ſon petit Conſeil; cette ville dépendoit primitivement de la Paroiſſe du *Haut-Winterthour*, où réſidoient les anciens Comtes de ce nom, & qui eſt aujourd'hui un bourg à une demi-lieue de la ville de Winterthour, ſur la grande route de Zurich en Turgovie. On l'appelle encore *le vieux Winterthour*; ſon nom vient de l'ancienne *Vitodurum*, dont les Romains avoient fait une place forte, où ils mettoient une partie de leurs troupes en quartier d'hiver. On voit en quelques endroits, particulierement proche du cimetiere, les maſures de la vieille fortereſſe. On y a trouvé & l'on y trouve encore

pluſieurs médailles. On y remarque une chauſſée qui conduit à Frauenfeld, la Capitale de la Turgovie, à travers des campagnes marécageuſes & pavées de pierres, de graviers, de ſable, de chaux & d'autre matiere. Le célèbre Tſhoudi (30) copia en 1520 à Conſtance, dans la Chapelle de Saint-Blaiſe, près de la Cathédrale, une table romaine, érigée pour conſerver la mémoire de la réparation des murailles de *Vitodurum*, faite par le commandement des Empereurs Dioclétien, Maximien, Conſtance & Galere, par les ſoins d'*Aurelius Proculus*, Gouverneur de la Province *Maxima Sequanorum*, dans laquelle étoit alors compriſe l'Helvétie. On place cette inſcription ſous l'année 293 de *Jeſus-Chriſt*.

On trouva en Mars 1709, ſur le mont *Limberg*, dans un bois épais, tout près du vieux Winterthour, un crane & quelques oſſemens; pluſieurs pieces antiques, toutes de bronze; de petites hâches de ſacrifices, deux Mercures ſans ſexe; aux pieds de l'un eſt une tortue, & quelques autres animaux aſſez groſſierement faits, mais qui préſentent la forme de taureaux, chevaux, pourceaux, chiens, loups, &c. On y trouve auſſi un *lituus* ou bâton de Devin. Il y a grande apparence que dans ce bois, l'un des Druides conſacrés au culte de Mercure, y avoit été enterré; ces antiquités gauloiſes (31) ſont conſervées à Winterthour dans le Cabinet des Médailles.

---

(30) Deſcriptio Galliæ Comatæ, p. 134, 135. Conſtantiæ, 1758, *in-fol.* germanicè.

Voyez auſſi *Jacobus Ruſſinger*, *Baſilienſis*, *Compendium* Antiquitatum Vitodurenſium, Baſileæ, 1623, *in-4°*, & *Bochat*, Hiſt. Anc. de la Suiſſe, tome I, p. 122, 414-428 & 544.

(31) Delineatio icuncularum æneārum propè Vitodurum priſcarum reper-

La Seigneurie d'*Elgg*, en latin dans les anciennes chartes, *Elgovia*, *Augia ſacra*, *Heligowa*, *Elligovia*, bourg conſidérable, avec un Château, ſur la route de Winterthour à Saint-Gall. Les premiers Seigneurs d'Elgg étoient des Barons. Le célebre Moine de Saint-Gall, Notker le *Begue*, dont la ſœur avoit épouſé un Comte de Kibourg, & qui vivoit à la fin du neuvieme ſiecle, étoit de cette maiſon. Je ne donnerai pas la liſte de tous les Seigneurs d'Elgg; j'obſerverai ſeulement qu'en 1712, Jean-Félix Werdmuller, de Zurich, Général-Major au ſervice de Hollande, acheta cette terre pour 63,000 florins, du Colonel Hercules de Salis, Griſon. Ce Général n'ayant pas d'enfans, fit, avec le conſentement de Zurich en 1715, une ſubſtitution pour le plus âgé des deſcendans d'Otton Werdmuller. A leur extinction, la Seigneurie doit revenir à la République de Zurich. On trouvera dans cet Ouvrage le portrait (*) gravé de Jean-Rodolf de Werdmuller, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant au ſervice de la Maiſon d'Autriche, mort à Villingen le 6 Décembre 1677, qui a fait tant (32) d'honneur à ſa patrie. La Seigneurie

---

tarum antiquariis ad diſquiſitionem & illuſtrationem juxtà ſingulos numeros propoſita, ærique inciſa à Joh. Henrico Huberto. Tiguri, 1710.

Relation & explication de quelques figures antiques du Paganiſme, trouvées en mars 1709 dans le bois de Limpurg, qui appartient à la ville de Winterthour, par Jacques Meyer, mſc. en allemand.

Autre explication de ces mêmes antiquités, par M. le Capitaine Henri Zoller, de Zurich, mſc.

On peut auſſi voir ces gravures dans le ſecond tome de l'état & des délices de la Suiſſe, p. 35. Bâle, 1764, *in*-12, *avec fig.*

(*) *Planche* 202.

(32) Voyez ſes ſervices dans l'*Hiſtoire abrégée des Officiers Suiſſes qui ſe*

d'Elgg

JEAN RODOLF DE WERDMVLLER,
de Zurich,
Lieutenant-Général en Empire et Gouverneur de Philipsbourg en 1670.

Averay Sculp.

d'Elgg (33) eſt conſidérable par ſes droits & ſes revenus.

La Seigneurie de *Stoken*, près de Séen, appartenoit en 1768 à Jean-Rodolf Elgg de Ryken, Capitaine & Sous-Baillif du Comté de Kibourg.

La Seigneurie *Ellikon*, ſur la riviere de *Thour*, à une lieue de Frauenfeld, appartient, depuis 1572, à la ville de Zurich.

La Juriſdiction dite en allemand *Staechl-Bund*, eſt adminiſtrée par le Baillif de Kibourg.

La Seigneurie de *Keffikon*, dans la Paroiſſe de Gachnang, ſur la frontiere du Comté de Kibourg & de la Turgovie. La pierre ou ligne de démarcation eſt dans la cuiſine du Château de *Keffikon*. Cette Seigneurie appartenoit à Henri Eſcher, mort en Septembre 1777 *Statthalter*, du Canton de Zurich, & ancien Lieutenant-Colonel du Régiment Suiſſe de Lochmann en France; il avoit eu l'honneur de renouveller, le 25 d'Août précédent à Soleure, comme le premier des Députés au nom du Corps Helvétique, l'alliance avec Sa Majeſté Très-Chrétienne; il mourut généralement regretté à cauſe de ſes qualités éminentes. Comme la plus grande partie de la Seigneurie de Keffikon eſt enclavée dans le Landgraviat de la Turgovie, celui qui la poſſede, a ſéance ſur le banc des Sei-

---

ſont diſtingués aux ſervices étrangers dans les grades ſupérieurs. Tome III, p. 213-225, par l'Abbé François Girard, à Fribourg en Suiſſe, 1782, *in*-12.

(33) Jacobus Ruffinger, Baſilienſis, de Antiquitatibus Fori Tiberii, & de Elgovia, oppido elegantiſſimo agri Tigurini; Baſileæ, 1622, *in*-4°.

Bluntſchli, Memorabilia Tigurina, p. 116.

gneurs de ce Landgraviat, qui ſe tient à Weinfelden, & il y contribue pour ſa part.

La Seigneurie de *Nurnſtorf* appartenoit en 1768 à M. Salomon Heſſ, de Zurich.

Le diſtrict *Uhweiſen*, ſur le Rhin, comprend le village de ce nom, & les villages *Feuerthalem*, *Langwieſen* & *Flurlingen*; il s'étend juſqu'au pont de la ville de Schaffhauſen: la baſſe juriſdiction appartient à la Manſe Epiſcopale de Conſtance.

La Seigneurie de *Marhalen*, avec le bourg de ce nom, à une lieue du Rhin, fut vendue en 1754, par Romain Effinger, Abbé de Rheinau, aux habitans de ce bourg, & ceux-ci l'ont vendue, avec la collation de la Paroiſſe, à l'Etat de Zurich.

La Seigneurie de *Rudolfingen*, entre Trulliken & Benken, appartient au Couvent du Val de Sainte-Catherine de l'Ordre de Saint-Dominique, près Dieſſenhofen en Turgovie.

La Seigneurie de *Trulliken* appartient à la ville de Zurich.

La Seigneurie d'*Ellikon* ſur le Rhin, à la ville de Schaffhauſen.

La Seigneurie de *Brutten*, entre Baſſerſtorf & Winterthour, appartient à l'Abbaye de Notre-Dame-des Hermites.

La Seigneurie de *Lufingen*, à la ville de Zurich, qui la fait gérer par ſon Adminiſtrateur d'Embrach: elle appartenoit en 1637 à Jean-Henri Waſer (*), mort en 1649,

(*) Voyez ſon portrait, *planche 196.*

JEAN-HENRI WASER

Bourgmestre de la Repub. de Zurich, Né en 1636, Harangua Louis le Grand, en 1689, au nom des Cantons, au renouvellem.t de l'Alliance.

le Vilain Sculp.

Bourguemeſtre de Zurich, & qui avoit eu l'honneur de haranguer le Roi Louis XIV à Paris, le 18 Novembre 1663, Comte, Chef des Ambaſſadeurs Suiſſes, lors de la preſtation du ſerment au renouvellement de l'alliance générale, dans l'Egliſe de Notre-Dame.

La Seigneurie de *Wangen*, à la ville de Zurich, qui en fait adminiſtrer les droits par le Baillif de Kibourg.

Toeſſ, gros village & Paroiſſe à une demi-lieue de la ville de Winterthour, ſur la riviere de Thoeſſ, qu'on y paſſe ſur un beau pont couvert. Près de ce village, on voit l'ancien Couvent de ce nom, qui étoit originairement un beguinage, & qui fut en 1233 changé en un Couvent de Religieuſes de l'ordre de Saint-Dominique. Les Comtes de Kibourg en furent les principaux Fondateurs. La Nobleſſe des environs l'enrichit par des donations conſidérables. Agnès, Reine douairiere de Hongrie, fille de l'Empereur Albert premier, força ſa belle-fille, la Princeſſe Eliſabeth, fille d'André II, Roi de Hongrie, ſon défunt mari, de s'y faire Religieuſe à l'âge de treize ans, & elle donna à ce Couvent une partie des terres qui avoient appartenu aux meurtriers de ſon pere, ſur-tout celles du Baron de Wart; la Princeſſe Eliſabeth mourut dans ce Couvent en odeur de ſainteté en 1338. Il y eut un tems à Toeſſ juſqu'à ſoixante Religieuſes, la plupart d'une nobleſſe diſtinguée; mais depuis, le relâchement s'y introduiſit. Aujourd'hui elle eſt ſécularisée, & ſes revenus ſont appliqués une partie en aumônes pour les paſſans & les pauvres des environs, & une autre partie pour ſolder les Curés ou Miniſtres qui dépendent du Couvent; ces revenus ſont gérés par un Officier de Zurich, qui eſt

changé tous les ſix ans. Une partie des bâtimens du Couvent ſert aujourd'hui à des magaſins de bled & de ſel.

Embrach, Paroiſſe & Village conſidérables entre Kloten & Pfungen, dans une belle plaine, riche en vignobles, & qui eſt environnée par des collines toutes fertiles. Avant la réformation, il y avoit en cet endroit un Chapitre de Chanoines; on en ignore la fondation: elle eſt d'une grande antiquité. Ce Chapitre, à la tête duquel étoit un Prévôt, fut conſidérablement doté par les Comtes de Kibourg & la Nobleſſe limitrophe. Cette fondation fut ſécularisée en 1525; ſes revenus ſont maintenant gérés par un Adminiſtrateur que la ville de Zurich y envoie de ſix en ſix ans, & employés à l'entretien de pluſieurs égliſes & de leurs Paſteurs, & ſur-tout en faveur des pauvres. Cet Adminiſtrateur n'a point de juriſdiction: elle appartient au Baillif de Kibourg.

Cloten ou *Kloten*, gros Village & Paroiſſe près de la riviere de Glatt, à deux lieues de Zurich, mérite ici une place à cauſe des (34) Antiquités romaines qu'on y a découvertes, ſans qu'on puiſſe deviner le nom primitif de cet endroit. Kloten eſt un grand paſſage pour aller de Zurich à Egliſau & ſur le chemin de Wintherthour à Baden.

Pleſſikon, bourg conſidérable ſur un petit lac de même nom.

---

(34) Conjectura de columna marmorea antiqua Clotæ anno 1601, erutæ ex Archivis Eccleſiæ Tigurinæ, Auctore Joh. Baptiſta Ott. Tiguri, 1732, *in*-4°.

Luculenta Johannis Jacobi Breitingeri Commentatio in antiqua monumenta in Agro Tigurino eruta, in Amœnitatibus litterariis Johannis Georgii Schelhorn, tom. VII, p. 51.

Bluntſchli, Memorabilia Tigurina, p. 12-14 & 96.

II. *Gruningen.* La longueur de ce Bailliage, du couchant au levant, eſt de cinq lieues, & ſa largeur du midi au nord, eſt de trois fortes lieues. C'eſt le Bailliage du Canton de Zurich, le plus conſidérable après celui de Kibourg. On y trouve treize Paroiſſes. La Seigneurie de Gruningen relevoit de l'Abbaye de S. Gall qui l'avoit acquiſe des Comtes de Rapperſchweil, & qui la conféra au commencement du treizieme ſiecle en fief aux Barons de Régenſberg. Enfin, après pluſieurs variations, elle fut vendue, en 1408, par les nobles *Geſsler*, à la Ville de Zurich qui y envoie tous les ſix ans un Baillif. Tout ce pays eſt très-fertile en pâturages, en fruits & en grains. Il y a de remarquable dans ce Bailliage :

La petite Ville de *Gruningen*, avec un Château où demeure le Baillif.

Bubikon, riche Commanderie de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, fondée, en 1205, par Diethelm, Comte de Toggenbourg, qui y a ſon mauſolée. Elle a été enrichie par la Nobleſſe des environs. L'Ordre y établit un Adminiſtrateur, mais il eſt obligé de choiſir cet Officier entre les Bourgeois de Zurich. Cette Commanderie poſſede la baſſe Juriſdiction ſur Bubikon, Hinweil, Bernegg, *&c.* & la Collation de pluſieurs Paroiſſes. Dans la Paroiſſe de Hinweil, ſe trouve le *bain du Vautour* (35), en allemand, *Geirenbad*, dont les eaux ſont impregnées d'alun

(35) En latin *Balneum Vulturinum* : on dit que la découverte de ce bain eſt due à un vautour. On a une deſcription de ces eaux minérales par le Médecin Jean-Jacques Ziegler, de Zurich, imprimée à Zurich, 1662, *in-folio*, en allemand.

& de ſoufre ; on en fait grand uſage pour purifier le ſang, & contre les obſtructions.

Les Seigneuries de *Kempten* & de *Greifemberg* qui appartiennent à la famille noble de Schmid, de Zurich.

La Seigneurie de *Wezikon*, acquiſe, en 1359, par le Conſeiller Henri Grob, de Zurich.

Ruti, autrefois Abbaye de l'Ordre des Prémontrés, & préſentement ſécularisée. Cette Abbaye eſt ſituée entre Bubikon & la Ville de Rapperſchweil. Elle fut fondée, en 1206, par Lutold, Baron de Regenſberg, & Seigneur de Gruningen, qui y a choiſi ſa ſépulture. Les Barons de ce nom, & les Comtes de Toggenbourg ont été les principaux bienfaiteurs de cette Abbaye. Les Comtes de Rapperſchweil en ont été les *Avoués*. On voit dans cette Egliſe les tombeaux de pluſieurs Comtes de Toggenbourg, de Thierſtein, & de pluſieurs Seigneurs d'un nom illuſtre. Ce Monaſtere fut réformé en 1525. Ses revenus étoient ſi conſidérables autour de Zurich, qu'il entretenoit dans cette ville une maiſon, des magaſins & un receveur ; aujourd'hui ils ſont gérés par un Membre du Grand-Conſeil de Zurich qui exerce cette charge pendant ſix ans.

Fiſchental, Paroiſſe qui a dans ſon circuit plus de quatre-vingt fermes & maiſons éparſes.

Le *Schnabelhorn*, la plus haute montagne de cette contrée ; il ne croît ni feuille ni herbe ſur ſa cime.

Le *Hoernlein*, autre montagne, ſur laquelle ſont les bornes du Bailliage de Gruningen, du Comte de Toggenbourg, & de la Turgovie ; c'eſt ici un grand paſſage pour les Pellerins qui vont à Notre-Dame des Hermites.

Moench-Altorf, Paroiſſe & Communauté très-étendue.

Egg, *Goſſau*, *Durnten*, *Wald*, autres Paroiſſes.

III. *Egliſau.* Ce Bailliage prend ſon nom d'une petite ville, il comprend quatre Paroiſſes. On y cultive du bled & du vin, & le pays eſt arroſé par le Rhin. La plus grande partie de ce Bailliage appartenoit aux Comtes de Thengen. Les Zurichois s'en emparerent, en 1455, à la requiſition de la Ville de Straſbourg, dont quelques Bourgeois avoient été maltraités par Jean, Comte de Thengen. Les Zurichois acheterent tous les droits de ce Comte, & les vendirent, en 1460, aux Barons Vigile & Bernard Gradner en Stirie, qui, ayant été perſécutés par Sigiſmond, Duc d'Autriche, s'étoient refugiés en Suiſſe. En 1496, ces Barons, qui n'avoient pas de ſucceſſion, vendirent leurs acquiſitions à la Ville de Zurich qui en forma un Bailliage, elle l'augmenta même, en 1681, par quelques villages & droits achetés du Comte de Sulz & par quelques démembremens faits du Comté de Kibourg.

Le Bailliage d'Egliſau eſt géré par un Membre du Grand-Conſeil de Zurich, qui eſt changé tous les ſix ans. Ce pays eſt encore remarquable, en ce qu'il eſt plus ſujet aux tremblemens de terre, qu'aucun autre en Suiſſe. On diſtingue *le Château de la Ville* à Egliſau; le Château eſt ſur la gauche du Rhin, & la Ville de l'autre côté de ce fleuve, dans la proximité de la Souabe. Tous deux ſont ſéparés l'un de l'autre par un long pont couvert de bois qui eſt très-étroit; le Baillif demeure au Château, au pied duquel eſt la maiſon du péage. La Ville a ſon Magiſtrat,

élu par ſon Conſeil ſous la préſidence du Baillif. C'eſt ici un très-grand paſſage pour l'Allemagne. L'Egliſe paroiſſiale eſt l'une des plus belles du Canton ; on y voit dans le chœur le mauſolée en pierre du Baron Bernard *Gradner*. Les autres endroits remarquables de ce Bailliage, ſont :

Glattfelden, gros Village ſur la riviere de Glatt qui ſe jette dans le Rhin à une demi-lieue de ce Village.

Toeſſrieden, Village au deſſus du Château d'Egliſau, à l'endroit où la Toeſſ ſe dégorge dans le Rhin.

Rafz, Village paroiſſial au-delà du Rhin, ſur la frontiere de la partie du Kleggau qui appartient au Prince Schwarzenberg. Ce Village donne ſon nom à une plaine qui a près de deux lieues de long ſur une & demie de large, & qui dépend entierement du Bailliage d'Egliſau.

Weil & *Waſterkingen*, autres Villages dans la plaine de Rafz.

IV. *Regenſberg* ou *Régenſperg*. Ce Bailliage confine au levant avec le Bailliage *Neu-Amt*, qui eſt du Canton de Zurich ; au midi avec le Bailliage de *Régenſtorf* qui appartient au même Canton ; au couchant avec le Comté de *Baden*, & au nord avec le même Comté & le Bailliage de *Neu-Amt*. Il avoit pour Souverains primitifs, les Barons de Régenſperg ; il paſſa enſuite dans la Maiſon d'Autriche : en 1409, il fut hypothéqué à la Ville de Zurich par Fréderic, Duc d'Autriche, & n'ayant pas été racheté dans le terme preſcrit, il lui reſta. Depuis ce tems, Zurich y envoie un Baillif qu'on change de ſix en ſix ans, & qui eſt pris dans le Grand-Conſeil.

Ce

Ce Bailliage comprend un beau pays avec pluſieurs bourgs & villages conſidérables, & bien bâtis, & il s'étend juſque dans la proximité de Baden. Le chef lieu eſt une jolie petite ville du même nom, fort élevée, ſituée ſur la crête d'une montagne qui fait partie d'une branche du Mont-Jura, ſouvent ruinée, de même que le Château, par les guerres, les incendies, &c. La Bourgeoiſie jouit de la baſſe Juriſdiction ; elle établit deux Avoyers & un Conſeil. Le Château de Régenſberg fut bâti tout à neuf en 1540, & quoiqu'il fût déjà naturellement fortifié par ſa ſituation, on le fortifia encore par l'art en 1687. C'eſt là que le Baillif fait ſa réſidence ; on y voit de remarquable une belle fontaine, & un puits qu'on a creuſé dans le roc de la profondeur de 216 pieds ou 36 toiſes. On conſerve dans le Château un Arſenal aſſez bien garni.

Le Bailliage eſt très-fertile, ſur-tout en pâturages. Le *Wenthal*, autrement *Weninger-Thal*, eſt un des diſtricts les plus cultivés du Canton. On y trouve de l'excellente marne en quantité ; c'eſt dans ce Bailliage que commence cette chaîne de montagnes nommée *Jura* ou *Laegerberg*, (en latin, *Mons-Ligerius*) ; l'on trouve ſur cette montagne un grand nombre de pétrifications (36). On en voit qui repréſentent des poiſſons, des œufs de poiſſons, des moules, & autres petits reptiles marins. On croit qu'il y a auſſi quelques mines de fer dans les entrailles de cette montagne, parce qu'on y obſerve quantité de pe-

(36) On en peut voir le détail dans le ſecond volume de l'Hiſtoire Naturelle de la Suiſſe, par Scheuchzer, p. 149 & ſuiv. en allemand, *in*-4°.

tites pierres, la plupart de la couleur & de la figure de la dragée de fer.

Les autres endroits remarquables de ce Bailliage ſont les villages Steinmaur, le Haut & Bas-Weningen, Otelfingen, Bachs, Roppelzen, & Buchs. On trouva, en 1759, dans ce dernier village, pluſieurs (37) antiquités romaines, un beau pavé à la Moſaïque, des reſtes de bain, des tuiles ſur leſquelles étoit marqué le nom de la dix-neuvieme Légion. Il paroît préſentement certain que la voie romaine de Winterthour, (*Vitodurum*) à Windiſch, (*Vindoniſſa*), alloit par Kloten, Buchs & Wettingen, & qu'il y avoit, entre ces deux principales ſtations, des Légions pour des entrepôts.

V. *Andelfingen*, Bailliage ſur les deux côtés de la riviere de *Thour*, & ancien démembrement du Comté de Kibourg. Le Bourg de ce nom eſt ſur une colline à la gauche de la *Thour* ſur la grande route de Winterthour à Schaffhauſen. On y voit le Château où réſide le Baillif. Il y a ici un grand pont couvert de bois ſur la Thour, avec un péage.

Autres endroits de remarque dépendans de ce Bailliage: *Weſperſpuhl* ou *Waſſerſpuhl*, Château au confluent de la Thour avec le Rhin; il appartient à M. Jean-Chriſtophe Billeter, Bourgeois de Zurich.

Goldenberg, autre Château, dans le val de Flach, appartenant aux nobles Schmid, de Zurich.

---

(37) Jean-Rodolf Holzhalb a gravé à Zurich ſur deux planches les antiquités de Buchs. Voyez auſſi *Werdmuller*, *Memorabilia Tigurina*, T. I, p. 21, 22. Zurich, 1780, *in*-4°, en allemand.

(38) Hermanni Contracti Chronicon ad an. 1056.

Wyden près Oſſingen, Château qui appartient à la Ville de Winterthour ; dans ſa proximité eſt un petit lac, très-poiſſonneux, long d'une demi-lieue ſur une demi-lieue de large ; on y trouve des tortues. Ce lac eſt dans une agréable ſolitude.

Schwandegg, Château ſur un joli côteau de vignes près du village Waltenlingen, appartenant à un particulier de Schaffhauſen qui l'a acheté de la maiſon des Nobles d'Edlebach, de Zurich.

Gyrzperg, beau Château près de Schwandegg, ſur un agréable côteau de vignobles, appartenant à la maiſon *Im-Thurn*, de Schaffhauſen.

Les villages *Henkart*, *Dorf*, *Oſſingen* & celui de *Dorflingen* qui eſt au-delà du Rhin, dans le Landgraviat autrichien de Nellenbourg.

Wulflingen, village & Paroiſſe, avec maiſon ſeigneuriale à une demi-lieue de la Ville de Winterthour, ſur la riviere Eulach. On voit près de-là une tour qu'on appelle le Château du Vieux-Wulflingen ; qui ſert encore de priſon, & dans laquelle l'Empereur Henri III tint quelque tems priſonnier, Gebehard, Evêque de Ratiſbonne, en 1056, pour le punir de ſa perfidie. La ville de Zurich acheta, en 1760, cette Seigneurie du fils de feu M. Salomon Hirzel, Général au ſervice de Hollande. Elle l'a réunie au Bailliage Andelfingen.

Buch-am-Irſchel, village paroiſſial entre Neſtenbach & Berg. On y trouve des hêtres dont les feuilles ſont rouges depuis le printems juſqu'à l'arriere-ſaiſon. On raconte à ce ſujet bien des fables. *Scheuchzer* en parle dans

ſon Hiſtoire naturelle (39) de la Suiſſe. Je réſerve à un autre article *le Val de Flach*, dont la plus grande partie eſt du Bailliage Andelfingen.

VI. *Greiffenſée.* Frédéric, Comte de Toggenbourg, vendit, en 1402, cette Seigneurie à la Ville de Zurich qui en a formé un Bailliage. Sa longueur & ſa largeur preſqu'égales ſont d'environ trois lieues. Il y a pluſieurs objets remarquables, ſur-tout un lac (40) de 6000 pas géométriques en longueur ſur deux mille de largeur, très-poiſſonneux, ſur-tout en carpes & en brochets. Au bord de ce lac, eſt la petite Ville de *Greiffenſée*, avec le Château du Baillif, dans une (*) poſition très-riante. Tous les environs du lac ſont délicieux, c'eſt une ſorte de miniature des richeſſes variées de la nature.

Uſter, gros village paroiſſial avec un Château antique, à un quart de lieue du lac de Greiffenſée. Ce Château appartient à M. le Capitaine Scherer, de Zurich, qui a fait bâtir une belle maiſon, contiguë au vieux Chateau. La Seigneurie *Uſter*, célebre par ſes anciens titres, a eu pour poſſeſſeurs, au commencement du quatorzieme ſiecle, les Barons de Bonſtetten. Elle appartient à la Ville de Zurich, excepté la propriété du Château.

La Paroiſſe *Maur* ou *Mauer*, ſur la rive méridionale du lac de Greiffenſée.

Les Villages Aeſch, Uefikon, Faellanden, Hegnau, Schwerzenbach, Naeniken, Irgenhauſen, Auſliken, Robank, & Robenhauſen.

---

(39) Tome I, p. 1-3.

(40) En latin, *Gryphenſis lacus*, & en françois *lac de Greifenſée.*

(*) *Planche* 104.

Im-Gfenn, hameau entre Wangen & Schwerzenbach, où il y avoit autrefois une Commanderie de Dames de l'Ordre de Saint-Lazare, qui dépendoit de celle de Séedorf, au Canton d'Uri. Ces deux Commanderies exiſtoient déjà avant la fin du douzieme ſiecle.

VII. *Knonau*, nommé auſſi *Frey-Amt*, Bailliage long de cinq lieues ſur trois de large, entre les rivieres de Size & de la Ruſſe; il comprend onze Paroiſſes; ſavoir, Affolteren, Ægugſt, Cappel, Hedingen, Knonau, Maſchwanden, Mettmenſtetten, Ottenbach, Rifferſchweil, Huſen & Langnau. Le terrein eſt un des plus fertiles de tout le Canton. Ce pays comprend les deux anciennes Seigneuries de Schnabelbourg & de Schwarzenberg. La Maiſon des Barons d'Eſchenbach les poſſédoit juſqu'en 1308 qu'elle les perdit, au même tems que Walther, Baron d'Eſchenbach, fut proſcrit avec les autres aſſaſſins d'Albert I, Roi des Romains. La Maiſon d'Autriche s'empara de toutes ſes terres. Les Zurichois s'en emparerent à leur tour en 1415 ſur Frédéric, Duc d'Autriche, mis au ban de l'Empire, & les garderent. Ils font régir le *Frey-Amt* par un Baillif obligé à réſidence, & qui ſe change tous les ſix ans : il demeure au Château de *Knonau*. La maiſon de *Meyer de Knonau*, qui ſubſiſte encore à Zurich, vendit ce château, ſon ancien domaine, à la ville de Zurich, en 1512.

Cappel, autrefois Abbaye célèbre de l'Ordre de Cîteaux; fondée en 1185 par les Barons d'Eſchenbach, & préſentement ſécuriſée depuis 1527, dépend de ce Bailliage. On voit dans l'Egliſe abbatiale les tombeaux de ſes Fondateurs, des Barons de Bonſtetten, de Ruſegg, de Bal-

degg, de Hunenberg, des Nobles de Halweil, de Cham, Gesler, &c. ſes bienfaiteurs; c'eſt un bâtiment gothique; l'Adminiſtrateur des revenus du Couvent y demeure. C'eſt près de cette Abbaye que ſe donna, le 9 Octobre 1531, une ſanglante bataille entre les Zurichois & les cinq premiers Cantons Catholiques, & dans laquelle *Zuingle* (*), qui avoit introduit la nouvelle doctrine à Zurich, fut tué. Cette journée où les Catholiques remporterent la victoire, décida le ſort de la Religion en Suiſſe; Cappel eſt ſur la frontiere du Canton de Zoug.

Maſchwanden, bourg conſidérable, & autrefois ville près de la Ruſſe.

Lunneren, village ſur la Ruſſe, entre Maſchwanden & Ottenbach. On y a trouvé en 1741 pluſieurs antiquités Gauloiſes très-curieuſes, dont les ſavans Breilinger & Sulzer ont donné la deſcription. Il y a encore ſur l'*Iſemberg* près d'Ottenbach, des ruines conſidérables d'un Temple conſacré à la Déeſſe Iſis. Dans la Paroiſſe *Aeugſt*, ſont les bains de *Wengi*, on s'en ſert avec ſuccès contre divers maux.

C'eſt dans ce Bailliage qu'eſt le petit Lac de *Turler-Sée*, ſi renommé par ſes Ecreviſſes; la petite Riviere Repſch en ſort.

Le *Keller-Amt* (41), eſt une partie du *Frey-Amt*, &

(*) *Planches* 195 & 209.

(41) M. Salomon *Hirzel*, Sénateur & ancien Chancelier de la République de Zurich, a donné une deſcription du *Keller-Amt* dans le *Muſeum* Helvétique, Janvier 1784, p. 614 629. Zurich, *in*-12, en allemand; cet illuſtre Magiſtrat a examiné ce pays avec l'œil du Philoſophe obſervateur. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût des détails auſſi approfondis ſur les autres diſtricts de la Suiſſe.

dont la haute juriſdiction appartient à la ville de Zurich, qui en commet l'exercice au Baillif de Knonau. Ses habitans ſont Catholiques. Ce diſtrict dépend pour la baſſe juriſdiction, de la ville de Bremgarten. Mais on en peut appeller au Conſeil de Zurich. Le *Keller-Amt* eſt ſitué le long de la Ruſſe, il comprend les Paroiſſes Lunkhoſen & Oberweil, & pluſieurs hameaux; il a près de deux lieues de long, ſur une demi-lieue de large.

VIII. *Waedenſchweil* ou *Waediſchweil*, Bailliage conſidérable & très-peuplé; il y a au moins deux mille ames ſur une lieue en quarré. Les habitans ſont grands, robuſtes & vifs; une grande partie du terrein eſt très-fertile en grains, en paturages, en fruits & en vin. On y travaille beaucoup en ſoie, en coton, en indiennes, en mouſſelines, &c. Le vin, le cidre, l'eau de ceriſe, le bétail, le fromage, le beurre, forment de grands objets d'exportation. La majeure partie de ce Bailliage eſt ſituée ſur la gauche du lac de Zurich, la plus petite, & où eſt la Paroiſſe Uetiken, ſe trouve ſur la droite de ce lac. La premiere confine avec les Cantons de Schweitz & de Zoug, & avec le Bailliage de Horgen, qui appartient à la Ville de Zurich.

La Seigneurie de Waedenſchweil avoit des Barons de ſon nom. En 1287, Rodolf, qui la poſſédoit, la vendit à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui en fit une Commanderie. Cet Ordre vendit à ſon tour ſes droits à la Ville de Zurich l'an 1549. Le Baillif, qui y eſt établi pour ſix ans, réſide dans le Bourg de Waedenſchweil, en latin, *Vadiſvilla*, dans un château ſur le lac de Zurich. L'ancien Château, qui étoit la réſidence des Barons & du

Commandeur, tombe en ruines. Le même Baillif, tiré du Grand-Conſeil de Zurich, gouverne auſſi au nom de ſon Canton & de celui de Berne, le village catholique Hurden avec une petite langue de terre réſervée, en 1712, à ces deux Cantons par la paix d'Arau, & qui a été un démembrement du Canton de Schweitz.

Richtenſchweil, (*) autre grand Bourg très-bien bâti ſur le lac de Zurich, renommé par ſes couteleries, & où il y a un beau port & un entrepôt de marchandiſes. C'eſt là où demeure M. Hotz, l'un des plus célebres Médecins de la Suiſſe. C'eſt ici le grand paſſage des Pélerins pour Einſidlen. On trouve dans ce Bailliage l'emplacement de pluſieurs redoutes que les Zurichois avoient élevées dans leurs guerres civiles contre le Canton du Schweitz, monumens dont les veſtiges devroient être à jamais anéantis dans le ſein d'une République fédérative; ces redoutes, dont on a fait tant de récits, étoient à Bellen, à Sternen & à Hutten; le village, qui a porté ce dernier nom, eſt voiſin d'un petit lac, fameux par ſes excellentes écreviſſes.

Hirzel, autre Village & Paroiſſe où ſe livra, en 1443, un combat dans lequel les Zurichois furent repouſſés par les Suiſſes.

Schoenenberg, Paroiſſe ſur la montagne de Waedenſchweil entre Hirzel & Hutten.

Au, en latin, *Augia lacus Turicenſis*, preſqu'île du lac de Zurich entre Horgen & Waedenſchweil; le Château, qu'on y voit, a été bâti vers le milieu du dernier

(*) *Planche* 142.

ſiecle,

ſiecle, par (*) Jean-Rodolf Werdmuller, de Zurich, Lieutenant-Général au ſervice de l'Empire. L'Etat de Zurich a acheté, en 1779, cette preſqu'île & le Château, & les a affermés à un de ſes Bourgeois, François-Henri Tobler : c'eſt une ſituation délicieuſe.

IX. La Baronie de *Hohen-Sax* & de *Forſtek*. Ce Bailliage eſt aſſez éloigné des frontieres du Canton de Zurich. Ses limites au levant ſont le Rhin, & le Comté de Feldkirch, qui appartient à la Maiſon d'Autriche; au couchant, le Bailliage de Gambs qui dépend des Cantons de Schweitz & de Glaris, & les montagnes du Toggenbonrg; au midi, le Comté de Werdenberg, qui appartient aux Glaronnois; & au nord, le Canton d'Appenzel Catholique, & le Rheinthal; ſa longueur du midi au nord eſt de trois lieues, & ſa largeur d'une lieue & demie du couchant au levant. On fait dériver ſon nom allemand de *Hohen-Sax*, du mot latin *Saxum*, parce que ce diſtrict eſt d'un côté entouré de rochers, & que tout le territoire eſt pierreux. On y trouve cependant d'excellens pâturages, & beaucoup d'arbres fruitiers; il y a même des vignobles d'un bon rapport. Les habitans de ce Bailliage ont des *Alpes* ou pâturages d'une grande étendue dans le Comté de Sargans.

Cette Baronnie appartenoit dans les plus anciens tems à la Maiſon des Barons & Comtes de *Hohen-Sax*, Originaires du pays des Griſons, qui étoit diviſée en trois branches (42) principales de *Sax*, *Hohen-Sax*, & *Mon-*

(*) *Planche* 202.

(42) Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome XVI, p. 125-134.

Sax. La premiere de ces branches qui s'éteignit au pays des Griſons vers la fin du dernier ſiecle, ſe contentoit du titre de *Hoble ;* la ſeconde porta celui de *Baron*, & la troiſieme fut connue ſous le nom de *Comtes* de *Mon-Sax*, ou *Maſox* ou *Miſex*. Ces derniers qui s'éteignirent vers la fin du quinzieme ſiecle, poſſédoient de grandes Seigneuries au pays des Griſons. Les Barons de *Hohen-Sax* eurent, avec la Baronie du même nom, les Seigneuries de Burglen, Friſchenberg, Kempten & Uſter. Le Baron Ulric ſe fit, en 1486, Bourgeois de Zurich avec ſes Châteaux & Seigneuries. Il eſt célebre par ſes actions héroïques dans les guerres de Souabe & du Milanès. Son petit-fils, Ulric-Philippe, ſervit avec gloire le Roi François Ier. ; il commandoit une partie des Suiſſes à la bataille de Ceriſolles en 1544. Il y reçut un coup de pique à la gorge : cette bleſſure (43) le guérit d'un goître effroyable qui l'incommodoit. Imbu de la doctrine de Zuingle, il l'introduiſit dans ſa Baronie de Hohen-Sax. Il mourut en 1585. Jean-Albert, ſon fils aîné, ſervit la Couronne d'Eſpagne, & rentra dans la religion Catholique ; il fut le pere d'Ulric-George, qui eut l'atrocité de bleſſer de pluſieurs coups de ſabre à la tête ſon oncle paternel, Jean-Philippe, à Salez, lorſque ce Baron étoit dans une Auberge, au haut d'une table, où il tenoit ſéance de Juſtice. Ce crime fut commis le 2 Mai 1596. Le Baron bleſſé mourut dix jours après, & l'aſſaſſin, qui avoit pris la fuite, fut depuis arrêté à Vienne en Autriche, où pour

(43) Jean Guler, Chronique allemande des Griſons, livre XIV, p. 217. Coire 1616, *in-folio*, *figures*, &c.

d'autres forfaits il fut décapité. On montre encore dans l'Egliſe Paroiſſiale de Senn-Wald, le cadavre (44) deſſéché du Baron qui avoit été victime de la férocité de ſon neveu. Son fils Frédéric-Louis vendit en 1615 à la ville de Zurich ſa Baronie de Hohen-Sax, & acheta la Seigneurie de Kempten, dans le Bailliage de Gruningen, au même Canton: ſon couſin-germain, Chriſtophe-Frédéric, qui mourut le 26 Juin 1633, dans ſon Château d'Uſter, a été le dernier mâle de cette illuſtre maiſon. Depuis 1615, la ville de Zurich a fait régir cette Baronie par des Baillifs qui ſont Membres du Grand-Conſeil: la durée pour la geſtion du Bailliage eſt fixée à neuf ans. Le Baillif exerce même la Juſtice criminelle, & prononce avec les Curés de la Seigneurie ſur les cas matrimoniaux; il eſt auſſi le Capitaine-Général des deux Compagnies franches qui forment la milice de la Seigneurie. On voit encore les ruines du Château de *Hohen-Sax* ſur la frontiere du Bailliage de Gambs. La Paroiſſe de *Sax* eſt ſituée entre le Rhin & le vieux Château de Hohen-

(44) L'Ingénieur de Zurich, M. Jean Muller, a fait graver dans la ſeptieme partie des *Antiquités de la Suiſſe* (N°. XX, p. 14, 15. Zurich, 1776, *in*-4°), le cadavre du Baron Jean-Philippe de Hohen-Sax; il n'a pas dépendu de quelques réformés enthouſiaſtes d'en faire un ſaint, comme ſi on ne voyoit pas en France, à Toulouſe, dans l'Egliſe des Cordeliers, un Caveau qui a la propriété de conſerver entiers les corps qui y ſont dépoſés, & que l'on expoſe à la curioſité publique. M. Muller a auſſi fait graver (*ibidem*, N°. XIX) les buſtes de pluſieurs Barons de Hohen-Sax, entr'autres ceux de Jean-Philippe, qui fut aſſaſſiné, & de ſon fils Frédéric-Louis & de ſes deux filles. David Herrliberger a donné le portrait du même Baron infortuné dans la Biographie des hommes illuſtres de la Suiſſe.

Sax, dans le centre de la Baronie. *Salez*, autre Paroiſſe, mais beaucoup plus conſidérable, ſur le Rhin, a dans ſon diſtrict le village *Im-Haag*, dont les habitans n'embraſſerent la nouvelle réformation qu'en 1637. Le Château de *Forſtek*, réſidence du Baillif, eſt entre *Senn-Wald*, & *Salez*, il eſt bâti ſur un roc haut de trente-cinq pieds, dans lequel on a creuſé une fontaine; ce Château, dont la premiere date remonte à des ſiecles reculés, eſt un peu fortifié, mais non avec des ouvrages & des foſſés ſuivant la nouvelle méthode, comme l'a avancé l'Auteur de l'*Etat & des Delices de la Suiſſe* (45). Dans cette Baronie eſt auſſi le village paroiſſial de *Senn-Wald*, entre le Château de Forſteck & le Rhinthal, où les Barons avoient choiſi autrefois leur ſépulture.

La ville de Zurich poſſede encore dans l'intérieur du Canton quatre Bailliages où les Baillifs réſident; mais n'y exerçant que la baſſe juriſdiction. On appelle ces Bailliages *Obervogteyen*, *adminiſtrations ſupérieures*, pour les diſtinguer des *Landvogteyen*, ou *Gouvernemens du pays*. Nous allons en donner une notice abrégée.

1°. *Laufen*, Château ſur la gauche du Rhin, à une petite lieue au-deſſous de Schaffhauſen, tout près de la fameuſe cataracte du Rhin, dont nous avons donné la deſcription (*), & dont le bruit eſt ſi fort, qu'il entretient le Château de Laufen dans une ſorte de tremblement perpétuel. En 1777, l'Empereur Joſeph II, & en Septembre 1782, le Grand-Duc & la Grande-Ducheſſe de Ruſſie,

(45) Tome III, p. 162, 163. Bâle, 1764, *in*-12, *fig.*

(*) *Planches* 183, 184.

le Duc de Gloceſter vinrent viſiter la cataracte du Rhin. Tout près de là il y a en automne une pêche très-conſidérable de ſaumons. La Seigneurie de Laufen a ſouvent changé de maîtres. En 1544 Jean-Guillaume de Tulach la vendit enfin à la ville de Zurich avec les villages Teurthalen, Langwieſen, &c. Elle en a fait un Bailliage. L'Officier qu'elle y établit pour ſix ans, réſide dans le Château de Laufen, les appels judiciaires ſe portent au Conſeil de Zurich. La Juſtice criminelle eſt annexée au Baillif de Kibourg. On cultive dans ce diſtrict un vin rouge, dont il ſe fait beaucoup d'exportations en Souabe & en Suiſſe.

Le Bourg de *Theurthalen*, qui fait partie du Bailliage de Laufen, eſt attenant au pont de la Ville de Schaffhauſen. La Paroiſſe de Benken, & le village Dachſen, &c. dépendent auſſi de ce Bailliage.

2°. *Hegi*, Château & Village ſur la petite riviere Eulach, près du Haut-Winterthour. Le Baillif, qui eſt du Grand-Conſeil de Zurich, y réſide pendant neuf ans; il a dans ſa Juriſdiction la Paroiſſe de Wieſendangen, &c.

3°. *Hetiken*, ſur la riviere de *Thour*, au-deſſous d'Elliken; le Château où réſide le Baillif pendant quinze ans, eſt entourré d'eau. Cet Officier eſt tiré du Grand-Conſeil de Zurich.

4°. *Flaach*; la plus grande partie de cette Seigneurie eſt dans le Bailliage Andelfingen, & l'autre dans celui de Kibourg: elle comprend le beau Village *Flaach*, près du confluent de la Thour avec le Rhin; le Château du Baillif, bâti à la moderne, ſe trouve dans ce village. Le Baillif

adminiſtre ce Bailliage pendant douze ans. Il eſt auſſi tiré du Grand-Conſeil de Zurich.

Deux Villes Municipales du Canton de Zurich.

Winterthour, en latin, *Vitodurum*, dans le Comté de Kibourg, ſur la petite riviére Eulach, dans une plaine également agréable & fertile. C'eſt une ville élégamment bâtie, conſidérable par ſon commerce & par les privileges dont elle jouit. Elle a été fondée vraiſemblablement par les Comtes de *Winterthour* qui étoient une branche de ceux de *Kibourg*, & peut-être même la premiere ſouche de cette maiſon. Le village voiſin, dit le *Haut-Winterthour*, eſt plus ancien que la ville de ce nom, qui étoit primitivement le *Bas-Winterthour*, & dont les habitans, avant qu'ils euſſent une Egliſe, dépendoient de la Paroiſſe du *Haut-Winterthour*. A l'extinction des Comtes de Kibourg en 1264 la Ville de Wintherthour paſſa ſous la domination de ceux de Habſpourg, de la branche de laquelle deſcend la maiſon d'Autriche. Rodolf, depuis Empereur, lui donna des privileges fort étendus; elle rendit des ſervices importans à ſes deſcendans, les Ducs d'Autriche. Auſſi, en reconnoiſſance, ces Princes augmenterent ſes privileges. En 1407, le 2 Septembre, elle (46) conclut avec Zurich une Combourgeoiſie. L'Empereur Sigiſmond, qui s'en étoit emparé, en 1415, lors de la proſcription de Frédéric, Duc d'Autriche, la déclara, en 1417, Ville impériale; mais elle rentra de ſon gré (47), en 1442,

(46) Tſchudi, Chron. Helvet. part. I, p. 638.
(47) Le même, *ibidem*, part. II, p. 348.

ſous la domination de ſes anciens Maîtres. Le Duc d'Autriche, Sigiſmond, qui étoit très-dérangé dans ſes finances, l'hypothéqua, en 1467, à la Ville de Zurich, & elle lui fut cédée entierement par les traités poſtérieurs.

Depuis 1436, Winterthour a un Gouvernement fixe, deux Avoyers alternatifs, élus par la Bourgeoiſie, & un Petit-Conſeil établi par le Petit & le Grand-Conſeil; & en outre un Grand-Conſeil qui eſt nommé par le Petit: le Petit-Conſeil gere les affaires civiles, eccléſiaſtiques, & de Police; dans les affaires civiles, il y a appel au Grand-Conſeil. Les Etrangers ſeuls ont le droit d'appeller de ces Sentences au Petit-Conſeil de la Ville de Zurich; dans les affaires criminelles, les deux Conſeils jugent ſans appel. Il y a auſſi une Juſtice inférieure, une Chambre des Comptes, un Conſiſtoire, &c. Le Grand-Conſeil eſt compoſé de quarante Membres, & le Petit de douze, y compris l'Avoyer qui ſort de charge.

Les Eccléſiaſtiques ſont incorporés dans le Synode de Zurich; le premier des deux Curés & le premier des deux Diacres de la Ville ſont nommés par le Conſeil de Zurich, mais choiſis dans la Bourgeoiſie de Winterthour; les cauſes matrimoniales ſont déférées au Conſiſtoire de Zurich. La Ville a la collation de trois Cures du Canton de Zurich, *Seuzach*, *Pfungen* & *Wulflingen*.

Quand les Bourgeois rendent leur hommage à l'Avoyer, après ſon Election, ils jurent en même temps fidélité & obéiſſance au Conſeil & aux Bourgeois de Zurich.

La Ville a auſſi la Juriſdiction ſur pluſieurs Villages des environs, comme *Hettlingen*, *Ober-Winterthour*; *Pfungen*, *Moerſbourg* & *Wyden*. Elle jouit, à certaines

conditions, du droit de chaſſe. Lorſque Zurich fait publier des reglemens généraux dans ſa Capitale & dans ſon Canton, ils ſont également adreſſés au Conſeil de Winterthour qui en ordonne l'obſervation.

Il y a dans la Ville une belle Bibliotheque publique, avec une Collection conſidérable de Médailles grecques & romaines. L'Hôpital a été enrichi par l'incorporation du Couvent de Religieuſes, nommé *Die Sammlung.*

L'Arſenal eſt auſſi très-bien pourvu ; toute la Bourgeoiſie ne va pas au-delà de ſix cents hommes. Les Ecoles ſont en très-bon état ; elles ont à leur tête un *Recteur.*

En 1467, après que le Duc d'Autriche, Sigiſmond ; eut hypothéqué la Ville de Winterthour à celle de Zurich, ſous la réſerve cependant de tous les droits, privileges & immunités qu'elle tenoit des Empereurs & des Ancêtres du Duc, la Ville de Zurich confirma cette réſerve la même année par un acte authentique, en y joignant l'aſſurance de ſa protection ſpéciale. Le retrait de l'hypotheque a été entierement annullé par la paix de Weſtphalie en 1648.

On voit à Winterthour une belle Egliſe avec deux Clochers, & pluſieurs maiſons aſſez belles, particuliérement celles des deux côtés de la place du marché. Il y a auſſi une ſalle pour des concerts. Cette Ville a produit pluſieurs ſavans, entr'autres, le Cordelier Jean *Faber*, en allemand, *Schmid*, ſurnommé *Vitoduranus*, qui a écrit une Chronique latine, depuis 1215 juſqu'en 1348, qui a été imprimée ; le Médecin Albanus *Thorinus*, mort le 23 Février 1550, Recteur de l'Univerſité de Bâle ; Jean George *Sulzer*, dont M. Hirzel a fait un éloge très-intéreſſant,

téreſſant, &c. Le goût pour les lettres & les ſciences a fait beaucoup de progrès à Winterthour.

L'an (48) 1556, le 4 Janvier, à ſept heures du ſoir, comme il faiſoit un tems fort rude de vent & de neige, on vit ſubitement le haut du clocher de Winterthour tout en feu, avec des flâmes qui faiſoient un ſi grand bruit, qu'on l'entendoit d'aſſez loin. Ceux qui le virent, crurent que le clocher brûloit, & aſſurerent même en avoir vu tomber des étincelles; ce qui dura environ un quart d'heure. On monta au haut du clocher pour éteindre ce feu, & l'on fut tout étonné, quand, y étant arrivé, l'on n'y trouva rien. Les habitans appellent cela *le feu de ſaint Elme.* Depuis ce temps, l'on a vu le même feu, tantôt ſur l'un des clochers, tantôt ſur l'autre, en diverſes années, ce qui fait qu'on n'en eſt plus effrayé.

Il y a dans Winterthour, au nom de la République de Zurich, un Adminiſtrateur des revenus qui proviennent du Chapitre des Chanoines de *Heiligenberg*, (*Mons Sacer*), préſentement ſécularisé, autrefois voiſin de la Ville. Cet Officier perçoit auſſi quelques autres dîmes du voiſinage, & il gere en même temps la baſſe Juriſdiction de Neftenbach; il eſt élu pour ſix ans parmi les Membres du Grand-Conſeil de Zurich, mais il n'a aucune autorité ſur la Ville de Winterthour; il aſſiſte ſeulement au ſerment de fidélité que la Bourgeoiſie prête annuellement à la Ville de Zurich.

Les environs de Winterthour ſont très-fertiles, & on y cultive de bons vins. Il y a dans la Ville un grand

(48) Scheuchzer, Hiſtoire Naturelle de la Suiſſe, tome I, p. 290.

nombre de fabriques de différentes eſpeces, elle ſeroit encore plus floriſſante, ſi la jalouſie de la Capitale ne donnoit des entraves à l'induſtrie des habitans. Il y a auſſi dans Winterthour des eaux minérales. Le *Loehrli-Bad* a trois ſources, ſes eaux ſont reſtaurantes, purifiantes & diſſolvantes. Les armes de cette Ville ſont d'*argent* à deux Lions *de gueules, paſſant l'un ſur l'autre.*

La Ville de *Stein ſur le Rhin*, en allemand, *Stein-am-Rhein*, en latin, *Steina, ad Lapidem, Lithopolis*, eſt auſſi ſous la protection & la ſouveraineté de la République de Zurich; on l'appella *Stein ſur le Rhin* pour la diſtinguer d'autres endroits du même nom: elle (*) eſt agréablement ſituée ſur la droite de ce fleuve, aſſez grande, bien bâtie, & garnie d'un Arſenal conſidérable; un peu au-deſſus de la Ville, le Rhin ſort du lac inférieur de Conſtance, & reprend ſon ancien nom. La ſituation de Stein eſt avantageuſe, ſoit pour la guerre, ſoit pour le commerce. Elle eſt à deux lieues de Dieſſenhofen, & à quatre autres de Schaffhauſen. Au-deſſus de la Ville domine le Château de *Hohen-Klingen*; c'étoit l'ancienne réſidence des Barons de ce nom, Seigneurs de la Ville de Stein; on jouit dans ce Château d'une vue ſuperbe ſur le Rhin & ſur une grande étendue de pays limitrophes. La Ville y entretient jour & nuit une garde qui annonce avec un cornet les bateaux couverts qui arrivent ſur le Rhin; cette garde a auſſi ordre de tirer un coup de canon toutes les fois qu'elle voit paſſer devant la Ville des voyageurs avec plus de quatre chevaux; & dans ce cas elle

(*) *Planche* 137.

doit même déployer en dehors un drapeau vers la porte de la Ville, près de laquelle ces étrangers dirigent leur route. Ce ſont des précautions contre toute ſurpriſe.

La Ville de Stein eſt ſituée ſur la frontiere de la Souabe. Elle eſt jointe par un grand pont de bois avec la Turgovie. A l'extrémité du pont, eſt un faubourg de vingt à trente maiſons, habitées par des Bourgeois de la Ville. On l'appelle *Auf-Burg*, ſur le Bourg, en latin, *Burgum*. On y trouve, près de l'Egliſe paroiſſiale, de vieilles murailles ou maſures, reſtes de l'ancienne Fortereſſe des Romains. On (49) croit que c'étoit le *Ganodurum* marqué dans la Coſmographie de Ptolémée (50); ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on a découvert en cet endroit un fragment (51) d'inſcription en l'honneur de l'Empereur *Caius*, plus connu dans l'Hiſtoire ſous le ſurnom de *Caligula*. Ce fragment ſe voit dans l'Egliſe paroiſſiale, bâtie des pierres de l'ancienne Fortereſſe. On préſume que ce Fort a été un de ceux que Druſus avoit fait élever le long du Rhin pour en fermer le paſſage aux Germains.

---

(49) M. de Bochat (Mémoires ſur l'Hiſtoire Ancienne de la Suiſſe, tom. I, p. 108, 109) plaçoit *Gaunodurum* ou *Ganodurum* à Stein; il appuyoit ſon opinion ſur des étymologies de la langue celtique.

M. d'Anville (notice de l'ancienne Gaule, p. 338; 339) diſcute les diverſes opinions ſur la poſition de *Ganodurum*; il rapporte auſſi celle qui la place au Canton de Berne à *Ober-Kulm*, dans le Comté de Lenzbourg; cette derniere opinion, appuyée ſur une *convenance parfaite* avec la latitude que prend Ptolémée pour placer *Ganonodurum*, a pour Auteur M. le Baron de *Schmid de Roſſans*, ſi célèbre par ſa profonde érudition.

(50) Lib. III.

(51) Stumpfii Chronic. Helvet. lib. V, cap. XIV, p. 72. Guillimanni de Rebus Helvet. lib. I, cap. XI, p. 32, in Theſauro Hiſtoriæ Helveticæ.

On remarque encore au-deſſus de Stein, dans le Rhin, lorſque ce fleuve eſt petit en hyver, des pieux de chêne pétrifiés d'un ancien pont des Romains qui conduiſoit à une petite île, dite *Im-Weerd*; c'eſt la même île dépendante de la Turgovie, où (52) mourut, en 759, ſaint Omer, en latin, *Othmarus*, premier Abbé de Saint-Gall, qui y avoit été relegué par les Comtes de l'Allemanie, Warin & Ruodhatd.

Sous l'Empire des Carlovingiens, Stein étoit déjà un bourg aſſez conſidérable. Burcard II du nom, Duc d'Allemannie ou de Souabe, l'entoura, en 966, de murs & de foſſés: elle acquit un nouveau relief au commencement du ſiecle ſuivant; l'Abbaye de Hohentwiel y fut transférée. Les Barons de Klingen obtinrent l'*Avoyerie* ſur l'Abbaye de Stein avec la Seigneurie de cette ville; mais en 1359 ils vendirent au Duc d'Autriche la moitié de leurs droits. En 1419, le Baron Ulric de Hohen-Klingen vendit l'autre moitié à un Gentilhomme de la Turgovie, Caſpar de Klingenberg. Je ne m'appeſantirai pas ſur toutes les révolutions de la ville de Stein; on peut en lire le détail dans les Chroniques Suiſſes; elle ſe racheta entiérement en 1457, & acquit le Château qui la commande, & tous les droits de la maiſon de Klingenberg. Ce rachat fut confirmé par l'Empereur Frédéric III & le Duc d'Autriche, Albert VI. En 1459, Stein conclut une alliance pour vingt-cinq ans avec les villes de Zurich & de Schaff-

(52) Walafridi Strabi, liber de vitâ Sancti Orhmari, cap. VI, p. 179. Apud Goldaſtum, tom. I, part. II. Scriptor. Rer. Alaman. Francofurti, 1661, *in-folio*.

Lauffen ; mais ſe ſentant trop foible pour ſe ſoutenir dans ſon état de liberté, elle ſe mit, en 1484, le 29 Septembre, ſous la protection & ſouveraineté de la ville de Zurich, en réſervant tous ſes droits & priviléges. En 1525 elle embraſſa la nouvelle Religion réformée que Zuingle prêchoit à Zurich; elle acquit en 1575 la Seigneurie de Wagenhauſen dans la Turgovie, la vendit en 1553, & l'acheta de nouveau en 1595; elle poſſede auſſi depuis 1539 la Seigneurie de Ramſen, dans le Landgraviat de Nellenbourg, qui dépend de la Maiſon d'Autriche. Le droit de chaſſe, le port d'armes, la baſſe juriſdiction, &c. lui appartiennent dans l'étendue de la Paroiſſe de Ramſen, qui eſt de la Religion Catholique. La Maiſon d'Autriche a répété (53) pluſieurs fois le retrait de cette Seigneurie. Mais la ville de Zurich a pu juſqu'à préſent détourner l'orage par ſes inſtantes repréſentations à la Cour de Vienne. Le village d'Emmishofen, ſur la droite du Rhin, dans le Canton de Zurich, appartient auſſi à la ville de Stein. Il a été ſtipulé en 1712, par la paix d'Arau, que les Bourgeois de Stein qui habitent à l'extrémité du pont ſur le Rhin, ne dépendront plus du Bailliage de la Turgovie avec leurs habitations, mais uniquement de la régence de leur ville, ſauf cependant les droits que les Cantons de Berne, de Fribourg & Soleure avoient ſur ce diſtrict; la ville de Zurich renonça auſſi pour ſa part à ces droits. Les premiers cinq Cantons catholiques ont été obligés d'acquieſcer à cette ſouſtrac-

(53) On peut voir le précis de ces répétitions dans le Dict. Hiſt. de la Suiſſe, par M. Leu, tome XV, p. 29, 31.

tion (54) extraordinaire, & ſur laquelle un étranger doit fermer les yeux.

La ville de Stein ſe gouverne par elle-même : ſa régence conſiſte en deux Bourgmeſtres alternatifs, en un petit & un grand Conſeil, outre pluſieurs autres Tribunaux & emplois. Le Chef de la Juſtice civile, nommé *Avoyer*, en allemand *Schultheiſſ*, étoit anciennement établi par l'Abbé de Stein, & l'eſt maintenant par la ville de Zurich, qui a ſuccédé à ſes droits. Mais ce Préſident eſt toujours choiſi parmi les Bourgeois de Stein. Les privileges de cette ville ſont très-conſidérables ; elle a le droit de glaive ; elle juge ſans appel, à moins qu'un étranger ne ſoit intéreſſé dans la cauſe litigieuſe : en ce cas il y a appel au Conſeil de Zurich.

L'Abbaye de *Saint-George*, de l'Ordre de ſaint Benoît, qui avoit été transférée en 1005 du Château de Hohentwiel dans la ville de Stein, ainſi que je l'ai obſervé, poſſédoit, entr'autres donations, le droit de choiſir ſon Avoyer, & celui de battre monnoie ; on n'a cependant point de preuves qu'elle ait exercé ce dernier droit ; celui d'*avoyerie* paſſa entre les mains des Barones de Hohen-

---

(54) La ville de Stein paroît avoir oublié, en 1684, entr'autres obligations, celle-ci qu'elle devoit ſpécialement à la protection de Zurich, lorſqu'elle a formé des prétentions qui, une fois admiſes, l'euſſent inſenſiblement rendue indépendante de tout bien vis-à-vis de ſes Souverains de Zurich, & de tout le Corps Helvétique. Mais la fermeté de Zurich, appuyée par une garniſon qu'elle envoya à Stein en Mars de cette année, diſſipa l'illuſion que s'étoient faite les Magiſtrats & les Bourgeois de cette ville municipale, en étendant leurs privileges au-delà des juſtes bornes. C'eſt une leçon pour les autres villes municipales de la Suiſſe.

J. RODOLF SCHMID,

Baron de Schwarzhorn, Ambass.r de l'Empereur à la Porte Ottoman, &c. Né à Stein en Suisse le 17. Avril 1590. Mort à Vienne le 22. Avril 1667.

Klingen, & en 1498, dans celles du Canton de Zurich, qui avoit déjà accordé en 1463 le droit de bourgeoiſie à cette Abbaye; mais en 1525 elle fut ſéculariſée : il ſurvint beaucoup de difficultés à ce ſujet. Enfin le Canton y établit un Adminiſtrateur pour régir les revenus dont la plus grande partie eſt deſtinée à entretenir des Paſteurs, des Maîtres d'école, & pour les pauvres; une autre partie de revenus eſt poſſédée par l'Abbaye de Pétershauſen, dont le Prélat porte encore parmi ſes titres celui d'*Abbé de Stein ſur le Rhin.* L'Adminiſtrateur eſt changé de neuf en neuf ans; il eſt tiré du petit ou du grand Conſeil de Zurich. Mais il n'a aucun droit ſur la ville, que celui de vendre ſeul du vin, trois fois par an, chaque fois pendant quatorze jours.

On montre dans la (55) Maiſon-de-Ville le portrait en grand de Jean-Rodolf Schmid, habillé à la turque, né à Stein en 1590, & mort en Autriche le 2 Avril 1667, après avoir été Ambaſſadeur extraordinaire de l'Empereur à la Porte pour ratifier la paix, & après avoir été Conſeiller de Guerre à la Cour Impériale, & Intendant des Forêts de la baſſe-Autriche; il fut auſſi en 1664 Ambaſſadeur de l'Empereur auprès du Corps Helvétique. L'hiſtoire de ſa vie eſt remplie d'événemens intéreſſans; il avoit été dans ſa jeuneſſe eſclave des Turcs, après une bataille en

(55) On y conſerve auſſi un bocal de vermeil doré, dont le même Citoyen fit préſent à ſa patrie. Au reſte, on peut lire le détail de la vie de cet homme extraordinaire dans le Dictionnaire hiſtorique de la Suiſſe, par M. Leu, tome XVI, p. 379-383, & dans la Biographie des Hommes illuſtres de la Suiſſe par David Herliberger. Voyez ſon portrait, *pl.* 275.

Dalmatie, où il avoit été fait priſonnier; ſa captivité fut la cauſe de ſa fortune : il apprit le turc, & s'inſtruiſit à fond des mœurs & de l'état politique de la puiſſance Ottomane. En 1617, il fut préſenté à l'Ambaſſadeur de l'Empereur à Conſtantinople, comme un homme propre à être ſon Truchement, & à cette époque il fut racheté de l'eſclavage. Au retour de l'Ambaſſadeur à Vienne, il reſta dans cette capitale; les Empereurs Ferdinand II & Ferdinand III l'employerent près des Bachas Turcs, & ce dernier Prince le fit ſon Ambaſſadeur à Conſtantinople; il lui donna en 1647 le titre de Baron de *Schwarzenhorn*; c'étoit le nom de la maiſon où Schmid (56) étoit né dans la ville de Stein : l'Empereur lui permit de porter dans ſes armes l'aigle impériale & un ſabre. Le Baron Schmid avoit acquis la Seigneurie de Sainte-Marguerite près Vienne, & celle de Nicolſdorff; il ne laiſſa en mourant que deux filles, dont l'ainée, *Marie-Anne*, épouſa Maximilien de *Sceau*, qui prit le titre de Baron de *Schwarzenhorn*.

---

(56) Bucelin a donné la généalogie de cette famille dans ſon Ouvrage, *Rhætia*, p. 436. Ulmæ, 1666, *in*-4°. *fig.*

ARTICLE II.

ARTICLE II.

Berne Réformé & Ariſtocratique.

Le Canton de Berne tient le ſecond rang entre les Treize Cantons de la Suiſſe ; il pourroit tenir le premier, ſi les Cantons régloient leur rang (1) ſelon leur puiſſance : non-ſeulement il eſt le plus grand de tous les Cantons, mais il contient environ le tiers de la Suiſſe, dont il occupe preſque toute la longueur, puiſque de Genève on peut aller preſque juſqu'au Rhin, ſur ſes terres. On eſtime ſa longueur du levant au couchant de vingt-ſix lieues d'Allemagne, ou de cinquante-deux lieues de France ; mais ſa longueur & ſa largeur ne ſont point par-tout les mêmes (2). Ce Canton a pour limites au levant les Cantons d'Uri, d'Underwalden & de Lucerne, l'Abbaye d'Engelberg, les Bailliages libres de l'Argeu & le Comté de Baden ; au nord le Frikthal, qui appartient à la Maiſon d'Autriche, les Cantons de Bâle & de Soleure, & l'Evêché de Bâle, autrement la Principauté de Porentru ; au couchant, le même Canton de Soleure, le territoire de Bienne, la Principauté de

(1) Lorſque Berne entra, le 6 Mars 1353, dans l'alliance perpétuelle avec les Cantons de Lucerne, Uri, Schweitz & Underwalden, cette ville, originairement circonſcrite dans ſa banlieue, étoit encore bien éloignée du degré de puiſſance où elle parvint depuis cette époque.

(2) Dans la proximité du Canton de Soleure, celui de Berne eſt très-reſſerré, & aux environs d'Arbourg, de Zoffingen & du Murgenthal, il n'a qu'une lieue de largeur ; mais dans le bas Argeu, ſa latitude eſt d'environ ſix lieues d'Allemagne.

Neuchâtel, les Bailliages que Berne poſſede par indivis avec la ville de Fribourg, le Comté de Bourgogne, le pays de Gex, & la République de Genève; & au midi, le Vallais & la moitié du lac de Genève, limitrophe de la Savoie. On comparoit autrefois l'étendue du Canton de Berne à celle du Milanez, lorſque ce Duché n'étoit pas encore démembré, & l'on diſoit alors :

Berna ed il Berneſe
Vale Milano ed il Milaneſe.

Preſque tout le Canton de Fribourg eſt enclavé dans celui de Berne, excepté du côté de Morat, d'Eſtavayé, &c.

Nous avons pluſieurs cartes (3) de ce Canton; mais aucune généralement exacte. Celle que Samuel Loup de Rougement a fait graver à Londres en 1766, de la partie occidentale de l'*Oberland*, au Canton de Berne, & que l'on a réduite dans cet (*) Ouvrage, eſt très-eſtimée.

Les armes du Canton de Berne, & qui ſont celles de ſa ville capitale, ſont *de gueules à l'ours de ſable langué de gueules en bande d'or.*

La capitale de ce Canton eſt *Berne* (**), l'une des plus belles, & peut-être, ſi on veut en croire M. Robert (4),

---

(3) Par Thomas Schepf, Albert Meyer, Joſeph Plep, Albert Zollinger, Stoeklin, Scheuchzer & Seuter.

(*) *Planche* 113.

(**) *Planches* 4, 17, 56 & 248.

(4) Profeſſeur émérite de Philoſophie, dans ſon Traité qui a pour titre : *Géographie naturelle, hiſtorique, politique & raiſonnée*, tome II, p. 20 & ſuiv. Paris, 1777, *in*-12. M. Robert obſerve dans le même Ouvrage, (*Tome I*,

NICOLAS DE TSCHARNER,
de Berne,
Général en Hollande et de l'armée Bernoise
à Filmergen en 1712.

Auvray Sculp. A.P.D.R. N° 202.

Bergman del. Née Lir.

VUE DES MOULINS SUR L'AAR,

au dessus de la Ville de Brougg, dans le Canton de Berne.

la plus belle des villes de l'Europe; elle eſt ſituée dans une preſqu'iſle que forme naturellement la riviere de l'Are. Ceux qui ſont accoutumés à regarder comme ſynonymes les mots de *Suiſſe* & d'*Agreſte*, auront peine à concevoir qu'au milieu des rochers de la Suiſſe, il puiſſe ſe rencontrer une ville qui le diſpute aux plus ſuperbes d'Italie. La grande rue de Berne eſt telle qu'à coup sûr on ne connoît aucune ville qui puiſſe ſe glorifier d'en avoir une pareille. Une rue d'environ une demi-lieue de longueur, bordée de côté & d'autre, & ſans interruption, d'hôtels tous plus magnifiques les uns que les autres, ornée dans le milieu, & de diſtance à autre, de colonnes, de fontaines, de ſtatues, arroſée dans ſa longueur d'un courant d'eau, & accompagnée de droite & de gauche de beaux portiques régnans d'un bout à l'autre, ſous leſquels, en tout tems, on peut aller à couvert du ſoleil & de la pluie & autres intempéries de l'air : *c'eſt-là*, dit M. Robert, *je crois, ce qui ne ſe trouve nulle part dans le monde.* Outre cette rue principale, il y en a deux autres qui lui ſont parallèles, & qui ne ſont gueres moins belles : elles ont auſſi leurs portiques, ainſi que toutes les autres. Cette ville a deux ſuperbes Temples (5); le premier

---

p. 45) qu'il y a une conformité très-ſinguliere entre Beſançon & Berne en Suiſſe, tant pour la poſition que pour la diſtribution. Le Doubs fait une preſqu'iſle de Beſançon, comme l'Are en fait une de Berne; & les trois grandes rues parallèles de l'une, dans toute la longueur de la ville, ſe retrouvent dans l'autre diſpoſées de la même maniere par rapport aux deux rivieres.

(5) Ces Temples, ainſi que le ſont ceux des Réformés de la doctrine de Calvin, ſont abſolument nuds, ſi l'on fait abſtraction de la Chaire,

eſt moderne, ſa façade ne le cede pas à celle de la Bourſe de Londres; l'autre eſt gothique, mais néanmoins ſomptueux & plein de dignité : il eſt accompagné d'une terraſſe de plus de cent pieds de hauteur, dont le pied eſt baigné de la riviere, & qui ſert de promenade publique. La vue s'étend de cet endroit au loin ſur les glaciers, & les montagnes toujours blanches de neige.

Au reſte, la ville (6) de Berne eſt longue, mais peu

---

des bancs, chaiſes ou amphithéâtres, & n'ont ni ſtatues, ni tableaux, ni autels. L'Office ſe fait en langue vulgaire, & la priere s'y fait debout ou aſſis, car on ne s'y met jamais à genoux. Les hommes y ont le chapeau ſur la tête. Souvent les deux ſexes n'y ſont pas admis pêle-mêle, mais dans des parties ſéparées. Les Miniſtres n'ont point de vêtemens particuliers qui les diſtinguent, & ne ſont point célibataires. Lorſqu'ils ſont montés en chaire, on tend les chaînes dans les rues voiſines du Temple, pour qu'il ne ſoit point interrompu par le paſſage des carroſſes ou autres voitures. On ferme auſſi à clef en bien des endroits les portes des égliſes pour éviter les allans & les venans; celles de la ville même le ſont auſſi. Quant au chant, il n'y a point de chœur; mais le Miniſtre entonne, & les aſſiſtans enſemble continuent avec des livres notés, en faiſant différentes parties, & l'orgue couvre le tout. Les Réformés ont proſcrit les jours qui ſont d'abſtinence parmi les Catholiques. Ils n'ont que deux Sacremens, le Baptême & la Sainte Cène. Celle-ci ſe fait quatre fois l'année. A l'une des extrémités du Temple eſt dreſſée une table couverte d'une nappe blanche, ſur laquelle ſont dépoſées des aſſiettes & des tranches de pain fermenté, avec des coupes. Après que les Miniſtres ont mangé de ce pain & bu du vin des coupes, le peuple s'avance en file, & ils leur mettent en main un morceau du pain en queſtion. Ceux-ci le portent à la bouche, & reçoivent enſuite la coupe de particuliers qui la préſentent à tous les aſſiſtans. J'ajouterai encore ici une obſervation. L'uſage de l'orgue a été introduit dans les Temples du Canton de Berne; mais il eſt défendu dans ceux du Canton de Zurich, où la rigidité des Miniſtres s'eſt refuſée juſqu'à préſent à tout inſtrument harmonique pendant le chant des pſeaumes.

(6) *Deliciæ Urbis Bernæ*, *Auctore Gruner*, Zurich, 1732, *in*-8°. germanicè. L'état & les délices de la Suiſſe, tome II, p. 67 & ſuiv. Bâle, 1764, *in*-12, *avec fig.*

eſt moderne, ſa façade ne le cede pas à celle de la Bourſe de Londres; l'autre eſt gothique, mais néanmoins ſomptueux & plein de dignité : il eſt accompagné d'une terraſſe de plus de cent pieds de hauteur, dont le pied eſt baigné de la riviere, & qui ſert de promenade publique. La vue s'étend de cet endroit au loin ſur les glaciers, & les montagnes toujours blanches de neige.

Au reſte, la ville (6) de Berne eſt longue, mais peu

---

des bancs, chaiſes ou ameublemens, & n'ont ni ſtatues, ni tableaux, ni autels. L'Office ſe fait en langue vulgaire, & la priere s'y fait debout ou aſſis, car on ne s'y met jamais à genoux. Les hommes y ont le chapeau ſur la tête. Souvent les deux ſexes n'y ſont pas admis pêle-mêle, mais dans des parties ſéparées. Les Miniſtres n'ont point de vêtemens particuliers qui les diſtinguent, & ne ſont point célibataires. Lorſqu'ils ſont montés en chaire, on tend les chaînes dans les rues voiſines du Temple, pour qu'il ne ſoit point interrompu par le paſſage des carroſſes ou autres voitures. On ferme auſſi à clef en bien des endroits les portes des égliſes pour éviter les allans & les venans; celles de la ville même le ſont auſſi. Quant au chant, il n'y a point de chœurs; mais le Miniſtre entonne, & les aſſiſtans enſemble continuent avec des livres notés, en faiſant différentes parties, & l'orgue couvre le tout. Les Réformés ont proſcrit les jeûns qui ſont d'abſtinence parmi les Catholiques. Ils n'ont que deux Sacremens, le Baptême & la Sainte Cene. Celle-ci ſe fait quatre fois l'année. A l'une des extrémités du Temple eſt dreſſée une table couverte d'une nappe blanche, ſur laquelle ſont dépoſées des aſſiettes & des tranches de pain fermenté, avec des coupes. Après que les Miniſtres ont mangé de ce pain & bu du vin des coupes, le peuple s'avance en file, & ils leur mettent en main un morceau du pain en queſtion. Ceux-ci le portent à la bouche, & reçoivent enſuite la coupe de particuliers qui la préſentent à tous les aſſiſtans. J'ajouterai encore ici une obſervation. L'uſage de l'orgue a été introduit dans les Temples du Canton de Berne; mais il eſt défendu dans ceux du Canton de Zurich, où la rigidité des Miniſtres s'eſt refuſée juſqu'à préſent à tout inſtrument harmonique pendant le chant des pſeaumes.

(6) *Deliciæ Urbis Bernæ*, *Auctore Gruner*, Zurich, 1732, *in*-8°. germanicè. L'état & les délices de la Suiſſe, tome II, p. 67 & ſuiv. Bâle, 1764, in-12, *avec fig.*

large. Dans ſa largeur elle ſuit la forme de la preſqu'iſle qu'elle occupe, qui au commencement eſt ſi étroite, qu'elle ne contient qu'une rue; elle s'élargit enſuite, en forme deux & enfin trois & quatre, juſqu'à cinq rues. Mais il faut convenir que les rues y ſont larges, ſur-tout celle du milieu qui a l'avantage, comme la plupart des autres, d'être coupée par un beau ruiſſeau, d'un bout de la ville à l'autre; ce qui ſert à la tenir toujours propre. Les maiſons y ſont toutes bâties de belles pierres de taille, à la réſerve d'un petit nombre dans les extrémités; & toutes ont des arcades ſur le devant, avec un beau pavé auſſi de pierres de taille, & les devans des maiſons ſont la plupart garnies de boutiques. Quant à la ſituation, le terrein s'éleve très-ſenſiblement, dès la porte de Zurich, qui eſt à la pointe de la preſqu'iſle, à environ trois à quatre cens pas: mais enſuite il eſt aſſez uni, du moins la pente en eſt inſenſible. La ville eſt fort élevée au-deſſus de l'Are, qui la borde de trois côtés par le ſeul effet de la nature. On a formé du quatrieme, qui eſt celui du couchant, deux rangs de foſſés, avec des remparts à la moderne. Mais ces remparts n'ont guère d'autre objet que l'embelliſſement & de ſervir de promenade; une partie des foſſés ſert à entretenir des cerfs. La porte par où l'on entre dans la ville de ce côté, eſt appellée par les Allemans, *la porte Saint-Chriſtophe*, & par les François *la porte de Goliath*, parce qu'on voit dans une grande niche qu'on a pratiquée dans la tour, du côté intérieur, un coloſſe de bois, ou grande ſtatue, armé d'une épée & d'une pique, que les uns prennent pour un *ſaint Chriſtophe* (7), & les autres

(7) Cette ſtatue étoit dans l'origine celle de ſaint *Chriſtophe*, qu'à l'épo-

deſtine au miniſtere. C'étoit autrefois le Couvent des Cordeliers; on l'a converti en Académie. C'eſt dans ce College qu'on trouve la Bibliotheque publique, qui a été enrichie de celle du célebre *Bongars*. On y voit, outre les livres imprimés, un grand nombre de manuſcrits rares & intéreſſans, dont M. de *Sinner* a publié le catalogue raiſonné. On y voit auſſi les portraits de pluſieurs Hommes illuſtres du Canton de Berne. A côté de la Bibliotheque eſt le Cabinet des raretés où l'on a ramaſſé beaucoup de curioſités de la nature & de l'art. On y montre diverſes pieces antiques de bronze, le portrait d'une fille nommée Apollonie *Schreyer*, du Canton de Berne, qui vivoit en 1601, & qui, par une maladie (10) ſans exemple, demeura ſept ans, à ce que dit l'Hiſtoire, ſans manger ni boire. Le médailler mérite auſſi l'attention du voyageur.

Outre le grand Temple, il y en a cinq autres où l'on prêche, & de ce nombre eſt celui des Dominicains, qui ſert aux Allemands & aux François. L'égliſe a été renouvellée. Du chœur on a fait un magaſin, & au-deſſus eſt la ſalle de Concert. Le Monaſtere de ces Moines a été changé en hôpital, & le jardin en cimetiere.

Le *grand hôpital*, qui a été bâti en 1742, eſt un bâtiment d'une vaſte étendue & d'une grande beauté. La

(10) Le Médecin de Berne, Paul *Lentulus*, a donné *Hiſtoria de prodigioſa inedia Apolliniæ Schreyeræ*. Bern. 1604, *in*-4°. Guillaume *Fabricius* de Hilden, autrement *Hildanus* (mort en 1634, Chirurgien de la ville de Berne), a auſſi parlé de l'étrange maladie de cette fille dans ſes lettres, *Epiſt. Cent. I. XIX*; ou *Cent. IV, obſerv.* 4. Voyez *Leu*, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome XVI, p. 475.

plus

plus grande partie de cet édifice eſt deſtinée à l'entretien des pauvres bourgeois, & l'autre partie à une maiſon de correction.

L'*iſle* ou l'*infirmerie*, eſt un grand & magnifique bâtiment qu'on a rebâti en 1720, où des Médecins & Chirurgiens établis, ſoignent tous les jours un grand nombre de pauvres malades.

La *Maiſon-de-Ville* eſt bâtie à l'antique; on y monte par un grand perron double, fort exhauſſé, & l'on entre d'abord dans une ſalle, où l'on voit quelques tableaux qui repréſentent l'hiſtoire primitive de Berne. A côté de cet hôtel ſont la *Monnoie*, la *Chancellerie*, & au-deſſous les *Tréſors de l'Etat*.

L'*Arſenal* eſt vaſte & bien garni. On dit qu'il y a un armement (11) complet pour quarante mille hommes, & des canons en proportion. Cette artillerie a été nouvellement refondue. Si je n'étois pas obligé de reſſerrer cette deſcription topographique dans des bornes étroites, je détaillerois ici les diverſes curioſités à voir à l'Arſenal de Berne. On y voit, entr'autres, deux canons d'une forme ſinguliere, & d'une groſſeur prodigieuſe en pieces de rapport & en fer; ils ſont (12) probablement des premiers tems où l'on en fit, après avoir trouvé l'uſage de la poudre.

Le *grand Magaſin de bled*, bâti en 1717, eſt auſſi

(11) Jean *Maritt*, Bourgeois de Burgdorf, a trouvé le premier une machine pour percer le canon des fuſils.

(12) Lettres ſur la Suiſſe par un voyageur françois en 1781, tome I, p. 148. Genève & Paris, 1783, *in*-8°, *avec fig.*

très-remarquable. Il y a au-deſſous des arcades pour la vente des graines, & à côté une belle platte-forme, garnie de pluſieurs rangées de tilleuls, qui font une très-belle promenade publique; à côté de cette promenade ſe trouve le *nouveau manége.*

On conſerve toujours l'uſage d'entretenir des ours dans l'un des foſſés de cette ville, près de la tour dite *Keffithurn;* on dit que cette coutume ſinguliere a été établie en mémoire de l'ours que Berthold, Duc de Zuringen, prit à la chaſſe à l'endroit où il fonda depuis la ville, à qui il donna le nom allemand de cet animal qu'on appelle *baer* en cette langue.

On y remarque auſſi la ſalle du bal; c'eſt un aſſez beau bâtiment conſtruit en pierre de taille.

On a fait hors de la porte de *Neuchâtel* une belle promenade, nommée *die Enge*, qui s'étend à plus d'une demi-lieue le long de l'Are; elle eſt ornée de boſquets, de cabinets de verdure, de terraſſes, de labyrinthes, & de plus de cinquante bancs pour la commodité du Public.

On embellit de jour en jour la ville & les environs de beaux bâtimens & autres ornemens, & les dehors d'agréables promenades. On a achevé en 1761 un nouveau chemin qui conduit à la porte de l'*Argeu*, en coupant un rocher ſabloneux, qui étoit perpendiculaire, en ſorte que la deſcente eſt beaucoup moins rude qu'auparavant. On a rétabli & élevé en même temsle pont dont on a orné l'entrée de deux magnifiques portes. Je finirai la deſcription de Berne par l'eſquiſſe qu'en a donnée un voyageur (13) Fran-

(13) Lettres ſur la Suiſſe, tome I, p. 145, 146. Genève & Paris, 1783, *in*-8°, *avec fig.*

çois : « D'une des portes de la ville, on découvre une des » plus belles vues que l'on puiſſe voir. On apperçoit toutes » les montagnes du Canton de Lucerne, d'Underwalden, » & les glaciers du Grindelwald juſqu'au Vallais ; ces » montagnes, couvertes de neige, forment un ſpectacle » ſuperbe vers le coucher du ſoleil ; il faut le voir pour » s'en former une idée, & on ne peut ſe laſſer de les » regarder dans le moment où le ſoleil, avant que de diſ- » paroître, darde ſes derniers rayons ſur ces maſſes énor- » mes de neige, qui, dans l'eſpace de quelques minutes, » deviennent d'une couleur bleue pâle, enſuite d'un beau » verd, puis ſe décolorent ſucceſſivement, pour ſe couvrir » des ombres de la nuit. Du même endroit on apperçoit » l'Are, qui baigne les murs de Berne, & qui ſerpente » ſur des rochers au fond de la vallée ; les collines cul- » tivées qui l'environnent ; une campagne charmante, » peuplée de jardins délicieux & de maiſons agréables : » il y a peu d'aſpects plus rians que celui-là, plus variés, & » plus pittoreſques ».

Tout le Canton de Berne eſt diviſé en Bailliages qui ſe gouvernent par autant de Baillifs qui ſont Membres du Grand-Conſeil, & que l'on change tous les ſix ans : ces Baillifs ont chacun dans leurs diſtricts, la direction principale des affaires civiles & militaires. Quand (14) un homme eſt accuſé d'un crime dans quelque Bailliage, ſon procès eſt inſtruit avec beaucoup de ſoin par le Baillif du lieu, qui en écrit à quelques Sénateurs, & leur ex-

(14) L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 121 & ſuiv. Bâle, 1764, *in*-12, *avec fig.*

poſe le fait tel qu'il eſt; ceux-ci en ayant fait l'examen, portent l'affaire devant le Sénat, où ſe prononce le jugement. Alors la déciſion du Petit-Conſeil eſt envoyée au Baillif, qui la fait mettre à exécution.

Si les cauſes civiles dans les Bailliages y paſſent une certaine valeur, il y a appel de la Sentence du Baillif. A cet effet il y a deux *Chambres d'Appellations* qui réſident toujours à Berne; l'une pour le pays *allemand*, & l'autre pour le *Pays de Vaud*. Ceux même du pays *allemand* peuvent appeller, par un privilege particulier, de la *Chambre des Appellations* au Grand-Conſeil, ſi la cauſe ſurpaſſe cinq cens livres en valeur, & que le procès ait été inſtruit devant la juſtice du lieu en premiere inſtance. Si au contraire le Baillif a eu la premiere inſtance, il n'y a point d'appel aux Deux-cens, à moins que cela ne regarde un Bourgeois de Berne. Mais l'on n'a pas accordé ce droit aux habitans du Pays de Vaud, parce qu'ils ſont tellement enclins à plaider, que le Conſeil perdroit trop de tems à faire la reviſion de leurs procès.

Tous ces Bailliages ſont plus ou moins lucratifs. Il y en a quelques-uns qui ſont ſi conſidérables, que les Baillifs peuvent y vivre ſplendidement, pendant les ſix années de leur gouvernement, & mettre encore vingt-cinq à trente mille écus en épargne; ce qui eſt une grande ſomme dans un pays où la Loi retranche toutes les ſuperfluités dans l'équipage, dans l'habillement & dans l'ameublement, & où l'économie eſt ſi bien entendue, & ſi prudemment pratiquée. Autrefois la maniere de diſtribuer les Bailliages, s'opéroit par les ſuffrages ouverts. Mais de puiſſans motifs ont fait introduire la *balloté*, expédient que

l'on crut propre à prévenir les inconvéniens dont on ſe plaignoit. Ce remede parut fort bon dans la théorie; mais il n'en fut pas de même dans la pratique. Auſſi, pour aller à la ſource du mal, propoſa-t-on, que tous les emplois ſe diſtribuaſſent par le *ſort*, & que le haſard ſeul décidât entre les prétentions des divers compétiteurs. Cette propoſition trouva de grands obſtacles de la part des Principaux de l'Etat, qui, par leur crédit, empêcherent pendant pluſieurs années qu'on ne la mît en pratique. Cependant en l'année 1711, la diſtribution des Bailliages par le *ſort* fut établie pour ſix ans; ces ſix années écoulées, la même méthode fut confirmée en 1718, & elle a ſubſiſté juſqu'à préſent. Lorſqu'on veut diſpoſer d'un Bailliage ou d'un autre emploi, compris dans ce réglement de 1718, l'on met dans un ſac autant de balles qu'il y a de compétiteurs. Toutes ces balles ſont argentées, à l'exception d'une ſeule qui eſt dorée, & celui qui la tire, a le Bailliage. Il faut auſſi obſerver qu'avant que l'on tire aucune balle, on met dans un ſac autant de petites lames ou feuilles de métal numérotées, qu'il y a de Candidats ou Prétendans, & celui à qui échoit le noméro I, eſt le premier en ordre pour tirer une balle du ſac, & les autres tirent enſuite, ſelon le rang du numéro qui leur eſt échu.

Tout le Canton de Berne eſt partagé en cinquante-un Bailliages, tant grands que petits, dont il y en a trente-huit dans le pays *allemand*, & *treize* dans le *pays Romand* ou de *Vaud*, ſans compter les quatre *Landgeriche* & les Bailliages que la République poſſede en commun

avec d'autres Cantons. Nous commencerons notre deſcription par le *pays allemand*.

Les environs (*) de Berne ſont partagés dans les quatre Paroiſſes (15) du *Stadtgericht*, & dans les quatre Gouvernemens qu'on nomme *Landgericht*, qui ſont reſſortiſſans de la juriſdiction immédiate de la ville, & dont chacun eſt ſous le commandement de l'un des quatre Bannerets; ces *Landgericht* ſont *Seftingen*, *Sternenberg*, *Zollikofen*, & *Konolfingen*. Il ſeroit fatiguant de détailler à qui appartient la baſſe juriſdiction de chaque endroit, c'eſt tantôt aux Baillifs, tantôt aux Seigneurs de terres, tantôt à d'autres. Le Banneret a les cauſes civiles, & une partie de la police en partage, à l'exception de ce qui concerne les Seigneuries. Le criminel, le militaire, les cauſes conſiſtoriales ſont du reſſort immédiat de la ville de Berne. Tout ce pays eſt inégal, en partie montueux, & couvert de bois en divers endroits: mais c'eſt un pays de bled & de pâturage.

Dans le *Landgericht* de *Seftingen* ſont, le gros village de ce nom, les Paroiſſes de Gurzelen, Thierachern, Blumenſtein, Wattenweil, Kilchdorf, la Seigneurie de Gerzenzée, avec un petit lac poiſſonneux, celle de Burgiſtein, toutes deux appartiennent à la maiſon de Grafenried, de Berne; la Seigneurie de Turnen, qui eſt à la

(*) *Planches* n°. 69 & 126. Vue d'un village près de la ville de Berne; & maiſon de payſan aux environs de Berne.

(15) Bolligen, Steutlin, Vechingen & Muri; ces Paroiſſes dépendent du petit Conſeil, & il y a dans chacune d'elles un Officier inférieur qui met à exécution les mandats du petit Conſeil.

Dessiné par Brandoin à Vevay

Gravé par Dupart

MAISON DE PAYSAN SUISSE.

aux environs de Berne.

A.P.D.R.

N° 126.

maiſon de Friſching; la Paroiſſe de Rugiſberg, où il y avoit autrefois un Prieuré de l'ordre de Cluni, fondé dans le dixieme ſiecle par Berthe, Reine de Bourgogne; la Baronie de Riggiſberg, qui appartient au fils aîné de feu M. le Baron d'Erlach, Grand-Croix de l'ordre du Mérite Militaire, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel d'un régiment ſuiſſe de ſon nom, frere puîné de M. d'Erlach, Baron de Spietz. On trouve encore dans le même *Landgericht* de *Seftingen*, la Seigneurie de Belp, qui eſt à la maiſon de Watteville; celle de Tofen ou Toffan, qui appartient à la famille patricienne de Werdt, & la Paroiſſe de Zimmerwald. A Tofen il y a des carrieres très-riches en tuf, & dont on fait grand uſage; ce tuf eſt rempli de divers corps étrangers, végétaux, incruſtés ou pétrifiés.

Le *Landgericht* de *Sternenberg* comprend le Château ruiné de ce nom; les Paroiſſes d'Ober-Balm, Nuen-Ek, Mulliberg, Cappelen où il y avoit autrefois un Couvent de Religieuſes de l'ordre de ſaint Auguſtin; la Paroiſſe de Bumplitz, qui eſt à une lieue de Berne, & où l'on a découvert des antiquités romaines; le Château ruiné de Bubenberg, qui a donné ſon nom à la plus ancienne & la plus illuſtre maiſon de Berne, éteinte depuis 1506; le gros village de Gummenen, où il y a un pont ſur la riviere de Sanen ou Sarine, & Koeniz. L'ordre Teutonique vendit en 1732 la Commanderie de Koeniz à l'Etat de Berne; la République en fait gérer les revenus par un Adminiſtrateur qui a le titre de *Baillif*. Koeniz eſt une Paroiſſe d'une grande étendue; elle étoit primitivement l'égliſe paroiſſiale de Berne juſqu'en 1232, que Berne ob-

tint le droit d'avoir une Paroiſſe particuliere : le Baillif de Koeniz n'a que la baſſe juriſdiction. Le Criminel & le militaire ſont régis par les *Freyweibel ;* on appelle ainſi une eſpece de ſous-Baillif, pris parmi les payſans, & qui dépend du Banneret de Berne, qui gouverne l'étendue de pays qu'on nomme *Landgéricht.* Il y a en tout huit *Freyweibel* dans les quatre *Landgericht* dont je donne ici la deſcription. Leur charge eſt à vie. En cas de vacance, le Banneret qui a ſous ſa direction le diſtrict dans lequel ce *Freyweibel* vient à manquer, propoſe au petit Conſeil quelques ſujets pour le remplacer, & en recommande un qui eſt pour l'ordinaire accepté.

Le *Landgericht* de *Zollikofen* renferme le village de ce nom ſur l'Are ; la Seigneurie de Bremgarte, qui eſt à la famille patricienne de Fiſcher ; les Paroiſſes Krauchthal, Hettiſweil, Limbach, Rapperſchweil, Schupfen, Kichlinbach & Molen. M. le Comte d'Erlach (16), Avoyer de la République de Berne, poſſede les deux Seigneuries de Hindelbank & de Jegiſtorf ; on y voit des Châteaux magnifiquement bâtis. C'eſt dans l'Egliſe paroiſſiale de Hindelbank qu'on trouve le mauſolée de marbre de Jérôme d'Erlac, Comte d'Empire, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant au ſervice de la Maiſon d'Autriche, Chevalier des Ordres de Saint-Hubert & de l'Aigle rouge, Avoyer de la République de Berne, mort le 28 Février 1748 ; il a été le pere de M. le Comte d'Erlach, Avoyer actuel de Berne. On admire auſſi dans cette même égliſe

(16) Albert-Frédéric, Chevalier de l'Ordre Royal de l'Aigle noir en Pruſſe.

le monument de la Dame *Langhans* de Berne, née *Waeber*, qui eſt un chef-d'œuvre du fameux Sculpteur *Nahl*; en voici l'eſquiſſe (*): La Dame *Langhans*, jeune, & d'une figure charmante, mourut en couches la nuit de Pâque. Son mari, au déſeſpoir, lui fit élever ce tombeau par l'Artiſte qui travailloit dans ce temps-là à celui de M. d'Erlach. L'idée du Sculpteur eſt une plus belles que l'on puiſſe avoir; il a repréſenté la mere & l'enfant ſe réveillant au ſon de la trompette le jour de la Réſurrection; & briſant par leurs efforts la tombe qui les tient renfermés. L'enfant fait tout ce qu'il peut avec ſa petite main pour ſe frayer un paſſage: ſa figure eſt remplie d'expreſſion; mais celle (17) de la mere eſt trop froide & trop grande par proportion avec celle de ſon fils. On a ſculpté ſur la pierre de cette tombe des vers du grand *Haller*, qui ſont d'une beauté ſublime: en voici la traduction:

> Ecoute; le ſon de la trompette ſe fait entendre: il perce de part & d'autre la tombe. Eveille-toi, mon fils, fils de douleur, dégage-toi de tes bandes, ton Sauveur nous appelle; devant lui fuient la mort & le tems, & toute affliction ſe change en une félicité éternelle.

Il y a encore dans le *Landgericht* de *Zollikofen*, la Paroiſſe de Grafenried qui a donné ſon nom à l'une des plus anciennes & des plus illuſtres familles de l'Etat de Berne.

Le *Landgericht* de *Konolfingen* contient le village de ce nom; la Paroiſſe de *Munſingen*, avec ſes deux châteaux ſur le chemin de Berne à Thoun: l'un de ces châ-

(*) *Planche 40.*

(17) Lettres ſur la Suiſſe, par un voyageur François, tome I, p. 144-145.

teaux appartient à M. *Steiger*, de Berne, qui eſt en même temps Seigneur de Wichtracht, dans le même *Landgericht*. On y trouve en outre les villages de Rubigen, Allmedingen, Herbligen, Oppligen, Kiſen, & la Seigneurie de Diesbach, qui eſt à la maiſon de Watteville. On y voit un magnifique château. Dieſbach a été le patrimoine primordial de la maiſon de ce nom, l'une des plus illuſtres de Berne, ſi féconde (*) en grands hommes, & dont une branche eſt établie à Fribourg. On trouve encore dans le même *Landgericht* les villages de Hoechſtetten, de Walkringen, & de Bilgen; le Château & la Seigneurie de Wyl, qui appartiennent à la maiſon de Friſching, célèbre (**) dans les faſtes helvétiques; Worb, autre Seigneurie, avec un château qui eſt à M. de Grafenried : les bains d'Enggiſtein.

Argau. L'Argovie (18) ou l'Argeu eſt aujourd'hui une petite Province du Canton de Berne, dont elle forme la partie la plus ſeptentrionale. La dénomination d'*Argau*, *Argoviæ Pajus*, s'étendoit autrefois ſur un diſtrict beaucoup plus étendu entre la Ruſſe & l'Are. On le partage en haut & bas Argeu, dont la petite ville d'Arboug fait à-peu-près le point de ſéparation. Les deux parties offrent un pays très-fertile, arroſé par des ruiſſeaux poiſ-

(*) *Planches* 196, 208 & 274.

(**) *Planche* 216.

(18) Tſcharner, Dictionnaire géographique de la Suiſſe, tome I, p. 71. Genève & Lauſanne, 1776, *in*-8°, *avec fig.* Voyez les *Planches*, n.°. 71 & 100, qui repréſentent l'habillement des payſans & payſannes du Canton de Berne, particulierement dans l'Argeu.

NICOLAS DE DIESBACH,

Avoyer de la République de Berne en 1465. à l'âge de 34 ans. Illustre pour les Services qu'il lui rendit

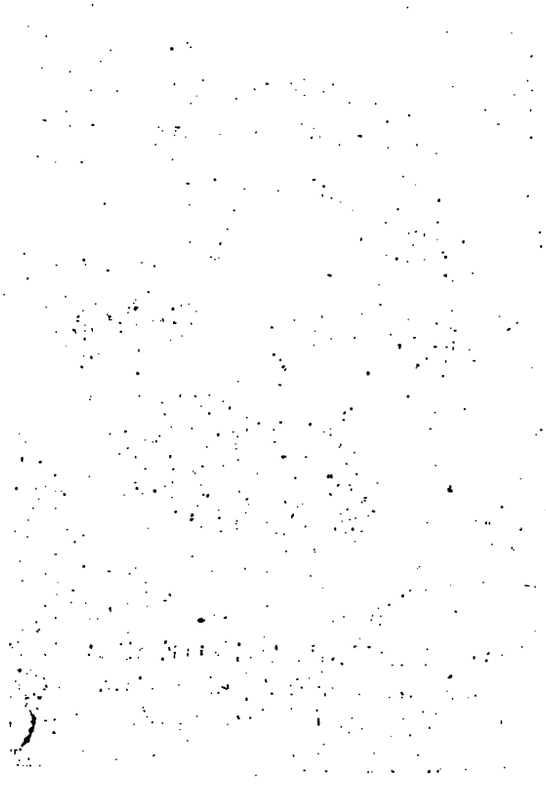

GUILLAUME DE DIESBACH,
Chevalier, avoyer de la Repub. de Berne en 1479 et 1484. Illustre par les Services qu'il rendit et à sa Patrie et à la France.

Dorgez Sculp.

JEAN DE DIESBACH,

Chevalier, l'ami de Bayard, Chef des Troupes de Berne au Service de François I. tué en 1524. à la Bataille de Pavie.

JEAN FREDERIC DE DIESBACH,

Prince de Ste. Agathe, Comte d'Empire, Général-Feld-Marechal de l'Empereur, Gouverneur de Siracuse, &c. Né à Fribourg le 7. May 1677. Mort en cette Ville le 24. Août 1761.

N° 274.

SAMUEL FRISCHING,

Général des troupes de la république de Berne, rendit en 1712 des Services éclatans à sa Patrie, à la seconde Bataille de Vilmorgen.

ſonneux, qui deſcendent depuis le Canton de Lucerne, & par conſéquent abondant en excellens fourrages : il produit auſſi beaucoup de grains & de vins. Le haut Argeu a la préférence par ſon ſol ſur le bas Argeu qui compenſe ce déſavantage par des richeſſes d'induſtrie, produites principalement par les filatures du coton. Dans les deux parties on trouve en pluſieurs endroits des payſans très-riches : le haut prix y eſt l'effet & la preuve de cette aiſance. Je vais commencer la deſcription de cette Province, en parlant de l'extrémité du bas Argeu.

Bailliage de *Schenkenberg* ou *Wildenſtein*, ſur la frontiere du Frickthal & du Comté de Baden, dans le voiſinage de la ville de Brougg. Le château de Schenkenberg, ancienne réſidence des Baillifs juſqu'en 1720, tombe en ruines. Les Baillifs demeurent préſentement au château de Wildenſtein, ſur la gauche de l'Are, au-deſſus de Schinznach. Autres endroits de ce Bailliage; *Boezberg*, Paroiſſe ſur la montagne de ce nom, que *Tacite* (19) nomme *Vocetius Mons*. Cette montagne (20) eſt une branche du mont Jura, entre le Rhin & le mont Schaafmatt; la grande route de Bâle & du Frickthal pour

(19) Hiſtor. lib. I, cap. 68.

(20) Voici une obſervation de M. d'*Anville* (notice de la Gaule, p. 714). « *Vocetius Mons*. Il en eſt fait mention dans Tacite, au ſujet d'un mouvement » de guerre dans l'Helvétie. Le nom de cette montagne eſt appliqué à » une branche du mont Jura, qui s'approche du Rhin, au-deſſus d'*Au*» *guſta Rauracorum*, dans une carte de ce pays, publiée en 1555 par An» tonio Salamanca; & le nom actuel de *Boetz-Berg*, conſerve de l'ana» logie avec l'ancienne dénomination. Je ne ſaurois donc adhérer à l'opi» nion d'Ortelius, qui veut ſubſtituer le nom de *Vogeſus* à celui qu'on lit » dans Tacite ».

Baden & Zurich, paſſe ſur cette montagne. L'Etat de Berne a fait ouvrir cette route il y a peu d'années, avec des frais conſidérables. L'ancien chemin étoit autrefois affreux. *Boezen*, autre village au pied du Boezberg, vers le Frickthal, dans la Paroiſſe Elſingen; le village Dentſchburen, la Seigneurie Urgis, Mandach, Moenthal, Rein, Thalen ou Thalheim, Veltheim, & Umiken; le Bailliage, pris en gros, eſt aride (21), & peu fertile, ce qui vient de la quantité de mines de fer qu'on y trouve, & dont toute la terre eſt pleine. Ce fer eſt excellent; on le nomme *bonherzi*, mines de fer en grains. On cultive dans ce Bailliage quelques grains, & du vin, lequel dans certains quartiers eſt de bonne qualité, ſur-tout à Thalheim. Mais les payſans ſont généralement aſſez pauvres, & c'eſt une des contrées les moins favoriſées de la nature dans tout le Canton.

Caſtelen, Château & Bailliage entre Schenkenberg & Wildenſtein, ſur la gauche de l'Are. Au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, cette Seigneurie appartenoit à une branche de la Maiſon d'Erlach, qui l'avoit héritée de celle de Mullenen. Jean-Louis d'Erlach, (*), Lieutenant-Général au ſervice de France, & Gouverneur de Briſach, ſi illuſtre par ſes exploits (22) militaires, fit

(21) Tſcharner, Diction. géog. de la Suiſſe, tome II, p. 119.

(*) *Planche* 202.

(22) On a imprimé en 1783, à Yverdon, les campagnes & les lettres du Général d'Erlach; ce recueil eſt très intéreſſant pour l'Hiſtoire de la guerre des trente ans en Allemagne, & celle de France pendant la minorité de Louis XIV. Leur illuſtre Auteur y joua un grand rôle, & entr'autres obligations que la France lui devoit, la victoire de Lens, en 1648, avoit été décidée par ſa valeur.

JEAN-LOUIS BARON D'ERLACH.
Né à Berne le 30. Octobre 1596. Mort à Brisach le 26. Janvier 1650. Lieutenant Général, Gouverneur de Brisach, &c.

Amray Sculp.

bâtir en 1643 le nouveau château de Caſtelen, qui ſait à préſent la réſidence des Baillifs. Après ſa mort en 1650, cette Seigneurie parvint à ſes trois gendres, les Barons de Doeringenberg, de Taubadel & de Stein en Allemagne, qui la firent régir par un Adminiſtrateur. En 1732, le Baron de Riedeſel & les autres Agnats, deſcendans du Général d'Erlach, vendirent la Seigneurie pour quatre-vingt-dix mille écus d'Empire à la ville de Berne, qui l'érigea en Bailliage. Le Château de Caſtelen, remarquable par ſa bâtiſſe & ſes jardins, eſt ſitué dans une vallée ouverte. Cette Seigneurie étoit autrefois enclavée dans le Bailliage de Schenkenberg. On y trouve auſſi les Paroiſſes de Gawenſtein ou Auwenſtein, & de Schinznach ſur l'Are. C'eſt dans l'Egliſe de ce dernier village qu'on voit l'épitaphe du Général d'Erlach. Vis-à-vis de ce village ſont à l'autre bord de l'Are les bains célèbres de Schinznach, dont nous parlerons bientôt. Le Bailliage de Caſtelen comprend encore les villages de Villnachern & d'Ober-Flachs.

Bailliage de Biberſtein, ſur la gauche de l'Are, & qui a deux lieues de longueur ſur une de largeur dans ſa plus grande étendue; il touche au levant les Bailliages de Caſtelen & de Wildenſtein; au couchant des montagnes eſcarpées qui ſéparent le Canton de Soleure de celui de Bâle; au midi l'Are, & au nord les montagnes du Frickthal. Jean, Comte de Habſpourg, vendit en 1335 cette Seigneurie à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, (aujourd'hui de Malthe) qui en fit une Commanderie, & qui y annexa, en 1453, la Seigneurie de Koenigſtein. Mais en 1535 l'Ordre vendit ces deux Seigneuries, avec haute

& baſſe juriſdiction, & les villages de Kuttingen & d'Aerſtiſpach à la ville de Berne, qui en forma un Bailliage. Le bourg de Biberſtein, où eſt le Château Ballival, a ſon emplacement ſur l'Are, à une lieue au-deſſous d'Arau. *Kilchberg*, village & paroiſſe ſur une hauteur, à une lieue de la même ville. *Aerſtiſpach* ou *Erliſbach*, groſſe Paroiſſe, diviſée par le ruiſſeau Scheidbach, en deux parties, dont l'une, qui regarde Arau, appartient au Canton de Berne, & l'autre à celui de Soleure. La partie *réformée* a ſa Paroiſſe diſtincte, & les *Catholiques* ont auſſi la leur. Le Bailliage de Biberſtein renferme d'excellentes mines de fer, de l'albâtre & du marbre. On y recueille du vin, mais d'une médiocre qualité.

Koenigsfelden (*), en latin, *Campus Regis* ou *Regius*, & en françois, *Champ du Roi*, eſt une Abbaye ſécularisée, dont l'Adminiſtrateur porte le titre de *Hofméiſtr* (23)

(*) *Planche 95.*

(23) Titre qu'avoit auſſi le Maître-d'Hôtel de l'Abbeſſe avant la ſécularisation du Monaſtere. Aujourd'hui encore le Prépoſé qui gere les revenus de l'ancienne Abbaye de Koenigsfelden, eſt obligé d'être le pourvoyeur de la table des Députés de Berne pendant le ſyndicat annuel à Baden. On raconte à ce ſujet l'anecdote ſuivante. Samuel *Jenner*, de Berne, Commandeur de l'ordre du Mérite Militaire, Maréchal-de-Camp ès-Armées du Roi, & Colonel d'un régiment ſuiſſe de ſon nom, illuſtre par ſes longs & ſignalés ſervices, avoit été ſollicité, par ſes proches & ſes amis, de prétendre à un des premiers Bailliages de ſon Canton, ils lui donnoient pour dédommagement de ſa retraite la perſpective de l'*adminiſtration* opulente de Koenigsfelden. *Quoi!* leur répondoit-il, *voulez-vous qu'un Officier-Général devienne à la fin de ſes jours le Cuiſinier de leurs Excellences.* M. Jenner ayant eu la certitude d'avoir le Bailliage de Romainmoutier, le plus conſidérable du Canton, quitta le ſervice, & obtint, la même année 1774, ce Bailliage, où il eſt mort le 17 Décembre 1779. Voyez ſes ſervices,

ou de *Maître d'Hôtel.* C'étoit autrefois une riche Abbaye de Clariſſes, fondée, en 1311, par la Reine Elizabeth, veuve d'Albert I, Roi des Romains, ſur la place où ce Prince avoit été aſſaſſiné, le 1 Mai 1308, par ſon neveu Jean, Duc de Souabe. Agnès, ſa fille, Reine douairiere de Hongrie, contribua auſſi beaucoup à cette fondation avec les Ducs d'Autriche, ſes freres. L'Autel de l'Egliſe fut placé à l'endroit où Albert avoit expiré. Au milieu de l'Egliſe, on fit un grand caveau, & ſur le Caveau on éleva un mauſolée en marbre noir & blanc. On y mit une inſcription qui contenoit le récit de la mort tragique d'Albert. Dans la ſuite du temps, pluſieurs Princes & Princeſſes de l'auguſte Maiſon d'Autriche voulurent être enſevelis dans ce lieu. Il y en a eu juſqu'à onze, comme on l'apprend par un tableau qui en fait l'énumération, entr'autres, les Reines Elizabeth & Agnès que j'ai nommées, les Ducs d'Autriche, Léopold le *Glorieux* & Léopold *le Preux*; ce dernier fut tué, en 1386, par les Suiſſes à la bataille de Sempach. Avec ce grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes, on voit encore les portraits & les écus de pluſieurs de ces Nobles, enterrés dans cette Egliſe. Les vitrages, d'une beauté ſinguliere, offrent l'hiſtoire des deux Reines fondatrices; ces traits mériteroient d'être gravés. Le fameux Duc de Rohan, (Henri), ayant été bleſſé à la bataille de Rheinfelden l'an 1638, vint mourir à Koenigsfelden. On mit ſes entrailles dans l'Egliſe de cette

dans l'*Hiſtoire abrégée des Officiers Suiſſes parvenus aux grades ſupérieurs*, T. II, p. 32-34. Fribourg en Suiſſe, 1781, in-12. L'Auteur de cet abrégé eſt M. l'Abbé François *Girard*, ex-Jéſuite.

Abbaye, & ſon corps fut porté à Genève. Il y avoit à Koenigsfelden un double Monaſtere, l'un des Freres mineurs, & l'autre de Religieuſes, de l'Ordre de Sainte Claire. Ces Couvens furent largement dotés, ſur-tout des biens des Seigneurs qui avoient eu part à l'aſſaſſinat d'Albert I. Ces donations furent confirmées de temps en temps, & on y ajouta pluſieurs privileges & exemptions, & le droit de Bourgeoiſie à Arau. L'Abbeſſe avoit l'inſpection & la Juriſdiction ſur toutes ces terres. Les Religieuſes étoient toutes iſſues de la premiere Nobleſſe de l'Empire. Mais, en 1528, les deux Couvens furent ſécularisés. Les revenus ſont deſtinés à l'entretien d'une vingtaine d'Egliſes & de leurs Paſteurs, à celui d'une quantité de pauvres & d'imbécilles, & à exercer des charités conſidérables; mais cependant la majeure partie de ces revenus reſte toujours pour l'Etat & le Baillif. En 1770, la République de Berne permit, ſur la demande de l'Impératrice-Reine Marie-Thereſe, le tranſport des oſſemens des Princes de l'auguſte Maiſon d'Autriche, à l'Abbaye de Saint-Blaiſe en la Forêt noire. On a imprimé, en allemand, une relation (24) de ce tranſport. Martin Gerbert, Prince-Abbé de Saint-Blaiſe, a fait élever, dans ſa nouvelle Egliſe abbatiale, des monumens ſomptueux à la mémoire de tous les Princes de la Maiſon impériale, dont les corps y ont été tranſportés de Bâle & de Koe-

(24) Voyez auſſi *Monumenta Auſtriaca, ſeu Taphographia, Tom. IV, parte I, cap. VI, Auctoribus Marquer de Herrgott & Ruſteno Heer, Capitularibus Sancti Blaſii, in-folio. Iter Alamannicum, Martini Gerberti, Principis-Abbatis Sancti Blaſii, p. 26 & ſeq.* Typis San-Blaſianis, 1773, *in-8°. cum fig.*

nigsfelden.

nigsfelden. Le Temple, où ils ſont dépoſés, eſt un des édifices les plus majeſtueux de l'Allemagne.

Dans le Bailliage de Koenigsfelden, ſe trouve *Windiſch*, l'ancienne *Vindoniſſa* des Romains, autrefois une ville conſidérable, & aujourd'hui un chétif village, près du confluent (*) de la Ruſſe avec l'Are. On y voit encore pluſieurs veſtiges de ſa primitive grandeur, des inſcriptions, un aqueduc, & on y a découvert des cachets, des bagues, & des médailles depuis Néron juſqu'à l'Empereur Valentinien. C'étoit une place forte pour réprimer les *Alamanni*. Ces barbares la détruiſirent au quatrieme ſiecle. Windiſch, qui s'étoit relevé, mais foiblement de ſes ruines, dépendoit du Royaume de Bourgogne dans le ſixieme ſiecle, & avoit ſes Evêques, comme on le voit par leurs ſouſcriptions à divers conciles. Ils étoient alors ſous la Métropole de Beſançon. Mais leur ſiege épiſcopal ayant été transféré à Conſtance vers la fin du même ſiecle, ils dépendirent, avec le temps, de l'Archevêché de Mayence.

Autres diſtricts dans le Bailliage de Koenigsfelden.

Eigen eſt proprement le diſtrict dans lequel ſont les Paroiſſes de Windiſch & Birr, & le Château de Habſpourg.

Altenbourg, avec un Château ruiné ſur l'Are, à une lieue de Windiſch & dans la Paroiſſe de ce nom : on prétend que l'ancienne *Vindinoſſa* s'étendoit juſqu'à cet endroit. On y a trouvé des inſcriptions romaines ; ce Château doit avoir été la réſidence des Comtes d'Altenbourg,

(*) *Planche 117.*

ſouche de la Maiſon de Habſpourg, ſuivant les actes de l'Abbaye de Muri.

Il y a près de Windiſch, depuis bien des ſiecles, un bac (*) pour paſſer la riviere de la Ruſſe qui eſt à cet endroit très-rapide.

Habſpourg (**), Château à une petite lieue au-deſſus de Brougg, ſur une hauteur, où, de quelque côté qu'on veuille y aller, la montée eſt très-rude. En y allant, on croit y trouver un grand & vaſte bâtiment qui réponde à l'idée que l'on a de la puiſſance des anciens Comtes de Habſpourg, Auteurs de l'auguſte Maiſon d'Autriche. Mais ce bâtiment eſt petit & étroit, & tout y reſpire la ſimplicité du moyen âge. Il eſt vrai qu'il eſt à demi ruiné, mais, par ce que l'on en voit, on peut encore juger de ce qu'il a été. Ce qu'il y a de plus beau, c'eſt un très-bel aſpect, qu'on y a de toutes parts. On voit de-là l'Are, qui coule en ſerpentant & ſe préſente aux regards de trois côtés. On voit toute la plaine de Lenzbourg & le Château de Bremegg, les Cantons de Soleure & de Bâle, la ville de Brougg, & bien loin au-delà juſqu'à Klingenau, dans le Comté de Baden. Les Bernois entretiennent dans ce Château un Concierge qui donne le ſignal lorſqu'il voit quelqu'incendie dans les environs. La tour qui ſubſiſte a 75 degrés de hauteur. Ce Château a été bâti au commencement du onzieme ſiecle par Werner, Evêque de Straſbourg, frere de Radeboton, Comte d'Altenbourg qui avoit épouſé Ide, ſœur de Thierri, Duc de Lorraine.

(*) *Planches* 117 & 188.

(**) *Planches* 95 & 117.

L'Evêque Werner fonda auſſi l'illuſtre Abbaye de Muri dans les Offices libres de l'Argeu.

Au-deſſous de Habſpourg, & à une petite lieue au deſſous de Brougg, on trouve, au bord de l'Are, les bains de Schinznach qui ſont très-fréquentés, & qui ont produit pluſieurs cures excellentes. On les appelle les bains de Schinznach du nom d'un village qui eſt vis-à-vis, de l'autre côté de l'Are. On y a fait bâtir une belle (*) maiſon où les étrangers ſont logés très-commodément. Près de ces bains eſt *Goenenhauſen*; on y trouve les murs d'un Temple du Paganiſme.

Birr, Paroiſſe ſur la Ruſſe au deſſous du Mellingen.

Birrhard, village ſur la Ruſſe, & la longue plaine dite *Birrfeld*, qui tire ſon nom des deux villages précédens.

Le château ruiné de *Brunegg* ſur la crête d'une haute montagne dans la paroiſſe de Birr, & où il y a un ſignal, avoit anciennement appartenu aux nobles Gesſler : l'un d'eux fut ce tyrannique Baillif que Guillaume Tell tua pour venger la liberté opprimée de ſa patrie. La maiſon de Segeſſer à Lucerne, l'une des plus illuſtres de la Suiſſe, porte encore le titre de Brunegg, parce qu'elle a poſſédé autrefois le Château de ce nom.

Lenſbourg eſt le Bailliage le plus étendu du Canton de Berne; il portoit anciennement le nom du Comté; l'on connoît par l'Hiſtoire Helvétique la puiſſance & les richeſſes des Comtes de Lenzbourg : cette maiſon, dont

(*) *Planche* 124.

l'origine remontoit au neuvieme ſiecle, s'éteignit en 1173 dans la perſonne d'Ulric. Le Comté de Lenzbourg, que l'Empereur Frédéric *Barberouſſe* répéta comme dévolu à l'Empire au défaut d'hoirs mâles du nom, paſſa (25) à ſon fils puîné Otton, Comte Palatin de Bourgogne, & enſuite à Otton, Duc de Meranie, gendre de ce dernier, & ſucceſſivement à Alix, fille de ce Duc, qui avoit épouſé Hugues de Châlon, enſuite par le mariage d'Alix de Châlon, fille aînée du même Hugues & d'Alix de Meranie, avec Hartmann *le jeune*, Comte de Kibourg; en 1253, le Comté de Lenzbourg tomba, avec pluſieurs autres domaines des anciens Comtes de Lenzbourg, à la Maiſon de Kibourg. Anne, fille héritiere de Hartmann, les porta par ſon mariage à Eberhard, Comte de Habſpourg & Landgrave de la Turgovie, dont les deſcendans prirent le titre de Comtes de Kibourg. Je n'étendrai pas plus loin la liſte des poſſeſſeurs du Comté de Lenzbourg; mais j'obſerverai que la ville de Berne, invitée par l'Empereur Sigiſmond & le Concile de Conſtance, s'en empara en 1415, & que Frédéric, Duc d'Autriche, y renonça en 1418. Cette renonciation a été confirmée par des traités poſtérieurs, & en particulier en 1648. Depuis cette conquête, le Canton de Berne y entretient un Baillif

(25) M. le Baron de Zur-Lauben a le premier découvert ces révolutions inconnues aux Hiſtoriens de la Suiſſe; il en avoit communiqué les titres à M. de Watteville, & à M. Fueslin, qui en ont parlé, le premier dans une lettre de 1779, placée à la tête du Commentaire de M. Rubin, ſur le Code municipal de la ville de Thoun, & l'autre dans la Topographie de la Suiſſe, tome IV, préface, p. LIII-LX. Schaffhauſen, 1772, *in*-8°. en allemand.

qui réſide dans le Château de Lenzbourg, & qui ſe change de ſix en ſix ans. (26) Le territoire eſt preſque tout entier en plaine. Il eſt des plus fertiles en grains, en pâturages & en fruits; on y trouve auſſi des vignes dans quelques diſtricts. Outre les productions de la nature, l'induſtrie des habitans leur procure encore d'autres reſſources. C'eſt dans ce Bailliage qu'il ſe fabrique le plus de toiles de coton, de chanvre ou de lin, & il y a même d'autres fabriques. Auſſi la population eſt-elle des plus conſidérables. Ce Bailliage a pour limites, au levant les Offices libres de l'Argeu d'en bas, & le Bailliage de Koenigſfelden; au midi, le Canton de Lucerne; au couchant, le Bailliage d'Arbourg & le Canton de Soleure, & au nord, la ville d'Arau & les Bailliages de Biberſtein & de Schenkenberg : ce Bailliage comprend vingt Paroiſſes, partagées en quatorze Juſtices inférieures, outre pluſieurs Seigneuries.

Le Château de Lenzbourg, ancienne réſidence des Comtes, & où demeure le Baillif, domine ſur la ville de ce nom; il eſt fort par ſa ſituation avantageuſe. On n'y peut traîner de voitures de vin; on les tire en haut par le moyen de quelques poulies faites exprès. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce château, eſt un puits taillé dans le roc, à la profondeur de trente toiſes, chaque toiſe de dix pieds. La petite ville de Lenzbourg, qui eſt en bas du château, à deux lieues d'Arau, eſt indépendante

(26) Tſcharner, Dict. Geog. de la Suiſſe, tome II, p. 24 & ſuiv.
Faeſi, Deſcription Topographique de la Suiſſe, tome. I, p. 624 & ſuivantes.

de la Juriſdiction baillivale. On en parlera dans la claſſe des villes municipales du Canton de Berne. Voici quelles ſont les principales Paroiſſes de ce Bailliage : Entfelden ; Culm, où l'on a découvert des antiquités romaines, ſur leſquelles M. de Schmid de Roſſan a publié un ſavant Commentaire ; Koelliken, où l'Egliſe étoit primitivement un Temple du Paganiſme ; Gundiſchweil, Leutweil, Reitnau, Reinach, ſur la frontiere du Canton de Lucerne, & où l'on voit les maſures d'un château qui a été la réſidence des Barons de Reinach, l'une des plus illuſtres maiſons de la Haute-Alſace ; Staufberg, qui eſt ſitué ſur une montagne fertile en vignobles & en pâturages ; Seon, Sur, autres Paroiſſes.

Il y a dans le Bailliage de Lenzbourg pluſieurs Seigneuries conſidérables. La Baronie de *Hallweil*, ſur le lac de ce nom, a donné ſon nom à une maiſon qui la poſſede ſans interruption depuis l'onzieme ſiecle. J'en ai fait l'éloge dans le premier tome de cet ouvrage, à l'article du *lac de Hallveil*. Cette Baronie eſt une ſubſtitution. La branche *réformée*, qui a la Bourgeoiſie de Berne, la poſſede ; la branche catholique des Comtes de Hallweil en Autriche eſt éteinte, & il exiſte de celle qui a le droit de Bourgeoiſie à Soleure, & qui eſt établie dans la Haute-Alſace, M. le Comte de Hallweil, Maréchal de Camp ès armées du Roi, Gouverneur de la ville de Colmar, & ci-devant Colonel d'un Régiment (27) ſuiſſe au ſervice de la Marine, & que le Roi de Pologne, Staniſlas-

(27) Auparavant *Karrer*, de Soleure.

Auguſte, a décoré de l'Ordre de l'Aigle blanc, par un Diplome (28) daté de Varſovie le 25 Décembre 1777. La Baronie de Hallweil eſt une des plus importantes de la Suiſſe. Elle jouiſſoit de privileges extraordinaires, modifiés peu-à-peu par la République de Berne qui les croyoit contraires à ſes conſtitutions. C'eſt ſur-tout à l'égard de Tarwangen & Dennwil que ces privileges ſont conſidérables, la Baronie y a haute & baſſe Juſtice. En décrivant le lac de Hallweil, j'ai donné la notice des villages qui dépendent de cette Baronie.

Les autres Seigneuries, enclavées dans le Bailliage de Lenzbourg, n'ont que la Juriſdiction inférieure.

La Seigneurie de *Liebegg*, qui comprend le Château de ce nom dans le Val de Culm, & la Paroiſſe de Birrweil ſur le lac de Hallweil, eſt aujourd'hui poſſédée par la maiſon de *Graviſet*, de Berne.

La Seigneurie de *Rud* appartient avec ſon Château à la Maiſon de *May*, de Berne, illuſtre dans les faſtes helvétiques; cette Seigneurie eſt ſur la frontiere du Canton de Lucerne.

La Seigneurie & le Château de *Schaffisheim*, à une petite lieue de Lenzbourg, dans la Paroiſſe de Stauffberg, appartient, depuis 1736, à un réfugié de France, M. *Bruttel*, Négociant.

La Seigneurie de *Wildeck* eſt ſituée ſur la droite de l'Are, entre Arau, Brougg & Lenzbourg. La maiſon d'*Effinger*, d'une ancienne extraction noble, & célebre

(28) La teneur de ce Diplôme eſt en latin.

dans l'Hiſtoire de Berne, la poſſede depuis 1484. Le Château eſt magnifiquement bâti & ſuperbement meublé. On y jouit d'une vue délicieuſe, ſur la hauteur où il eſt placé. De cette Seigneurie, dont les revenus ſont conſidérables, dépendent la Paroiſſe de Holderbanc, & Moeriken.

Le village de *Bottenweil*, avec le Château ruiné de *Bottenſtein*, appartient à la ville municipale de Zofingen.

Au deſſous (29) d'*Arwangen*, le Canton de Berne eſt fort reſſerré, d'un côté par celui de Soleure, & de l'autre par celui de Lucerne, qui s'avance dans l'Argeu juſqu'à une lieue & demie de l'Are. Dans cet endroit eſt la petite ville d'*Arbourg*, au bord de la riviere, ſur un rocher; elle eſt dominée par une Fortereſſe (*) que les Bernois y ont bâtie pour couvrir leur pays. Cette Fortereſſe eſt preſque toute taillée dans le roc, & conſtruite à la moderne: elle eſt compoſée de pluſieurs remparts qui s'élevent les uns par-deſſus les autres, comme par degrés, à une hauteur très-conſidérable. Les Caſemates ſont à l'abri des bombes, & la Fortereſſe eſt pourvue d'un bon puits. Le Baillif, qui loge au Château, en eſt le Commandant, & les Bernois y entretiennent en tout temps une Garniſon d'environ cent hommes, qui ſont des ſoldats & gens exercés du pays. On voit, de l'autre côté de la riviere, un rempart inébranlable, formé par la nature, je veux dire, un rocher

(29) L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 169 & ſuivantes, *derniere édition de Bâle.*

Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome I, p. 71.

(*) *Planche* 158.

eſcarpé,

escarpé, d'une très-grande étendue & fort élevé, couvert de bois & de broussailles. A quelque distance au-delà d'Arbourg, on apperçoit sur une hauteur un vieux Château, nommé *Wartbourg*, qui doit avoir été fort dans son temps. Il existoit anciennement des Barons d'*Arbourg*; leur terre passa aux Comtes de *Fribourg* qui furent forcés de la céder aux Ducs d'Autriche en 1299. Cette maison l'engagea, en 1327, aux Nobles *Kriechen*. L'Etat de Berne la racheta de leurs mains, lors de la conquête de l'Argeu en 1415. Le *Commandant* du Château est en même temps Baillif d'un district de Juridiction. On y trouve, outre la ville d'Arbourg, la Paroisse de *Brittnau*, & quelques hameaux.

Avant que de quitter le Bas-Argeu, nous parlerons des quatre villes municipales, *Zofingen*, *Arau*, *Lenzbourg* & *Brougg*, qui y sont situées; elles jouissent de privileges considérables; elles ont reconnu par des capitulations, en 1415, la ville de Berne pour leur Souverain & protecteur, lors de la conquête de l'Argeu. Avant cette révolution, elles obéissoient à la Maison d'Autriche; elles en avoient obtenu des immunités importantes qui leur ont été conservées jusqu'à ce jour, à l'exception du droit monétaire dont la ville de Zofingen jouissoit depuis plusieurs siecles. Ces villes envoient tous les deux ans à Berne leurs Avoyers qui entrent en charge, pour prêter serment de fidélité au nom de la Bourgeoisie & au nom de la Répuque. Ces quatre villes ne dépendent point des Baillifs, mais elles relevent immédiatement de leurs Excellences de Berne.

Zofingen (30), en latin, *Tobinium* ou *Zophinga*, eſt ſituée à une petite lieue au midi d'Arbourg, dans la proximité de la riviere de Wigger, dans une poſition très-riante, environnée des plus belles prairies, & des champs les plus fertiles. Cette ville eſt très-ancienne, & on trouve qu'elle avoit déjà des murs au dixieme ſiecle. On conſerve encore pluſieurs pieces de monnoie, *Bractéates*, frappées au coin de Zofingen. Cette ville (31) ſubit le ſort de toute la contrée, & fit très-long-temps partie du Royaume de Bourgogne, mais dans l'interregne de l'Empire, elle ſe ſoumit, en 1251, au Comte de Habſpourg-Rodolf, qui, depuis, fut élu Roi des Romains, & elle reſta fidele à ſes deſcendans, les Ducs d'Autriche. On compte trente & une expéditions de guerre qu'elle fit au ſervice de ces Princes, depuis 1264 juſqu'en 1409. Son Avoyer, Nicolas *Thut*, qui portoit le drapeau de la ville à la bataille de Sempach en 1386, ſe voyant ſerré de près par les Suiſſes, déchira ſon drapeau en cent pieces, & ſe les fourra toutes dans la bouche, où on les trouva après ſa mort, & d'où on les rapporta à Zofingen. Depuis cette action mémorable, celui à qui la Ville confie ſon drapeau en temps de guerre, eſt obligé de jurer qu'il le gardera ſi bien qu'en cas de beſoin il en fera ce qu'en avoit fait l'Avoyer *Thut* dans la bataille de Sempach. Les privileges

---

(30) Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome XX, p. 126-138.

(31) Jean-Rodolf *Suter*, Avoyer de Zofingen, compoſa en 1708 une Hiſtoire de cette ville, en Allemand, où, parmi pluſieurs traditions haſardées, on lit un grand nombre de faits intéreſſans, qui ſont appuyés ſur les actes du tems. M. *de Haller* a la copie de ce manuſcrit.

de Zofingen ſont très-conſidérables, & Berne ne s'eſt réſervé que le petit péage, *Geleit*, le militaire, & le droit d'y mettre une Garniſon. Zofingen a le droit de Glaive, celui de juger ſans appel, &c. Sa Juriſdiction a plus d'une lieue au levant. On y trouve le Hameau Altache, le Riedthal & le Mullethal; elle a auſſi la baſſe Juriſdiction dans le diſtrict de l'ancien Château Bottenſtein, qui eſt en partie dans le Bailliage de Lenzbourg, & en partie dans celui de Wikon, qui eſt du Canton de Lucerne. Elle a ſon propre Magiſtrat, qu'elle établit elle-même, deux Avoyers, un petit & un grand Conſeil, pluſieurs autres Tribunaux & emplois; des écoles encouragées par des prix qui ſe diſtribuent annuellement; une Bibliotheque fondée, en 1695, avec un médailler conſidérable, ſur-tout en médailles & en monnoies ſuiſſes. Le commerce fleurit beaucoup dans cette ville. Il y avoit dans ſon enceinte, avant le changement de Religion, un Chapitre de vingt-quatre Chanoines avec un Prévôt, fondé, en 1240, en l'honneur de ſaint Maurice, par Ulric, Comte de Fribourg, & Rodolf, ſon fils, qui en devint le premier Prévôt. Ce Chapitre fut ſécularisé en 1527, & converti en un Bailliage. Une grande partie de ſes revenus eſt deſtinée à l'entretien de pluſieurs Paſteurs, à des écoles & à des aumônes. Le Baillif ou Gouverneur, chargé de cette recette, qui eſt toujours tiré du grand Conſeil de Berne, & dont l'emploi dure ſix ans, réſide à Zofingen, dans l'ancienne prévôté, mais il n'y a aucune eſpece de Juriſdiction. Ce Gouverneur ou Adminiſtrateur eſt à l'ordinaire en même temps Baillif des Bailliages libres de l'Argeu, lorſque le tour, pour nommer à ces Bail-

liages, eſt au Canton de Berne. Le temple de Zofingen mérite d'être vu, il a un beau clocher qui a été bâti il y a environ quatre-vingt ans.

Arau, en latin, *Arovia*, *Araugia*, eſt la ſeconde des villes municipales de l'Argeu, & autrefois (32) la Capitale du Comté de *Rhor*, dont il eſt parlé dans des actes des dixieme & treizieme ſiecles. Cette ville, avec un fauxbourg, arroſée par un ruiſſeau poiſſonneux, le *Suſbach*, eſt fort bien bâtie; elle eſt ſituée dans un pays riant & fertile en vin, en bled & en prés, ſur le bord de l'Are, dont le paſſage eſt aſſuré par un pont couvert. Il regne dans cette ville une bonne police, de l'activité & de l'aiſance. Le commerce y eſt conſidérable; la ville peut contenir environ dix-ſept cent ames. Les Cantons réformés ont choiſi Arau pour y tenir leurs diétes & leurs conférences. C'eſt dans ſon enceinte que la paix, qui termina la guerre civile de 1712 entre les ſept premiers Cantons, fut conclue. Ce qu'on y voit de plus remarquable, c'eſt le Temple, la Maiſon de Ville, & une vieille Forteresſe, toute bâtie de cailloux, où l'on met garniſon en temps de guerre. On l'appelle *la vieille Tour d'Arau.* Cette ville, qui avoit obtenu de grands privileges des Ducs d'Autriche, ſes Souverains, combattit pour leur cauſe, en 1386, à la bataille de Sempach. Elle étoit, dès 1333, alliée de pluſieurs villes de la Suiſſe. Lors de la diſgrace de Frédéric, Duc d'Autriche, pendant le Concile de Conſtance, Arau

(32) Suivant la tradition adoptée par des modernes: on trouve cependant auſſi dans le Bailliage de Lenzbourg, près de l'Are, en face du Château de Biberſtein, le village *Rhor*.

ſe ſoumit aux Bernois par capitulation : elle conſerva le droit de ſe gouverner elle-même ; ſon Gouvernement eſt le même qu'à Zofingen, & les habitans ſont ſi jaloux de leurs franchiſes, que, ſi un Bourgeois, condamné par ſes Juges, appelle de leur jugement à Berne, il riſque de perdre ſa Bourgeoiſie. La Juriſdiction de la ville eſt limitée à une banlieue très-reſſerrée. Arau embraſſa la réformation en 1528.

Lenzbourg, la petite ville de ce nom, eſt fort propre, bâtie en forme d'un fer à cheval, dans une vaſte plaine, à deux lieues d'Arau, près de la petite riviere Aa, qui vient du lac d'Hallweil : elle eſt au pied d'un Château où réſide le Baillif du Comté de Lenzbourg. Mais la ville n'a rien de commun avec le Bailliage, étant abſolument indépendante du Baillif. Il y a deux Avoyers, un petit & un grand Conſeil. Cette Magiſtrature & toutes les autres charges & commiſſions ſont nommées par la ville même : elle a auſſi la haute & baſſe Juriſdiction ſur ſa banlieue ; le droit de patronage ſur le paſtoral de la ville. Depuis quelques années, le commerce y prend faveur, & il eſt très-conſidérable en toileries. Il y a pluſieurs fabriques de toiles peintes, de tabac, &c. Cette ville appartenoit, juſqu'en 1173, aux Comtes de Lenzbourg, elle a eu le même ſort, que le Comté de ce nom ; les Ducs d'Autriche, Léopold & Albert, lui accorderent, en 1374, des privileges. En 1415, elle paſſa ſous la domination de Berne, qui lui confirma ſes immunités. Elle embraſſa la réformation en 1528. On me permettra ici une digreſſion ſur une maiſon illuſtre de la République de Fribourg en Suiſſe, qui tire ſon origine des Nobles de Lenzbourg, autrefois établis dans la

ville de ce nom, Feudataires des Comtes de Lenzbourg, & attachés à leur Cour par des charges héréditaires, comme celles de Grand-Maître d'Hôtel & d'Echanſon. Les actes de l'Abbaye de Muri en parlent avec éloge dans le douzieme ſiecle. Les Ducs (33) d'Autriche leur hypothéquerent dans le treizieme la charge d'Avoyer de la ville de Lenzbourg; de cette (34) maiſon, ont été trois Evêques, illuſtres dans les faſtes helvétiques, *Ulric*, Abbé de Pfefers en 1328, & Evêque de Coire depuis 1332 juſqu'en 1356; *Jean*, Chancelier d'Albert, Duc d'Autriche, & ſucceſſivement par permutation Evêque de Gurc en Carinthie en 1358, de Brixen en 1374, & de Coire en la même année, mort le 29 Juin 1388; & *Bernard-Emanuel*, Abbé d'Hauterive en 1761, & Evêque de Lauſanne depuis 1782, frere de Simon-Nicolas, Baron de Lenzbourg, Commandeur des Ordres royaux, militaires & hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont Carmel & de Saint-Lazare en France, que le Roi de Sardaigne a élevé à la dignité de Comte par un diplome daté de la Vigne royale le 23 Mai 1783.

Brougg, en latin, *Pons Alorae*, *Bruga*, *Bruggum*, autre ville municipale de l'Argeu, ſituée au bord de l'Are; elle tire ſon nom, qui, en allemand, ſignifie un *pont*, d'un beau pont de pierre, d'une ſeule arche, qu'il y a ſur

---

(33) Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome XVI, p. 496, 497.

(34) M. le Baron de *Zur-Lauben* a dans ſes collections manuſcrites la copie des principaux titres des Nobles de Lenzbourg, dont une branche obtint en 1394 la Bourgeoiſie de Fribourg. Voyez auſſi *Leu*, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome XII, p. 51, 52.

la riviere. Cette ville eſt médiocrement grande, & aſſez bien bâtie, mais dans un terrein inégal, formant une colline qui va en s'abaiſſant juſqu'au bord de l'Are. Le Gouvernement y eſt le même qu'à Zofingen & Arau. La Maiſon de Ville mérite l'attention du Voyageur par ſes peintures. Il y a dans le College une Bibliotheque publique. Il paroît vraiſemblable que déjà, du temps des Romains, pour la communication de la montagne voiſine du Boetzberg, en latin, *Vocetius mons*, entre les Helvétiens & les Rauraques, il y avoit en cet endroit un pont. On croit même que Brougg étoit un fauxbourg de l'ancienne *Vindoniſſa*, Windiſch, qui eſt à un quart de lieue, au confluent de la Ruſſe avec l'Are; Brougg appartenoit dans le onzieme ſiecle à la maiſon de Habſpourg. Léopold, Duc d'Autriche, l'hypothéqua à Eberhard, Comte de Nellenbourg, en 1323. Les Ducs d'Autriche permirent aux Citoyens de Brougg, & à pluſieurs autres villes de leur domaine en 1333, de conclure un (35) traité avec les villes de Bâle, Zurich, Berne, Soleure, Conſtance & Saint-Gall. Les Bernois en firent la conquête ſur la maiſon d'Autriche l'an 1415, & depuis cette époque elle appartient à ce Canton: elle embraſſa la réformation en 1528. Cette ville a des droits ſeigneuriaux à Villnacheren, dans le Bailliage voiſin de Caſtelen. Le Commerce ne fleurit pas beaucoup à Brougg. Mais, en compenſation, elle produit plus qu'aucune autre Ville du Canton, des ſujets propres à remplir les em-

(35) Tſchoudi a rapporté ce Traité dans la Chronique de la Suiſſe, tome I, p. 328-332.

plois eccléſiaſtiques, non-ſeulement dans l'Argeu, mais encore dans toute l'étendue de la République de Berne. Auſſi l'appelle-t-on communément *le pays des Prophetes*. On pratique dans cette ville une cérémonie ſinguliere pour la promotion des écoliers. Je ne puis m'empêcher de la rapporter ici. Cette fête (36) ſe fait tous les ans à la *Saint-Jacques*. Les écoliers partent du College, rangés deux à deux, commençant par les plus petits, & finiſſant par les plus grands. Derriere eux viennent les Régens, & puis les Miniſtres avec le Magiſtrat; la proceſſion ſe fait en chantant des pſeaumes par les rues, avec la muſique, des trompettes ou des harpes, & en concert. On va dans la place du tirage, qui eſt une jolie plaine hors de la ville, où l'on voit un arbre ſemblable à celui de Zofingen (37), excepté qu'il n'eſt pas ſi grand. Là le Conſeil ſe range ſur une ligne avec les Miniſtres & les Régens, & l'on diſtribue les prix aux écoliers de cette maniere. Ils ſont partagés par petites volées de 6, 8 ou 10, & tous à demi-déshabillés, & en veſte pour courir. Une homme d'office montre à la jeune troupe une main de papier, & part de la main, courant plus ou moins vîte, comme il le juge à propos. Les enfans de la volée qui eſt en rang, courent après lui de toute léur force, &

(36) L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 175 & ſuiv.

(37) Hors de la ville de Zofingen, on apperçoit une agréable plaine, qui eſt la place du tirage, ornée d'un beau tilleul, dont les branches ſont élargies, & entrelaſſées avec tant d'adreſſe, qu'on y a pu pratiquer des chambres, où l'on va ſe divertir, & vuider des bouteilles à la fraîcheur de la verdure. On trouve la même ſingularité dans pluſieurs lieux de la Suiſſe allemande.

celui

celui qui court le mieux, & qui peut le plutôt atteindre l'homme, remporte le premier prix de sa volée, qui consiste en quelques rames de papier, & en quelques pieces d'argent; & les autres prix se distribuent par égale portion entre les autres enfans de la volée. Quand cette volée est expédiée, on en fait courir une autre, de la maniere que je viens de représenter, & ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les prix soient distribués. Cet usage doit être très-ancien, il a été, sans doute, établi dans ces temps où l'on comptoit pour beaucoup la souplesse & la légereté du corps, & l'humble postérité, respectant la mémoire de ses ancêtres, n'a pas osé abolir un usage qu'ils ont jugé nécessaire.

Le *Haut-Argeu* (38) s'étend depuis Thoun au-delà de Burgdorf, Arberg, Buren, Wangen, &c., jusqu'à Arbourg.

Le Bailliage d'*Arwangen* est situé entre les Bailliages d'Arbourg & de Wangen, des deux côtés de l'Are, & s'approche vers le midi du Canton de Lucerne, il est aussi limitrophe des Bailliages de Bipp & de Trachselwald. Ce district appartenoit primitivement aux Barons d'Arwangen. Les maisons de Kien & de Grunenberg l'obtinrent successivement par héritage. En 1432, Pétermann, Baron de Grunenberg vendit à la ville de Berne le Château & le Village d'Arwangen avec le péage du pont sur l'Are. Depuis cette acquisition, l'Etat en a formé un Bailliage. Arwangen est un gros bourg avec le Château où

(38) Leu, Dict. hist. de la Suisse, tome I, p. 68.

réſide le Baillif; ce bourg a un grand pont de bois couvert ſur l'Are. Les villages principaux de ce Bailliage ſont Bleichenbach, Madiſweil, Melchnau, Roggweil, Wynau, Thunſtetten où il y avoit autrefois une Commanderie de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. On y voit un Château magnifique que M. l'Avoyer de Berne, Jérôme, Comte d'Erlach, avoit fait bâtir en 1713, & qui appartient aujourd'hui à M. de Muralt, de Berne. Le village de Mumenthal, à un quart de lieue du bourg de Langenthal, appaftenoit dans les treizieme & quatorzieme ſiecles à des Nobles du même nom qui ont été bienfaiteurs de l'Abbaye de Saint-Urbain, & du Chapitre de Zofingen : leurs deſcendans ſont aujourd'hui des payſans dans les Cantons de Berne & de Soleure.

Bannweil, Meiniſweil, Murgenthal, Barken, ſont d'autres villages du Bailliage d'Arwangen.

Au-deſſous de Buren, le Canton de Soleure s'étend du nord au midi de l'Are, & aſſez avant dans les terres de Berne, mais, un peu plus bas, le Canton de Berne paſſe du midi au nord, & s'enchaſſe, pour ainſi dire, dans celui de Soleure, & forme un Bailliage qu'on appelle *Bipp*, du nom du Château où réſide le Baillif. On prétend que ce Château, *Caſtrum Pipini*, a été bâti par Pepin, Roi de France, & pere de Charlemagne, qui venoit quelquefois ſe divertir à la chaſſe dans ces quartiers. Du moins, il eſt sûr que cette contrée portoit le nom de Comté (39) de Pipp, *Comitatus Pipinenſis* ou *Pipinien-*

(39) Voyez ſur les Comtés de Pipp & de Borgen, [illegible] Alſace

ſis, dans les anciennes Chartes; elle comprenoit le territoire entre le Jura & l'Are. Ce même diſtrict étoit une partie du Comté de Bargen, *Comitatus Bargenſis*, & il appartenoit aux Comtes de Fribourg, enſuite aux Comtes de Thierſtein; de-là il paſſa aux Comtes de Neuchâtel & de Nidau, puis il fut vendu aux Comtes de Kibourg qui le céderent, en 1385, à Léopold, Duc d'Autriche. Après pluſieurs changemens, cette Seigneurie fut vendue aux Cantons de Berne & de Soleure à différentes repriſes. Dans le partage fait en 1463, le Bailliage de Bipp fut cédé au Canton de Berne. Le Château de Bipp eſt à deux petites lieues de Soleure, dans une ſituation avantageuſe, ſur un rocher fort élevé. Le Bailliage du même nom eſt ſitué dans l'ancien diſtrict du Buchſgeu, ſur la gauche de l'Are, & enclavé de trois côtés dans le Canton de Soleure. Mais au midi il touche les Bailliages de Wangen & d'Arwangen. On y trouve la petite ville de Wietliſbach, ſur la grande route de Soleure à Bâle & à Olten, à un quart de lieue de l'Are; les deux Villages & Paroiſſes du Haut & Bas-Bipp, le Hameau Attiſweil, &c.

Wangen (40), Bailliage ſur l'Are & limitrophe des Bailliages Arwangen, Traſchelwald, Sumiſwald, Burgdorf, Landshut & Bipp, & des Cantons de Lucerne & de Soleure: il a quatre lieues en long & en large. An-

---

illuſtrata, tome I. 657-660. Watteville, Hiſtoire de la Confédération helvétique, tome I, p. 6, 7, 15, 59 & 132.

Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome IV, p. 81 & ſuiv. Bochat, Mémoires critiques ſur l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe, tome III, p. 139, 140.

(40) Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome XIX, p. 159 & ſuiv.

ciennement il y avoit des Comtes de *Wangen*. En 1407, Herman & Guillaume de Grunenberg vendirent cette contrée au Canton de Berne. La Seigneurie de Rorbach n'a été achetée qu'en 1504, & jointe au même Bailliage. Le Baillif réside au Château de Wangen, dans la petite ville de ce nom, sur l'Are, que l'on passe sur un pont couvert. Avant la réformation, il y avoit à cet endroit une Prévôté dépendante de l'Abbaye de Trub.

Autres districts de ce Bailliage : *Herſogen-Buchſée*, c'est-à-dire, *Buchſée-Ducal*, bourg considérable & très-bien bâti, à une lieue & demie de Wangen, & où il y avoit autrefois un demi-Chapitre de Chanoines, avec un Prévôt, fondé par les Ducs de Zeringen, & qui dépendoit de l'Abbaye de Saint-Pierre en la Forêt-Noire. En 1557, cette Abbaye vendit ses droits à la ville de Berne. Il paroît que ce bourg est très-ancien; au moins y a-t-on trouvé plusieurs antiquités, & même un pavé à la mosaïque.

Langenthal, gros & superbe bourg, dans une belle situation; ses environs sont fertiles. Il s'y fait un négoce considérable en toileries & en fromages. La basse juriſdiction sur ce Bourg appartient à l'Abbaye de Saint-Urbain, avec la collation de la Paroisse. Ce bourg est fort ancien, mille indices le prouvent, des ruines de murailles, d'aqueducs, des médailles romaines qu'on y a découvertes. Lozweil, Rorbach, Urſenbach, Seéberg, Coppingen, & Walterſchweil, sont les autres Paroisses du Bailliage de Wangen.

Landshut, Bailliage d'une médiocre étendue : il appartenoit aux Comtes de Kibourg, de la derniere race. Après avoir passé par différentes mains, le Canton de Berne

l'acheta de Louis de Dieſbach en 1510 & 1514, & en fit un Bailliage. On y cultive beaucoup de bled; mais l'agriculture y fleuriroit mieux encore, ſi les terres (41) n'y étoient pas ſujettes à de fortes redevances cenſieres, & ſur-tout à des corvées très-onéreuſes. Ce Bailliage eſt ſitué entre ceux de Burgdorf, Wangen, Thorberg & Fraubrunnen, & le Canton de Soleure. Le Château où réſide le Baillif, eſt ſur la riviere de l'Emme : c'eſt un bâtiment d'une élégante ſtructure. Il y a dans le même Bailliage deux Paroiſſes, Uzenſtorf & Baetterkinden.

Buren, petite ville aſſez joliment ſituée, & la réſidence d'un Baillif qui porte le titre d'*Avoyer*. Après pluſieurs changemens, elle parvint à la maiſon d'Autriche, qui l'aſſigna avec le Comté de Nidau, à Enguerrand (42), Sire de Couci, par les prétentions que ce Seigneur Picard formoit du chef de ſa mere, Princeſſe d'Autriche. Berne & Soleure en firent la conquête en 1388. Par le partage fait en 1393, Berne fut mis en poſſeſſion de la ville & d'une partie du Comté de Buren. Ce Bailliage qui contient ſept paroiſſes, eſt ſitué des deux côtés de l'Are, au-deſſus de Soleure; il touche le *Bucheggberg*, qui appartient au Canton de Soleure; celui de Frienisberg, qui dépend de Berne, rejoint de nouveau le Canton de Soleure, confine avec l'Evêché de Bâle & le Bailliage ber-

(41) Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome II, p. 17.

(42) M. le Baron de Zur-Lauben a donné l'abrégé de la vie d'Enguerrand, VII du nom, Sire de Couci, avec un détail de ſon expédition en Alſace & en Suiſſe en 1375 & 1376, dans le ſecond tome de la *Bibliotheque mililitaire, hiſtorique & politique*, p. 146-402. Paris, 1760, *in*-12.

nois de Nidau. On paſſe à Buren l'Are ſur un grand pont de bois, couvert & fort exhauſſé. Les débordemens des rivieres de la Thiele, de l'Are & autres, font ſouvent beaucoup de dégats, parce que le terrein y eſt très-bas. La ville a de beaux privileges. Mais le Baillif préſide à ſon Conſeil : il eſt logé dans un beau Château, vers l'une des portes de la ville. Les villages conſidérables de ce Comté ſont Lengnau, Arch, Dieſbach, Ruti, Oberweil & Wengi.

Arberg (43), en latin *Arolae Mons*, petite ville bâtie ſur une iſle, entre deux bras de la riviere de l'Are, ſur leſquels il y a deux ponts de bois couverts. Cette ville forme avec le diſtrict limitrophe, un Bailliage qui conſerve encore le titre de *Comté*. Dans le Code (44) des franchiſes qu'Ulric, Seigneur d'Arberg, accorda le premier Mai 1271, à cette ville, ſon pere Ulric, Comte de Neuchâtel, eſt cité comme fondateur d'Arberg. Jean, le ſecond des fils d'Ulric, fondateur d'Arberg, fut le chef de la branche des Comtes de Valengin, dont la poſtérité maſculine ſubſiſte en Allemagne dans les Comtes (45) d'Ar-

(43) Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome I, p. 69, 79, &c.

(44) Ce Code légiſlatif commence ainſi : *Nos Ulricus, Dominus de Arbergo, notum facimus univerſis, tam preſentibus quam futuris, quod inclitæ memoriæ quondam pater noſter Ulricus, Comes Novi Caſtri prædictum locum Arbergum, edidit in omni libertate atque jure quo Friburgum in Othelandon ſtat.*

M. le Baron de Zur-Lauben a la copie de ces franchiſes. (*Helveticæ Cartæ*, tome II, p. 165-180, mſc. *in-fol.*). Leur teneur eſt pareille à la Charte de *Libertés*, que les deux Hartmann, oncle & neveu, Comtes de Kibourg, avoient confirmée le 29 Juin 1249, à la ville de Fribourg, en *Uchtland.* (*Helveticæ Cartæ*, tome I, p. 702-722).

(45) Chazot-Nantigni, Généal. hiſt. des Maiſons ſouveraines, tome IV, p. 386-389. Paris, 1738, *in-4°*, *avec fig.*

berg-Valengin. Le défaut de conduite mit Pierre, Comte d'Arberg, dans la néceſſité de céder ſes terres au Comte de Nidau. Les Bernois acheterent les divers droits des Maiſons de Nidau & de Fribourg. Il exiſte dans les archives (46) de Berne un acte (47) daté de 1379, par lequel Dame Anne de Nidau, Comteſſe de Kibourg, & ſes quatre fils, le Comte Rudolf de Kibourg, *Landgrave en Bourgogne*, & Seigneur de Nidau, les Comtes Eggon, Jean & Hartmann, vendirent à la ville de Berne l'autre moitié de la Comté d'Arberg, ſavoir, le château & la ville d'Arberg, les villages de Lyſſ, Buſwyl, Cappel, & Bargen. Depuis 1395, la terre d'Arberg eſt gouvernée par un Baillif de Berne qui réſide dans la ville, l'ancien château ſitué ſur une élévation ayant été demoli. Les villages de Spins & Mullithal ſont partie de la paroiſſe d'Arberg. Les autres Paroiſſes de ce Comté ſont Bargen, ſur la gauche de l'Are, & qui étoit anciennement le chef-lieu du Comté de ce nom; Cappelen, Affoltern, Kalnach, Ratolfingen & Luſſ ou Lyſſ.

Gotſtadt, en latin *Locus Dei*, mot qui ſignifie *la Ville de Dieu*, autrefois Abbaye de l'Ordre de Prémontré, & qui fut ſécuriſée en 1528. Elle avoit (48) été fondée en 1247 par Rodolf, Comte de Neuchâtel, du conſentement de ſes freres, Henri, Prévôt du Haut-Chapitre

(46) D. D. 26, cotté *Arberg*, p. 71.

(47) Cet acte eſt ſcellé du ſceau de Rudolf de Wattenwyl, Abbé de Frieniſperg.

(48) *Cartæ Helveticæ*, tome II, p. 17, 18, dans la Bibliotheque de M. le Baron de Zur-Lauben.

de Bâle, Bertold, Seigneur de Straſberg, & d'Ulric, Seigneur d'Arberg. Le Fondateur la ſoumit à l'Abbaye (49) de Weiſſenau, en latin *Augia*, du même Ordre de Prémontré, près de Ravenſpourg en Souabe. Le Baillif, qui demeure dans l'Abbaye, jouit du droit de bourgeoiſie à Soleure, droit que les Abbés de Gottſtadt avoient précédemment obtenu. Mais le Baillif n'a qu'une très-petite Juriſdiction, environnée du Bailliage de Nidau, & comprenant les hameaux Safnieren, Scheuren, &c. L'Abbaye eſt bâtie ſur la Thiele, à une lieue au-deſſous de Nidau, & à deux autres au-deſſus de Buren, près du village Orpundt.

Nidau, Bailliage conſidérable, tant par ſon étendue que par ſa ſituation & ſa culture. C'eſt un démembrement de l'ancien Comté de Neuchâtel. En 1375, il échut en partage aux maiſons de Kibourg & de Thierſtein; mais l'Evêque de Bâle le réclama comme fief de l'Evêché. La bataille de Schwadernau en décida au déſavantage de l'Evêque. Les Comtes co-héritiers hypothéquerent cette terre aux Ducs d'Autriche: Berne & Soleure, toujours inquiétés de ce côté-là, s'en emparerent en 1388. Le Comté de Nidau parvint au Canton de Berne, & depuis cette époque, c'eſt un Bailliage. Voilà ce qu'en a écrit M. de *Tſcharner* (50); mais ce ſavant Magiſtrat a oublié d'obſerver que Nidau avec Buren ayant été engagés à la maiſon d'Autriche par les deux Comtes de Kibourg & de

(49) Martini *Gerbert*, Principis-Abbatis Sancti Blaſii, inter Alemannicum, p. 445, 446, edit. 1773, *in*-8°, *cum fig.*

(50) Dict. géog. de la Suiſſe, tome II, p. 87, 88.

Thierſtein,

Thierſtein, Léopold, dit le *Preux*, Duc d'Autriche, céda en propriété ces deux Seigneuries à ſon couſin Enguerrand, Sire de Couci, en compenſation des droits que ce Seigneur Picard répétoit de la ſucceſſion de ſon aïeul maternel, l'ancien Léopold, Duc d'Autriche. Cet accommodement termina la ſanglante guerre que Couci avoit portée en 1375 en Alſace & dans l'Helvétie, à la tête des *grandes Compagnies*. Le Sire de Couci conſerva Buren & Nidau pendant ſept ans; mais en 1388, les Bernois & les Soleuriens lui enleverent ces deux villes, où le Duc d'Autriche avoit mis garniſon en qualité de Protecteur. En 1393, Berne & Soleure partagerent leurs conquêtes. En vertu de ce traité, Buren, avec toutes ſes dépendances en-deçà de l'Are, devoit dorénavant appartenir à l'Etat de Berne; Soleure obtenoit toute la dépendance de Buren, ſituée ſur la rive gauche de l'Are, dans le diſtrict nommé *Reibenhalb*. Le Comté de Nidau fut entierement annexé au Canton de Berne, & les Soleuriens ne s'y réſerverent que l'exemption de tout péage pour leurs biens & leurs effets.

Le Bailliage de Nidau a pour limites au nord l'Evêché de Bâle, le territoire de Bienne, la Mairie de Neuſtadt & le Teſſenberg; au levant, l'Evêché de Bâle & le Bailliage de Buren; au midi, le Bailliage d'Arberg, & au couchant, celui de Cerlier & la Mairie de Neuſtadt. La longueur de ce Bailliage, du couchant au levant, peut être de quatre lieues, & ſa largeur, du midi au nord, d'une lieue & demie. Son territoire eſt fertile en vignes, en champs, en prés, en fruits, en légumes, en jardinages, &c. Les chevaux, quoique de petite taille, ſont

cependant vigoureux, & les étrangers les achetent pour le ſervice de l'artillerie. La Thiele, qui eſt navigable, & le lac de Bienne, qui eſt ſous la juriſdiction de ce Bailliage, joint à la beauté des chauſſées, y donnent beaucoup d'aiſance pour le commerce.

Nidau (*), jolie petite ville à une demi-lieue de diſtance de Bienne, a des rues larges, propres, & de belles maiſons, mais bâties ſur des pilotis. Le nom allemand répond au local, *Nid*, bas, & *Au*, pays arroſé par des eaux : auſſi eſt-elle dans un terrein fort bas, & au moindre débordement qui arrive, toute la campagne eſt inondée. On nomme auſſi *lac de Nidau* le diſtrict de celui de Bienne, ſur les bords duquel Nidau eſt ſitué. La Thiele, qui ſort du lac près de Nidau, offre la commodité du tranſport par eau juſques dans l'Are, & de celle-ci dans le Rhin. Il y a à Nidau un Château bien bâti, qui ſert de réſidence au Baillif. Ce Bailliage, qui s'étend aux deux côtés du lac de Bienne, comprend une douzaine de Paroiſſes, *Siſelen* (51) *Walperzwyl*, *Teufelen*, *Suz*, *Burglen*, *Matt*, *Ligerz* ou *Glereſſe*, où on parle françois & allemand, & *Twann* ou *Douanne ;* le *Teſſenberg*, ou la montagne de *Dieſſe*, contient les villages Teſſ, Nodaz-Prêle & Lamboing. Les habitans (52) qui ont embraſſé la Religion réformée, reconnoiſſent la ſouveraineté de l'Evêque de Bâle. Les milices ſont ſous la banniere de la Neuveville, en allemand *Neuſtadt ;* mais la Juriſdiction

(*) *Planche* 57.

(51) En latin, *Sancta inſula.*

(52) *Sinner*, voyage dans la Suiſſe occidentale, tome I, p. 131.

Peregaux del. Nic Sculp.

VUE DU CHATEAU DE NIDAU

Canton de Berne, du côté du Chemin de Neuchâtel près le Cabaret.

N°225

civile eſt partagée entre l'Evêque de Bâle & la République de Berne. Le Maire de Bienne qui repréſente l'Evêque de Bâle, & le Baillif de Nidau, au nom de Berne, adminiſtrent la juſtice civile & la police de ce petit pays, dont les dimes appartiennent à l'Abbaye ou Bailliage de Saint-Jean, qui eſt du Canton de Berne. Le *Teſſenberg* a d'excellens pâturages.

Il y a dans le lac de Bienne deux îles, dont la plus grande eſt appellée *Saint-Pierre ;* elle n'a que trois quarts de lieue de contour : elle appartient au grand hôpital de Berne ; j'en ai donné la deſcription dans le premier volume de ces Tableaux topographiques, à l'article du *lac de Bienne.* La petite île n'eſt qu'un rocher, qui n'eſt bon que pour le pâturage. Le côté ſeptentrional du lac eſt un grand & beau vignoble qui produit du vin aſſez agréable.

Il y a dans le Bailliage (53) de Nidau des carrieres de différentes eſpeces, des eaux minérales à Worben ; on trouve à Tribey, dans la Paroiſſe de Burglen, beaucoup d'antiquités romaines, de pieces anciennes, &c. On y voit encore des reſtes d'un chemin des Romains, qui conduit du côté d'Avenche.

Cerlier, en allemand, *Erlach*, & dans ſes anciens tirres, *Cerliacum Herilacum*, petite ville à la tête du lac de Bienne,

(53) M. *de Watteville*, de qui on a une excellente *Hiſtoire de la Confédération helvétique*, a laiſſé par écrit la Deſcription de l'Hiſtoire du Comté de Nidau. C'eſt un modele achevé, & d'autant plus eſtimable, que l'Auteur n'y avance rien que d'après ſa propre expérience, ayant été Baillif de ce Comté, & que d'apres les titres les plus authentiques.

au pied du mont Julemont, n'a rien de remarquable que le Château du Baillif bernois; elle doit ſon origine aux Comtes de Neuchâtel; elle leur a appartenu ſucceſſivement, ainſi qu'aux Barons de Balme. Les Comtes de Nidau, branche puînée des Comtes de Neuchâtel, la poſſédoient en 1339, &, après leur extinction, elle échut à la maiſon de Châlon à laquelle elle avoit auſſi appartenu en 1318. Berne acquit ce pays ſur cette maiſon en partie par droit de conquête, & en partie par droit d'achat. Le premier Baillif que Berne envoya pour gouverner cette contrée, fut Jean-Rodolf d'Erlach en 1474. Ce pays eſt très-fertile, & produit beaucoup de vins, mais dont la qualité eſt aſſez médiocre.

M. de *Sinner* (54), après avoir obſervé que le Baillif de Cerlier n'exerce aucune juriſdiction ſur la ville, qui eſt gouvernée par deux Avoyers & un Conſeil qu'elle élit elle-même, ajoute ces mots : « Il eſt vrai que ce corps » de Magiſtrature n'eſt pas impoſant. La plupart de ces » Meſſieurs voiturent leur fumier aux champs, taillent » leurs vignes, & menent boire leurs bêtes. Leur gloire » conſiſte, quand ils vont au Temple, à porter le petit » manteau noir & le collet, qui ſont la note caractériſ» tique de la Magiſtrature dans toute la Suiſſe. » Mais quelque déférence que l'on doive à la remarque de M. de *Sinner*, qui, ayant été Baillif de Cerlier, devoit connoître parfaitement la légiſlation du local, ne pourroit-on pas attribuer ſon obſervation à un léger mouvement d'humeur

(54) Voyage dans la Suiſſe occidentale, tome I, p. 141, 142.

contre une ville municipale (55) ſur laquelle ſon pouvoir ballival n'avoit eu aucune autorité.

Erlach a donné ſon nom à la premiere des ſix familles *nobles*, ainſi déſignées par leur rang dans le Gouvernement de Berne, laquelle a rendu à cet Etat les plus grands ſervices. Ses Auteurs, iſſus d'une ancienne Chevalerie, & connus par des titres de l'Abbaye de Hauterive avant le milieu du douzieme ſiecle, avoient été attachés à la Maiſon de Neuchâtel, & particulierement à la branche des Comtes de Nidau. Elle porte encore dans ſes armes de *gueule* au pal d'*argent*, chargé d'un chevron de *ſable*. Cette affinité d'armes, avec celles des Comtes de Neuchâtel & de leurs diverſes branches, ſemble confirmer la tradition qui veut que la maiſon d'Erlach ait eu la même origine que celle de ces Comtes. Mais on peut, ſans exagération, dire que l'hiſtoire de cette maiſon doit être pour la Suiſſe, & parti-

(55) Rudolf de Nidau, *Damoiſeau*, (*Domicellus*) fils & héritier du défunt Rudolf, Comte de Neuchâtel, qui étoit mort en 1272, accorda, par le conſeil de ſes oncles paternels, Henri, Evêque de Bâle (qui mourut le 15 Novembre 1274), Berthold, Seigneur de Straſberg, & Ulric, Seigneur d'Arconcier (*Dominus de Arcunciaco*), à ſes Bourgeois d'Erlach (*in Erliaco*), les mêmes privileges que le Duc Berthold, Gouverneur de Bourgogne (*Rector Burgundiæ*) avoit autrefois donnés à la ville de Fribourg en Oechtland (*in Oſtelanden*), dont il fut le Fondateur. Ces privileges furent confirmés en 1339 par Verène de Neuchâtel, Comteſſe de Nidau, veuve de Rudolf, Comte de Neuchâtel, & Seigneur de Nidau. On en conſerve auſſi une copie autoriſée en 1343 par les deux Chevaliers Pierre, Comte d'Alberg, & Rudolf d'Erlach (*de Herliaco*), Seigneur de Rikenbach; l'Etat de Berne les confirma de nouveau le 14 Décembre 1475. La copie de tous ces titres ſe trouve dans le recueil manuſcrit, *Cartæ Helveticæ*, tome III, p. 55-73, dans la Bibliotheque de M. le Baron de Zur-Lauben.

culierement pour le Canton de Berne, auſſi intéreſſante que doit l'être celle de *Montmorenci* pour la France. L'Antiquité (56), l'illuſtration, la grandeur de cette maiſon eſt ſi connue, que peu d'Auteurs Allemands, Suiſſes ou François, la paſſent ſous ſilence; elle eſt aujourd'hui diviſée en deux principales branches, celle qui a continué la poſtérité dans le Gouvenement de Berne, & une autre qui, ayant embraſſé (57) la Religion Catholique, eſt établie à Fribourg.

On trouve dans le Bailliage de Cerlier, Vinetz ou Finetz, anciennement *Feniz*, & Ins ou Anet (58), qui eſt l'une des plus grandes Paroiſſes de tout le Canton.

---

(56) Stumpf, Tſchoudi, Simler, Pantaleo, Sibenmalher, Stettler, Bucelin, Iſelin, &c. Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome VI, p. 394-411. Lachesnaie des Bois, Dict. de la Nobleſſe de France, tome VI, p. 29, 30; Girard, Hiſt. abrégée des Officiers Suiſſes dans les grades ſupérieurs, tome I, p. 199-229, &c.

(57) Jean-Jacques, Baron d'Erlach, de Berne, mort à Paris le 29 Octobre 1694, Lieutenant-Général ès-Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment ſuiſſe de ſon nom, qui ſe fit catholique (voyez ſon portrait à la *planche* 203, n°. 2), eut pour fils Jean-Jacques d'Erlach, dit le *Chevalier*, mort à Paris le 4 Novembre 1742, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant-Général ès-Armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes.

(58) Le nom du village d'*Anet*, qui en allemand s'appelle *Ins*, & *Inſula* en latin, doit ſon origine à ſa ſituation. Toute cette côte élevée qui s'étend le long du lac de Bienne de l'orient à l'occident, & de Nidau à Anet, eſt comme une grande iſle placée entre le lac & le marais d'Arberg. La plus grande partie du pays compris dans les quatre Comtés d'Arberg, Cerlier, Nidau & Buren, portoit dans les anciennes Chartes le nom d'*Iſel-Gau*, ou *Pays des Iſles*; ſa ſituation juſtifie ce nom, ainſi que celui de *Sée-Land*, Pays des lacs, qu'on lui donne encore aujourd'hui. Il étoit limité à l'orient par l'Are, depuis Arberg juſqu'à ſa réunion avec la Thiele; au nord

Entre Vinetz & Ins, ſur une hauteur on voit les ruines du Château de Haſenbourg, autrefois la primitive réſidence des Comtes de *Fenis*, auteurs de la maiſon des Comtes de Neuchâtel.

La Paroiſſe de Gampelen eſt ſur le lac de Neuchâtel, au pied du Julemont.

L'Abbaye de l'Iſle Saint-Jean-Cerlier, en latin *Monaſterium Herilacenſe*, eſt aujourd'hui un Bailliage du Canton de Berne. On l'appelle *Iſle*, ſans doute parce qu'elle étoit enfermée entre le lit principal de la Thiele, & un bras de cette riviere, qui n'eſt plus qu'un foſſé ſec la plupart du tems. Cette Abbaye de l'Ordre de S. Benoît avoit été fondée (59) vers l'an 1090 par Ulric, Comte de Fenis, & achevée par ſes deux fils, dont l'un étoit Cunon, Evêque de Lauſanne, & l'autre Burcard, Evêque de Bâle. Plu-

---

par le lac de Bienne, & la même riviere qui joint les deux lacs enſemble. La Broie, qui du lac de Morat va ſe jetter dans celui de Neuchâtel, le limitoit à l'occident. Une ligne tirée d'Arberg à travers le marais, lui ſervoit de limite au midi. (*Sinner*, ibidem, tome I, p. 124, 125).

(59) Cunon d'Eſtavayé, Prévôt du Chapitre de Lauſanne, qui vivoit au commencement du treizieme ſiecle, écrit dans la copie qu'il nous a laiſſée du Cartulaire de cet Evêché, que *Cunon*, fils d'Ulric, Comte de Fenis, avoit été élu Evêque de Lauſanne, après Lambert de Grandſon; qu'il fonda dans ſon patrimoine l'Abbaye d'Erlach (*Abbatia Erlacenſis*), & qu'étant mort pendant qu'on la conſtruiſoit, ſon frere Burcard, Evêque de Bâle, qui bâtiſſoit le Château de *Cerlier* (*Caſtrum de Cerlie*), acheva l'égliſe commencée par ſon frere. Il ajoute que l'Evêque *Cunon* fut enterré dans l'Abbaye d'Erlach. Les premiers Moines de ce Monaſtere furent tirés de l'Abbaye de Saint-Blaiſe en la Forêt-Noire. Burcard, Evêque de Bâle, étoit alors *Avoué* (*Advocatus*) de Saint-Blaiſe. Voyez *Hiſtoria Nigræ Sylvæ*, tome I, p. 248, 249, Operâ Martini Gerberti, Principis-Abbatis Sancti-Blaſii — 1783, *in*-4°, *cum fig.*

ſieurs Seigneurs des environs enrichirent cette Abbaye de revenus conſidérables. La dîme (60) de la montagne de Dieſſe lui appartenoit depuis le treizieme ſiecle, de même que la dîme en vin de Landeron. Primitivement les Comtes de Neuchâtel & de Nidau étoient alternativement protecteurs ou *Advocati* de l'Abbaye. Une tranſaction de l'an 1395, entre la Comteſſe Iſabelle & l'Etat de Berne, comme ſucceſſeur des Comtes de Nidau, en fait mention. L'Abbaye de Saint-Jean, avec le village de Gals (61) ou Chules, dont elle avoit obtenu la juriſdiction du Comte Ulric de Neuchâtel, en 1225, reſta ſous la protection de Berne, juſqu'à la réformation, en 1528. Les revenus des Religieux furent alors employés en partie à payer l'entretien & la penſion des Curés de Cerlier & de ceux de la montagne de Dieſſe, où le changement de religion s'étoit fait en même tems. Un Baillif Bernois a pris la place de l'Abbé. Un pont de bois placé ſur la

(60) En 1231, Berthold, Seigneur de Neuchâtel, donna à l'Abbé & au Monaſtere d'Erlach (*Monaſterium Herilacenſe*), un terrein ſitué à Teſſ (*in Teſſon*), qu'il avoit poſſédé avec ſon couſin le Comte Rudolf & ſes freres. Cette donation fut faite du conſentement de ſes fils, Rodolf, Hermann & Henri, en préſence de Volmar de *Ligritzo* (de Ligertz), d'Ulric d'Ulvingen, de Burcard de Teſſon, d'Ulrich d'Erlach (*de Herilaco*), d'Ulric de Viviers, &c. (*Archives de Berne*, regiſtre de l'Abbaye de Saint-Jean, A. 24).

(61) Ulric, Comte de Neuchâtel, donna le 22 Juin 1225, du conſentement de ſes fils Rudolf, Otton, Berthold, Henri & Ulric, au Monaſtere d'Erlach (*Monaſterium Herilacenſe*), la dîme de *Galles* (*Gals*), qu'ils tenoient de l'Egliſe de Lauſanne. Témoins, Cono, Seigneur de *Twann*, Ulric d'Ulvingen, Ulric d'Erlach (*de Herilaco*), Ulric d'*Anes* (Anet), les deux freres Henri & Berthold de Winterſtetten. (*Archives de Berne*, regiſtre de l'Abbaye de Saint-Jean, F. 26).

Thiele,

Thiele, à cent pas des murs de l'Abbaye, assez élevé pour laisser le passage aux grandes barques qui vont d'un lac à l'autre, sert de communication avec les Etats de Berne & de Neuchâtel. Le Baillif a sous sa juriſdiction le village de Gals, qui est dans la Paroisse de Gampelen, & qui est éloigné de Cerlier d'une lieue.

Laupen, & anciennement *Loupen ;* c'est le premier de tous les Bailliages que la ville de Berne a acquis; il fut augmenté depuis par l'achat de la Seigneurie d'Oltingen, Mulliberg, Biberen, Gummenen & Gammen. Ce Bailliage, d'une médiocre étendue, confine avec les terres de Fribourg. Il est borné (62) au levant par la juriſdiction du Chapitre de Berne (*Stiffts-Amt*); au midi, par la riviere de Singine; au couchant, par l'ancien territoire de la ville de Fribourg, & au nord, par le Bailliage de Morat, & au-delà de l'Are, par le Bailliage de Buchsée. Laupen est à quatre lieues de Berne. C'est une petite ville avec un Château où demeure le Baillif, au confluent de la Sarine & de la Singine. Il y a un pont couvert sur la Singine, & un autre de bateaux sur la Sarine ; c'est le seul pont de ce genre dans tout le Canton. La ville de Laupen jouit encore de quelques privileges; elle établit son propre Magistrat ; & si elle (63) n'exerce pas plusieurs privileges qu'elle prétend avoir, c'est qu'elle n'a personne en état de les faire valoir, les citoyens ne sachant que

(62) Leu, Dict. hist. de la Suisse, tome XI, p. 426.

(63) Tscharner, Dict. géog. de la Suisse, tome II, p. 18.

M. de Watteville, qui a donné l'*Histoire de la Confédération Helvétique*, a écrit l'Histoire diplomatique de la ville de Laupen. Voyez aussi la Chronique de Tschoudi, partie premiere, pages 244 & 301.

par tradition ce qui en eſt, & ne voulant les confier à perſonne. Cette ville eſt aſſez ancienne. Boniface, Comte de Savoie, la prit ſur l'Empire en 1250; mais l'Empereur Rodolf la rétablit en 1275 dans ſes immunités, & lui accorda les mêmes privileges qu'avoit alors la ville de Berne. En 1298, il y eut une alliance conclue entre ces deux villes; mais en 1308, Berne acquit d'Otton, Comte de Strasberg, le droit d'*avoyerie* ſur cette ville, & en 1324 elle acquit tous les droits de Pierre, Baron de la Tour-Châtillon, gendre & héritier du même Otton. Les Empereurs (64) ratifierent ces acquiſitions.

La bataille de Laupen, qui décida du ſort de la ville de Berne, ſe livra, le 21 Juin 1339, à une demi-lieue de Laupen, ſur le *Bramberg* (*) ou *Brandberg*. Elle fut gagnée (65) par les Bernois & leurs alliés d'Uri, de Schweitz, d'Underwalden & Soleure, contre l'élite des Seigneurs & de la Nobleſſe du pays.

Le Bailliage de Laupen contient l'ancienne Baronie d'Oſtranges, Othodingen ou Oltingen, ſi fameuſes par les tyrannies de Hugues de Montbéliard, à qui elle appartenoit: il fut tué par ſes ſujets en 1410. Conrad, Comte de Neuchâtel, acheta la Seigneurie de la veuve du défunt, & la vendit aux Bernois en 1412. Berne

---

(64) Entr'autres Charles IV, par ſon Diplome daté de Nuremberg en 1345, *le ſamedi après la fête de S. Valentin*.

(*) *Planche* 52.

(65) *Tſchoudi* eſt celui de tous les Hiſtoriens Suiſſes qui a donné le détail le plus exact de la bataille de Laupen (Chronique, partie I, p. 357 & ſuivantes).

exempta les payſans de la ſervitude ; ceux-ci par reconnoiſſance payerent la ſomme que les Bernois avoient déboursée pour acheter cette Seigneurie.

Autres endroits du Bailliage de Laupen. *Balm*, Paroiſſe ſur la droite du grand chemin pour aller à Morat, & dans laquelle ſont les villages de Biberach ou Biberen (66), Rizenbach, le petit Gumminen, Gammen, &c.

Mulliberg, Seigneurie & Paroiſſe entre la Sarine & l'Are ; de cette Paroiſſe dépend le village du grand Gumminen, qui eſt un paſſage important de Berne à Morat, à cauſe de la Sarine, riviere large & dangereuſe, qu'on y paſſe ſur un grand pont de bois & couvert, & qui eſt bordé d'une chaîne de rochers fort hauts & eſcarpés. Il y avoit là une ville & un château appartenant aux Fribourgeois, & qui incommodoient beaucoup les Bernois ; auſſi ces derniers les raſerent à n'en laiſſer aucun veſtige.

Neuenegg, Paroiſſe à une lieue de Laupen, à peu de diſtance du pont de la Singine.

Woſlen, Paroiſſe ſur l'Are au-deſſous de Berne.

Munchenweiler, en françois *Villars-le-Moine*, Château, & autrefois un Prieuré de Bénédictins, qui fut incorporé en 1484 au Chapitre de Berne. Le Canton en vendit les biens & la Seigneurie à ſon Avoyer Jacques de Wat-

(66) Autrefois la famille de *Tſchatti*, en françois *du Chatel*, avoit part à la Seigneurie de Biberen ; elle cultive préſentement les champs à Kerzers ; mais à cauſe de ſon extraction noble, prouvée par des lettres de chevalerie que l'Empereur Sigiſmond lui donna en 1418 pour ſes ſervices rendus à l'empire, elle eſt encore aujourd'hui exempte du péage à Arberg. (Note de M. Faeſi, tome I de la Topographie de la Suiſſe, p. 685).

teville; aujourd'hui cette Seigneurie appartient à la maiſon de Grafenried.

Frieniſberg (67), en latin *Aurora* ou *Mons Auroræ*, Bailliage enclavé dans le *Landgericht* de Zollikofen, à deux lieues de Berne, entre cette ville & Arberg. C'étoit anciennement une Abbaye de Moines de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1131. par Udelhard ou Ulric, Comte ou Baron de Seédorf, & enrichie enſuite conſidérablement par les Comtes de Thierſtein (68), de Kibourg & de Neuchâtel, & par la Nobleſſe limitrophe. Ce Monaſtere fut ſécularisé en 1527, & on emploie une grande partie des revenus à des fondations pieuſes, à des aumônes. Ce Bailliage contient quatre Juriſdictions; 1°. *Frieniſberg*, où réſide le Baillif, & qui a dans ſa dépendance les villages de Seédorf & de Meykirch; 2°. *Schupfen*; 3°. *Rapperſchweil*, & 4°. *Buttingen* ou *Buetigen*.

Buchſée (69), que l'on prononce vulgairement *Buchſi*, autrement *Munchen-Buchſée*, pour le diſtinguer de *Herzogen-Buchſée*. Conrad, Baron de Buchſée, fonda en 1180, au retour de ſon troiſieme voyage à Jéruſalem, un hôpital

(67) Leu Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome VII, p. 413-415.

(68) Il exiſte dans les Archives de Berne (*Regiſtre de Frienisberg*, cotte A. 3.) un acte daté de l'an 1208, ſous l'Epiſcopat de Werner, Evêque de Conſtance, & la régence du Duc de Berthold en Bourgogne (*Sedem Epiſcopatus Conſtantienſis Eccleſiæ tenente Wernhero, ducat: Burgundiæ regnante Berchtoldo*) par lequel Rudolf, Comte de Thierſtein, confirmoit la fondation du Monaſtere de Frieniſberg, faite par ſes parens. La femme du Comte *Keppa*, ſon fils Rudolf & ſa bru Sophie approuverent en même tems cette confirmation.

(69) Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome IV, p. 410 & ſuiv.

dans la Paroiſſe de Buchſée, pour les pauvres pélerins, & il annexa à cette fondation toutes ſes terres; cet hôpital fut peu de temps après converti en une Commanderie de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem : la Nobleſſe limitrophe l'enrichit par de nouvelles donations. Mais en 1529, la ville de Berne ſécularisa cette Commanderie, & en fit un Bailliage. Les revenus de cette Commanderie ſont employés en grande partie à l'entretien de pluſieurs Miniſtres, à des aumônes conſidérables qu'on diſtribue toutes les ſemaines. Le Baillif qui réſide dans le Château de Buchſée, a ſous ſa juriſdiction la paroiſſe de ce nom, qui eſt à deux lieues de Berne, entre Frienisberg & Jegiſtorf, dans le *Landgericht* de Zollikofen, & les villages de Wiggiſweil, Dieſweil, Diemerſweil & Seédorf, toutes anciennes dépendances de la Commanderie. Ce dernier village, ſitué près d'un petit lac, eſt nommé *Moos-Seédorf*, pour le diſtinguer d'un autre village *Seédorf*, qui eſt dans le Bailliage de Frieniſberg, & auſſi au bord d'un petit lac.

Fraubrunnen (70), en latin *Fons Beatæ Mariæ*, ou *Fons Beatæ Virginis*, anciennement une Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, & aujourd'hui un Bailliage; l'endroit où le Couvent fut bâti, ſe nommoit Mulinen. Un titre (71) daté de Burgdorf, en Juillet 1246, porte que les deux Hartmann, Comtes de Kibourg, oncle & neveu, donnerent toutes leurs poſſeſſions ſituées à Mulinen, pour y fonder un Couvent de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, dans le Dioceſe de Conſtance. Un autre

(70) Le même, tome VII, p. 303 & ſuiv.
(71) Conſervé dans les Archives de Berne.

acte (72) de 1249 nous apprend que les mêmes Comtes donnerent au Monaſtere, dit *Fons Mariæ*, les poſſeſſions qu'ils avoient acquiſes à *Chaluna* (peut-être aujourd'hui *Eſchallens*), du Chevalier Ulric d'Oenz. Ces Comtes garderent l'*Advocatie* de cette Abbaye; l'Abbé de Frienisberg en avoit l'inſpection eccléſiaſtique. Ce Monaſtere fut richement doté par la nobleſſe des environs; il a été ſécularisé en 1527. Fraubrunnen eſt ſitué ſur le grand chemin de Berne à Soleure, dans la Paroiſſe de Grafenried, & dans le *Landgericht* de Zollikofen. De ce Bailliage dépendent auſſi la baſſe juriſdiction de Grafenried & celle de Limpach.

Fraubrunnen eſt remarquable dans l'Hiſtoire par un ſanglant combat qui y fut livré l'an 1375, entre les Anglois & les Bernois, où ces derniers remporterent une victoire complette. On s'étonnera peut-être d'entendre dire qu'une armée angloiſe ait été en Suiſſe; ils y furent amenés par un Seigneur Picard, Enguerrand (73), Sire de Couci, gendre d'Edouard III, Roi d'Angleterre, & fils de Catherine d'Autriche, fille de Léopold, Duc d'Autriche, & de Catherine de Savoye. Les Bernois ont érigé dans cet endroit ſur le grand chemin une colonne avec une inſcription, pour perpétuer le ſouvenir de la victoire de leurs ancêtres. L'inſcription eſt diviſée en deux parties, l'une

(72) *Ibidem.*

(73) Abrégé de la vie d'Enguerrand VII du nom, Sire de Couci, avec un détail de ſon expédition en Alſace & en Suiſſe, par M. le Baron de Zur-Lauben, dans le ſecond volume de la Bibliotheque militaire, hiſtorique & politique, du même, p. 146-402. Paris, 1760, *in*-12.

JEAN RIEDER,
Brave Bernois,
Tué le 27 Décembre 1375. à Neaubrunnen où ses Concitoyens chasserent du Païs l'Armée Angloise, commandée par Enguerrand Sire de Coucy, gendre d'Edouard III. Roi d'Angleterre.

Dorgez del et Sculp.

en vers latins, d'un mauvais goût, & l'autre en vers allemands, également médiocres. Les vers allemands atteſtent qu'en 1375, le jour de S. Jean après Noël, les Bernois attaquerent à Fraubrunnen l'armée des Anglois; qu'on ſurnommoit les *Gugler* (74), qu'ils en tuerent huit cent, & diſſiperent les autres. L'inſcription latine eſt très-fautive. Le Sire de Couci, Chef de l'armée angloiſe, ne répétoit pas la dot de ſa femme, mais celle de ſa mere Catherine d'Autriche. La Dame de Couci, mere d'Enguerrand, n'avoit pas de freres. Les Ducs d'Autriche, Albert & Léopold, qui retenoient la dot, étoient oncles à la *mode de Bretagne* d'Enguerrand, puiſque leur pere Albert étoit ſon grand oncle maternel. Au reſte, cette inſcription (75), qui confond ces degrés, eſt du dix-ſeptieme ſiecle, & quelqu'un peu inſtruit l'aura ſans doute compoſée. Mais n'oublions pas de célébrer ici la fermeté que Jean *Rieder* (*) montra à l'approche des Anglois. Les Bernois (76) vouloient mettre le feu à leurs granges qui étoient hors de leur ville; mais un Bourgeois de Berne, nommé Jean *Rieder*, s'y oppoſa: *Pour moi*, s'écria-t-il, *je ne veux rien changer à ma grange; j'attendrai l'ennemi de pied ferme*,

(74) Ce ſurnom allemand leur avoit été donné, parce que la plupart portoient des caſques & des coqueluchons ou cappes.

(75) Cette inſcription commence ainſi:

Uxoris dotem repetens Cuſſinus amatæ
Dux Anglus, frater quam dabat Auſtriacus, &c.

(*) *Planche* 213.

(76) Zur-Lauben, ibidem, p. 296 & 307.

& je la défendrai avec la grace de Dieu. Son exemple encouragea les autres. Ce brave homme fut tué au combat de Fraubrunnen.

Le Bailliage (77) de *Thorberg* eſt enclavé dans le *Landgericht* de Zollikofen. Il y avoit anciennement des Barons de ce nom. L'Empereur Rodolf I accorda en 1282 à Ulric, Baron de Thorberg, les mêmes privileges pour ſon Château, qu'avoit la ville de Berne. Ce Château fut démoli en 1386 par les Bernois, de même que celui de Coppingen. Pierre de Thorberg, ayant fait ſa paix avec les Bernois, fonda en 1397 à Thorberg une Chartreuſe, lui légua ſon Château ruiné & ſes terres à Coppingen, Krauchthal & Erſingen, lui procura le droit de la Bourgeoiſie à Berne, & chargea cette ville de l'*Advocatie* ſur ce Monaſtere. Léopold, Duc d'Autriche, céda à ce Couvent ſon droit de ſuzeraineté. Berne l'exempta en 1399 de tout impôt, & Soleure lui accorda le droit de Bourgeoiſie. Cette Chartreuſe devint très-riche; elle a été ſécuariſée en 1528. On y entretient maintenant quelques pauvres; on y diſtribue des aumônes conſidérables, & pluſieurs Paſteurs reçoivent leur penſion ſur les revenus de ce Monaſtere. Les bâtimens ſont neufs, & le château du Baillif eſt élégamment bâti ſur une hauteur près de Krauchthal. Ce Baillif exerce la baſſe juriſdiction à Konolfingen & Walkringen, qui ſont du *Landgericht* de Konolfingen; à Krauchthal, qui eſt dans le Landgericht de Zollikofen; à Coppingen, qui eſt dans le Bailliage de

(77) Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome XVIII, p. 102-106. Thſcarner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome II, p. 160. &c.

Wangen

Wangen, & à Erſingen, qui eſt dans le Bailliage de Burgdorf.

Burgdorf (78), que les François appellent par corruption *Berthoud*, eſt une jolie ville, paſſablement grande, ſituée ſur une hauteur qu'elle occupe entiere, tellement que de quelque côté qu'on y aille, il faut monter. Le château du Baillif qui s'appelle ici *Avoyer*, eſt à l'une des extrémités de la ville, dans une ſituation élevée, au bord d'un rocher. Les maiſons ſont toutes bâties de pierres de taille, & leurs façades ſont toutes ſur le même modele, & à-peu-près toutes de la même hauteur : l'on diroit que tout un côté de la rue ne ſeroit qu'une ſeule maiſon. Berthold V, Duc de Zeringen, le même qui fonda Berne, ferma en 1190 Burgdorf de murailles. On lit ſur la porte qui conduit au vieux marché une inſcription qui atteſte que ce Duc avoit fait bâtir cette porte. Après ſa mort en 1218, les Comtes de Kibourg ont poſſédé Burgdorf, & les Bernois l'acheterent d'eux l'an 1384. Burgdorf a conſervé ſes (79) privileges, & poſſéde la baſſe juriſdiction dans deux Bailliages qu'elle gouverne par des Membres de ſon petit Conſeil, qui demeurent dans la ville,

(78) Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome IV, p. 507-512.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 193 & ſuiv., &c.

(79) Le Code municipal de la ville de Burgdorf, qui contient 45 pages *in*-4°., lui fut donné en Avril 1316 par les deux freres, Eberhard, Prévôt d'Anſoltingen, & Hartmann, Comte de Kibourg & Landgrave de Bourgogne; il contient 121 articles. Ce Code fut confirmé en 1326 par Anaſtaſie, Comteſſe de Kibourg, & le lundi après la fête de S. George 1384, par Otton de Bubenberg, Damoiſeau, Avoyer, & par le Conſeil, les Bourgeois & la commune ville de Berne.

& ſe changent tous les cinq ans. Ces Bailliages ſe nomment *Graſweil* & *Lozweil*. Sans les limites dans leſquelles nous ſommes obligés de nous renfermer pour accélérer la fin de cet Ouvrage, nous nous étendrions ici ſur le Gouvernement municipal de Burgdorf, qui a un petit & un grand Conſeil. Le Baillif ou *Avoyer* préſide au Conſeil, & en ſon abſence le Banneret de la ville. Il y a hors de la ville ſix *Judicatures* qui dépendent directement de l'Avoyer de Burgdorf, ſavoir, Haſli, Oberburg, Weiningen, Kilchberg, Ruedligen & Heimiſweil; la baſſe juriſdiction de ce dernier village appartient à la ville de Burgdorf, ainſi que celle dans pluſieurs autres villages de ce Bailliage. Burgdorf eſt ſur la riviere de l'Emme, ſur la grande route de Berne dans l'Argeu, à trois lieues de Berne & à quatre de Soleure. Nous avons oublié de marquer à l'article de l'*Art Typographique* en Suiſſe, que Burgdorf avoit (80) dès l'an 1475 une Imprimerie.

Le Bailliage de Burgdorf, qui étoit autrefois un *Comté*,

---

(80) On conſerve à Straſbourg, dans la Commanderie de Malte, le livre ſuivant, *in-folio : Legenda S. Wolfgangi, Epiſcopi Ratiſponenſis, cum Officio Veſperarum*, &c. On lit à la fin : *Impreſſum in Oppido Burgdorf, anno Domini M. CCCC. LXXV.* Voyez ſur ce livre, *Armamentarium Catholicum*, operâ Joannis Weiſlinger, Argentinæ, 1749, *in-folio, cum fig.*, p. 44, ejuſdem Catalogus Bibliothecæ Ordinis S. Joannis Hieroſolymitani, Argentorati, impreſſus ibidem, 1749, *in-folio*, p. 250.

Autre livre imprimé à Burgdorf en 1475, *Jacobi de Cluſa*, Tractatus de apparitionibus animarum poſt exitum à corporibus, & de earumdem receptaculis; impreſſus in Oppido Burchdorff, anno M. CCCC. LXXV, *in folio*. Voyez *Proſper Marchand*, Hiſtoire de l'origine & des premiers progrès de l'Imprimerie, premiere partie, p. 66. A la Haye, 1740, *in-4°, avec figures*.

a pour limites le *Landgericht* de Zollikofen, & les Bailliages de Thorberg, Signau, Brandis, Trachſelwald, Fraubrunnen, Landshut, & Wangen : il a plus de trois lieues en longueur & en largeur. Parmi les endroits remarquables de ce Bailliage, eſt la Paroiſſe de Weningen, où l'on a découvert pluſieurs antiquités romaines. Il y a des eaux minérales à Lozweil, & à Oberburg.

L'*Emmenthal.* (81) ou la vallée de l'*Emme*, Province du Canton de Berne ſur les frontieres de celui de Lucerne, prend ſon nom de la riviere de l'*Emme* qui la parcourt: elle eſt partagée par quatre Bailliages, Brandis, Summiſwald, Trachſelwald, & Signau, & s'étend juſqu'aux portes de la ville de Burgdorf. Tout ſauvage que paroiſſe cet amas de vallons, il eſt cependant très-bien cultivé. Le bétail, le laitage, les vergers, les chevaux, les toiles qu'on y fabrique, forment des branches de commerce très-conſidérables pour ce pays. Auſſi le payſan y eſt-il généralement dans un état d'aiſance peu commun. On trouve fréquemment des payſans qui ont quarante mille livres de bien, il y en a même qui ont juſqu'à cinq à ſix cent mille livres. Mais le luxe, la molleſſe, le libertinage qui s'y introduiſent avec la chicane, paroiſſent préparer la ruine de ce peuple, qui pourroit être ſi heureux, s'il eût toujours été ſage. On y voit du même coup-d'œil les effets de la liberté & ceux du libertinage.

Brandis (82), qui donne le nom à un petit Bailliage,

(81) Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome VI, p. 323. Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome I, p. 178.

(82) Leu, ibidem, tome IV, p. 261-266.

eſt un Château très-élevé, ſitué ſur un rocher d'une hauteur prodigieuſe, au pied duquel coule l'Emme. Les Barons de Brandis ſont célèbres dans les Annales helvétiques : ils y poſſéderent cette Baronie juſqu'en 1443 ; elle paſſa enſuite dans les maiſons de Diesbach, de Scharnachthal, de Peſme, & de Montmayor. La ville de Berne l'acheta en 1607, & en forma un Bailliage qui a pour limites le Canton de Lucerne, les Bailliages de Burgdorf & Wangen, & le *Landgericht* de Konolfingen. Le Baillif réſide dans le Château de Brandis, à cinq lieues de Berne.

Au village de Ruegſau, on voit les ruines d'une Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Benoît.

Luzelfluh, village paroiſſial ſur l'Emme, avec un pont ſur cette riviere.

Summiſwald (83), Bailliage qui a pour limites ceux de Brandis, de Wangen & de Frachſelwald. Léopold, Seigneur de Summiſwald, légua en 1225 à l'Ordre Teutonique, ſon Château de Summiſwald & ſes revenus, à condition d'y entretenir un hôpital pour les pauvres & les paſſans, & de le faire deſſervir par deux Prêtres. L'Evêque de Conſtance confirma cette fondation. Le Commandeur Marquard de Bubenberg procura à cette maiſon en 1371 le droit de Bourgeoiſie à Berne. En 1528, les Bernois s'en emparerent ; mais ils rendirent cette Commanderie à l'Ordre en 1552, & l'Ordre la fit adminiſtrer par un Bourgeois de Berne, juſqu'au tems où il la vendit au Can-

(83) Le même, tome XVII, p. 751-753.

ton en 1698. Depuis cette époque, Summiſwald eſt devenu un Bailliage qui comprend le Château de ce nom, rebâti à neuf, où demeure le Baillif. La Paroiſſe de Summiſwald a plus de quatre lieues de circuit; Durrenroth, autre village paroiſſial, eſt à une lieue de la petite ville de Hutweil, qui dépend du Bailliage de Frachſelwald.

Frachſelwald (84) eſt un village avec un Château fort par ſa ſituation avantageuſe, & où réſide le Baillif. Ce Bailliage eſt paſſablement grand, contenant neuf Paroiſſes, Trachſelwald, Huttweil, dont je vais parler, Affoltern, Eriſweil, Langnau, Lauperſchweil, Ruderſweil, Trub, & Tſchangnau. Ce Bailliage contient une grande partie de la vallée de l'Emme. Il appartient à la ville de Berne depuis 1408. La petite ville de *Huttweil*, bâtie de maiſons de bois, ſur la frontiere du Canton de Lucerne, a des privileges, un Avoyer, & un Conſeil qui dépend du Baillif. Il y a ici un grand paſſage de marchandiſes, & une foire de bétail très-conſidérable. C'eſt à cet endroit qu'en 1653, les payſans rebelles des Cantons de Berne, Lucerne, Bâle & Soleure, jurerent leur alliance. Après avoir comploté ſur les opérations de leur armée, ils allerent aſſiéger Berne avec des canons de bois, garnis de cercles de fer.

A *Trub* il y avoit une Abbaye de Bénédictins, fondée en 1139 par Thuring, Baron de Brandis. Ce Monaſtere fut ſécularisé en 1529, & ſes revenus furent attachés au Bailliage de Trachſelwald. Les domaines & les bâtimens ont été vendus. La vallée de Trub eſt arroſée

(84) Le même, tome XVIII, p. 250 & ſuiv., &c.

par la petite riviere de ce nom, qui se jette dans l'Illsis, près du village Schachen. L'Illsis passe au village de Langnau, où il y a un pont, & elle se jette dans l'Emme.

* *Langnau*, village considérable, est fameux par le séjour qu'y a fait l'illustre Empyrique *Michel Scuppach*, homme unique dans son genre, qui a fait les cures les plus étonnantes, & qui a joint à cette faculté un désintéressement très-rare, & une charité sans bornes envers les pauvres. Cet homme extraordinaire, qu'on appelloit le *Médecin de la Montagne*, & dont un Professeur de Zurich, M. Léonard Meister, a donné le portrait (85), a été consulté & visité par les étrangers de la premiere qualité; il étoit encore généralement regretté il y a deux ou trois ans.

Il se tient à Langnau plusieurs foires considérables, sur-tout en chevaux.

A *Tschangenau* il y a une verrerie.

Le Bailliage de *Trachselwald* est très-fertile, principalement en pâturages; on y fait un grand commerce en chevaux & en bétail. On y tient même beaucoup de fabriques, sur-tout en toiles de chanvre & de lin, dont il se travaille une quantité extraordinaire, & d'une admirable finesse.

Signau (86), Bailliage qui comprend quatre Paroisses,

---

(85) Petits Voyages dans quelques Cantons de la Suisse, p. 72 & suiv. Bâle, 1782, *in*-12, en allemand. Voyez aussi les Lettres de M. Coxe sur la Suisse, tome I, p. 252-258, avec les observations de M. Ramond. Paris, 1781, *in*-8°.

(86) Leu, ibidem, tome XVII, p. 119 & suiv.

& tire ſon nom du village principal où il y a un château pour le logement du Baillif; il a pour limites les Bailliages de Trachſelwald & de Thoun, & les *Landgericht* de Seftingen & de Konolfingen. Il eſt ſitué preſqu'au milieu de la vallée d'Emme, à cinq lieues de Berne. Les Barons de Signau ſont célèbres dans les faſtes de l'ancienne Suiſſe. Anaſtaſie, fille de Nicolas, le dernier Baron de Signau, apporta cette Baronie en mariage à ſon mari Eberhard, Comte de Kibourg, en 1386; leurs deſcendans la vendirent en 1399 à la ville de Berne, qui la vendit la même année à ſon Bourgeois Jean de Buren. Cette Baronie échut enſuite à pluſieurs autres maiſons de Berne, entr'autres à celle de Diesbach: elle fut achetée en 1526 par Antoine Morelet, Ambaſſadeur de France en Suiſſe, qui la céda en 1529 à la ville de Berne, pour acquit d'une prétention d'argent que Berne avoit ſur la France. A cette époque, Berne en a fait un Bailliage, qui comprend les Paroiſſes de Signau, Eggiweil, Roctenbach, & Biglen. La tradition porte qu'à Signau il y eut un tems un Chapitre de douze Chanoines avec un Prévôt, & un Couvent de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux.

L'*Oberland* (87), en françois le *pays d'en haut*, eſt le nom qu'on donne proprement à cette partie du Canton de Berne, qui eſt ſituée au-deſſus de cette ville vers le levant & le midi, & qui comprend les Bailliages & Châtellenies de Thoun, Oberhofen, Underſéen, Interlachen,

(87) Le même, ibidem, tome XIV, p. 215.

Hasli, Frutingen, le haut & le bas Simenthal, & Sanen ou Gessenay. C'est là qu'on trouve les montagnes les plus élevées, les glaciers, & mille curiosités de la nature. On a inséré dans les *Tableaux* (*) *Topographiques de la Suisse*, une carte exacte de la partie occidentale de l'*Oberland* au Canton de Berne, publiée à Londres en 1766 par Samuel-Loup de Rougemont, & dédiée à la Chambre du Conseil de Guerre de la République de Berne. Cette carte détaille le Bailliage de Gessenay avec ses frontieres, le haut & le bas Sibenthal, autrement *Simenthal*, la Châtellenie de Frutingen, une partie des environs du lac de Thoun, & le gouvernement d'Aigle, avec sa frontiere du Valais.

En allant (88) à Berne au nord, le premier Bailliage qu'on trouve est celui de *Thoun*. La ville de ce nom est à quatre lieues de Berne, au bord d'un joli lac, dont nous avons donné la description. La riviere de l'Are, sortant de ce lac, se partage en deux bras qui se rejoignent bientôt, & elle forme ainsi une isle qui est occupée par une partie de la ville, & l'autre partie paroît au-delà, au pied d'une colline, sur laquelle s'éleve le château du Baillif qu'on appelle ici l'*Avoyer*. La situation de cette ville, au milieu d'un beau & fertile pays, offre à la fois & l'utile & l'agréable.

Le nom de *Thoun*, en latin *Thunum*, *Dunum*, & en allemand

(*) *Planche* 113.

(88) Leu, ibid., tome XVIII, p. 115-120.
L'Etat & les Délices de la Suisse, tome II, p. 196 & suiv.
Tscharner, Dict. géog. de la Suisse, tome II, p. 160 & suiv. &c.

allemand *Thun*, a une étymologie (89) celtique. Cette ville avoit anciennement des Comtes & des Seigneurs du même nom, & de cette maiſon étoit Henri (90), Evêque de Bâle, mort en 1238. Son frere Conrad (91) fut Abbé d'Einſidlen, depuis 1214 juſqu'à ſon décès en 1234. Thoun appartenoit au dernier Duc de Zeringen, & échut en héritage à Werner, Comte de Kibourg (92). On conſerve dans les archives de Berne une convention faite (93) à Thoun le 5 Avril 1250, entre les deux *Hartmann*, Comtes de Kibourg, oncle & neveu, & le Baron Rudolf, dit *de Tunne* (94), Chevalier, qui prétendoit que la moitié du château de Thoun avoit été bâtie ſur le fonds de ſon alleu; mais les Comtes ſoutenoient que les prédéceſſeurs du Chevalier Rudolf avoient tranſporté volontairement ce fonds à Berthold, Duc de Zeringen, dont ils étoient les héritiers. Rudolf s'étoit auſſi plaint que les Comtes avoient reçu Bourgeois de Thoun quelques-uns de ſes ſujets. La convention portoit que les Comtes poſſéderoient à l'ave-

(89) On donnoit le nom de *Dun* à des villes ſituées ſur une colline. *Ruchat*, diſſert. ſur l'origine des noms des principaux lieux de la Suiſſe, p. 124 & 125 de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique du Pays de Vaud*, imprimée à Berne en 1707, *in*-12.

(90) Les Annales des Dominicains de Colmar portent ſous l'année 1238, *Henricus de Thun, Epiſcopus Baſilienſis, obiit.* (Apud Urſtiſium, tom. II, Scriptor. Germaniæ, p. 6. Francofurti, 1585, *in-folio*).

(91) Hartmanni Annales Heremi Deiparæ matris, p. 226.

(92) Code municipal de la ville de Thoun, avec ſon explication, par Jacques Rubin, Conſeiller de Thoun, préface, p. IX, X. Berne, 1779, *in*-4°. en allemand.

(93) Actum apud Thune, anno M. CC. L. pridie idus Aprilis.

(94) Nobilis vir R. dictus de Tunne, miles.

nir le château de Thoun, avec tout le terrein (95) qui eſt au-bas du foſſé de la ville. Les Comtes de Habſpourg, de la branche de Lauffenbourg, hériterent en grande partie des Comtes de Kibourg; ils poſſéderent Thoun juſqu'en 1322, qu'Eberhard, l'un d'eux, ayant eu l'infamie de tuer (96), la veille de la Touſſaint, au Château de Thoun, le Comte Hartmann ſon frere, les Bourgeois de Thoun, indignés de cette attrocité, aſſiégerent le château: Eberhard s'en étoit ſauvé. Ses ſujets le regardoient comme un autre *Caïn*; ils lui refuſerent tout ſecours pour la délivrance de ſon Château. Au milieu de cette perplexité, le Comte implora Berne, lui vendit quelques diſtricts, fit alliance, & s'engagea de lui payer annuellement un marc d'argent, pour le titre de ſa protection. Berne arma, ſe mit en campagne, & obligea les Bourgeois de Thoun à remettre le château au Comte fratricide. On peut voir parmi les preuves du Code municipal (97) de Thoun, par M. le Conſeiller *Rubin*, les actes principaux de la négociation du Comte Eberhard avec la ville de Berne en 1323, pour la vente du Comté de Thoun. Louis, Roi des Romains, la ratifia (98) le 30 Novembre de la même année. Mais elle ne fut entierement conſommée (99) qu'en 1384

(95) Et omnia quæ ſunt infrà Foſſatum ejuſdem villæ.

(96) On peut lire le détail de ce fratricide dans la Chronique manuſcrite de Mathias de Neuenbourg, Auteur contemporain, qui ſe trouve à la Bibliotheque de Berne, & dont M. de *Sinner* a donné des fragmens dans ſon Catalogue raiſonné des manuſcrits de cette Bibliotheque.

Voyez auſſi *Tſchudi*, dans ſa Chronique de la Suiſſe, tome I, p. 295.

(97) Pag. 177-187.

(98) Diplome conſervé dans les Archives de Berne.

(99) Tſchoudi, Chronique de la Suiſſe, tome I, p. 483 & 509, 510.

par les deſcendans du même Eberhard, à la ſuite de pluſieurs hypothèques ſur le Comté de Thoun. Depuis cette époque, Berne a fait adminiſtrer ce Comté par un Baillif qui porte le titre d'*Avoyer*, parce qu'il préſide au petit & au grand Conſeil de Thoun. Les privileges de cette ville avoient été réſervés dans le contrat de vente; elle en jouit encore aujourd'hui; elle eſt gouvernée par ſon propre Magiſtrat ſous la préſidence du Baillif. Les Membres du petit Conſeil ſont élus par le Sénat de Berne. On dit que les revenus de cette ville ſont conſidérables.

Le Bailliage de Thoun a ſix lieues de longueur; il comprend les Paroiſſes *Amſoltingen*, ſur un petit lac, & où il y avoit autrefois un Chapitre de Chanoines, fondé en l'honneur de S. Maurice en 933 par la Reine Berthe de de Bourgogne; *Thierachern*, *Gurzelen*, *Steſiſburg*, *Sigriſweil*, ſur le lac de Thoun, & *Schwarzenegg*.

La Baronie de (100) *Spiez* eſt enclavée dans le Bail-

(100) Leu, ibidem, tome XVII, p. 400-401.

Heddon, Evêque de Straſbourg, fils d'Ethicon, Duc d'Alſace, qui fut la tige d'où ſortirent les Maiſons d'Egisheim & de Lorraine, légua, par ſon teſtament daté du 13 Mars 763, au Monaſtere d'Ettenheimmunſter, qu'il avoit rétabli en 734, entr'autres poſſeſſions qu'il tenoit de ſon pere, pluſieurs égliſes & dîmes dans l'Argeu, *Spiez*, *Scartilinga*, aujourd'hui *Scherzligen*, à un petit quart de lieue de Thoun, dans le Bailliage de ce nom, & *Biberuſſa*, aujourd'hui *Biberiſch* ou *Biberſch*, Paroiſſe & village du Canton de Soleure, dans le Bailliage de Kriegſtetten. Heddon mourut le 8 Mars 776. Ce teſtament a été rapporté par M. Schoepflin, Alſatia Diplomatica, tome I, p. 37-40, & par M. l'Abbé *Grandidier*, dans l'Hiſtoire de l'Egliſe & des Evêques-Princes de Straſbourg, tome II. *Pieces juſtificatives*, n°. 55. Straſbourg, 1778, *in*-4°. Ettenheimmunſter eſt à l'entrée de la Forêt-Noire, dans les confins du Briſgau & de l'Ortenau.

liage de Thoun ; le chef-lieu eſt la petite ville de (*) *Spiez* ; ſur le bord méridional du lac de Thoun, avec un château & de beaux jardins. On voit dans l'égliſe quelques tombeaux des Seigneurs, à qui elle appartient.

Spiez paroit devoir ſon nom à ſa ſituation, qui forme une pointe en avant dans le lac; *Spiez* déſigne dans la langue allemande une pointe. Cette Baronie a haute & baſſe Juſtice, & la collation de la Paroiſſe de Spiez; elle appartenoit primitivement aux Barons de Straettlingen, & depuis 1338 juſqu'en 1506, à la maiſon de Bubenberg, à l'extinction de laquelle elle paſſa à celle de Bonſtetten, qui la vendit en 1516 à la maiſon d'*Erlach*, qui la poſſede (101) depuis cette année ſans interruption. Elle eſt arroſée par le *Kander* ou le *Kandel*, riviere ou plutôt torrent qui deſcend de la montagne de *Gemmi*, & ſe jette dans l'Are au-deſſous de Thoun.

Oberhofen (102), Bailliage qui appartenoit à la maiſon

(*) *Planche 29.*

(101) Le Seigneur actuel eſt M. Albert d'Erlach, ancien Capitaine au régiment des Gardes-Suiſſes en France, & depuis Baillif de Gottſtadt & de Fruningen, frere aîné de feu M. Abraham, Baron d'Erlach de Riggiſberg, Grand-Croix de l'Ordre du Mérite Militaire, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel d'un régiment ſuiſſe de ce nom. M. le Baron de Spiez a publié à Yverdon, en 1784, en quatre volumes *in*-12, *avec figures*, les Mémoires hiſtoriques concernant M. le Général d'Erlach, Gouverneur de Briſach, *pour ſervir à l'Hiſtoire de la fameuſe guerre de trente ans, & des regnes de Louis XIII & Louis XIV*. Ce ſont des Mémoires très-intéreſſans, & qui développent pluſieurs événemens d'une grande conſidération, d'autant plus qu'ils ſont enrichis d'actes & de lettres du tems.

(102) Leu, ibidem, tome XIV, p. 222-224, & tome XVII, p. 667 & ſuiv.

Tſcharner, dict. géog. de la Suiſſe, tome II, p. 90, &c.

d'Autriche. Berne en acquit en 1386 la ſouveraineté, & en 1400 la propriété même. Cette ville l'hypothéqua à ſes Bourgeois Nicolas de Schamachthal, & Louis de Seftingen, ſous la condition du retrait. La premiere de ces deux maiſons l'acquit bientôt entiere. En 1589, elle tomba par héritage à la maiſon d'Erlach, qui la vendit en 1561 à la ville de Berne, & depuis cette époque Oberhofen eſt devenu un Bailliage. Il eſt ſitué ſur la côte ſeptentrionale du lac de Thoun, dans une agréable poſition. Le Baillif réſide au château d'Oberhofen, l'ancienne demeure des Barons de ce nom, ſur la droite du lac de Thoun, à une lieue au-deſſus de Thoun, dans la paroiſſe de Hieterſingen, & dans un pays de vignobles.

L'égliſe de *Hieterſingen* a été fondée en 933; le village de ce nom & celui de *Gwatt* forment les deux *Judicatures* du Bailliage d'Oberhofen.

Le Château & le village de *Straetlingen* ſont auſſi de ce Bailliage. Le château dont il ne reſte plus qu'une tour, eſt dans une ſituation agréable, à près de quatre cent pas du bord méridional du lac de Thoun, à une lieue au-deſſus de cette ville. Les Barons de ce nom ſont illuſtres dans l'ancienne Hiſtoire de la Suiſſe. Ils poſſédoient, entr'autres domaines, la Baronie de Spiez; ils furent les héritiers de Henri, Comte de Rapperſchweil, qui fonda l'Abbaye de Wettingen, dans le treizieme ſiecle; ils furent bienfaiteurs de ce Monaſtere, & de celui d'Interlachen. Leur maiſon s'éteignit vers le milieu du quatorzieme ſiecle. Le château de Straethlingen eſt renommé, parce qu'on y a cherché long-tems la ſouche (103) des Rois de Bour-

(103) Voyez, ſur l'origine de ces Rois, la diſſertation de M. le Baron de

gogne de la ſeconde race. La Seigneurie de ce nom étoit très-étendue; elle fut achetée par le Canton de Berne en 1540.

Unterſéen (104), petite ville ſur l'Are entre le lac de Brienz & celui de Thoun : nous avons eſquiſſé ſon agréable ſituation, en décrivant le cours de l'Are. Les Nobles d'Oberhofen, de Ried, de Wedenſchweil, les Ducs d'Autriche, les Comtes de Kibourg, les Barons de Brandis, les Nobles d'Hallweil, les Comtes de Zolleren, en furent ſucceſſivement les maîtres. Ces derniers vendirent en 1400 leurs droits au Canton de Berne, qui en forma un Bailliage. La fidélité que les habitans d'Unterſéen firent éclater en 1529 pour leurs Souverains dans le temps du ſoulevement des payſans du Haſli & du Grindelwald, leur valut le don d'une alpe conſidérable. Ce Bailliage confine avec les deux Cantons de Lucerne & d'Underwalden. Le Baillif, qui a ſon château dans la ville, porte le titre d'*Avoyer*. De ce Bailliage dépend la Seigneurie d'*Unſpunnen* (105), ſituée près d'Unterſéen & d'Interlachen, entre les deux lacs, ſur la gauche de l'Are. C'eſt ici le paſſage pour entrer dans le Grindelwald, & la vallée de *Claire-Fontaine*, autrement *Lauter Brunnen*. On voit ſur une hauteur les maſures du château d'Uſpunnen. Les Barons de ce nom poſſédoient pluſieurs Seigneuries dans les environs; leur ſucceſſion échut aux Barons de Wadenſchweil, ſur le

---

Zur-Lauben, inſérée dans les Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, tome XXXVI, p. 144-158. Paris, 1774, *in*-4°.

(104) Leu, ibidem, tome XVIII, p. 605-608.

(105) Le même, ibidem, tome XVIII, p. 603 & ſuiv.

lac de Zurich. L'un de ces derniers donna Unſpunnen au Monaſtere d'Interlachen. Mais en 1298, l'Empereur Albert I s'empara de cette Seigneurie. Enfin, après diverſes révolutions, la ville de Berne l'acheta en 1397 & 1398 de Frédéric, Comte de Zolleren, & de Berthold & Egon, Comtes de Kibourg. Berne la céda à ſes citoyens Louis de Seftingen & Nicolas de Scharnachthal, & la racheta en 1479 & 1515 des héritiers de cette derniere maiſon.

La vallée étroite de *Habkeren*, derriere le mont *Battenberg*, & qui appartenoit anciennement au monaſtere d'Interlachen, eſt auſſi dans le Bailliage d'Unterſéen. Cette vallée tire ſon nom de la Paroiſſe de Habkeren; elle eſt très-remarquable par ſes mines & les productions de la nature.

Interlachen (106) ou *Interlappen*; cet ancien Monaſtere de Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, a été converti avec ſes poſſeſſions en un Bailliage fort étendu. Il avoit été fondé en 1130 par Seliger, Baron d'Oberhofen. Les Comtes de Kibourg, de Bucchegg, & la Nobleſſe des environs l'enrichirent par leurs donations. Ce Monaſtere parvint à avoir le droit de collation de dix-neuf Paroiſſes, & la Juriſdiction ſur douze villages, outre une immenſité de revenus en dîmes & en cens. Les Papes & les Empereurs lui accorderent des privileges importans, notamment le droit d'élire ſon *Avoué*, ſon Prévôt. Les maiſons de Zeringen, Wadenſchweil, Eſchen-

(106) Le même, ibidem, tome X, p. 560 & ſuiv.
Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome II, p. 1 & ſuiv.

bach, Strasberg & autres, exercerent ſucceſſivement cette *Advocatie*. Peu-à-peu la ville de Berne s'en empara; ce Monaſtere fut ſécularisé en 1528, malgré la réſiſtance des habitans des environs, & du Canton d'Underwalden. Le Monaſtere ſervit long-temps de réſidence au Baillif, juſqu'au temps où l'on jugea à propos de lui bâtir un château. Les revenus ſont appliqués en majeure partie à l'entretien des égliſes, des écoles, des Miniſtres, & à des charités conſidérables. A côté de ce Monaſtere, il y avoit un Couvent de Religieuſes du même ordre de ſaint Auguſtin, ſous la direction des Chanoines d'Interlachen. Mais en 1484 il fut ſupprimé par ordre du Pape, & ſes revenus aſſignés au Chapitre de Saint-Vincent de Berne.

Le Monaſtere (*) d'Interlachen, aujourd'hui changé en château ballival, eſt ſitué vis-à-vis d'Unterſéen, entre les lacs de Thoun & de Brienz, du côté du couchant, dans une iſle que forme l'Arè, en ſortant du lac de Brienz, avant que de ſe jetter dans celui de Thoun. Le nom d'*Interlachen*, corrompu des mots latins *inter lacus* (entre les (107) lacs), répond à ſa ſituation. Ce Monaſtere eſt auſſi vulgairement nommé *Interlappen*, en latin *inter lapides*, c'eſt-à-dire, *entre les pierres*, pour déſigner ſa poſition dans un vallon beau & large d'une demi-lieue, entouré de rochers & de hautes montagnes.

Le Bailliage d'Interlachen confine avec le Vallais, le Haſli, le Canton de Lucerne, les Bailliages de Thoun &

(*) *Planche* 44.

(107) A un quart de lieue du lac de Brienz, & à une groſſe demi-lieue de celui de Thoun.

de

de Frutingen, & la Baronie de Spiez; le Baillif d'Interlachen a auſſi l'inſpection ſur la régence du *Landamne* au pays de Haſli. Voici les autres endroits remarquables de ce Bailliage.

Le mont *Battenberg* ou *Sant-Battenberg*, en latin *mons Sancti-Beati*, & en françois le *mont de Saint-Béat*, s'étend juſqu'au lac de Thoun, à une lieue d'Unterſéen, & dans la proximité du village de Méerligen. Il y a une Paroiſſe (108) ſur cette montagne, qui eſt fameuſe par la caverne de *S. Béat* (l'Apôtre de la Suiſſe); cette (*) caverne eſt remplie de ſtalactites & d'autres incruſtations.

Brienz; nous avons donné la deſcription du lac (**) de ce nom, qui communique par l'Are avec celui de Thoun. Brienz (109) eſt une paroiſſe conſidérable, ſur la rive droite du lac de ſon nom. Ce village avoit dans les onzieme, douzieme & treizieme ſiecles des Barons de *Brienz*; l'un d'eux fonda en 1107 l'Abbaye des Bénédictins à Seédorf, dans le Canton d'Uri. Leurs héritiers furent les Barons de Ringgenberg; cette Seigneurie eſt parvenue à la ville de Berne, avec le Monaſtere d'Interlachen.

Kienſolz étoit autrefois un gros village, à la tête du lac de Brienz, près du château de Kien. Cet endroit eſt

---

(108) Parmi les titres d'Interlachen, conſervés dans les archives de Berne; il y en a un de l'an 1263, par lequel Walther d'Eſchenbach, ſa femme Cunegonde, & leur fils Berthold, donnerent au Monaſtere d'Interlachen la moitié du droit de Collateur de l'égliſe de S. Béat, *Medietatem juris patronatûs eccleſiæ Sancti Beati.*

(*) *Planche 29.*

(**) *Planches 44 & 145.*

(109) Leu, ibidem, tome IV, p. 307.

désigné dans le traité par lequel Berne fut reçue en 1352 dans la Confédération helvétique. L'un des articles de cette alliance porte que le *Kienſolz* ſera établi pour y décider par des arbitres les difficultés qui pourroient s'élever entre les Confédérés. Cette place, ſi illuſtre dans l'Hiſtoire des Cantons, a été enſuite ruinée avec le château de Kien, par des chûtes de neiges, & par des inondations.

Ringgenberg, Leiſſingen ou Luxingen, Gſteig, Lauterbrunnen, ſont d'autres paroiſſes du Bailliage d'Interlachen. La vallée de *Lauterbrunnen* ou de *Claire-Fontaine* eſt très-renommée par la beauté des glaciers, par les mines de fer que l'on y a découvertes, par la belle cataracte (*) nommée *Staubach*, *le ruiſſeau de pouſſiere*, & par pluſieurs productions du regne minéral, telles qu'une marne noire, ſi fine qu'on peut s'en ſervir en place d'encre de la Chine, des terres bolaires très-fines, &c.

La vallée de *Grindelwald* (**) n'eſt pas moins curieuſe par les glaciers qu'elle renferme, & qu'on approche de fort près, entre leſquels on remarque le Wetterhorn (110), le Schreckhorn, le Scheidegg, le Mettenberg, & ſur-tout le Grindelwald & le glacier de ce nom : on y trouve auſſi des marbres d'une grande beauté, de l'ardoiſe, &c. Malgré toutes ces maſſes énormes de glaces éternelles, ce pays eſt cependant fertile en pâtu-

---

(*) *Planche* 49.

(**) *Planches* 13, 50 *double*, 118, 123, 135, 172 & 173.

(110) C'eſt-à-dire, *la corne de la tempête*, on l'appelle auſſi *jung frauen horn*, la corne de la Vierge. Ce pic eſt ſitué dans la Paroiſſe de Grindelwald ; il eſt preſque toujours environné de nuages.

rages : il eſt limitrophe du Vallais, au midi. La paroiſſe de Grindelwald eſt très-éparſe ; elle comprend, entr'autres diſtricts, le village de Lutſchenen. Deux petites rivieres portent ce nom, *la blanche* (*) *& la noire Lutſchenen ;* elles ſe jettent dans le lac de Brienz. On trouve dans le Grindelwal le fameux glacier (**) du *Fiſcher-Thal*, autrement *Fiſcher-Horn*, la Corne ou le pic du Pêcheur.

Le Val-Haſel (111), en allemand *Hasſli* ou *Hasſli-thal.* Si jamais un pays a mérité l'attention d'un Philoſophe, c'eſt certainement celui-ci, tant il ſe diſtingue des autres par les ſingularités de la nature, le langage & les mœurs. Auſſi les habitans prétendent-ils être une colonie des Suédois & de l'Oſte-Friſe, & ils appuient cette opinion ſur une tradition conſtante, & ſur la reſſemblance des langues. On les appelle en latin *Haſelii* ou *Avellani* (112). Ce pays eſt ſitué au Canton de Berne, ayant au midi le haut-Vallais, au levant le Canton d'Uri, au nord celui d'Underwalden, & au couchant le Bailliage d'Interlachen. Il a, depuis la cîme du mont Grimſel juſqu'au pont de Weiler, où commence le Bailliage d'Interlachen, onze lieues en longueur, & dix à douze lieues de largeur depuis Suſten, montagne du Val de Godmen, & limitro-

---

(*) *Planche* 123, *die weiſſe Lutſchenen*, la blanche Lutſchenen.

(**) *Planche* 173.

(111) Leu, ibidem, tome IX, p. 495 & ſuiv.

L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 108 & ſuiv.

Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome II, p. 259 & ſuiv.

(112) Ce nom dérive de la quantité d'avellines & de noiſettes qu'on trouve dans ce pays ; on appelle l'*avelline* en latin *avellana*, en allemand *haſelnuſſ.*

phe du Canton d'Uri, depuis le *nord-oueſt* & le ſud eſt contre le Grindelwald. Ce pays dépendoit immédiatement de l'Empire, & payoit annuellement à l'Empereur 50 livres. En 1275, il fit une alliance défenſive avec la ville de Berne; il la renouvella en 1308. L'Empereur Albert premier avoit (113) hypothéqué ce pays à ſon couſin Otton, Comte de Straſberg. L'Empereur Louis IV tranſporta cette hypotheque au Baron Jean de Weiſſenbourg. Enfin en 1334 (114), le 10 Août, peu contens de ce nouveau maître, les habitans ſe ſoumirent aux Bernois, en réſervant leurs entiers privileges, ſous la condition qu'ils paieroient à la ville de Berne les 50 l. qu'ils payoient auparavant à l'Empereur, qu'ils marcheroient à la guerre pour le ſervice de Berne, de la même maniere qu'ils avoient été obligés de le faire pour leurs anciens Seigneurs, & que le Conſeil ſouverain de Berne pourroit élire parmi eux leur *Landamne* ou Préſident de Juſtice, & avec le droit de le dépoſer. Ce *Landamne* jouit de ſa place pendant ſix ans, & avec toute l'autorité d'un Baillif, excepté qu'il eſt ſujet à l'inſpection du Baillif d'Interlachen, qui s'informe annuellement deux fois de ſa conduite, & reçoit les comptes de ſon adminiſtration.

Cette vallée eſt fermée entre des montagnes d'une hauteur conſidérable, le Grimſel, Wetterhiorn, Schrekhorn, Brunig, pluſieurs glaciers; ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait une quantité des plus riches pâturages. Elle eſt néanmoins expoſée à des torrens qui la ravagent ſouvent. On

(113) Tſchoudi, Chron. de la Suiſſe, tome I, p. 255, 280 & 321.
(114) Le même, ibidem, p. 335.

y trouve des ardoiſes remplies de cornes d'Ammon, une terre bolaire très-fine, utile aux Peintres, des mines de cryſtal ; on en a trouvé une pièce de 695 livres. On y découvre auſſi des fleurs & des ſpathes colorés. La fontaine d'*Engſtlen* eſt remarquable par ſon flux périodique. On y voit des caſcades d'une grande beauté, des mines de fer aſſez riches, mais ſulfurées. Les habitans ſont nombreux, robuſtes, bienfaits & guerriers. Leur nourriture eſt le laitage. La viande & le pain ne ſont que pour les gens aiſés. Ils ſe font leurs habits du produit de leurs brebis. Ils exportent des fromages, des chevaux, des brebis & des cochons. Ils importent preſque tout le reſte, & ſurtout conſomment beaucoup de ſel pour le bétail & les fromages. On y cultive auſſi du froment, de l'orge, du chanvre, des fruits, &c. M. de *Tſcharner* a dit d'eux : *Moins de luxe & plus d'induſtrie rendroient ce peuple iſolé, pour ainſi dire, par ſa ſituation, très-heureux.*

Je ne parlerai pas de tous les villages & hameaux épars de ce pays. *Meiringen* en eſt le principal village, & la maitreſſe Paroiſſe près de l'Are, à trois lieues du lac de Brienz dans une place fertile qui n'a pas plus d'une demi-lieue de large. L'Egliſe de *Meiringen* appartenoit dans le douzieme ſiecle (115) à l'Ordre des Chevaliers de Saint-Lazare.

---

(115) M. de Watteville cite dans l'Hiſtoire de la Confédération Helvétique, *tome I, p. 26*, un diplôme de Henri, Roi des Romains, daté de 1233, par lequel ce Prince donnoit aux Religieux de Saint Lazare, ſon égliſe de *Mayringen*, *ſitam in terminis Burgundiæ, in loco qui dicitur Haſithal.*

On trouve auſſi dans les Archives de Berne les titres ſuivans : Guillaume, Roi des Romains, étant au camp d'Aix-la-Chapelle, *in caſtris ſuper aquis*, en 1248, confirma la donation de l'égliſe de Mayringen, faite par le Roi

On voit dans le pays de Hasſli, près de Grimſel, pluſieurs vallées de près de ſix lieues de longueur, dont le fond reſte éternellement couvert d'un amas de glace prodigieux, entourées de toutes parts de montagnes eſcarpées; parmi elles, on diſtingue *Ober-Aar*, *Finſter-Aar*, & *Lauter-Aar-Gletſcher*, les deux premieres ſont preſque inacceſſibles, & toute cette contrée inhabitable. Ceux que la curioſité y conduit, ſe croient tranſportés tout d'un coup dans le *Groenland*. C'eſt de cette vallée de glace que l'Are ſort, à quelques lieues de la ſource du Rhône, elle s'accroît peu-à-peu par les divers ruiſſeaux qu'elle reçoit en paſſant. M. *Beſſon* a décrit dans ſon diſcours, ſur l'Hiſtoire naturelle de la Suiſſe, la route du Grindelwald à Meiringen, le glacier de (*) *Roſenlavi* près de Meiringen, & la route de Meiringen à l'Abbaye d'Engelberg.

Le *Grimſel* (**), en latin, *Grimſula*, eſt l'une (116) des plus hautes Alpes dans le val de Haſel, aux confins

---

Henri à l'Ordre de Saint Lazare, *Domni Sancti Lazari*. Son frere Florent, Grand-Prévôt de Hollande, étoit témoin de cette confirmation. Guillaume, Comte d'Hollande, avoit été couronné Roi des Romains à Aix-la-Chapelle, le premier Novembre 1248. *Richard*, Roi des Romains, étant à Worms le 18 Mars 1268, confirma à l'Ordre de Saint Lazare, *Domni Sancti Lazari*, qui avoit une Commanderie à Seédorf, dans le pays d'Uri, la donation de l'égliſe de *Mayringen*.

Le Chevalier Pierre de *Reſti*, & ſon frere Conrad renoncerent en 1296, en faveur de l'égliſe d'Interlachen, à tous leurs droits ſur l'égliſe *Haſle*, ſituée à *Mayringen*.

(*) *Planche* 146.

(**) *Planches* 28, 61 & 149.

(116) Leu, ibidem, tome IX, p. 239 & ſuiv.

Tſcharner, ibidem, tome I, p. 254, 255, &c.

du Haut-Vallais, & par laquelle il y a un chemin qui va à *Ober-Geſtelen*, dans le dizain de Gombs, mais ſeulement praticable dans l'été. Ce chemin eſt entretenu avec de groſſes dépenſes. L'on ne peut y monter que par des ſentiers eſcarpés. Au pied de cette montagne, il y a un Hopital fondé, ou plutôt rétabli en 1557. Il eſt deſſervi par les habitans de l'*Ober-Hasſli*. Les voyageurs y ſont très-bien accueillis ſans diſtinction de Religion, les frais ſont fournis par une quête volontaire qui ſe leve dans toute la Suiſſe. L'Hoſpitalier s'y trouve depuis la mi-Mars juſqu'à la Saint-Martin en Novembre, les chemins y étant impraticables alors à cauſe des neiges. En partant, il laiſſe quelques vivres & du bois en faveur des voyageurs qui pourroient encore arriver.

Au mois d'Août 1782, le Grand-Duc & la Grande-Ducheſſe de Ruſſie ont été voir les glaciers du Canton de Berne, voiſins de *Lauter-Brunnen*; ou *Claire-Fontaine*, dans le Bailliage d'Interlachen; leurs Alteſſes impériales ont admiré ces merveilles de la nature, & les ont comparées avec celles du même genre, qui ſont dans les Provinces glaciales du Nord. Le génie du Czar Pierre le *Grand* ſembloit les conduire dans leurs courſes.

Frutingen (117), vallée qui s'étend depuis la *Gemmi* ſur la frontierre du Vallais, juſqu'au lac de Thoun, dans l'eſpace de huit lieues, & qui, avec les Paroiſſes de Frutingen, Adelboden, Reichenbach & Aeſche, forme

(117) Leu, ibidem, tome VIII, p. 450-452.
Tſcharner, ibidem, tome I, p. 204, &c.

une Châtellenie du Canton de Berne : elle a au levant & au midi pour limites les montagnes du Vallais ; au couchant, les deux vallées du Simmenthal, & au nord, le Bas-Simmenthal, le Bailliage de Thoun, & la Baronie de Spiez. Cette vallée eſt entourée de montagnes des deux côtés. La riviere de Kandel ou Kander la traverſe. Celle d'*Engſtlen*, qui a ſa ſource dans les glaciers derriere Adelboden, ſe jette à Frutingen dans le Kander. Le bourg principal eſt Frutingen, à quatre lieues au-deſſus de Thoun, il eſt très-bien bâti. On y voit ſur une hauteur le Château du Baillif, autrement *Châtelain*, qu'on nomme *Im-Tellen* ou *Tellenbourg*. Ce Château a été l'ancienne réſidence des Barons de Frutingen à qui appartenoit cette vallée. Après leur extinction, elle vint au douzieme ſiecle aux Barons de la Tour-Châtillon (118) en Vallais, au milieu

(118) Parmi les titres de Frutingen conſervés dans les Archives de Berne, on trouve les ſuivans :

Acte en allemand, daté du premier Juillet 1345, par lequel Pierre, Baron de la Tour, Damoiſeau, Seigneur de Châtillon (en allemand *Geſtellen*), en Vallais, & de Frutingen, fait ſon traité de paix avec la ville de Berne ; il y eſt dit que les Bernois ne recevroient aucun des ſujets du Baron, Bourgeois de leur ville, pendant la vie du Baron. Cet acte eſt auſſi ſcellé du ſceau d'Eberhard, Comte de Kibourg, Landgrave en Bourgogne, & de celui de Jean, Seigneur de Weiſſenbourg, Damoiſeau, oncle du Baron de la Tour.

Tranſaction datée de Genève le premier Juillet 1357, & paſſée entre le Baron Antoine de la Tour, Seigneur de Châtillon en Vallais, ſes freres & ſes alliés d'une part, & la ville de Berne & la Communauté du val de Frutingen (*univerſitatis vallis Frutenges*), de l'autre, par la médiation d'Amédée, Comte de Savoie ; on y voit que ce Baron avoit ſuccédé aux droits de défunt ſon pere, le Baron Pierre de la Tour, Seigneur de Châtillon, & de ſes prédéceſſeurs ſur la Seigneurie de Frutingen.

du

du quatorzieme ſiecle, aux Barons de Weiſſenbourg, en 1368, à ceux de Brandis, & enſuite, de nouveau, aux Barons de la Tour. Antoine, Baron de la Tour, la vendit, en 1400, à la ville de Berne, qui en fit un Bailliage avec le titre de Châtellenie. Les Sujets payerent eux-mêmes le prix d'achat, & furent, en échange, gratifiés de très-

---

Contrat de vente, en latin, daté de la ville de Morat, le 10 Juin 1400, par lequel Antoine, Seigneur de la Tour, d'Illingen & d'Arconciel, (*Dominus in Turre, in Illingen & Ergonicæ*), Chevalier, vend, du conſentement de ſa femme *Beleta de Vignay*, pour ſix mille & deux cent florins d'or, du poids de Florence, à la ville de Berne, les châteaux de *Felſenbourg*, (en latin *de Petra*) & *Tollon*, ſitués à Frutingen, toute la vallée & Seigneurie de Frutingen, avec haute & baſſe Juſtice, à la réſerve de la collation de l'égliſe paroiſſiale de Frutingen, & d'une dîme qui appartenoit au Chevalier Nicolas de Scharnachthal. Ce contrat eſt ſcellé des ſceaux du Seigneur vendeur, de celui de Dame *Beleta de Vignay* ſa femme, & de Rodolf, Comte de Gruyere, dit l'*ancien*, neveu d'Antoine de la Tour.

Acte latin, daté du 10 Juin 1400, par lequel Rodolf de Gruyere, *le jeune*, Seigneur de Montſalvens & de Vaugrénant (*Dominus Monſtervens & de Waugrinant*), fils de Rodolf, Comte de Gruyere, confirme la vente que ſon oncle maternel, le Baron Antoine de la Tour, Seigneur d'Illingen & d'Arconciel (*in Illingen & Ergontia*), Chevalier, avoit fait de ſa terre de Frutingen à la ville de Berne, du conſentement de ſa femme *Beleta de Vignea*. Cette Dame étoit fille d'Aynard de la Tour, Seigneur de Vinay & d'Artaude de Breſſieux; le Baron Antoine de la Tour en Vallais l'épouſa en ſecondes noces : on l'appelloit vulgairement *Billette*, *Gillette* ou *Willette de la Tour*. La maiſon de la Tour-Vinay, ainſi que celle de la *Tour-Châtillon* en Vallais, étoient des branches puînées des Sires de la Tour-du-Pin en Dauphiné, & qui furent la ſouche des Dauphins de Viennois de la troiſieme race. On peut voir ſur ces diverſes branches l'Hiſtoire du Dauphiné, par M. le Préſident Marquis de Valbonnais, & celle de Breſſe & de Bugey par Samuel Guichenon. Ce dernier Auteur aſſure (*ibidem*, troiſieme partie, p. 23, 29, & 236, 237) que les Barons de la Tour-Châtillon en Vallais étoient iſſus des Barons de la Tour-du-Pin en Dauphiné, & il en fait l'obſervation à l'égard du même Antoine de la Tour, Chevalier, *Seigneur de*

beaux privileges. Ce fut le lundi (119) après la fête de Saint Ulric, en Juillet 1400, qu'ils prêterent hommage à leurs nouveaux Souverains. En 1513, l'Etat de Berne ajouta à cette Châtellenie la Seigneurie de Krattigen, qu'il avoit achetée de la maiſon de Scharnachthal. On voit encore dans cette Châtellenie le village de Mullinen, autrefois petite ville, le Château ruiné de Scharnachthal, qui a été le berceau des Nobles de ce nom, anciens vaſſaux des Barons de Frutingen, & qui poſſederent la Baronie d'Oberhofen. Cette Maiſon s'éteignit, en 1589, à Berne, après avoir rempli les charges les plus importantes de ce Canton. Il y a auſſi dans la Châtellenie de Frutingen le *Gaſterthal*, vallon très-curieux, ſéparé, pour ainſi dire, du reſte du monde. Le Kander ne laiſſe qu'un ſentier très-étroit, qui mene dans cette vallée de Gaſtern, elle eſt fertile, & a quatre lieues de long. On trouve des eaux minérales à Mullinen, à Frutingen &

Châtillon en Vallais, d'Irlains & d'Arconciel en Suiſſe, qui avoit épouſé en premieres noces Jeanne de Villars, fille de Jean, Sire de Thoire-Villars, & d'Agnès de Montagu; de ce mariage vint une fille & héritiere unique, Jeanne, qui fut mariée avec Jean de la Baume, Comte de Montrevel, par contrat daté de Genève, le 5 Novembre 1384. Ce Comte de Montrevel, de qui deſcend la maiſon de ce nom, mourut Maréchal de France & Gouverneur de Paris. Antoine de la Tour n'eut point d'enfans de ſon ſecond mariage avec Billette de la Tour-Vinay. Nicolas Chorier parle ſous l'an 1398 de cette Dame & de ſon mari Antoine de la Tour, Seigneur d'*Illins & d'Arconciel.* (Hiſtoire généalogique de la maiſon de Saſſenage, p. 331-333. Grenoble, 1669, *in*-12). Elle vivoit encore en 1417, ſuivant des titres de la Chambre des Comptes du Dauphiné. Le Baron Antoine de la Tour avoit fait ſon teſtament au château de l'Abbergement, le 22 Février 1402. Il mourut âgé de 86 ans.

(119) Cet acte en allemand eſt conſervé dans les archives de Berne.

à Adelboden, dans le Kanderthald, entre Frutingen & Kanderſteg ; on voit ſur des rochers fort élevés les maſures du Château de Felſenbourg, qui étoit auſſi la réſidence des Barons de la Tour, ainſi que le fut le Château de Tellenbourg.

La *Gemmi*, haute (*) montagne, fait partie (120) de la grande chaine qui ſépare le Canton de Berne du Vallais. La *Gemmi* ſe diſtingue particulierement à cauſe du paſſage qu'on y a pratiqué pour aller aux bains de Leuck ou Loiche. M. *Beſſon*, dans ſon diſcours ſur l'Hiſtoire Naturelle de la Suiſſe, a fait la deſcription de cette montagne. Arrivé au point le plus élevé du paſſage, au lieu dit *Daube*, l'aſpect y eſt des plus ſinguliers. A droite eſt un très-grand glacier en pente douce & parfaitement uni, qui s'étend juſqu'au *Weiſſenhorn* (Corne-Blanche); à gauche ſont deux pointes en forme de pain de ſucre, d'une hauteur prodigieuſe, toujours couvertes de neige, & d'une reſſemblance parfaite, ce qui pourroit bien être la cauſe du nom de *Gemmi*, comme qui diroit *jumeaux*, *gemini*, donné à cette montagne. Au moins cette étymologie a paru à M. de *Tſcharner* avoir plus de vraiſemblance que celle qu'a conjecturée M. *Gruner* dans ſa deſcription de la Suiſſe, où il dit que le nom de *Gemmi* (121)

(*) *Planches* 60 & 182.

(120) Lee, *ibidem*, tome VIII, p. 277, 278.

Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome I, p. 214 & ſuiv.

(121) M. de Bochat (Mém. ſur l'Hiſt. ancienne de la Suiſſe, tome I, p. 171, & tome III, p. 320, 321) donne une racine celtique au nom *Gemmi*; il le fait dériver du mot *gemmi* ou *gemmi*, qui ſignifie *eau raſſemblée*, ou de *cam* ou *gam*, dont le dialecte allemand a fait *gemmi*; qui déſignoit

eſt dérivé de *gemitus*, parce qu'on ne peut paſſer cette montagne ſans gémir, à la vue du péril auquel on eſt ſans ceſſe expoſé. En face on découvre de l'autre côté du Vallais les montagnes énormes qui le ſéparent de l'Italie. Enfin l'on voit à ſes pieds, mais à une profondeur immenſe, le village de Leuck; on y pourroit jetter une pierre : il faut cependant deux grandes heures pour y arriver, & à peine apperçoit-on quelques bouts du chemin qui eſt un zigzag taillé dans le roc, tellement qu'on y eſt preſque toujours à couvert. C'eſt un ouvrage de ce ſiecle, depuis 1736 juſqu'à 1741, & qu'on peut dire admirable. Mais quelque beau qu'il ſoit, il eſt peu de voyageurs à qui ce trajet ne paroiſſe effrayant. En 1755 les troupes bernoiſes paſſerent cette montagne par ce chemin alors couvert de neige, pour aller mettre fin aux troubles du val de Livenen, dans le Canton d'Uri. Il n'y a que des Soldats ſuiſſes qui euſſent pu pénétrer dans ce pays en cette ſaiſon.

Le *Simmenthal*, & par corruption le *Sibenthal* (122), en latin *Simmia-Vallis*, eſt une vallée de douze à treize lieues, ſur un quart de lieue de largeur, & qui eſt reſſerrée des deux côtés par une chaîne de montagnes, la plu-

---

en celtique toute choſe courbe. Le chemin qu'il a fallu ouvrir, extrêmement, tortueux, pour pouvoir grimper au haut de cette montagne, par laquelle on eſt obligé de paſſer, quand on veut aller en droiture des bains de Leuck, du côté de Berne, eſt bien indiqué par cette dénomination.

(122) Langhans, deſcription du Simmenthal, Zurich, 1730, *in*-8°, en allemand.

Leu, *ibidem*, tome XVII, p. 97, 98 & 135.

Tſcharner, *ibidem*, tome II, p. 129-131.

Faeſi, Topog. de la Suiſſe, tome I, p. 771-784.

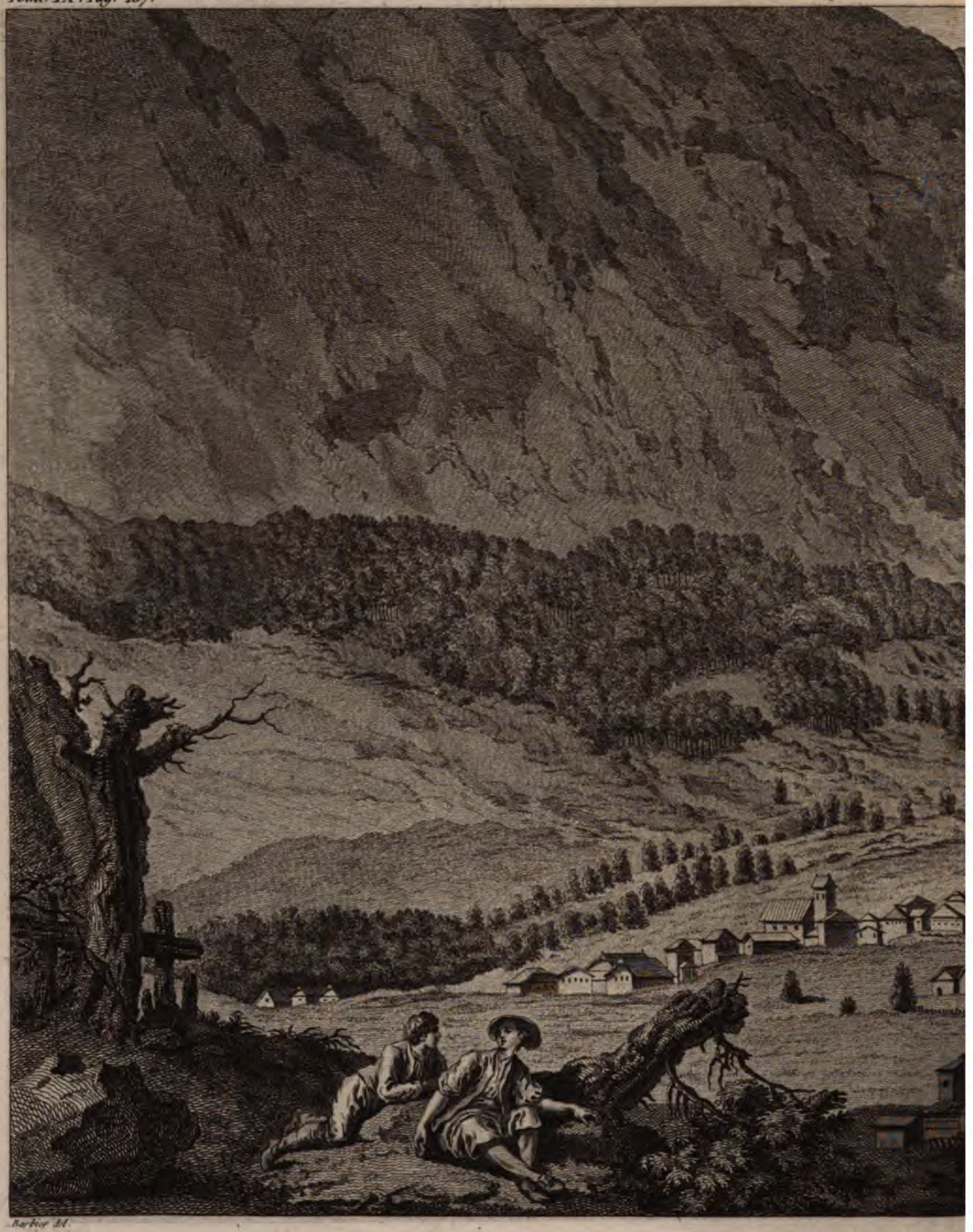

Barbier del.

VUE D

Célèbre par ses Bains

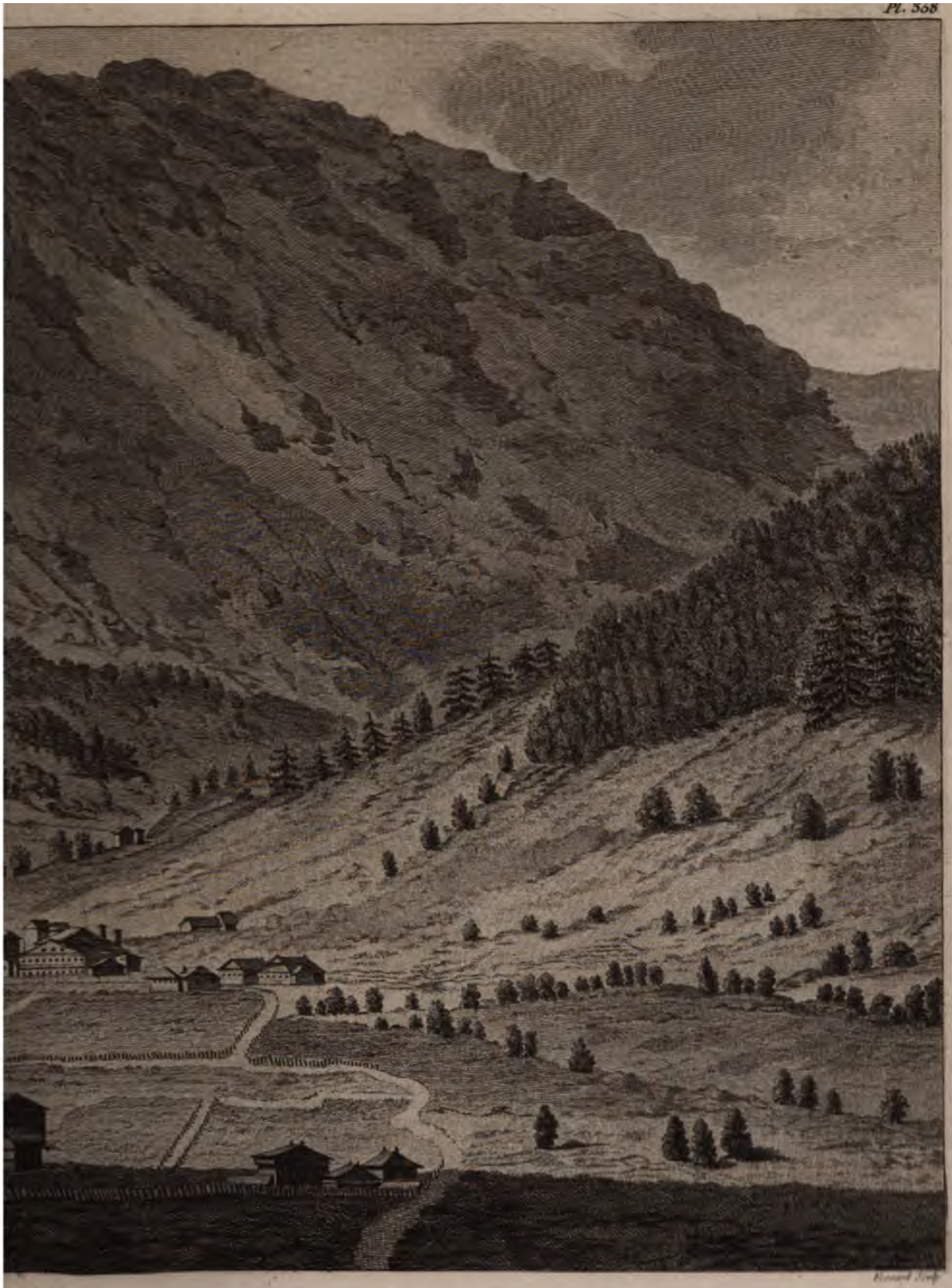

EUK

le haut Vallais

N° 447.

part fertiles : ce pays a pour limites au levant la Baronie de Spiez, & la Châtellenie de Frutingen; au couchant, le Bailliage de Sanen; au nord, celui de Thoun, & au midi le dizain de Sierre, qui eſt du Vallais. Il eſt arroſé par la *Simme*, qui lui donne ſon nom : d'autres penſent que ce vallon a été nommé en allemand Sibental, c'eſt-à-dire, *le Val de ſept*, parce que la *Simme* qui la parcourt, ſort des glacieres au Raetlisberg ſur la frontiere du Vallais, par ſept ſources. Les habitans n'ont preſque d'autres occupations que de ſoigner le bétail; ils font une quantité de beurre & d'excellens fromages, qui ſont autant d'objets d'exportations conſidérables. Ils ne cultivent pas aſſez de grain pour leur entretien; ils ſe nourriſſent en grande partie de laitage & de pommes de terre; ils ont auſſi beaucoup de fruits, d'excellens poiſſons, & du gibier en abondance, des chamois, des chevreuils, des faiſans, des gelinottes, &c. Ils ſont généralement bien faits, cultivant les ſciences & les arts, d'un commerce agréable, avec une éloquence naturelle; ils ſont très-éclairés ſur leurs loix & leurs privileges, bienfaiſans & capables de belles actions. Dans leur chaumiere on trouve communément des livres choiſis. Ils ſavent très-bien écrire & calculer. Cette heureuſe contrée eſt partagée en deux *Châtellenies :* c'eſt ainſi qu'on nomme les Bailliages, & le Baillif a le nom de *Châtelain.*

Le *Nider-Simmenthal* (123), ou la partie inférieure du *Simmenthal*, a appartenu ſucceſſivement aux Barons

(123) Leu, *ibidem*, tome XIX, p. 481 & ſuiv.

de Weiſſenbourg & de Brandis, & aux Nobles de Scharnachthal. La ville de Berne acquit leurs droits en 1439 & 1449. *Wimmis*, primitivement *Windemis*, eſt le chef-lieu de cette vallée, & la réſidence du Châtelain. C'étoit autrefois une petite ville, ruinée par les Bernois en 1303. Cette Châtellenie eſt bornée au levant par le Bailliage d'Oberhofen; au couchant, par le haut Simmenthal; au midi par le Bailliage de Frutingen, & au nord par le *Landgericht* de Seftingen, toutes contrées du Canton de Berne. Le château où réſide le Châtelain eſt très-élevé & agréablement ſitué. A Reutigen & à Erlenbach il y a de grands marchés de chevaux : on compte que l'exportation en va à dix mille par an, ce qui fait un objet de deux millions & au-delà. Cette contrée eſt auſſi très-curieuſe pour les amateurs de l'hiſtoire naturelle. Deux grandes montagnes, très-bien cultivées & voiſines l'une de l'autre, attirent leur attention. C'eſt le *Stockorn* & le *Nieſſen* (en latin *Neſſus*), décrits par Rhellicanus, Aretius & Rebmann. — A Diemtigen il y a des ſources impregnées d'une matiere ſavoneuſe. Mais ce qui eſt le plus remarquable dans ce pays, ce ſont les bains de Weiſſenbourg, ſitués dans un antre affreux, & cependant très-fréquentés, à cauſe de leur ſalubrité. Leur chaleur naturelle eſt de quatorze degrés de *Fahrenheit*. Le bas Simmenthal eſt plus grand que le haut; il comprend ſix grandes paroiſſes.

La partie (124) haute, ou l'*Ober-Simmenthal*, ſe nomme auſſi la Châtellenie de *Zweyſimmen*, du chef-lieu; mais

(124) Leu, *ibidem*, tome XX, p. 543-546, &c.

le Châtelain réſide au château de Blankenbourg, à un quart de lieue du village paroiſſial de Zweyſimmen, qui eſt ainſi appellé à cauſe du confluent de la grande & de la petite *Simme*. On a établi en ce village une maiſon dans laquelle on donne une bonne éducation aux pauvres orphelins, & où l'on entretient charitablement des vieillards hors d'état de gagner leur vie ; établiſſemens qui ſont encore rares dans pluſieurs Cantons & Etats Helvétiques. Les autres paroiſſes de cette vallée ſont Boltigen, Saint-Etienne & An-der-Lenk. Cette contrée fut vendue à la ville de Berne en 1391, par les Barons d'Arbourg & d'autres Nobles. Elle touche au levant la Châtellenie de Frutingen ; au couchant, le Bailliage de Sanen, & celui de Bellegarde, qui eſt du Canton de Fribourg ; au midi le dizain de Leuck ou Loiche en Vallais, & au nord le bas Simmenthal.

Sanen (125), & en langue romande, *Geſſenay*, Bailliage qui a pour limites, au levant & au nord, le Haut-Simmenthal ; au couchant, le Gouvernement d'Aigle, & le Bailliage de Gruiere qui dépend du Canton de Fribourg, & au midi le Dizain de Sion en Vallais ; il a dix lieues de longueur, mais peu de largeur. La riviere de Sanin, qu'on nomme, en Allemand, *Sanen*, y prend ſa ſource, au mont Sanetſch, derriere le village Gſteig, ſur la frontiere du Vallais. Le pays eſt fertile en pâturages : on y fait une quantité prodigieuſe de fromages qui vont de pair

(125) Le même, *ibidem*, tome XVI, p. 69-73.
Faeſi, *ibidem*, tome I, p. 784-798.
Tſcharner, *ibidem*, tome I, p. 243, 244, &c.

avec celui de Gruyere, & ſe vendent dans l'étranger ſous le même nom ; il ſe tranſporte dans l'Archipel, à Conſtantinople, en Egypte, & par-tout ailleurs. M. le Baron Charles-Victor de Bonſteten, du Grand-Conſeil de Berne, a donné, en 1782 (126), à Bâle une deſcription de ce Bailliage, ſous le titre de *Lettres ſur une Contrée paſtorale de la Suiſſe.* Ces lettres ſont très-intéreſſantes, & écrites avec grace. L'Auteur y offre, comme dans une miniature, le Tableau Topographique, phyſique, moral, & civil de cette heureuſe Contrée. Son ouvrage mériteroit d'être traduit de l'Allemand en François.

Le Bailliage de Sanen faiſoit anciennement partie du Comté de Gruyere ; il a joui de tout temps de grands privileges. En 1403, ce pays conclut un traité de Combourgeoiſie avec la ville de Berne, qui fut confirmé à pluſieurs repriſes. Les Comtes de Gruyere lui accorderent auſſi de temps en temps des privileges très-conſidérables. Dans la diſcuſſion des créances de Michel, dernier Comte de Gruyere, ce Bailliage échut en partage à la ville de Berne en 1555. Jean Haller y introduiſit, en 1556, la nouvelle Religion réformée dans la partie allemande, & Pierre Viret, dans la partie romande ou françoiſe. Ce Bailliage, comme nous venons de l'indiquer, ſe diviſe en deux parties, qui different l'une de l'autre par le langage, les loix, les privileges, les mœurs, le caractere & les manieres.

La partie allemande eſt celle qui jouit des plus beaux privileges. Elle eſt exempte de preſque toute eſpece de

(126) *In*-12, contenant 135 pages.

redevance,

redevance, au lieu que la partie romande eſt ſujette aux lods & à d'autres charges. La partie allemande eſt plus curieuſe par rapport à ſa ſituation & aux productions de la nature. Nous allons parler de l'une & de l'autre.

La partie allemande eſt partagée en quatre Paroiſſes, 1°, *Sanen*, qui eſt le bourg principal ſur la Sane ou Sarine, & qui eſt très-bien bâti; 2°, *Gſteig*; 3°, *Lauwinen*, dans une vallée du même nom, qui a trois lieues de longueur, & qui eſt remarquable par le *Geltenberg* & pluſieurs autres glaciers; & 4°, *Affientſchen* ou *Ablentſchen*.

La partie romande eſt auſſi compoſée de quatre Paroiſſes, 1°, *Rougemont*, en allemand, *Rothberg* ou *Rotſchmund*, gros village ſur la Sarine, où demeure le Baillif dans un Château qui a été bâti ſur la place d'un Prieuré de l'Ordre de Cluni, fondé, en 1080, par Guillaume, Comte de Gruyere. Ce bourg donne auſſi vulgairement ſon nom au Bailliage à cauſe de la réſidence locale du Baillif; 2°. le Château d'*Oex*, en allemand, *Oeſch*, bourg conſidérable ſur la Sarine, à une lieue de Rougemont; 3°. l'*Etivaz*, & 4°, *Roſſiniere*.

Le *Gouvernement* (127) *d'Aigle*, en allemand, *Aelen*, appartient proprement à la partie romande du Canton de Berne. C'eſt un ancien démembrement du pays de Vaud, mais aujourd'hui il eſt compris dans la claſſe des Bailliages allemands du Canton, quoiqu'on y parle en général un

(127) Leu, ibidem, tome I, p. 48-52.
Faeſi, ibidem, tome I, p. 798-812.
Tſcharner, ibidem, tome I, p. 57.

françois corrompu. Ce pays a pour limites, au levant & au midi, le Vallais, dont il eſt borné par le Rhône; il a pour frontiere au couchant le Bailliage de Veſai, & au nord celui de Sanen. Son circuit eſt conſidérable. La grande route au Vallais, & de-là en Italie, va par ce Bailliage. C'étoit autrefois un Comté. Mais, en 1476, la ville de Berne s'en empara ſur la maiſon de *Torrens*, qui étoit vaſſale du Duc de Savoye. Cette conquête ſe fit à l'occaſion de la guerre de Bourgogne avec les Suiſſes. Berne annexa, en 1555, à cette conquête, le *Mandement d'Ormont*, qui appartenoit auparavant au Comte de Gruyere. Quatre *Mandemens* ou Départemens compoſent le Gouvernement d'Aigle. D'excellens pâturages, de bon vin & de beaux fruits croiſſent ſur ſon terrein. Mais voiſin de montagnes fort hautes, & s'abbaiſſant lui même en pluſieurs vallées, ce pays eſt quelquefois déſolé par les inondations.

Aigle, en latin, *Ala*, *Aquilegia*, Bourg & Château : c'eſt la réſidence d'un Gouverneur bernois, à deux lieues du lac de Genève, & à une lieue de Saint-Maurice en Vallais. Les autres Paroiſſes de ce Mandement ſont *Novilles* ou *Neuville* & *Leiſin* ou *Leizin*. Dans la Paroiſſe de *Neuville* eſt le village de *Roche*, fameux par ſes Salines, où réſide le Directeur (128) au nom de Berne. Le grand *Haller* qui avoit eu cette direction, a publié la deſcription de ces Salines; cet ouvrage ne laiſſe rien à deſirer dans ſes détails.

---

(128) Cette Charge de Directeur ſe change tous les ſix ans, comme les autres Baillifs, & elle eſt toujours exercée par un Membre du Grand-Conſeil de la République.

Le ſecond Mandement du Gouvernement d'Aigle eſt la Paroiſſe *Olon* ou *Oulon*, en latin, *Aulon* & *Aulona*, à une lieue d'Aigle. L'Egliſe eſt remarquable par ſes colonnes de marbre. On trouve dans cette Paroiſſe le village de *Saint-Tryphon*, ſur la droite du Rhône, vis-à-vis le Vallais, & celui de *Panex*, célebre par ſes ſources d'eau ſalée.

Le Mandement de *Bex* ou *Bay*, en latin, *Baccae*, eſt ainſi appellé du beau village de ce nom ſur la riviere *Avanſon*, à un quart de lieue du Rhône, ſur le chemin qui va à Saint-Maurice en Vallais, dans une agréable plaine. On trouve dans ce Mandement, ſur l'Avanſon, le hameau *Bevieux*, fameux par ſes ſalines (*). La Paroiſſe de *Grion* eſt encore de ce Mandement. L'Abbaye de Saint-Maurice en Vallais y a la baſſe Juriſdiction. Le territoire de Bex s'avance juſqu'au Rhône, & comprend même la moitié du Pont (**) de Saint-Maurice, qui, auſſi bien que la moitié du Rhône, dépend de la ſouveraineté de Berne. Ce pont de Saint-Maurice eſt un des plus beaux qui ſe voient. Il eſt de pierre de taille, il a environ quatre-vingt pas communs de long, il eſt d'une hauteur très-conſidérable, & cependant fait d'une ſeule arcade. Au milieu du pont, il y a une eſpece de tour avec des portes de part & d'autre, qui ſéparent les deux ſouverainetés.

Ormont, vallée limitrophe du Bailliage de Sanen, donne le nom au quatrieme Mandement du Gouvernement d'Ai-

(*) *Planche* 120.
(**) *Planche* 232.

gle. Les villages *Ormont deſſus* & *Ormont deſſous* ont chacun leur Paroiſſe.

La Religion réformée a été introduite par la ville de Berne dans le Gouvernement d'Aigle en 1527 & 1528, mais après une vive réſiſtance de la part du Clergé catholique.

La Partie Romande ou Françoiſe du Canton de Berne, autrement le Pays de Vaud.

EN latin du moyen âge, *Comitatus Waldenſis*, en allemand *Waat* ou *Watt*; ce pays où le peuple parle le françois ou le *Romand*, & non pas l'allemand, s'étend depuis le lac de Genève juſqu'aux lacs d'Yverdon & de Morat. Cette contrée, la plus riante & la plus agréable de la Suiſſe, a été conquiſe en 1536 par la ville de Berne ſur Charles III, Duc de Savoie, qui avoit été dépouillé de ſes autres Etats, par le Roi François premier. Le détail des motifs que Berne allégua pour légitimer cette invaſion, appartient à l'Hiſtoire Helvétique. Comme les Bernois s'étoient auſſi emparés de la ville & de l'Evêché de Lauſanne, ils en garderent la poſſeſſion, & abolirent généralement le culte de l'Egliſe Catholique-Romaine dans toutes leurs conquêtes. Le Pays de Vaud étoit autrefois plus conſidérable, mais il s'en eſt fait diverſes ſouſtractions. La majeure partie appartient aujourd'hui à la ville de Berne, & une autre à celle de Fribourg, qui ayant ſoutenu par les armes la cauſe des Bernois, eut auſſi l'habileté de s'approprier pluſieurs diſtricts, comme Romond, Eſtavayé, Rue, Saint-Denis,

&c. Le Duc (1) de Savoie s'étant aviſé, pour ſon malheur, de chagriner les Genevois au ſujet de leur changement de religion, la ville de Berne lui envoya des Députés pour le prier de laiſſer à Genève le libre exercice de la religion qu'elle avoit choiſie. Les Députés n'ayant rien pu obtenir, les Bernois entrerent en armes ſur les terres du Duc, & dans moins de cinq ſemaines ils s'emparerent non-ſeulement de ce qu'il poſſédoit dans le Pays de Vaud, mais pénétrerent encore dans l'intérieur de la Savoie. Les Bailliages d'Orbe, de Grandſon & de Morat, que Berne & Fribourg poſſedent en commun, ſont auſſi des démembremens de l'ancien Comté de Vaud. La partie de ce pays que Berne s'eſt réſervée, & qui lui a été confirmée par pluſieurs traités, a pour limites au midi la Savoie & le Vallais; au levant, le Canton de Fribourg; au nord, le lac de Neuchâtel & le Bailliage de Grandſon, & au couchant, le Comté de Bourgogne & la Baronie de Gex. Cette contrée a preſque généralement en longueur & en largeur dix à douze lieues d'Allemagne. Mais au nord, ſa largeur diminue conſidérablement; elle comprend douze Bailliages : nous allons en donner la notice. Tout ce pays eſt parfaitement cultivé. Il eſt riche en toutes les productions de la nature. Ses vins ſont renommés par leur qualité, ſur-tout le vin *de la Côte*, & celui qu'on nomme *le vin de la Vaux*, en allemand *Ryf-Wein*. La ſalubrité de l'air, l'aménité du ſite, l'élégance des bâtimens, l'urbanité des habitans, attirent dans ce pays une

(1) Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome II, p. 185 & ſuiv.

foule d'étrangers de preſque toutes les parties de l'Europe, mais particulierement de l'Angleterre.

I. *Vevay*. Ce Bailliage s'étend depuis la riviere de Veveyſe juſqu'à la tête du lac de Genève; il a deux lieues en longueur, du côté d'Aigle, vers le levant. Il s'avance dans ſa largeur vers le Bailliage de Gruyere, qui appartient au Canton de Fribourg, & vers le couchant, il touche le Bailliage de Lauſanne.

Vevai ou *Vevay* (*), qui eſt (2) le *Bibiſcus* ou *Viviſcus* de l'Itinéraire d'Antoine & de la Table Théodoſienne, & que les Suiſſes nomment *Vivis*, eſt une jolie petite ville, paſſablement grande, & qui jouit de quantité de privileges. Elle eſt bâtie dans la forme d'un triangle, & ſituée en long au bord du lac, à une demi-lieue du pied des Alpes. On y voit beaucoup de belles maiſons, une grande place au bord du lac pour tenir le marché, & deux Temples, dont l'un eſt dans la ville, & l'autre hors des murailles, ſur une hauteur. Ses habitans ſont la plupart fort à leur aiſe, gens d'eſprit, polis & d'un commerce très-agréable. Pluſieurs d'entr'eux affichent le goût pour les Belles-Lettres. On y a un Collège pour l'inſtruction de la jeuneſſe, qui eſt le plus célèbre de tout le pays de Vaud, après celui de Lauſanne. Les environs autour de Vevay ſont très-fertiles. Dans preſque tout le circuit des collines s'élevent les unes par-deſſus les autres, en

(*) *Planche* 238.

(2) D'Anville, notice de la Gaule, p. 180, 181, 396, 397, 513, 514 & 711.

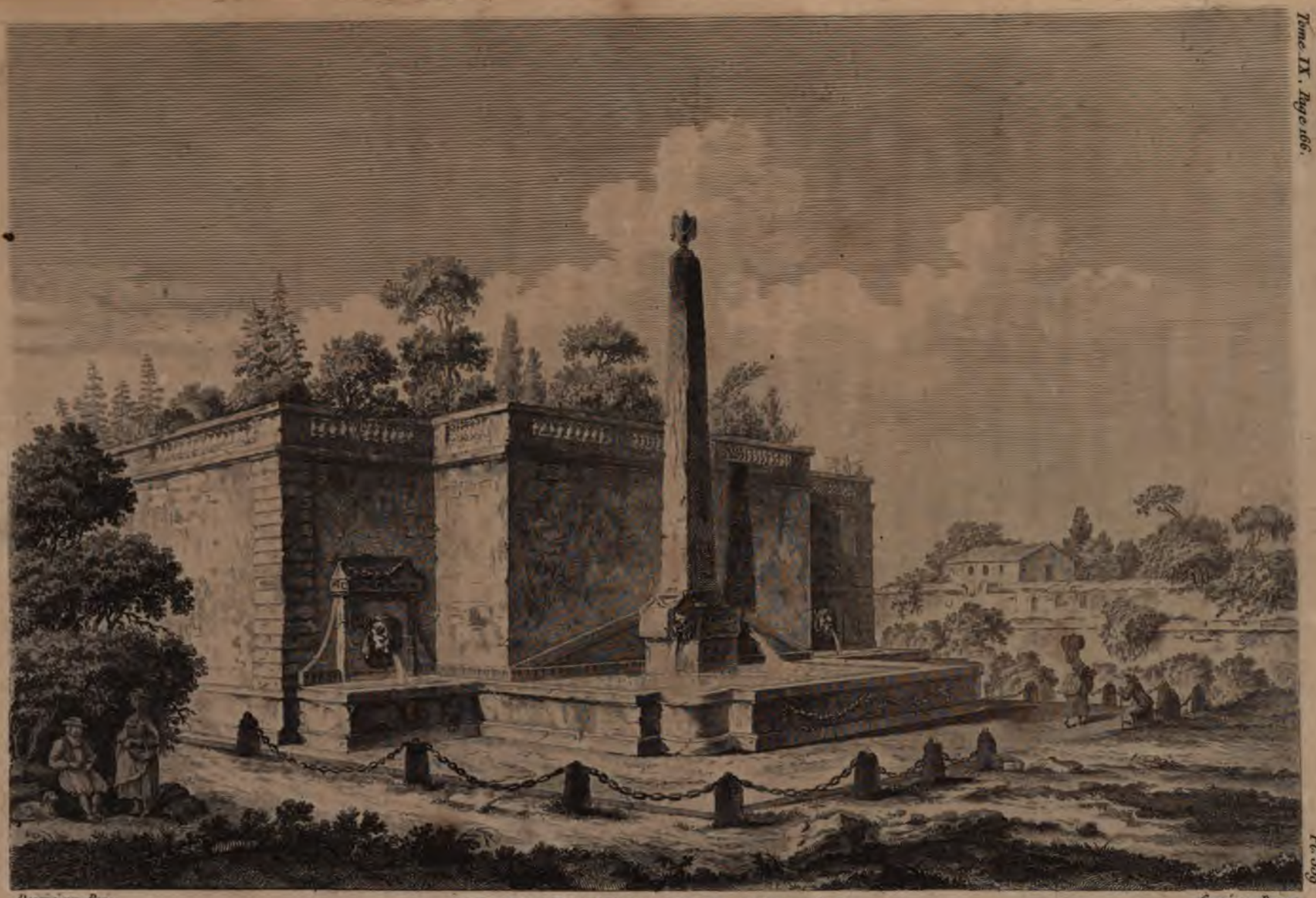

Dessiné par Paris. Gravé par Dupare.

Pl. 359

FONTAINE DE VEVAY.

Ville située sur le Lac de Genêve à quatre Lieues de Lausanne, cette Fontaine dans le goût Egyptien a été composé par le S.r Brandouin Langlois.

N.o 196.

A.P.D.R.

forme d'amphithéâtre, parſemées de villages, de vignobles & de champs. Le fauxbourg de Vevay eſt bordé par une riviere, ou plutôt par un torrent impétueux (*la Veveyſe*, qui deſcendant des montagnes, coule ici ſous un beau & grand pont de pierre. On ne trouve (3) d'autre monument remarquable à Vevai, que deux fontaines (*) publiques, dans le goût égyptien, compoſées par *Brandoin Langlois*, Peintre fort agréable, né à Vevai, & Deſſinateur plein de goût. On peut voir de lui pluſieurs deſſeins dans les Tableaux pittoreſques de la Suiſſe, & particulierement la vue & l'entrée du Rhône dans le lac. Le port de Vevai eſt aſſez conſidérable; c'eſt le rendez-vous du Vallais & des Savoyards qui y viennent apporter leurs denrées. Cette ville a environ trois mille habitans. Beaucoup (4) d'étrangers ſont venus s'y établir, & ſur-tout beaucoup de célibataires. C'eſt vis-à-vis de Vevai, de l'autre côté du lac, que ſont ſitués les rochers de *Meillerie*, ſi célébrés par Rouſſeau dans ſa *Nouvelle-Héloïſe*.

Autres endroits remarquables du Bailliage de Vevai. *La Tour* ou *la Tour de Peyl*, petite ville au bord du lac & qui fait un même corps d'égliſe avec Vevai, quoiqu'elle en ſoit ſéparée à l'égard de la légiſlation civile.

Ville-Neuve, à un quart de lieue de Chillon, petite ville que des modernes ont cru (5) avoir été le *Penni-*

---

(3) Lettres ſur la Suiſſe, par un Voyageur François en 1782, tome II, p. 7, 8. Genève & Paris, 1783, *in*-8°, *avec fig.*

(*) *Planche* 126.

(4) Mêmes Lettres, *ibid.*, p. 5, 6.

(5) M. d'Anville a diſcuté cette opinion dans ſa *Notice de la Gaule*, p. 513, 514. M. de Sinner croit que la diſtance de neuf mille romains, ou de trois

Lucus des anciens, eſt à la tête du lac de Genève, & près de l'endroit où le Rhône s'y jette. Il y a dans ce parage une très-belle pêche de truites dont on tire une groſſe rente. On trouve à Villeneuve un riche hôpital: les Bernois y entretiennent un hoſpitalier. C'eſt à cette ville que finit le Bailliage de Vevai, ainſi que le pays de Vaud proprement dit.

Chillon (*) étoit un Château fort dans le lac de Genève: il a communication avec la terre ferme, au moyen d'un pont-levis. Il a été bâti en 1238 par un Comte de Savoie, & commande le paſſage qui y eſt très-étroit. Le Baillif de Vevai y a réſidé juſqu'en 1733, que ſon domicile fut tranſporté à Vevai. Aujourd'hui ce château eſt en partie un magaſin de bled, & en partie un dépôt d'armes & d'artillerie.

Dans le Bailliage de Vevai ſe trouvent les Baronies *du Châtelard* & de *Blonai*. Le château *du Châtelard* eſt un vaſte édifice, très-ancien, bâti ſur le ſommet d'une colline fort élevée, & qui eſt entourée de trois côtés d'un vignoble conſidérable, qui produit le meilleur vin de cette contrée; il a une vue charmante & très-étendue. Châtelard eſt entre Vevay & Chillon. Cette Baronie appartient à la famille patricienne de *Bondeli*, de Berne, depuis 1708. On a découvert près de ce château, dans un hameau au bord d'un torrent très-dangereux pour les paſſans, lors de la fonte des neiges, des antiquités aſſez

---

lieues indiquées dans les Itinéraires, ne s'accorde pas avec celle de Vevai à Villeneuve. (*Voyage dans la Suiſſe occidentale*, tome II, p. 196).

(*) *Planches* 1, 217 & 247.

remarquables;

remarquables, entr'autres un reſte de pavé à la moſaïque, qui fait préſumer qu'il y a eu autrefois une ville aſſez conſidérable dans ces quartiers. *Clarens* (*), ce village ſi fameux dans le Roman de la *Nouvelle Héloïſe*, dépend du Châtelard.

Le château de *Blonai* ou *Blanay*, qui donne ſon nom à une Baronie, préſentement poſſédée par une branche de la maiſon de Grafenried, de Berne, eſt bâti ſur une colline agréable, à une demi-lieue du lac de Genève; la vue ſe promene ſur tout le lac, ſur le pays voiſin & la Savoie. La bâtiſſe de ce château eſt moitié à l'antique, & moitié à la moderne. C'étoit la réſidence des Barons de Blonai, dont l'origine ſe perd dans le dixieme ſiecle, & qui ſont célebres dans les faſtes de la maiſon de Savoie. Ce n'eſt que depuis environ trente-cinq ans, que cette Baronie eſt ſortie de la maiſon de Blonai : il en ſubſiſte encore une branche dans les Etats du Roi de Sardaigne. Blonai eſt le ſeul endroit du Pays de Vaud où l'on ſe ſerve de trompettes dans l'égliſe pour le chant des pſeaumes.

Un peu au-deſſous de Chillon eſt *Moutreux* ou *Montreux*, vulgairement *Mutru*, Paroiſſe éparſe, & dans laquelle on trouve un ſuperbe vignoble : elle eſt diviſée en trois communes.

Le Château & la Seigneurie de *Saint-Leger*, près de la riviere de Vevayſe, à une lieue du lac de Genève, ſur la route de Vevai à Lauzanne. Il y a dans ce quartier

(*) *Planche 156.*

une caſcade (*) digne de l'attention du voyageur.

II. *Lausanne* (**) à une demi-lieue du lac de Genève, eſt la plus grande ville du pays de Vaud; elle eſt aſſez bien bâtie, ſur un terrein inégal, & trois petites montagnes. On a comparé ſa ſituation à celle de Jéruſalem. On la connoiſſoit déjà ſous les Romains *Lacus* (6), *Lauſonius*. C'eſt la poſition d'un lieu particulier, plutôt que le lac Leman, qui ſe trouve déſigné par ce nom dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans la Table théodoſienne, avec cette différence, qu'on lit *Loſonne* dans la Table. Les habitans du lieu ſont appellés *Louſonnenſes* dans une inſcription que M. de Boyat dit (7) avoir déterrée en 1739. Ce n'eſt point dans l'emplacement actuel de Lauſanne, mais plus près du lac, & dans un diſtrict appellé *Vidy*, qu'on a trouvé cette Inſcription (8) romaine, & pluſieurs autres veſtiges d'antiquité. La tranſlation du Siege épiſcopal d'*Aventicum* (d'Avenche), vers la fin du ſixieme ſiecle, a fait l'illuſtration de Lauſanne. Cette ville, quoique ſujette en partie à ſon Evêque, jouiſſoit cependant de privileges conſidérables. En 1536, elle ſe ſoumit au Canton de Berne. Son nouveau Souverain, non content de lui confirmer ſes anciens privileges, lui en accorda

---

(*) *Planche* 144.

(**) *Planches* 118, *double*, 27 & 144.

(6) D'Anville, notice de la Gaule, p. 396, 397.

(7) Mémoires critiques ſur l'Hiſtoire Ancienne de la Suiſſe, tome III, p. 498-618.

(8) Ce marbre eſt actuellement enchaſſé dans la muraille en-dedans du veſtibule de la Maiſon-de-Ville de Lauſanne.

encore de nouveaux, la haute, moyenne & baſſe Juriſdiction, & lui céda une grande partie des biens eccléſiaſtiques, ſur-tout des Monaſteres de Saint-Sulpy, Montheron & Bellevaux. Ces privileges ont même été augmentés de temps en temps, & Berne n'y exerce preſque de droit que la ſouveraineté, le militaire, le droit de faire grace, celui de battre monnoie, avec pluſieurs revenus de l'Evêché. Pierre Viret y introduiſit, en 1536, la nouvelle Religion réformée, laquelle s'étendit ſur tout le pays de Vaud, après la diſpute tenue à Lauſanne la même année.

Les Evêques de cette ville portoient le titre de *Princes du Saint Empire romain* & de *Comtes de Lauſanne*. Lauſanne eſt célebre dans l'Hiſtoire par l'entrevue du Pape Grégoire X avec Rodolf, roi des Romains, le 18 Octobre 1275, & par le Concile tenu, en 1449, par les Peres de celui de Bâle, où ils ratifierent la renonciation de l'Antipape Félix V, & où Nicolas V fut reconnu de tous pour le ſeul Pape légitime. Ainſi finit entierement le ſchiſme.

La ville de Lauſanne établit ſon propre Magiſtrat, qui conſiſte dans le Bourguemaître, les cinq Bannerets, le petit Conſeil, le Conſeil des ſoixante, & le grand Conſeil, outre pluſieurs autres charges & commiſſions. Elle établit des Châtelains à Saint-Sulpy, à Montheron, & (9)

(9) Village dépendant de la Paroiſſe de Lauſanne, & ſitué ſur le lac de Genève ; il y a un port avec un péage pour les marchandiſes qui y abordent. Le péager demeure dans le château *Ouchi*, bâti autrefois en 1165 par Landri, Evêque de Lauſanne. La tour qu'on y voit ſe nomme encore *la tour de Rive*. Voyez les *planches* 3 & 6.

Ouchy, autrement *Rive*. J'ai parlé ailleurs de l'Académie & du College de Lauſanne. L'Evêque avoit la Juriſdiction civile ſur une partie de la ville de Lauſanne, les quatre Paroiſſes de *Vaud*, & quelques autres endroits; mais il ne lui (10) en reſte plus rien, Berne & Fribourg s'étant emparés de tout.

J'ai déjà dit que le terrain à Lauſanne eſt fort inégal, il y a peu (11) d'endroits où il ne faille monter ou deſcendre. Les trois collines qu'elle occupe entierement, avec les vallons intermédiaires, ſont celle de la *Cité* au nord, celle de *Saint-François* ou du *Bourg* au midi, & celle de *Saint-Laurent* à l'occident. La colline de la *Cité* eſt terminée à l'orient par des rochers eſcarpés & fort élevés, au pied deſquels coule l'un des deux ruiſſeaux qui arroſent la ville, & l'on monte du bas de la ville au quartier d'en haut, d'un côté par des degrés taillés dans le roc, & de l'autre par des degrès de bois & couverts. Dans le quartier de la *Cité*, qui eſt le plus élevé, on voit, 1°, le Château où réſidoient autrefois les Evêques, & qui eſt aujourd'hui la réſidence des Baillifs; 2°, l'Académie ou le College; & 3°, le grand Temple, appellé de *Notre-Dame*, autrefois l'Egliſe cathédrale, fondée dans le onzieme ſiecle par l'Evêque Henri, Comte de Lenzbourg. C'eſt un bâtiment magnifique & très-vaſte, il eſt conſtruit en forme de croix, comme le ſont toutes les anciennes Egliſes. Les bornes que nous nous ſommes preſcrites

(10) L'Evêque titulaire de Lauſanne réſide préſentement à Fribourg, depuis l'an 1663.

(11) Etat & Délices de la Suiſſe, tome I, p. 242 & ſuiv. &c. &c.

dans cette Topographie, ne nous permettent pas de décrire en détail ce bâtiment ſomptueux. Le chœur étoit fort magnifique du temps de la catholicité. Mais on y a tout renverſé. On y voit, entr'autres monumens, le mauſolée du Chevalier Otton, Baron de Grandſon, en marbre blanc, en habit militaire, & couché; ce Seigneur fut tué, en 1398, à Bourg en Breſſe devant la Cour d'Amédée VIII, Comte de Savoye, dans un duel public, par le Chevalier Girard d'Eſtavayé. Guichenon a rapporté parmi les preuves (12) généalogiques de la royale maiſon de Savoye, l'acte (13) qui contient le détail de ce combat.

---

(12) Hiſtoire généalogique de la Royale Maiſon de Savoie, preuves, p. 243-249. Lyon, 1660, *in-folio*, *avec fig.*

(13) Voici comment Guichenon rapporte ce fait (ibidem, tome I, p. 447, 448).

« L'année ſuivante (1397), il ſe fit un mémorable duel entre Othon, » Seigneur de Grandſon, & Girard, Seigneur de Stavayé, Gentilhomme » du Pays de Vaud, dont les Hiſtoriens de Savoie n'ont rien dit, quoi- » que les circonſtances en ſoient belles. Dominique Machanée eſt le ſeul » qui en ait parlé. Il raconte que le ſujet fut que Grandſon avoit violé la » femme de Stavayé; ce qui l'obligea, pour en tirer raiſon, d'accuſer » publiquement Grandſon d'avoir trempé en la mort du Comte Rouge » (Amédée VII, Comte de Savoie). Grandſon avoit été ſoupçonné & » contraint de ſortir des Eſtats de Savoie, ainſi que nous avons dit; mais il » fut déclaré innocent: cependant il demeura long-tems en France & en » Angleterre; & comme il eſtoit vaillant, il y acquit un grand honneur: » A ſon retour, Stavayé l'entreprit & renouvella cette ancienne accuſa- » tion. Ces deux Gentilshommes étoient bien aparentés; tous leurs amis » s'y intéreſſerent, & par ce moyen, d'une querelle particuliere, peu s'en » fallut qu'il n'y eût une guerre civile en Savoie. Les choſes eſtant venues » à une telle extrémité, que ceux qui eſtoient du parti de Girard de Sta- » vayé, pour diſtinguer ceux de leur faction, portoient la figure d'un » rateau ſur les eſpaules; & les partiſans de Grandſon, des eſguillettes au » bout de leurs ſouliers. Le Conſeil du Comte, pour arrêter la ſuite de

Au côté méridional du chœur, on obſerve à une hauteur conſidérable une grande fenêtre, qu'on appelle communément *la Roſe*, parce qu'elle en a la figure, d'une ſtructure merveilleuſe & formée de vîtres, peintes de diverſes couleurs. La tradition rapporte que la muraille où elle eſt, ayant été fendue du haut juſqu'au bas, avec le vitrage, par un tremblement de terre, elle fut ſi bien rejointe par un autre tremblement de terre, qui arriva dix ans après, qu'on ne voit plus aucune trace de cette fente.

Près du grand Temple, il y a une jolie terraſſe, bor-

» ſemblables diſſenſions, prit connoiſſance de ce différend. Stavayé avoit » déjà fait ſa plainte pardevant Louis de Joinville, Seigneur de Divonne, » Baillif du Pays de Vaud; il ſe repréſenta encore devant le Comte à » Bourg-en-Breſſe, où il y eut de grandes formalités. Là il ſoutint que » Grandſon étoit coupable de la mort du Comte Rouge, & offrit le com- » bat. Grandſon fut ouï, nia le crime, dit qu'il s'en eſtoit juſtifié, & » néantmoins accepta le combat. Amé VIII, de l'advis de ſon Conſeil, » permit par une Ordonnance dattée à Bourg le 15 de Novembre 1397, » & en aſſigna le jour au 25 Janvier ſuivant, auquel les deux champions » jurerent de ſe préſenter en perſonne avec armes & chevaux, & don- » nerent pour cautions, ſavoir, Stavayé, Jean de Clermont, &c. Si ce » différend ne ſe fût terminé par un combat ſingulier, la partie eſtoit mal » faite pour Stavayé, parce que Grandſon, outre les avantages d'une » naiſſance plus illuſtre, avoit de puiſſans amis; mais il en arriva autre- » ment; car le jour du combat arrivé, Grandſon & Stavayé comparu- » rent en la place des Lices à Bourg, à cheval, armés de toutes pieces, » où en la préſence du Comte de Savoye & de ſon Conſeil, & de la » principale Nobleſſe de ſes Eſtats, ils combattirent à la lance, & le ſort » des armes fut tel, ou la juſtice de la cauſe de Stavayé le voulut ainſi, » que Grandſon y fut tué ». Voyez auſſi, ſur les motifs ſecrets & les circonſtances de ce fameux combat, Henri *Pantaleon*, de Bâle, dans ſa *Proſographie des Héros d'Allemagne*, p. 483-484. Bâle, 1567, *in-fol.*, en allem. *avec fig.* Mais il a mal placé cet événement vers l'an 1426.

dée d'une muraille à hauteur d'appui, où l'on a la vue ſur tout le reſte de la ville.

Dans le quartier *d'en bas*, eſt l'Hôtel de ville, bâtiment remarquable par ſa ſituation & ſa ſtructure. L'Arſenal eſt près de la porte de *Saint-Etienne*, à côté du quartier de la *Cité*. Le grand Hôpital eſt dans la *banniere de la Cité*. Hors de la ville, il y a pluſieurs fauxbourgs. Avant la réformation, il exiſtoit à Lauſanne divers Couvens; on en voit encore les bâtimens ou l'emplacement. Cette ville jouit d'un air pur & très-ſalubre, les eaux ſont excellentes & abondantes; en un mot, tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, y eſt délicieux. Il y a un grand nombre de perſonnes inſtruites, & qui ont du goût, & elles montrent ſur-tout beaucoup d'affabilité aux étrangers qui ne ſont nulle part mieux accueillis. Il y a à Lauſanne pluſieurs familles nobles, celles de Chandieu, de Loys, de Crouſaz, de Polier, de Seigneux, &c.

Le Bailliage de Lauſanne eſt un des plus étendus & des plus lucratifs du Canton de Berne. Le Baillif a ſuccédé à l'Evêque depuis ſa fuite en 1536. Il habite ſon Château, & exerce la Juriſdiction ſur les mêmes endroits que l'Evêque, à quelques changemens près, faits depuis cette époque. Il eſt tenu au même ſerment que l'Evêque prêtoit à la ville. Sa préfecture dure ſix ans. Mais il n'a aucune Juriſdiction ſur la ville excepté ſur l'Académie. Ce Bailliage confine avec les Bailliages de Vevai, de Morges, de Moudon & d'Eſchallens. Parmi les diſtricts les plus remarquables eſt celui de *la Vaux.*, entre Lauſanne & Vevai. Ce quartier, qui a trois lieues de longueur & trois de lar-

geur, contient quatre grandes (*) Paroiſſes, les trois petites villes de Lutry, Cully ou Cueilly, & Saint-Saphorin, & le village de Corſier. Tout ce quartier eſt proprement un ſeul vignoble, qui produit le meilleur vin du Canton de Berne. On a déterré à Saint-Prex, près de Morges une Inſcription (14) en l'honneur de Bacchus ſous cette dénomination : *Liber Pater Cocliensis*; & le rapport de ce ſurnom avec celui de *Cully* en la Vaux, a fait conjecturer à quelques ſavans que cette divinité avoit un Temple dans ce pays enrichi de ſes bienfaits. L'époque de la culture des vignes dans ces contrées remonte vraiſemblablement au temps où les Romains en furent les maîtres. Il y a à Cully le meilleur vignoble de toute la Vaux.

Au-deſſus de Cully, ſur un petit mont fort élevé, eſt la vieille Tour à demi ruinée, nommée la Tour de *Gourze* ou *Gauze*. La tradition porte que cette Tour fut bâtie pour garantir le pays des irruptions des Sarrazins, dans le dixieme ſiecle. A une lieue de là, du côté de l'orient, on voit (**) le petit lac de *Bro* (15), *Brou* ou de *Bré*,

(*) *Planches 7 & 9,*

(14) Bochat, Mémoires ſur l'Hiſtoire de l'ancienne Suiſſe, tome II, p. 430, 431, & tome III, p. 622 & ſuiv.

(**) *Planche 73.*

(15) L'Itinéraire d'Antonin & la Table Théodoſienne placent *Bromagus* ou *Viromagus* entre *Minnodunum*, Moudon, & *Viviſcus*, Vevai. Cluvier croyoit qu'il s'agiſſoit ici du petit lac nommé *Bré* ou *Bro*; mais M. d'Anville obſerve que ce Géographe n'avoit aucun égard aux diſtances marquées dans l'Itinéraire & dans la Table; il penſe que le lieu de *Promazens*, indiqué par Simler, Commentateur de l'Itinéraire, conviendroit mieux,

près

Dessiné par Chatelet

VUE DU PETIT LAC
dans le Baillinge de Lauter
A.P.

RO OU BRÉ,
de Berne.

près duquel coule le ruiſſeau du *Grenet*, où l'on voit les plus groſſes écréviſſes de la Suiſſe, ſi on s'en rapporte à des voyageurs.

Les habitans de la Vaux ſont robuſtes, & acccoutumés à travailler dans un pays raboteux & rude. La plupart ſont fort à leur aiſe.

On voit à *Saint-Saphorin*, dans le Temple, une Inſcription en l'honneur de l'Empereur Claude. Près de cette petite ville eſt le Château de *Glérole* (*), ſitué ſur des rochers au bord du lac de Genève, il a été bâti par un Evêque de Lauſanne.

Les autres endroits du Bailliage de Lauſanne ſont le Château & la Seigneurie de Cheſaux qui appartiennent à la maiſon de *Loys*, Criſſier ou Creſſy, Dom-Martin, Ecublens, Morens, Pully, Prilliez ou Prielly, Savigny, Mezery, Coiſier, Vernand, Wufflens-la-Ville; cette derniere Seigneurie appartient à la maiſon de *Metral* (16), l'une des plus diſtinguées du pays de Vaud par l'antiquité de ſa Nobleſſe, & de laquelle ſont les branches de Payerne, d'Aruffens & de Grancy.

III. *Morges.* Ce Bailliage (17) confine au levant avec celui de Lauſanne; au nord avec les Bailliages de Romainmotier & d'Yverdon; au couchant avec ceux de Nyon

---

On trouve le village de Promazens, autrement *Premagens*, ou *Promagin*, dans le Bailliage de Rue, au Canton de Fribourg. (*Notice ſur la Gaule*, p. 180, 181).

(*) *Planche* 3.

(16) Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome XIII, p. 93 & ſuiv.

(17) Leu, Faeſi, Tſcharner, Fueſſlin, &c.

& d'Aubonne, & au midi il eſt borné par le lac de Genève. Ce pays eſt très-riche en vignes, en prés & en champs, il comprend *la Côte* qui paſſe pour un des meilleurs vignobles de la Suiſſe ; on l'eſtime même plus pour la ſanté que celui de la *Vaux*. *La Côte* eſt un quartier de pays de trois lieues de longueur ſur le lac de Genève, & qui s'éleve inſenſiblement juſqu'à une lieue de marche du côté du Mont-Jura. La perſpective, ornée de tous les côtés de villes, de villages, & de chateaux en amphitéâtre, en eſt ſi belle, que *Tavernier*, ce grand voyageur, qui avoit acheté la Baronie d'Aubonne, diſoit n'avoir rien vu ailleurs qui fût comparable à cet aſpect, excepté une contrée de l'Arménie, ſituée également le long d'un lac. L'on remarque dans ce Bailliage un grand nombre de Seigneuries, pluſieurs Prieurés ſécularisés, &c.

Morges (*), en latin, *Morgia*, *Morgiacum*, & en allemand, *Morſée*, la Capitale du Bailliage, eſt une jolie ville, fort propre, compoſée de deux grandes rues paralleles, & d'une petite, qui s'étendent le long du lac, dans une plaine parſemée de vignes & de champs. Le Château, où reſide le Baillif, eſt à l'un des bouts de la ville, & le Temple à l'autre bout. Le port eſt aſſez ſpacieux, fermé de murailles, ayant un beau quai & des halles. C'eſt le lieu où ſe déchargent les marchandiſes qui viennent de l'Allemagne pour la France ou pour Genève, ou qui viennent de Genève & de la France pour l'Allemagne. Le port que les Bernois y ont conſtruit, a beaucoup enrichi &

(*) *Planche* 11.

embelli Morges depuis quelques années. Morges eſt à deux lieues de Lauſanne, & à neuf de Genève. A une lieue de Morges, vers le couchant, eſt ſitué le bourg de *Saint-Grez*, au bord du lac.

Coſſonay, petite ville à deux lieues de Morges, ſur la riviere de Venoge (*), & ſur le chemin d'Yverdon. Elle avoit autrefois des Barons du même nom; mais la race en eſt éteinte il y a plus de trois cens ans. On voit encore les ruines de leur château.

Parmi les terres ſeigneuriales, celles de Romanel & d'Aclens appartiennent à la ville de Morges.

Rolle, en latin *Rotulum*, eſt un très-beau bourg avec titre de Baronie, au bord du lac, à trois lieues de Morges, dans l'endroit où le lac s'avance dans les terres, & fait un enfoncement conſidérable, tellement que c'eſt le lieu de ſa plus grande largeur. Il y a ici quantité de belles maiſons. La ſituation en eſt très-avantageuſe au pied d'un côteau qui fait un excellent vignoble. On y trouve, aux deux bouts du bourg, des eaux minérales qui ſont recherchées. Le château du Baron eſt grand & ſpacieux, bâti à l'antique, au bord du lac. Cette Baronie eſt l'une des plus belles terres du Canton, & conſidérable par ſes mouvances; elle appartenoit primitivement aux Barons *de Mont* qui bâtirent Rolle dans le treizieme ſiecle. C'eſt aujourd'hui la maiſon patricienne de *Steiger*, de Berne, qui la poſſede.

Perroy, château & paroiſſe, autrefois prieuré de Bénédictins, près du lac, entre Rolle & Allaman, appar-

(*) *Planche 82.*

tient à la maiſon de Chaudieu, qui poſſede auſſi le château & la ſeigneurie de *la Chaux*, dans la paroiſſe de Coſſonay. *La Chaux* étoit anciennement une Commanderie de Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem.

Allaman eſt un peu au-deſſus du lac, & en tire ſon nom, *ad Lemanum*. La riviere de l'Aubonne entre dans le lac tout près de ce village. C'eſt ici le commencement de *la Côte ;* M. le Marquis de Gentil en eſt Seigneur. Il eſt fils de Madame la Marquiſe de *Langallerie*, qui acheta cette Seigneurie en 1720. Il y a ici un château.

Burſinel, autre château avec un village ſur le lac de Genève, à la maiſon de *Saccconai*, l'une des plus anciennes du pays de Vaud, & qui a le droit de Bourgeoiſie à Berne. Cette maiſon a donné autrefois pluſieurs Comtes de Lyon.

Le château & la Seigneurie de *Bierre*, au pied du mont Jura, ſur la frontiere du Comté de Bourgogne. La famille *Burmann* poſſede cette terre.

La Seigneurie de l'*Iſle*, en latin *Inſula*, au pied du mont Jura, comprend, entr'autres villages, celui de ce nom, qui étoit autrefois une petite ville, dont on voit encore des murailles & une tour. Il y a ici un ſuperbe château, bâti dans ce ſiecle par Charles, Baron de *Chaudieu*, mort en 1728, Lieutenant-Général en France, & Colonel d'un régiment ſuiſſe de ſon nom. Ses deſcendans poſſedent cette Seigneurie.

Le magnifique château de *Vullierens*, & la Seigneurie de ce nom, appartiennent à la maiſon de *Metral*. On y jouit d'une vue délicieuſe.

Wufflens-le-Château, qui eſt à un quart de lieue au-

deſſus de Morges, tire ſon nom d'un château antique qui paroît avoir été magnifique dans ſon tems. On prétend qu'il a été bâti dans le dixieme ſiecle par la Reine Berthe de Bourgogne, femme du Roi Rodolf II. Ce château eſt bâti en entier de groſſe brique, ainſi qu'une tour que l'on découvre de fort loin. Cette Seigneurie appartient à la maiſon de *Senarclens*, de Lauſanne.

On trouve encore dans le Bailliage de Morges la Seigneurie de *Molens*, qui appartient à MM. *Weiſſ*, de Berne; *Pampigny*, *Saint-Saphorin*, & *Diſſy* que poſſede la maiſon de *Metral*.

Senarclens, village & château, dans la paroiſſe de Coſſonay, appartient à la maiſon de (18) de *Senarclens*, l'une des plus anciennes du Pays de Vaud.

Collombier, château & ſeigneurie à la famille noble de *Crinzos*, de Lauſanne.

J'omets ici les noms de pluſieurs autres (19) terres ſeigneuriales enclavées dans le Bailliage de Morges, dans la crainte de donner trop d'étendue à cette deſcription topographique.

IV. *Aubonne*. La terre de ce nom, ſituée entre les Bailliages de Morges & de Nyon, étoit une très-ancienne Baronie, d'une étendue très-conſidérable; elle a été poſſédée pendant près de deux ſiecles par les Comtes de Gruyere: elle a ſouvent changé de maître. La poſtérité de ſes Sei-

(18) Leu, ibidem, tome XVII, p. 66, 67.

(19) Entr'autres celle de *Denens*, qui appartient à la noble famille de *Tevel*, de Berne.

gneurs primitifs, du même nom, ſubſiſte encore dans le Pays de Vaud. Cette terre a appartenu dans le dernier ſiecle à Jean-Baptiſte *Tavernier*, natif de Paris, & de la religion réformée. Ce fameux Voyageur (20), cherchant une retraite agréable, pour y jouir de la fortune que de longs voyages dans la Perſe & d'autres pays orientaux, lui avoient procurée, acheta la terre d'Aubonne en 1670; il s'étoit fixé dans ſon choix par la vue très-étendue du château ſur le lac de Genève & ſes environs. Il avoit projetté d'arranger ſa nouvelle demeure dans le goût de l'architecture orientale. Mais la différence du climat empêcha en partie l'exécution de ſon plan. On a une relation imprimée des premieres (21) courſes de ce célèbre Voyageur. Un neveu qu'il deſtinoit à ſuivre la même vocation, l'ayant entraîné dans des avances qui le ruinerent, il prit la réſolution de retourner en Perſe, la mort le ſurprit à Moſcou durant ſon ſeptieme voyage, au mois du Juillet 1689, à 84 ans. Henri, Marquis du *Queſne*, Capitaine de vaiſſeau au ſervice de France; fils aîné du Lieutenant-Général ès-armées navales, Abraham du *Queſne* (22), acheta la Baronie d'Aubonne dans le décret de M. Tavernier en 1685. Il a fait dreſſer dans l'égliſe d'Aubonne une épitaphe à la mémoire de ſon pere. Le proteſtantiſme avoit engagé le

(20) M. de Tſcharner, Baillif d'Aubonne, Dict. géog. de la Suiſſe, T. I, p. 72, 73. Genève & Lauſanne, 1776, *in*-8°, avec une carte.

(21) Ses voyages ont été réimprimés avec la *Relation de l'intérieur du Serrail de Conſtantinople*, en ſix volumes *in*-12.

(22) Mort le 2 Février 1688, à 78 ans. Voyez l'article de ce grand homme, dans le Dict. hiſt. portatif de l'Abbé Ladvocat, tome III, p. 240. Paris, 1777, *in*-8°.

Marquis à ſe réfugier en Suiſſe. Des procès avec la ville d'Aubonne le dégouterent vraiſemblablement. Enfin l'Etat de Berne acheta la Baronie en 1701, & en forma un Bailliage détaché de celui de Morges. Henri du *Queſne* (23) mourut à Genève le 12 Novembre 1722, âgé de 71 ans.

Aubonne ou *Aulbonne*, en latin *Albona*, eſt une jolie petite ville, à trois quarts de lieue au-deſſus du lac de Genève, ſur un terrein élevé, au pied duquel coule une riviere impétueuſe qui porte le même nom. Sa (24) ſituation eſt fort avantageuſe; mais elle l'étoit davantage avant l'invention de l'artillerie, ayant de deux côtés une vallée profonde, qui lui ſert comme de foſſé, & qui eſt traverſée par la riviere & par un torrent. Sa population peut aller à 1200 ames. L'économie des fonds, & le commerce des vins du pays, font la principale reſſource de ſes habitans. Son aſſiette dans l'intérieur des terres & les inconvéniens de ſon abord rendent difficile la concurrence pour le commerce & l'induſtrie avec les villes voiſines. Elle eſt conſtruite preſqu'en forme d'amphithéâtre; au-deſſus, comme pour couronnement, elle a un très-beau château, bâti par les Comtes de Gruyere, & réparé par Tavernier, qui y a fait faire une belle cour pentagone, avec un portique ſoutenu de jolies colonnes, toutes d'une piece. La vue s'étend de ce château non-ſeulement ſur toute la ville, mais auſſi ſur toute la campagne voiſine, même ſur le lac tout entier, & ſur toutes les terres qui l'environnent de tous côtés, depuis l'un des bouts juſqu'à l'autre.

(23) Leu, ibidem, tome XIV, p. 701.

(24) L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 178 & ſuiv. &c.

Le Bailliage d'Aubonne comprend pluſieurs villages, dont la plupart ſont au pied du mont Jura; Etoy, Lavigny, Saint-Livre, Grimel, Fechy, Trevelin, Yens, Longirod & Burtigny ſont les plus conſidérables. Il s'étend auſſi ſur une partie de la même montagne, juſqu'à la vallée du lac de Joux. Dans une des parties de cette montagne, qui appartient à la commune de Saint-Livre, on voit un antre profond, où, en deſcendant quelques pas, on trouve une glaciere naturelle & perpétuelle. Au fond de cet antre, on entend un grand bruit, comme d'une riviere qui coule. On croit que c'eſt l'origine de la riviere de l'*Aubonne*, qu'on voit naître de pluſieurs ſources à quelques cent pas de la montagne, à côté du village de *Bierre*, dans le Bailliage de Morges.

La Seigneurie du village de Lavigny appartient à la maiſon de *Metral*. Celle de *Lavigny* (25) y poſſede encore un fief.

V. *Nyon*. Le Bailliage (26) de ce nom confine au levant & au nord avec celui de Morges; au midi, avec le lac de Genève, & au couchant, avec le Comté de Bourgogne & la Baronie de Gex : c'eſt, comme tout le voiſinage, un pays de vignes, de champs & de prairies, abondant en fruits, ſur-tout en châtaignes. La chaine de montagnes même, qui fait le *Jura*, dont la *Dole* eſt la plus haute contre la Bourgogne, a d'excellentes plantes. C'eſt un Bailliage très-étendu.

(25) Voyez, ſur cette maiſon illuſtre, le Dict. hiſt. de la Suiſſe par Leu, tome XI, p. 420, 421.

(26) Leu, ibid., tome XIV, p. 185, &c.

La

La ville de *Nyon* (27) eſt la *Colonia* (28) *Equeſtris Noiodunum* de Pline, de Ptolémée & d'autres Auteurs. Auſſi y a-t-on trouvé pluſieurs inſcriptions romaines & des antiquités aſſez remarquables, quoique peu proportionnées à la célébrité de la ville. Le Canton des environs ſe nommoit encore dans le onzieme ſiecle, *Pajus* ou *Comitatus Equeſtricus*. Sous la domination de la maiſon de Savoie, elle étoit l'une des quatorze villes qui formoient les Etats du pays de Vaud, & on l'a comptée encore parmi les *quatre bonnes villes* (29) qui jouiſſoient de privileges diſtincts. Après la conquête du pays du Vaud en 1536, la *réformation* y fut introduite. Le Canton de Berne céda à la ville les revenus du Couvent des Cordeliers & des Confrairies, & confirma les privileges qu'elle avoit. Le château où réſide le Baillif eſt à l'extrémité de la ville qui a le lac en perſpective. M. de *Haller* en eſt aujourd'hui le Baillif; fils du grand *Haller*, il a cultivé avec ardeur les Sciences & les Lettres : la Suiſſe lui a les plus grandes obligations de l'hiſtoire qu'il en a donnée; il en a déſigné les véritables ſources (30), avec la plus ſévere impartialité. L'hiſtoire *Monetaire de la Suiſſe* qu'il a donnée en allemand à Berne, en 1780, en deux volumes *in*-8°., eſt écrite avec la même ſagacité qui a conduit la plume de François *le Blanc*, dans ſon excellente *Hiſtoire* (31) *des Monnoies de France*.

(27) En allemand *Newis*.

(28) D'Anville, notice de la Gaule, p. 231, 232.

(29) Moudon, Yverdon, Morges & Nyon.

(30) Dans ſa *Bibliographie Helvétique*, dont il prépare une nouvelle édition, conſidérablement augmentée.

(31) Imprimée à Paris en 1690, *in*-4°, *avec fig.*

Nyon eſt très-bien ſitué pour le commerce. A une demi-lieue de cette ville eſt le village de *Prangin*, qui eſt une ancienne Baronie. Ce titre, avec les maſures qu'on voit dans ſon contour, fait juger qu'il a été autrefois plus conſidérable, d'autant plus qu'il y a quelques villages qui en dépendent, entr'autres *Gland*, qui eſt bâti comme un bourg. Le château de Prangin eſt un ſuperbe bâtiment à la moderne, & meublé magnifiquement. Sa ſituation domine ſur tout le lac de Genève. On trouve dans ce village une inſcription romaine. Prangin eſt célèbre par des eaux minérales. Cette belle terre appartient à M. *Gigger*, ci-devant Officier au régiment des Gardes-Suiſſes dans la Compagnie de *Zur-Lauben-la-Colonelle*, & qui a fait pluſieurs campagnes en Heſſe avec ce régiment dans l'avant-derniere guerre. Son biſayeul étoit de *Burglen* en Turgovie.

Copet (32), ſur la grande route de Genève, eſt un petit bourg ouvert qui porte le titre de Baronie. Le château eſt placé à deux cents pas au-deſſus du bourg. Cette habitation eſt digne d'un Prince. Cette terre, qui a huit villages dans ſa dépendance, avoit été achetée en 1715 par Jean-Jacques (33) *Hoegger*, de Saint-Gall, frere d'Antoine *Hoegger*, Baron de Preſler, qui après avoir eu une fortune de plus de vingt millions ſur la fin du regne de Louis XIV, éprouva depuis les plus grands revers.

---

(32) Sinner, voyage dans la Suiſſe occidentale, tome I, p. 325 & ſuiv.

(33) Leu, ibidem, tome X, p. 207, 208.

Lettres ſur la Suiſſe par un Voyageur François, tome I, p. 203-206. Genève & Paris, 1783, *in*-8°., *avec fig.*

Une riche veuve de Genève, Madame de *Thellusſon*, avoit, peu de temps avant ſa mort, acquis en 1781 la Baronie de *Copet* d'un Négociant Hollandois, *Vander Laer*. C'eſt aujourd'hui ſon fils, M. *de Thellusſon de Berolles*, Lieutenant au régiment des Gardes-Suiſſes, qui eſt Baron de *Copet*. Tout ce pays eſt agréable & fertile, abondant en fruits & en vins. Le vin rouge eſt meilleur en cet endroit que le vin blanc, qui lui eſt ſupérieur dans tout le reſte du pays de Vaud.

On trouve dans le même Bailliage de Nyon la Seigneurie de Givrins, qui appartient à la famille de *Crinſoz*; celle de Genoiller & Coinſin à la maiſon *de Portes*; Craſſier à la maiſon de *Prez*; Crans à la famille *Guiſard*, de Genève; *Begnin*, à divers particuliers co-Seigneurs, & *Duillier*, à M. *Fatio*, de Genève.

VI. *Bonmont*, ou en patois *Bômont*, autrefois riche Abbaye de Bénédictins, qui avoit été fondée dans le douzieme ſiecle, & qui fut ſécuriſée en 1536 par les Bernois après la conquête du Pays de Vaud, eſt à deux lieues au-deſſus de Nyon, & preſque au pied du mont *Dole*, branche du *Jura*. En 1711, les Bernois donnerent à l'Adminiſtrateur des revenus de cette Abbaye, le titre de Baillif. Cet Officier, qui réſidoit d'abord dans l'ancien Monaſtere, demeure préſentement dans un magnifique château; il a la juriſdiction ſur pluſieurs châteaux. Il y a ici une grande route de la Suiſſe en Bourgogne. Bonmont eſt ſitué au pied des montagnes qui ſéparent le pays de Gex du Canton de Berne. Ce voiſinage attire de tems à

autre, juſqu'au pied du château ballival, des ours & autres animaux féroces.

Dépendances de ce Bailliage : *Gingins*, Paroiſſe dont la Seigneurie appartient, depuis un tems immémorial, à la maiſon de *Gingins*, l'une des plus illuſtres du Pays de Vaud, préſentement établie à Berne & dans le Sénat de cette République, & dont les ancêtres ſont comptés parmi les principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de Bonmont.

Boſſey, Seigneurie qui appartient à la famille *Perrinet*, de Genève.

VII. *ROMAINMOTIER* (34); ce Bailliage très conſidérable, dont les revenus valent au Baillif trente mille livres par an, a pour frontieres au levant les Bailliages de Grandſon, d'Yverdon & d'Orbe; au nord, le Comté de Neuchâtel; au midi, le Bailliage de Morges, & au couchant, le Comté de Bourgogne. L'Abbaye de Romainmotier, en latin *Romani* ou *Romanum Monaſterium*, devoit ſes commencemens à l'Hermitage que ſaint Romain (35) bâtit dans le cinquieme ſiecle. On ignore l'époque préciſe où le Monaſtere fondé par ſaint Romain au bord du ruiſſeau Nozon, reçut la regle de ſaint Benoît, & fut

(34) Leu, ibidem, tome XVI, p. 386-389.
Sinner, voyage dans la Suiſſe occidentale, tome I, p. 293 & ſuiv.

(35) S. Romain, de la Province des *Sequanois*, aujourd'hui Franche-Comté, fut depuis Abbé de *Condat*, aujourd'hui Saint-Claude. Il mourut vers l'an 460; ſes actes ont été écrits vers l'an 490, par un Moine, ſous la dictée de S. Oyan, ſucceſſeur & Diſciple de S. Romain. (Eclairciſſemens ſur le martyre de la Légion Thébéenne, par Rivaz, p. 45-47).

érigé en Prieuré. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que depuis le dixieme ſiecle, il dépendoit de l'Abbaye de Cluny. Ce Monaſtere s'enrichit ſucceſſivement par les donations des Seigneurs des environs. Le Prieuré de *Vallorbe* y fut réuni en 1321. Romainmotier fut ſécariſé en 1536, lorſque les Bernois firent la conquête du Pays de Vaud. On y réunit auſſi l'Abbaye du *lac de Joux*, & l'on y établit un Baillif. L'ancien Monaſtere de Romainmotier a été converti en un château pour la réſidence du Baillif. Son enceinte munie de murailles le ſéparoit de la petite ville de même nom, qui eſt ſituée dans un vallon au pied d'une haute montagne qui ſemble la couvrir en entier d'un côté.

Autres diſtricts du Bailliage de Romainmotier.

La vallée (36) *du lac de Joux*; le lac de ce nom, la ſource extraordinairement grande de l'*Orbe*, ſon cours ſingulier, le ſite du pays, les arts qui y fleuriſſent, les Horlogers, les Lapidaires, les Couteliers, mille autres objets méritent l'attention du Philoſophe. Elle n'eſt cultivée que depuis 1186, où Frédéric I, Empereur, permit à Ebul, Baron de la Sarraz, de la peupler. Cette vallée tire ſon nom d'un lac qui a deux lieues de long ſur une demie de large. Ce lac occupe le milieu de la vallée, qui a environ quatre lieues de long ſur deux de large; & qui eſt bordée de toutes parts, mais ſur-tout du côté de la Bourgogne, de grands bois, & de hautes montagnes, avec des défilés qui en ſont le rempart le plus aſſuré.

---

(36) Tſchamer, Dict. géog. de la Suiſſe, tome II, p. 109.

Cette vallée eſt très-peuplée, & renferme trois grandes Paroiſſes, dont les noms ſont, l'*Abbaye*, *le Chenit*, & *le Lieu ;* celle qui porte le nom de l'*Abbaye*, & qui eſt à trois lieues de Romainmotier, doit ſon nom à une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, au bord du lac, & dont il reſte encore le Temple. Elle rapporte ſon origine à l'Hermitage bâti en cet endroit dans le cinquieme ſiecle par S. Lupicin (37), frere de S. Romain.

On peut bien juger que cette vallée étant fort élevée & dans le ſein des montagnes, le terroir n'y peut pas être très-fertile. Il n'y croît aucun fruit, & l'on n'y peut ſemer que de l'orge & de l'avoine. Mais le lac fournit du poiſſon abondamment, & du pâturage, les habitans ſuppléent au reſte par leur induſtrie. Dans ces (38) quartiers du mont Jura, & dans tous les autres du même mont, les hommes vont au Temple en tout temps avec le fuſil & la bayonnette, comme prêts inceſſamment à combattre ; &, pendant le ſervice divin, ils ont leurs fuſils entre les jambes, ou bien ils les mettent à des rateliers qui ſont faits exprès dans un coin du Temple. Ils en uſent de cette maniere, parce qu'on eſt ſur les frontieres de Bourgogne, & que c'étoit anciennement la Coutume, lorſqu'on regardoit les Bourguignons comme des gens auxquels on ne pouvoit pas ſe fier, & qu'ainſi il falloit être en garde contr'eux.

A un coup de canon du village de l'*Abbaye*, on voit

(37) S. Grégoire de Tours a auſſi écrit la vie de ces deux Hermites. (*Vitæ Patrum, cap. I*).

(38) L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 289.

ſortir, du pied d'un rocher, une riviere toute formée, large d'une toiſe, & profonde d'un pied ou deux, ſelon les temps, & qui, après avoir remué des marteaux d'une forge, va ſe perdre dans le lac. A une lieue du même village, dans un coin de la montagne, on voit une profonde caverne, d'une toiſe (39) ou deux de diametre, au fond de laquelle on entend une riviere ſouterraine couler avec un grand bruit. Mais ce qui eſt le plus remarquable, c'eſt le lac même. On ne voit ni d'où il vient, ni où il va. Il eſt comme partagé en deux lacs, par un canal étroit que l'on paſſe ſur un grand pont de bois; & à une demi-lieue au-deſſous de ce pont, ce lac ſe perd dans la terre par un grand trou, qu'on peut voir. On croit communément qu'il va par des canaux ſouterrains juſqu'à Vallorbe, où il ſort d'un rocher une groſſe riviere toute formée, & que c'eſt là l'origine de l'*Orbe*.

Vallorbe eſt une vallée & un village du même nom, ſéparé de la vallée du lac de Joux par une haute montagne. Ils tirent leur nom de la riviere de l'*Orbe*. La Paroiſſe de Vallorbe paſſe pour la plus grande de tout le pays de Vaud. Le Prieuré de ce nom fut réuni à l'Abbaye de Romainmotier en 1321, ainſi que je l'ai déjà obſervé. Les autres villages de ce Bailliage ſont Agiez, Arnex, Apples, & Vanlion ou Vanillon. Cette (40) derniere Paroiſſe eſt à une lieue de Romainmotier. On peut ſe rendre dans une heure & demie de Romainmotier ſur la Dent de Vanillon, ſommet de la montagne qui ſépare la

(39) C'eſt-à-dire, toiſe de Suiſſe, qui eſt de dix pieds.

(40) Sinner, voyage dans la Suiſſe occidentale, tome I, p. 301-303.

vallée de Romainmotier de celle du lac de Joux. On y arrive à travers des pâturages entremêlés de bois : ceux qui ſont curieux de plantes, trouveront ici de quoi ſe ſatisfaire. La même montagne eſt remplie de coquillages pétrifiés de pluſieurs eſpeces ; mais ce qui eſt ſur-tout digne de remarque, c'eſt le ſuperbe ſpectacle que l'on découvre tout-à-coup après être arrivé ſur le ſommet de la Dent de Vanillon. Ce nom lui a été donné à cauſe de la figure qu'elle préſente de loin. C'eſt vraiment un obſervatoire, d'où l'on découvre un horiſon immenſe ; au nord, une partie de la Franche-Comté ; au midi, les Alpes ; à l'orient, l'extrémité du mont Jura, du côté de Bâle ; à l'occident, la vallée du lac de Joux, dans toute ſon étendue, & un peu à droite, ſous ſes pieds, le Vallon où coule l'Orbe, avec le village de Vallorbe. Ce coup d'œil eſt très-pittoreſque.

La Baronie de *Laſſara*, enclavée dans le Bailliage de Romainmotier, étoit autrefois d'une étendue conſidérable. Elle a eu long-temps des Seigneurs de ſon nom. Mais depuis 1541, elle appartient à l'ancienne & illuſtre maiſon de *Gingins*, de Berne, & elle eſt partagée entre ſes diverſes branches. La ville & le Château de *Laſſara* ſont aſſis au pied de rochers de marbre bâtard qui l'environnent & en forment la baſe.

Cuarnens, Seigneurie & Paroiſſe ſur la Venoge, qui appartient à la maiſon de *Chandieu*.

Près (41) d'un moulin ſitué à quelques cent pas de Laſſara, un ruiſſeau ſe ſépare en deux, & partage ſes eaux

(41) Sinner, ibidem, p. 309 & ſuiv.

de

de maniere qu'une partie ſe rend au lac de Genève, & de-là au Rhône & à la Méditerranée, tandis que l'autre branche s'uniſſant aux eaux de l'Orbe qui perd ſon nom au-deſſus d'Yverdon, pour prendre celui de la Thiele, va ſe rendre à l'Are, qui, tombant enſuite dans le Rhin, s'unit enfin à l'Océan. La premiere de ces eaux prend le nom de la Venoge, qu'elle garde juſqu'au lac de Genève. La ſeconde s'appelle Nozon, & ſe réunit à l'Orbe. Cette ſituation avantageuſe fit naître, en 1640, le projet & l'entrepriſe d'un canal qui n'a pas été achevé, & qui a été interrompu près d'*Entreroches*, à une demi-lieue de Laſſara, dans la Baronie de ce nom.

VIII. *Yverdon* ou *Yverdun*, en allemand, *Iſſerten*, (42) Bailliage conſidérable, de cinq à ſix lieues, depuis le mont Jura juſqu'au Bailliage de Lauſanne, eſt borné au levant par le Bailliage d'Eſtavayé, qui dépend du Canton de Friboug; au couchant, par les Bailliages de Romainmotier & de Grandſon; au midi, par ceux de Morges & d'Eſchalens; & au nord, par le lac de Neuchâtel.

Yverdon (*), ville agréablement ſituée dans une plaine à la tête du lac de Neuchâtel ou d'*Yverdon*, à l'embouchure de la riviere de Thiele, qui y forme un très-bon port, & qui s'y partage en deux bras, faiſant une iſle,

(42) Leu, ibidem, tome XX, p. 12-17.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 312 & ſuiv.
Faeſi, ibidem, tome I, p. 887-897.
Tſcharner, ibidem, tome II, p. 205, & ſuiv.
(*) *Planche 16.*

dans laquelle la ville eſt placée. Elle a deux fauxbourgs qui communiquent avec elle par des ponts. Elle eſt compoſée de trois rues paralleles. Quand on y entre, on trouve d'abord une belle & large place, bordée des quatre côtés, de tous les bâtimens qu'il peut y avoir dans une ville; du Château, de la Maiſon de Ville, d'un beau grenier public. Le Château, où réſide le Baillif, eſt un peu conſtruit à l'antique; il a la riviere pour foſſé d'un côté, & des foſſés ſecs du côté de la ville. Conrad, Duc de *Zeringen*, le bâtit à neuf dans le douzieme ſiecle, & Pierre, Comte de Savoie, le répara dans le douzieme. Le Temple de cette ville eſt tout neuf, & préſente une belle façade. Le Baillif obſerve ici une coutume particuliere, c'eſt de ne jamais aller au Temple qu'avec deux gardes armés de fuſils. Le commerce eſt floriſſant dans cette ville. On y a un petit port, fermé par le canal, qui reçoit l'Orbe au bord duquel on a bâti des halles & une douane. Auſſi, les habitans y ſont-ils généralement à leur aiſe. Ils ſe piquent d'eſprit & de politeſſe, & c'eſt, en effet, une des villes du pays où l'on en remarque le plus. Cette ville & ſes environs offrent diverſes belles promenades. Les murailles du côté du lac ſont ſi épaiſſes qu'on peut commodément s'y promener deux à deux. Le lac, qui battoit juſqu'au pied des murailles, il y a une centaine d'années, s'eſt tellement retiré, qu'il en eſt preſqu'éloigné de la portée d'un canon, & y a laiſſé un terrain ſpacieux & fort agréable, où l'on ſe promene à l'ombre de pluſieurs arbres. De l'autre côté de la ville, il y a une métairie où l'on trouve des eaux ſouffrées, avec des bains qui ſont aſſez fréquentés. La police de cette ville eſt adminiſtrée par un petit &

VUE DU PONT DES CLEZ

Ou ce précipite la Riviere d'orbe a plus de 100. pieds avec un bruit éffroyable.

un grand Conſeil, dont le Chef eſt déſigné ſous le nom de *Banneret.* Il s'eſt formé à Yverdon, en 1760, une Société libre qui y recueille les charités volontaires, très-abondantes, deſtinées à ſupprimer la mendicité, & à retenir les pauvres dans les campagnes, en les y aſſiſtant. Cet établiſſement digne des plus grands éloges, a eu les ſuccès les plus marqués, il a ſervi de modele à pluſieurs autres dans ce genre.

On a trouvé dans cette ville des médailles & des inſcriptions; on y voit encore une colonne milliaire, avec une inſcription en l'honneur de l'Empereur *Septime Severe*, qui y a été tranſportée du village voiſin de *Treicovagnes.* La ville (43) d'*Yverdon* eſt nommée *Eburodunum* ou *Ebredunum*, dans la *Table théodoſienne*, & *Caſtrum ebredunenſe* dans la *Notice des Provinces de la Gaule.* On évalue le nombre actuel de ſes habitans à deux mille trois cents.

Je trouve, dans le Bailliage d'Yverdon, l'ancien (*) Bourg d'*Eſclels* ou les *Clées*, (en latin, *Cletæ*) où l'on voit ſur un rocher les maſures d'un Château, fameux dans l'Hiſtoire par ſes diverſes révolutions. Ce Bourg eſt ſitué dans la Paroiſſe de *Lignerolle.*

Les autres Paroiſſes, ſituées dans le plat pays, ſont Chavornay près d'Orbe, Ependes, Rances, Sainte-Croix, Griſſier ou Greſſi, Baume, Pomi, le Paſquier, Danneloye ou Dompneloye, & Bulet. Le même Bailliage comprend la Baronie de Berchier, qui appartient à la Maiſon de *Sauſſure*, de Lauſanne; la Seigneurie de Champ-Vent,

(43) D'Anville, notice de la Gaule, p. 283 & ſuiv.

(*) *Planches* 20 & 252.

qui eſt à M. de *Bouttez*; les Seigneuries de Saint-Chriſtophe & de Mathoud ou Matthod, qui ſont à la famille praticienne de *Thormann*, de Berne; celle de Bavois, où le Château d'en haut appartient à M. *Pillichodi*, d'Yverdon, & celui d'en bas, à M. de *Sauſſure*, de Lauſanne; la Seigneurie de Bioley, à M. *Oſſervald*, de Neuchâtel, celle de Cronay, à MM. de *Manuel*, de Berne; *la Mottaz* appartient à M. *Muller*, de Lauſanne, *Eſſert*, à M. *Hennezel*, d'Yverdon, *Molondin* ou *Mollondens*, qui, depuis un temps immémorial, appartient à la Maiſon des Barons d'Eſtavayé, de Soleure; Orſens, Prahin & Chaneaz, qui ſont à la Maiſon de *Loys*, de Lauſanne; Warrens, à la famille de *Bergier*, de Lauſanne; Corſelles ſur Chavornay, à la famille Gruber, de Berne; Bourgeoud, à la Maiſon de *Martines*, de Lauſanne, *&c.*

IX. *Moudon* (44) ou *Mouldon*, en allemand, *Milden*, Bailliage qui a pour limites au levant les Bailliages de Romont & de Rue, du Canton de Fribourg; au couchant, le Bailliage d'Echallens, qui appartient par indevis aux Cantons de Berne & de Fribourg; au nord, les Bailliages de Surpierre & de Wuyſſens, tous deux du Canton de Fribourg, &, au midi, le Bailliage de Lauſanne. Il a, du midi au nord, près de quatre lieues ſur trois de largeur. Le ſol eſt en général montagneux, quel-

(44) Leu, ibidem, tome XIII, p. 311-315.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 318 & ſuiv.
Faeſi, ibidem, tome I, p. 857-905.
Tſcharner, ibidem, tome II, p. 71.

le Barbier del.

VUE DE LA V

au Païs de Vaud, sur

Giraud l'aîné Sculp.

E DE MOUDON

te de Berne à Genève).

quefois aride ; cependant on y cultive beaucoup de grains, au moins dans la plaine. Ce Bailliage comprend une grande partie de la montagne & de la forêt du *Jorat*.

Moudon (*) eſt une ville ancienne, paſſablement grande, ſituée en partie ſur le penchant d'une colline étroite & fort élevée, entre la riviere de la Broye & le ruiſſeau la Merine, & en partie ſur une plaine. La Broye la partage en deux parties, qui ſont jointes l'une à l'autre par un beau pont de pierre, au-delà duquel ſont les maiſons de part & d'autre, ſur les bords de cette riviere. Le quartier d'en haut eſt ſi étroit au milieu, que tout ce qu'on a pu faire, c'a été de laiſſer une rue libre avec un rang de maiſons d'un côté ; de l'autre côté, on l'a fortifié d'une épaiſſe muraille, d'une hauteur prodigieuſe, au pied de laquelle coule la riviere. Il y a à cet endroit une vieille tour de tuf, quarrée, qui faiſoit partie de l'ancien Château. L'Egliſe paroiſſiale eſt à l'extrémité du quartier d'en bas. On y voit dans pluſieurs endroits de la voute les armes de la Maiſon de Savoye. Moudon étoit autrefois la Capitale du pays de Vaud, lorſqu'il appartenoit à cette maiſon ; c'étoit le lieu de la réſidence du Baillif & celui de la tenue des Etats du pays. Conrad, Duc de Zeringen, bâtit ou répara le Château de Moudon dans le douzieme ſiecle, & Berthold V, ſon petit fils, répara la ville toute entiere en 1190.

Moudon (45) eſt nommé *Minnodunum* dans l'Itinéraire d'Antonin, & *Minodum* dans la Table théodoſienne. Ce nom (46) paroît celtique, & s'accorde avec la ſitua-

(*) *Planche* 228 & 278.

(45) D'Anville, notice de la Gaule, p. 462, 463.

(46) Bochat, Mém. ſur l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe, tome I, p. 86. Sinner, voyage dans la Suiſſe occidentale, tome II, p. 264-267.

tion. *Minni-Dun* déſigne une colline au bord de l'eau. Une inſcription (47) romaine, trouvée en creuſant les fondemens d'une maiſon en 1732, & placée aujourd'hui au-deſſus de la porte de l'Hôtel-de-Ville, prouve non-ſeulement l'exiſtence ancienne de Moudon, mais fait conjecturer que ce lieu étoit conſidérable. Elle indique deux fondations, l'une religieuſe, & l'autre profane, & uniquement relative à la commodité des habitans. *Quintus Aelius Avienus Sévir*, ou Prêtre de la famille d'Auguſte, après avoir adreſſé ſes vœux à la famille de l'Empereur, qui paroît avoir été Marc-Aurele, & après avoir dédié un autel à Jupiter & à Junon, y ajoute un don conſidérable en faveur des habitans du bourg de Moudon, que l'inſcription appelle *VICANI MINNODUNENSES*, à qui il donna ſept cent cinquante mille ſeſterces, dont l'intérêt annuel devoit ſervir à l'entretien d'un gymnaſe, c'eſt-à-dire, d'un lieu public, où l'on trouvoit à la fois des divertiſſemens ou exercices, tels que la paulme, &c., des bains, dont on ſait que les anciens faiſoient un uſage beaucoup plus fréquent que les modernes. Moudon étoit vraiſemblablement un bourg conſidérable, on doit en juger ainſi par l'importance de la ſomme. Aujourd'hui l'on y compte environ deux mille ſix cents ames; cette ville eſt à la gorge d'une longue & étroite vallée, qui s'étend de-là entre deux rangs de montagnes, & qui eſt partagée par

(47) Sinner, *ibidem*.

Maffei, Galliæ Antiquitates Selectæ, p. 20, 21. *Parſiis*, 1733, *in*-4°.; *cum fig.*

Mercure de Neuchâtel, Janvier & Avril, 1735.

VUE DE LUCENS

Dans le Bailliage de Moudon, Canton de Berne, entre Moudon et Payerne.

la Broye. Là ſont Lucens, Courtilles, Villarzel-l'Evêque, Marnens, Combremont, &c.

Lucens (*) eſt un joli Bourg ſur la Broye, à une petite lieue de Moudon, ſur la grande route de cette ville à Payerne, au pied d'un côteau, avec un château fort élevé, ſitué pour la plus grande partie, ſur un rocher. C'eſt là que réſide le Baillif de Moudon. Vis-àvis de Lucens, & de l'autre côté de la Broye eſt Courtilles, village aſſez grand, qui fait une même Paroiſſe avec Lucens. Pour aller de l'un à l'autre, on paſſe la Broye ſur un beau pont de pierre. A une lieue de Moudon, on entre dans le grand bois du Jorat, qui renferme un grand nombre de villages, Saint-Cierge, Thierens, Montprevaire ou Montpreveyre, où il y avoit autrefois un Prieuré dépendant de l'Hoſpice du grand Saint-Bernard.

Il y a auſſi dans ce Bailliage la Seigneurie & la Paroiſſe de Combremont-le-grand, qui appartiennent aux nobles *Métral* d'Avenche; celle de Combremont-le-petit, qui eſt à la maiſon de *Cerjat*, de Moudon, avec les Seigneuries de Mexieres & Denezy.

La Seigneurie de Chapelle - Vaudanne appartient aux Nobles de *Praroman*, de Lauſanne; celle de *Corſelle-le-Jorat* eſt à la maiſon de *Chandieu* qui l'a héritée de celle de *Polier*, de Lauſanne. La Seigneurie de Carrouge appartient à la maiſon de *Grafenried*, de Berne; celle de Chavannes, ſous Moudon, eſt à la famille *Gaudard*, de Lauſanne.

(*) *Planche 229.*

La Seigneurie de Daillens appartient à M. *Pachoud*, qui a fait une brillante fortune dans le Bengale, ſous le nom de Lord *Clive*. La maiſon de *Sauſſure*, de Lauſanne, poſſede la Seigneurie de Bettens. MM. *Doxat*, d'Yverdon, ont la terre de Demoret. La Seigneurie de Sians appartient à la maiſon du *Cerjat*, de Moudon. La Seigneurie de Hermenges eſt à M. le Baron *Conſtant de Rebecque*, de Lauſanne, Maréchal de Camp ès armées de Sa Majeſté très-Chrétienne. La Seigneurie de Maſnens appartient à la famille *Muller*, de Berne, celle de Ropraz, aux Nobles *Clavel de Cully*. La Seigneurie de Roſſens ou Roſſans, dans la Paroiſſe de Dompierre, eſt à M. *Herport*, de Berne; celle de Treytorrens, à la famille *Dugua*.

Villars-Mendraz appartient à la maiſon de *Conſtant*, de Lauſanne; *Vullienſa* a paſſé, par un mariage, de la maiſon de *Tavel* dans celle de *Chandieu*; la Seigneurie de *Branles* ou *Brentes* appartient à divers particuliers, entr'autres, à la maiſon de *Clavel*.

Villarzel-l'Evêque, autrefois petite ville, & maintenant village paroiſſial, appartenoit aux Evêques de Lauſanne, ainſi que *Lucens*. La paroiſſe de *Granges* eſt ſur la grande route de Payerne à Moudon.

X. ORON (48), en allemand *Orung*, Bailliage d'une médiocre étendue, & qui confine avec les Bailliages de Moudun & de Vevay, & le Canton de Fribourg. Il eſt ſitué entre des montagnes. Le terrein eſt aſſez aride;

(48) Leu, ibid., tome XIV, p. 317-319. Faeſi, ibid., tome II, p. 905-907. Tſcharner, ibid. tome II, p. 93.

cependant

cependant on y cultive beaucoup de grains, mais point de vins. François, Comte de Gruyere, acquit en 1383 cette Seigneurie par ſon mariage avec Marguerite, héritiere de la maiſon d'Oron. Au partage que les Cantons de Berne & de Fribourg firent en 1555 des terres de Michel, le dernier Comte de Gruyere, cette Seigneurie échut à celui de Berne, qui la céda à ſon Tréſorier Jean *Steiger* (49), pour ſes créances ſur la Baronie d'Oron; mais en 1557 il la racheta, & depuis cette époque, Oron eſt devenu un Bailliage. L'Etat y annexa la geſtion des revenus de l'Abbaye ſécularisée de *Haut-Creſt*, en langue vulgaire *Ocré* ou *Ocreſt*, & en latin *Alta Criſta*. Ce riche Monaſtere (50), de l'Ordre de Cîteaux, fondé en 1134 par le Seigneur *Guide*, du conſentement de l'Evêque de Lauſanne, étoit ſitué à deux lieues de Vevay, dans une vallée profonde & ſauvage. On y voit encore les ruines de ſon ancien bâtiment. On prétend que les Moines de Haut-Creſt ont planté les premieres vignes de *la Vaux*.

Ce Bailliage comprend *Oron*, l'ancien château des Barons de ce nom, aſſis ſur un petit rocher à côté du grand chemin, & à la droite de la Broye, qui traverſe le vallon entre Oron & la route de Vevay. Autrefois les Baillifs y réſidoient; mais l'Etat a fait bâtir une belle maiſon où ils demeurent préſentement. Au bas du château, dans la plaine, ſont le hameau *Oron-le-Château*, & dans la

(49) Devenu enſuite *Avoyer* en chef de la République, & un des particuliers les plus opulens de la Suiſſe; il étoit à la fois Baron de Rolle, Seigneur d'Oron & de pluſieurs autres terres.

(50) Leu, ibidem, tome IX, p. 513.

proximité, le bourg *Oron-la-ville*. On trouve ſur la Broye la paroiſſe conſidérable de Palaiſieux, en latin *Palatiolum*; Châtilliers eſt un autre village paroiſſial de ce Bailliage.

XI. *Payerne* (51), en latin *Paterniacum*, & en allemand *Petterlingen*, Bailliage connu ſous le titre ſpécial de *Gouvernement*, dans lequel, indépendamment de la ville municipale de Payerne dont je vais parler, il y a quelques villages, ſavoir, Eſtrables ou Eſtrablo; Corſelle ſur la petite riviere d'Arbogne; Soſſel, Trey, Miziez. Le *Gouverneur* établi par les Bernois, & qui demeure à Payerne, n'a rien de commun avec la ville de ce nom; il régit ſeulement les revenus de l'Abbaye ſécuriſée de Payerne, & exerce la juriſdiction ſur les villages que je viens de déſigner. Les environs de Payerne ſont très-fertiles, ſurtout en grains. La chaſſe des cailles y eſt conſidérable: auſſi les habitans ſont célèbres pour leur adreſſe à dreſſer des chiens de chaſſe, pour la plume. Les territoires (52) de Berne & de Fribourg ſont ſi ſingulierement entremêlés, qu'on entre à un quart de lieue dans le Canton de Fribourg, & qu'on n'en ſort qu'à un quart de lieue d'Avenche, ſituée aux deux tiers environ de la diſtance entre Payerne & Morat. On ne rencontre rien de remarquable dans ce trajet qui eſt de trois grandes lieues, ſinon une

(51) Leu, ibid. tome XIV, p. 412-416.
Faeſi, ibid. tome I, p. 907-911.
Tſcharner, ibid. tom. II, p. 93, 94, &c.
(52) Sinner, voyage dans la Suiſſe occidentale, tome II, p. 275, 276.

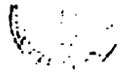

le Barbier del. Frussotte Sculp.

VUE DE PAYERNE

Dans le Canton de Berne, sur le Bord de la Broye.

N° 230.

belle chauſſée que l'Etat de Fribourg a fait conſtruire, & qui conduit de cette ville juſqu'au lac de Neuchâtel. Toute la contrée eſt fertile : quelques plantations de tabac indiquent la bonté du ſol.

Payerne (*), jolie petite ville au bord de la Broye, au milieu de la campagne. La Broye coule devant l'une des deux portes, & on la paſſe ſur un pont de pierre, à un coin duquel il y a une inſcription en l'honneur de Jupiter, du Génie du Lieu, & de la Fortune. L'ancien Cartulaire de Lauſanne fait mention de *Payerne, villa Paterniacum*, & porte que Marius, le premier Evêque de Lauſanne, où il avoit transféré le ſiége épiſcopal d'Avenche, fit conſtruire dans ſon patrimoine, en la quatorzieme année du regne de Gontran, Roi de Bourgogne, l'égliſe de Payerne. Cette égliſe étoit ſous le vocable de *Notre-Dame*. Marius (53) en fit la dédicace le 24 Juin l'an 584. La Reine Berthe, veuve de Rodolf II, Roi de la Bourgogne trans & cis-Jurane, fonda à Payerne (54) le premier Avril 963, une riche Abbaye de Bénédictins qu'elle ſoumit à celle de Cluny. Elle donna aux Moines la ville de Payerne & d'autres poſſeſſions. On conſerve encore le diplome de cette fondation dans les archives de Berne, & il a été imprimé dans pluſieurs recueils diplomatiques. Les Bernois ayant

(*) *Planche* 230.

(53) Voyez la diſſertation de M. le Baron de Zur-Lauben, ſur Marius, Evêque d'Avenche, Auteur de la plus ancienne chronique de France, dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, tome XXXIV, p. 138-147. Paris, 1770, *in*-4°, *avec fig.*

(54) *In loco, qui dicitur Paterniaco.* —— *Oppidum Paterniacum.*

pris Payerne ſur les Savoyards en 1536, chaſſerent les Moïnes, & s'emparerent de l'Abbaye, où ils ont établi un Adminiſtrateur, auquel on donne le titre de *Gouverneur*, & qui retire les revenus de l'ancien Monaſtere. Les Bourgeois y ont leur propre chef de Juſtice qu'ils nomment *Avoyer*, qui eſt confirmé par le Conſeil de Berne, & dont la charge dure trois ans. Le fondement de ces privileges vient de ce qu'avant la réformation & dans le tems même que la ville de Payerne étoit ſujette des Ducs de Savoie, elle étoit alliée de Berne par un ancien traité de Bourgeoiſie ou d'alliance défenſive. Ce traité a été rappellé dans celui de 1342. Payerne avoit de même des anciens traités de Bourgeoiſie avec Fribourg. En 1532 elle renouvella avec Berne ſon alliance; mais en 1536, elle ſe ſoumit à ce Canton avec tout le pays de Vaud, & embraſſa en même tems la réformation. La ville conſerva tous ſes privileges, & obtint une bonne partie des dépouilles du Monaſtere. L'Etat de Berne céda même une partie de ces revenus à la ville de Fribourg. Il y a à Payerne deux grands Temples, l'un proche de l'autre, l'ancienne égliſe paroiſſiale, & le Temple de l'Abbaye. Ce dernier a été abandonné à cauſe de ſon obſcurité, & l'on en a fait un grenier. On peut encore voir la hauteur de ſa voûte & la grandeur des colonnes qui la ſoutiennent. Le Gouverneur demeure dans une belle maiſon, bâtie ſur le terrein de l'Abbaye.

XII. *Avenche*; le (55) Bailliage de ce nom occupe

(55) Leu, ibidem, tome I, p. 382-387, & tome XIX, p. 432-435.

Dessiné par L. Barbier.

VUE DE LA

Canton de Berne, célé

Gravé par Marquelier

LE D'AVENCHE,

par ses antiquités Romaines.

D.R.

en (64) 1710, où il prouve à ſon tour, par des monumens inconteſtables, que l'ancien *Aventicum* eſt en Suiſſe. M. Schmid, de Berne, célebre dans la République des lettres par ſes lauriers académiques, a publié, en 1760, une deſcription des antiquités d'Avenche, avec des planches gravées. M. d'Anville (65) accede volontiers à l'opinion de pluſieurs ſavans que c'eſt mal à propos que Ptolémée comprend *Aventicum*, & la Colonie équeſtre, autrement Nyon, dans la cité des *Sequani*. Il y a toute apparence que ces villes, ſituées au-delà du Mont-Jura, n'avoient rien de commun avec les *Sequani*, avant la formation d'une Province ſous le nom de *Maxima Sequanorum*, par l'union du pays helvétique avec l'ancien territoire des *Séquanois*; c'eſt relativement à ce que renfermoit cette Province, que *Civitas Helvetiorum Aventicus* ſe trouve dans la notice des Provinces de la Gaule, à la ſuite de *Civitas Equeſtrium* ſous la Métropole de Beſançon. N'oublions pas d'obſerver qu'*Aventicum* étoit du nombre des villes que leurs habitans avoient diviniſées. *Dea Aventia* eſt le ſujet de pluſieurs inſcriptions déterrées dans le voiſinage d'Avenche. Les fragmens de colonnes, de corniches & d'autres parties d'édifices, prouvent l'opulence de cette ancienne ville. Des marbres dont l'eſpece eſt aujourd'hui inconnue en Suiſſe, font préſumer qu'on en tranſporta d'Italie pour embellir les bâtimens d'Avenche. L'amphithéâtre dont on voit encore l'enceinte, ſert aujourd'hui de verger & de promenade

(64) *in-12, avec figures.*

(65) Notice de la Gaule, p. 114-116.

au

une partie des bords du lac de Morat, & quelques endroits au bord du lac de Neuchâtel, dans le *Vuilli* ou *Villiès*; il touche au levant l'ancien territoire de la ville de Fribourg; au couchant, le Gouvernement de Payerne, le Canton de Fribourg, & le lac de Neuchâtel; au midi, le Bailliage de Montagny, qui eſt du Canton de Fribourg, & au nord, le Bailliage & le lac de Morat.

La ville d'Avenche (*) eſt nommée, en allemand, *Williſburg*, on ignore la véritable étimologie de ce nom, les modernes ont fait bien des recherches pour la découvrir. Quelques-uns l'appellent *Wibliſpurg*, *Wivelſpurg*, *Vivelſpurg*, & prétendent qu'un Comte de Bourgogne, *Vivilo*, bâtit, au commencement du ſeptieme ſiecle, dans les ruines d'Avenche, un Château à qui il donna ſon nom, *Vivili Burgum*. Mais ce ſont de pures conjectures. On trouve auſſi en Allemagne, dans l'Evêché (56) de Paderborn, ſur la riviere Alm, entre la ville de Buren & celle de Paderborn, la ville de *Wewelſburg* (57). Guillaume Paradin écrit (58) qu'Avenche en Suiſſe ſe nomme, en allemand, *Bibelburg*.

L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 326-332.

Faeſi, ibidem, tome I, p. 911-918.

Tſcharner, ibidem, tome I, p. 73, 74.

(*) *Planches* 174 & 206.

(56) On trouve dans le même Dioceſe la ville de *Borrentrick*, dont le nom a beaucoup d'affinité avec celui de *Porrentrui*, la capitale actuelle de l'Evêché de Bâle.

(57) Voyez ſur cette ville un ouvrage plein de recherches utiles & curieuſes, *Monumenta Paderbornenſia*, *Paderbornæ*, 1669, *in*-4°, *cum fig.* Son illuſtre Auteur, Ferdinand de Furſtemberg, Evêque de Paderborn, puis de Munſter, mourut en 1683.

(58) De antiquo ſtatu Burgundiæ, p. 8. Lugduni, 1542, *in*-4°.

Quoi qu'il en ſoit, le nom primitif d'Avenche étoit *Aventicum*. Tacite (59) eſt le premier des anciens qui en ait fait mention, il qualifie cette ville du titre de Capitale chez les Helvétiens, *Aventicum gentis Caput*. On lit dans l'Itinéraire d'Antonin & dans la Table théodoſienne, *Aventicum Helvetiorum*. Elle étoit Colonie romaine ſous Trajan, comme le témoigne une Inſcription (60) en l'honneur d'un des Lieutenans de cet Empereur; entre les noms que cette Colonie prend dans l'Inſcription, celui de *Flavia* nous fait connoître que c'eſt à Veſpaſien, ou à l'un de ſes enfans, ſuivant Freculphe (61), que la Colonie d'*Aventicum* a dû ſon établiſſement. On ne doit pas être étonné de ce qu'on trouve à Avenche & dans ſa proximité tant de veſtiges de ſon ancienne ſplendeur. Enveloppée dans les malheurs de la guerre qui avoit déſolé l'Helvétie ſou

---

(59) Hiſtor. I, ſect. 68.

(60) Rapportée par Gruter, CCCXXVII. Voyez auſſi Bochat, Mém. ſur l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe, tome I, p. 86-101, 272-287 & 443 & ſuiv. & tome II, p. 496 & ſuiv.

Sinner, voyage dans la Suiſſe occidentale, tome I, p. 295 & ſuiv., & tome II, p. 279-304.

(61) Chronic. tom. II, lib. II, cap. III, p. 1150, ex Bibliotheca Patrum. Lugduni, 1677, *in-fol.*

Freculphe, Evêque de Liſieux, vers l'an 830, écrit que Veſpaſien ayant commencé de bâtir la ville d'Avenche dans la Gaule Ciſalpine, *Civitatem Aventicum in Gallia Ciſalpina*, ſon fils Tite acheva de l'embellir, & qu'ayant trouvé de la reſſemblance entre les environs du lac adjacent & ceux de la Galilée en Paleſtine; il voulut que ce pays portât ce nom, en mémoire de ſon expédition dans la Judée. Quelques traits de reſſemblance entre deux contrées également fertiles, toutes deux ſituées aux bords des lacs; celui de Tiberiade & celui de Morat pouvoient aiſément avoir donné lieu à cette aſſertion.

l'Empire de Vitellius, elle fut protégée par Veſpaſien qui avoit ſuccédé à ce Prince. Il ſeroit inutile de rapporter ici tout ce que l'hiſtoire nous fournit de preuves, touchant l'attention que les Romains avoient de décorer les villes, en y établiſſant leurs Colonies. Cet uſage eſt très-connu; Aulugelle (62) les appelloit des *Abrégés de Rome*. Pour peu que ces villes fuſſent conſidérables, ils y élevoient des amphithéâtres, des cirques, des bains, des temples, des baſiliques, des capitoles; en un mot, de tous les édifices publics, qui faiſoient alors les délices des peuples, Avenche en a eu de toutes les ſortes. Cependant le Jéſuite Pierre-Joſeph Dunod oſa ſoutenir (63), en 1687, que l'*Aventicum* des anciens étoit près du lac d'Antre en Franche-Comté. L'Auteur a ingénieuſement étayé ce paradoxe. On ne peut pas accumuler plus d'argumens & d'érudition en faveur d'une abſurdité. Ceci nous rappelle le pere Hardouin, de la même Société, qui prétendoit que de tous les ouvrages qui portent les noms des Auteurs célebres de l'ancienne Rome, il n'y avoit que ceux de Pline le Naturaliſte, les Georgiques de Virgile, les Epitres & les Satyres d'Horace, & les Ouvrages de Cicéron, qui fuſſent authentiques, & que les autres étoient l'ouvrage de quelques ſavans ou Moines du douzieme ſiecle. Le pere Dunod étoit revenu à la charge en 1709. Marquard Wild, Bibliothécaire de la ville de Berne, entreprit de le réfuter dans ſon apologie de la ville d'Avenche, imprimée à Berne

(62) Aul. Gell. Noct. Attic. lib. XVI, cap. XIII.

(63) Diſſertation imprimée à Paris en 1687, *in*-12, ſous le titre de *Découverte de la ville d'Antre en Franche-Comté.*

ARTICLE III.

Lucerne Catholique & Ariſtocratique.

Lucerne, le premier (1) & le plus puiſſant entre les Cantons catholiques, a pour limites au levant les Cantons de Schweitz & de Zoug, & le lac des quatre Cantons foreſtiers, autrement de Lucerne, & le Haut-Argeu libre, qui dépend des huit anciens Cantons; il confine au couchant avec les Bailliages de Trachſelwald & d'Arwangen qui ſont du Canton de Berne; au midi, avec celui d'Interlachen, qui eſt du même Canton, & avec le Canton d'Interwalden; au nord, il a pour frontiere le Bailliage de Lenzbourg, qui eſt du Canton de Berne, & la riviere de Ruſſe. Ce Canton peut avoir quinze lieues depuis Triengen juſqu'à l'extrémité du Bailliage de l'Entlibuch, & dix lieues en longueur, depuis Huttweil, qui eſt du Canton de Berne, juſqu'à Rot.

La partie méridionale du pays eſt montueuſe, mais elle ne renferme ni des glacieres, ni de grandes étendues de rocs & de cimes ſtériles; elle abonde en bois & en pâturages, & fournit au commerce d'exportation des fromages & des beſtiaux. On trouve dans cette partie des ſources minérales, & divers minerais & foſſiles. Toute la partie

(1) Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome XII, p. 306.
Faeſi, Topog. de la Suiſſe, tome II, p. 2 & ſuiv.
Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome II, p. 48-55, &c.

Dessiné par Dunker. Gravé par Alix.

Pl. 366.

VUE DE RENCK-LOCH,

Dans le Canton de Lucerne,

Ce Rocher a été percé pour détourner un Torrent, l'ouverture a 100 Pieds de haut sur 18 de large.

A. P. D. R.

N.° 148.

ſeptentrionale du Canton eſt d'un ſol fertile en grains, en fruits & en fourrages. Il y a peu de vignes, on n'y en voit que dans le Bailliage de Weggis, & que ſur le côteau où eſt bâti le château de Hochenreyn, dans le Bailliage de Rotenbourg.

Indépendamment des Cartes générales de la Suiſſe, on a celle du Canton de Lucerne, mais très-imparfaite, par le Miniſtre Gabriel *Walſer*. Jean-Léopold *Cyſat*, de Lucerne, donna, en 1661, une Carte du lac des quatre Cantons foreſtiers. M. le Général *Pfiffer* a embraſſé la majeure partie de ce Canton dans ſon plan perſpectif, qui eſt dans ces *Tableaux* (*) *topographiques*. Nous avons déjà fait plus d'une fois l'éloge du modele en relief, d'après lequel ce plan a été rédigé, & qui comprend une grande partie des Cantons de Lucerne, d'Uri, de Schweitz, d'Underwalden, de Zoug & de Glaris. M. le Général continue à lui donner encore une plus grande étendue. Le Public deſireroit que ſon travail, qui offre la plus ſcrupuleuſe attention, parût en pluſieurs Cartes diſtinctes.

Lucerne eſt le nom de la ville capitale de ce Canton. Sa ſituation (**) dans un lieu, où une riviere navigable, *la Ruſſe*, (***) ſort d'un lac (****) aſſez étendu, fait préſumer qu'il dût s'y former un établiſſement de pêcheurs & de bateliers, auſſi bien que de cultivateurs, ſitôt que la population des pays voiſins put fournir la matiere de quelques échanges. On fait dériver le nom de *Lucerne* d'un

(*) *Planches* 211 & 212.
(**) *Planches* 85 *double*, 97, 109 & 262.
(***) *Planches* 70, 89, 108, 117, 139 & 244.
(****) *Planches* 175 & 180 *double*.

Phare, qu'on ſuppoſe avoir été établi au haut d'une Tour très-ancienne, bâtie au milieu des eaux. Quelle que puiſſe être l'antiquité de la ville de Lucerne, elle doit vraiſemblablement ſes premiers accroiſſemens au Monaſtere (2), fondé, en 695, ſoumis dans le ſiecle ſuivant par Pepin, Roi de France, à l'Abbaye de Murbach, en Alſace, & converti, en 1455, en un Chapitre de Chanoines, à la tête duquel eſt aujourd'hui un Prévôt mitré.

A meſure que Lucerne s'étendit ſur les deux rives de la Ruſſe, on établit des ponts pour réunir les différens quartiers : c'eſt une ſingularité, que, dans une ville d'une étendue médiocre, il ſe trouve trois ponts, couverts pour l'uſage des gens à pied, l'un de 500, un autre de 316, & le troiſieme de 176 pas géométriques.

---

(2) La charte de la fondation de ce Monaſtere par le Prêtre Wighard, frere du Duc Rupert, & couſin de Clovis III, Roi de France, dont j'ai fait mention à l'article de *Zurich*, ſpécifie que Lucerne portoit d'antiquité ce nom, *in quodam loco, qui Lucerna ex antiquitate dictus, juxtà fluvium qui Ruſa dicitur, qui de ſummitate laci fluit.* — L'Empereur Lothaire I, dans ſon diplome daté de Straſbourg le 25 Juillet 840, appelle *Monaſterium Luciaria*, le Monaſtere que ſon biſayeul le Roi Pepin avoit ſoumis à l'Abbaye de Murbach en Alſace. Ce diplome a été rapporté d'après l'original par M. Schoephlin, dans le premier volume de l'*Alſatia Diplomatica*, p. 79. On prononce encore vulgairement dans le Canton d'Uri, *Luceren* pour *Lucern.* Cette prononciation doit avoir produit *Luciaria*, qu'on lit dans le Diplôme de Lothaire. L'Anonyme de Muri, qui écrivoit vers l'an 1150, dit quelque part, (*pag.* 37, *ad Calcem vindiciar. actor. Murenſ.*) DE FAMILIA SANCTI LEODEGARII ECCLESIE LUCERNARIE, & ailleurs (*ibidem*, *p.* 24), JUS ECCLESIE DE LUCERNA. On lit *Luceria* dans deux chartes de 1210 & 1256, rapportées par Dom Herrgott, (*Généal. Hapsburg. tom. II*, *p.* 212 & 323). Un acte allemand de 1337, publié par le même Bénédictin (*ibid. p.* 656), fut paſſé à *Luzeren.* Bochat a prouvé (*Mém. ſur l'Hiſt. anc. de la Suiſſe*, *tome III*, *p.* 481), que dans la langue celtique *Luch* ou *Lug* ſigni-

La ville (3) de *Lucerne* eſt généralement belle & bien bâtie, mais elle n'eſt pas peuplée à proportion de ſon étendue, elle le ſeroit, ſans doute, ſi le commerce y fleuriſſoit davantage, & ſi les habitans profitoient de ſa ſituation avantageuſe. Lucerne fut autrefois beaucoup plus peuplée, & même très-commerçante. C'eſt le grand paſſage pour l'Italie par le mont Gotthard. Les marchandiſes, qui ont traverſé les Alpes ſur des bêtes de charge, ſe dépoſent à Lucerne, & ſont enſuite tranſportées par la riviere de *Ruſſe*, l'*Are* & le *Rhin*, juſques dans l'*Océan*. La *Ruſſe* ſépare la ville en deux parties, d'une grandeur inégale, & ces deux parties ſont jointes l'une à l'autre par les trois ponts dont j'ai parlé, & par un quatrieme qui n'eſt pas couvert, c'eſt celui qui eſt ſur la *Ruſſe*, & ſur lequel paſſent les voitures; c'eſt là où l'on ſe promene du matin au ſoir. Des trois autres ponts, les deux grands & le petit ſont couverts & ornés de tableaux. Ceux du pont de la Cathédrale repréſentent l'*Hiſtoire ſainte*, ceux du ſecond pont, appellé *le pont de la Chapelle*, l'*Hiſtoire de la Suiſſe*, accompagnée d'aſſez bons vers allemands, enfin les tableaux du troiſieme & du plus petit des ponts couverts repréſentent la *danſe des morts*, peinte par le célebre Caſpar *Meglin-*

---

fioit *eau*, *riviere*, & même *lac*, & que *Cern* déſignoit *joue*, *un côté du viſage*, *tête*, *corne*, & qu'ainſi la ville de Lucerne, placée *à la joue du lac & de la riviere*, l'eſt auſſi à la *corne* & à la *tête*. Toutes les acceptions des deux mots celtiques, dont ſon nom eſt compoſé, ſe réuniſſent pour le rendre parfaitement aſſorti à ſa ſituation, ſoit que les Gaulois diſent *Luch-Cern* ou *Lug-Cern*.

(3) L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 353 & ſuiv. Leu, ibidem, tome XII, p. 243-307. Faeſi, ibidem, &c.

ger, de Lucerne. Ils ſont pareillement accompagnés de vers allemands. Ces ponts ſervent de promenade ordinaire aux habitans, & ſont un des ornemens de la ville par la variété des objets qui s'offrent à la vue, tant du côté de la ville que de celui du lac, dont les rives (*) ſont ornées par de jolies maiſons de campagne, & par une chaîne de montagnes, qui fait le commencement des Alpes; ce qui forme une perſpective diverſifiée & aſſez agréable.

Les armes de la ville de Lucerne ſont *parti d'argent & d'azur.*

Il y a dans Lucerne pluſieurs beaux édifices publics qui méritent d'être vus. Nous allons en donner quelques détails.

L'Egliſe Collégiale de S. Léger eſt à l'extrémité orientale de la ville, près du bord du lac. L'on y voit un jeu d'orgues magnifique; on y remarque auſſi le carillon des cloches qui ſe trouvent dans les deux tours dont l'égliſe eſt comme flanquée, & qui offrent à l'oreille une harmonie admirable. Cette égliſe eſt ſomptueuſe & richement ornée. Le tréſor renferme des pieces de grand prix. Le Prêtre *Wighard*, qui fonda en 695 le Monaſtere de Lucerne, ſeroit bien étonné, s'il revenoit au monde, de voir un bâtiment auſſi ſuperbe ſur l'emplacement de ce Monaſtere, qu'il appelloit par modeſtie dans ſa charte, une *cabane*, *Tugurium* (4).

(*) *Planche* 243.

(4) Ce mot déplaiſoit au ſavant *Mabillon* dans ſes Annales bénédictines, lorſqu'il rapportoit le précis de la charte de *Wighard*. Mais *Tugurium* étoit ici une expreſſion d'humilité : c'étoit l'équivalent de *Caſa*; titre qu'on don-

Le

Le *Couvent des Cordeliers* eſt un des premiers de l'Ordre par ſon ancienneté. Il fut fondé l'an 1223 & 1225 par la Comteſſe *Gutha*, femme d'un Baron de *Rotenbourg*, à la priere même de ſaint *François*, qui, de retour de ſes voyages, rendit viſite à cette pieuſe Dame dans ſon château de *Schauenſée*, près de Lucerne. S. François mourut à *Aſſiſe* le 4 Octobre 1226. Son Ordre avoit été approuvé par Innocent III en 1215, & confirmé par Honorius III en 1225. Dans l'égliſe des *Cordeliers* de Lucerne ſont peints tous les drapeaux que les braves Lucernois ont gagné dans les guerres helvétiques. On y voit une bibliotheque, précieuſe en manuſcrits & en éditions du quinzieme ſiecle.

Le *College des ci-devant Jéſuites*, qui eſt comme le Couvent des *Cordeliers* dans la baſſe ville, eſt vaſte & magnifique. L'égliſe en eſt ſuperbe. Cette année 1784, les Cordeliers ont commencé à enſeigner dans ce college. La Bibliotheque mérite l'attention du voyageur. C'eſt auſſi dans ce college qu'eſt la ſalle de la Comédie.

---

noit ſous les Rois Mérovingiens & Carlovingiens à tout Monaſtere. De-là *Caſa Dei*, qu'on donnoit auſſi à toute égliſe, même à une Cathédrale. (Voyez *Heumann*, *Commentarii de re diplomat. Imp. ac Regum German. T. II*, *p.* 18. *Norimbergæ*, 1753, *in*-4°. *cum fig.*). Il eſt même étonnant que *Tugurium* ait déplu à Dom *Mabillon*, qui dans un autre ouvrage (*) a rapporté un paſſage d'*Ermenric*, Moine de Richenau, dans ſa lettre à *Grimold*, Archichapelain de Louis, Roi de Germanie, & Abbé de Saint-Gal, dans laquelle, après avoir célébré l'exacte diſcipline de ce Monaſtere, & les ſavans que cette Abbaye avoit produits, il finiſſoit ainſi : *Sed quia de omnibus longum eſt commemorare, vel de vita Sancti Galli, cujus tu Paſtor quam optime Tugurium poſſides, & familiam Regis.*

(*) Analect. Veter., p. 421. Pariſ., 1723, *in-fol.*

Le *Couvent des Capucins* eſt hors de l'enceinte de la ville, ſur une hauteur aſſez conſidérable, dite *Waeſemlin ;* la Bibliotheque offre des richeſſes littéraires, depuis que le Pere Michel *Wickart*, de Zoug, Secrétaire-Général de l'Ordre à Rome, dont nous avons fait l'éloge, l'a enrichie des plus beaux ouvrages de l'Italie.

Il y a auſſi à Lucerne le Couvent des *Urſulines*, dans le quartier le plus élevé de la ville; c'eſt un bâtiment très-beau & très-vaſte. Le Couvent des *Clariſſes*, *du Tiers-Ordre de S. François*, dit *Im-Bruch*, hors de la baſſe ville, ſur la gauche de la Ruſſe, n'offre que des bâtimens antiques. Mais ce Couvent paſſe pour être très-riche.

Parmi les édifices publics, la premiere place eſt due à l'*Hôtel-de-Ville*, bâti à l'antique, au bord de la riviere, dans la grande ville. On y montre, entr'autres raretés, la figure du géant dont on trouva les oſſemens prétendus ſous un vieux chêne en 1577, près du village de *Reyden*, dans le Canton de Lucerne. Suivant les dimenſions priſes par Félix *Plater*, fameux médecin & Anatomiſte de Bâle, ce géant devoit avoir eu dix-neuf pieds de haut. Ce même Savant donna les dimenſions du corps à un Peintre de Bâle, Jean *Bock*, qui en fit le portrait en 1584. Ce tableau, qu'on voyoit autrefois dans la ſalle de l'Hôtel-de-Ville avec une longue inſcription (5) en latin, a été tranſporté depuis quelques années au College des *Jéſuites*. Les archives de la République ſont à côté de la Maiſon-de-Ville.

---

(5) Rapportée dans le ſecond volume de l'*Etat & des Délices de la Suiſſe*, p. 358.

L'*Arſenal* eſt très-bien fourni, on y montre l'armure de Léopold, Duc d'Autriche, qui fut tué dans la bataille de Sempach, & diverſes dépouilles des armées des Bourguignons. On y voit auſſi une grande corde, de la groſſeur d'un cable, à laquelle Charles, Duc de Bourgogne, *le Témeraire*, fit attacher une partie des Suiſſes qu'il avoit pris à Grandſon, pour les faire noyer dans le lac de Neuchâtel. Nous en avons déjà fait mention.

La Tour de l'eau, remarquable par ſon antiquité, eſt au milieu à l'endroit où la *Ruſſe* ſort du lac, & tout auprès du pont de la *Chapelle*. On dit qu'elle ſervoit anciennement de phare, & qu'on y allumoit de nuit un fanal pour éclairer les bateaux. On prétend même que c'eſt de-là que Lucerne a tiré ſon nom & ſon origine. On y garde le tréſor de l'Etat & les drapeaux gagnés par les Lucernois à Sempach & dans les autres batailles. On y conſerve auſſi la grande banniere que le Pape Sixte IV donna, en 1469, à la ville, en reconnoiſſance de ſon zele pour la Religion. On y a dépoſé le grand Sceau de la République, celui de Charles, Duc de Bourgogne, qui eſt d'or maſſif, ſon anneau, & pluſieurs autres dépouilles précieuſes

L'Hôpital de la ville eſt un bâtiment neuf & ſuperbe. Pour ne point être trop prolixes, nous paſſerons ſous ſilence quelques autres édifices publics, comme la *Monnoye*, les *Magaſins*, &c.

Le territoire du Canton de Lucerne eſt partagé en quinze Bailliages, dont ſix ſont gouvernés par des Membres du petit Conſeil, & neuf par les Membres du grand. Nous commencerons par la claſſe des premiers : la geſtion du

Bailliage de *Williſau* dure quatre ans, & celle des Bailliages de *Rotenbourg*, *Ruſſweil*, *Enſlibuch* & *Munſter*, qui ſont également affectés au petit Conſeil, eſt fixée ſeulement à deux ans. Les habitans du village de *Meriſchvanden* (6) ont le droit de ſe choiſir tous les deux ans dans leur aſſemblée générale un Baillif entre les Membres du petit Conſeil de Lucerne; l'*Avoyer-Régent* eſt ſeul excepté de ce choix. Le Baillif de *Williſau* réſide au Château de cette ville. Mais les autres Baillifs demeurent à Lucerne, & ils ne s'en abſentent que pour le temps où ils ſont obligés de tenir leurs ſéances de Juſtice. Il en eſt de même des Bailliages annexés au Grand-Conſeil, & qui ſont renouvellés tous les deux ans; le Commandant du Château de *Wicken* & l'Inſpecteur du lac de *Sempach* ſont ſeuls tenus de réſider dans leur local reſpectif.. Tous ces Bailliages, lorſqu'ils vaquent, ſont nommés par le ſcrutin ſecret le jour de Saint-Jean-Evangéliſte.

I. *Le Comté* (7) *de Williſau*, aujourd'hui Bailliage, a pour limites les Bailliages de Trachſelwald, d'Arwangen & de Lenzbourg, & la ville de Zofingen, qui ſont du Canton de Berne; il eſt encore borné par les Bailliages d'Entlibuch, de Ruſſweil & de Knutweil, qui ſont du Canton de Lucerne. Ce pays appartenoit anciennement aux Comtes de Williſau, qui réſidoient au Château de Haſenbourg (8), près de la ville

(6) Leu, *ibidem*, tome XII, p. 297, & tome XIII, p. 69, 70.
(7) Le même, *ibidem*, tome XIX, p. 473-480.
(8) Le même, *ibidem*, tome IX, p. 489.

de Williſau. Il en eſt fait mention dans les actes de l'Abbaye (9) de Muri & du Chapitre de Lucerne. Il en reſte une Charte (10), datée de 1245, par laquelle Walther (11), Seigneur de Haſenbourg, donne à l'Autel de Notre-Dame l'Alleu du Haut-Wiſenbuehl, dépendant de l'*Advocatie* de Williſau. Cet acte eſt muni de deux (12) ſceaux. L'Empereur Albert I acheta (13), en 1299, la Seigneurie

---

(9) Adelberg, Comte de Hapſbourg, conſervoit vers la fin du douzieme ſiecle, un fief au Seigneur Werner de *Williſow*. (Acta Murenſia, p. *96*, edit. Koppianæ).

(10) Conſervée dans les archives de la cure de Williſau.

(11) Voici l'extrait de cet acte qui nous a été communiqué par M. de *Balthaſar*, Tréſorier & Conſeiller-d'Etat de la République de Lucerne.

Waltherius, Dominus de Haſunburch, omnibus preſentem paginam inſpecturis notitiam rei geſte. Noverit preſens etas & futura poſteritas. Quod nos allodium de Advocatia noſtra Williſowe, ſitum in ſuperiori Wiſenbuel, cum Silva que ad nos jure proprietatis ſpectare dignoſcitur. De conſenſu Henrici Plebani, Eccleſie de Williſowe, filii noſtri; Haymonis, Waltheri, & Theobaldi, fratrum ſuorum, & aliorum puerorum noſtrorum, ad Altare Beate Marie Virginis, ſub hac forma contulimus ..... ne hec eadem geſta poſteri noſtri, ſeu alii impediant. Preſens ſcriptum ſigillis noſtris duximus confirmandum ..... Acta ſunt hec anno Domini M. CC. XLV.

On trouve dans la Paroiſſe de *Hergiſweil*, Bailliage de Williſau, la ferme de *Wiſenbuhl*, dont il eſt mention dans cette charte.

(12) L'un de ces ſceaux eſt ovale & plus grand que l'autre qui a une forme triangulaire; il offre un homme à cheval, vêtu d'une petite caſaque, & ayant la tête couverte d'un long coqueluchon. On lit encore à l'entour du ſceau ..... HASENB. ..... l'autre ſceau eſt chargé d'une bande, & on lit dans la circonférence : † SIG. DOMINO DE HASENBURCH. Jean, fils d'Ulric, Comte ou Seigneur de Haſenbourg, & de Marguerite, Comteſſe de Nidau, Abbé de Lucel, dans le Dioceſe de Bâle, depuis 1349, juſqu'à ſa mort en 1362, portoit les mêmes armes. Voyez *Epitomæ Faſtorum Lucellenſium, Authore Bernardino Buchinger, Abbati Lucellenſi. Bruntruti, 1667, in-12, cum fig. p. 5, & 191, 192.*

(13) *Tſchudi, Chron. Helvetic. P. I, lib. IV, p. 223.* Dans le terrier de la maiſon d'Autriche, dreſſé en 1303, la Seigneurie de Williſau & ſes dé-

de Williſau, des Comtes de ce nom. Il paroît que leurs deſcendans la tinrent, partie en fief, & partie en hypotheque de la Maiſon d'Autriche. *Sſchoudi* (14) cite un acte daté du Vendredi après la fête de Saint-Valentin (en Février) 1339, par lequel Gérard, Comte d'Arberg, Seigneur de Vallengin & de Haſenbourg, & Aymon, Baron de Haſenbourg, Curé de Williſau, ſon oncle, tranſigerent enſemble pour la ville & le Comté de Williſau. Enfin, Mahaud, de la maiſon de Neuchâtel en Bourgogne, veuve de Jean, Comte d'Arberg, & Seigneur de Vallengin, & ſon fils Guillaume, Comte d'Arberg, *Sire de Vallengin*, vendirent, en Janvier (15) 1412, à la ville de Lucerne, pour huit mille florins, la Seigneurie de Williſau. Marguerite ſa fille, Comteſſe d'Arberg, donna auſſi ſon conſentement à cette vente.

Le Comté de Williſau étoit autrefois le domicile d'une nombreuſe Nobleſſe, comme l'atteſtent les maſures de tant de Châteaux qu'on y voit encore.

Williſau, à ſix lieues de Lucerne, eſt une jolie petite ville dans un vallon entre de hautes montagnes, dont celles qui ſont à l'occident, bornent le Canton de Lucerne, du côté de celui de Berne. Elle eſt arroſée de la petite riviere *Wiger* ou *Wigeren*, elle eſt longue & large; c'eſt proprement une longue rue, bordée de deux côtés

---

pendances y ſont ſpécifiées. M. le Baron de *Zur-Lauben* a la copie de ce terrier (*Monumenta Helvetico-Tugienſia*, tome IV, p. 86, 87, *in fol.*).

(14) Ibidem, lib. V, p. 354.

(15) Cet acte, en allemand, eſt daté du ſamedi avant la fête de S. Hilaire, 1412. (*Miſcellaneæ Helveticæ Hiſtoricæ*, tome I, p. 239-243, dans la Bibliotheque de M. le Baron de Zur-Lauben).

de maiſons bâties en pierre, & derriere laquelle ſont deux autres rues. Elle a ſes portes. Au-deſſus de l'Egliſe paroiſſiale, qui eſt ſur une hauteur, s'éleve le Château du Baillif. La Paroiſſe de Williſau comprend dans ſon circuit près de quatre lieues. Le Secrétaire de la ville, qui eſt en même temps celui de tout le Bailliage, demeure à Williſau. C'eſt une charge très-recherchée à Lucerne à cauſe de ſon revenu. C'eſt toujours un Membre du Grand-Conſeil qui l'exerce. Le grand *Sautier* de Williſau eſt auſſi un Bourgeois de Lucerne. Au reſte Williſau a de beaux privileges, un *Avoyer* & d'autres places de Magiſtrature, & la Juriſdiction civile ſur un certain diſtrict. Ces places ſe donnent par le Conſeil de Lucerne à des Bourgeois de Williſau.

Les autres Paroiſſes de ce Bailliage, au nombre de onze, ſont Altishofen, le Gros-Dieſweil, Tuiſweil, Hergiſweil, Luthern, Pfaffnach, Reyden, Reichenthal, Uffhauſen, Uſikon, & Zell. Il y a encore dans ce Bailliage la célebre & riche Abbaye de Saint-Urbald, & la Commanderie de Maen, à Reyden, avec quelques Seigneuries.

Au village (16) d'*Eberſeck*, dans la Paroiſſe d'Altiſhofen, exiſtoit autrefois un Couvent de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, fondé dans le treizieme ſiecle. Le Pape Sixte V l'incorpora, en 1588, à l'Abbaye de *Rathauſen*, dans le même Canton de Lucerne.

Altishofen (17), Paroiſſe très-étendue & Seigneurie

(16) Leu, ibidem, tome VI, p. 194.

(17) Le même, ibidem, tome I, p. 156. L'Ex-Jéſuite François-Regis

conſidérable, dont la baſſe Juriſdiction appartient à titre de ſubſtitution à l'aîné des mâles, deſcendans du Colonel Louis Pfyffer, Avoyer de Lucerne, qui l'avoit achetée, en 1571, de l'Ordre teutonique. C'eſt le même Héros qui ſauva le Roi Charles IX par la retraite de Meaux en 1567. On voit, dans le Château d'Altishofen, quatre tableaux qui repréſentent ce grand événement célebre dans les faſtes de la France, ils ont été peints à Rome par André *Sacchi* (18), diſciple de l'*Albane*, qui mourut en 1661. Ces tableaux ſont gravés (*) dans notre deſcription, avec le portrait (**) du Colonel Louis *Pfyffer*.

Le Seigneur d'*Altishofen*, a la collation de la Cure de (19) ce nom, & de deux Chapelles, & la baſſe Juriſdiction au village de *Dammerſellen*, autrefois fameux par ſes maſcarades dont les courſes s'étendoient juſqu'à Zofingen, dans le Canton de Berne. Il a auſſi la même

---

Crauer, de Lucerne, donna en 1783 un Drame en allemand, qui a pour titre, *le Colonel Pfeffer*: c'eſt l'hiſtoire de la retraite de Meaux, en cinq actes. Ce Drame, qui a été repréſenté pluſieurs fois à Lucerne avec un applaudiſſement général, y fut imprimé la même année, *in*-12. On voit à la tête de cette piece le portrait gravé du Colonel Louis Pfiffer.

(18) Ce Peintre imita les graces de l'*Albane* dans l'expreſſion de la belle nature; il l'a même ſurpaſſé par ſon goût dans le deſſin, qu'il ne terminoit jamais ſans la conſulter. C'eſt dommage que les tableaux de la retraite de Meaux n'aient pas été copiés exactement avec tout le coſtume original.

(*) *Planches* 115, 121, 127, 151.

(**) *Planche* 203.

(19) Le Curé d'Altishofen conſerve un nécrologe de ſon égliſe, écrit dans les treizieme & quatorzieme ſiecles, & dans lequel ſont inſcrits les anniverſaires de pluſieurs Comtes, Barons, Chevaliers & Nobles de l'ancienne Suiſſe.

Juriſdiction

Dessiné par Perignon

Gravé par Aliamet

IIe. VUE DU MONT PILATE,
près la Ville de Lucerne.

Juriſdiction à *Altburen*, village dans la Paroiſſe du *Gros-Dietsweil*; où il y avoit un Château, l'ancienne réſidence des Barons d'*Altburen*, &, après eux, celle des Barons de *Palm*, dont le dernier, *Rodolf*, fut l'un des complices du meurtre de l'Empereur Albert I. On garde, dans les Archives du Châteu d'Altishofen, un acte (20) latin, daté de Bâle le *ſixieme jour avant la fête de Saint-Thomas Apôtre*, 1312, & paſſé en préſence de Berthold de *Buchegg*, Commandeur de l'Ordre teutonique en Alſace & en Bourgogne, & autoriſé par ſon ordre, & en celle d'Otton, Comte de *Straſberg*; par cet acte, la Dame Claire *de Palma*, ayant pour curateur ſon pere Conrad, Baron de *Tengen*, vendit à l'Ordre teutonique tous les droits, qu'en vertu de ſon contrat de mariage avec le Baron Rodolf *de Palma*, elle répétoit, ſur les Seigneuries d'Altburen, d'Altishofen (21), à Rot, & autres poſſeſſions au-delà de la riviere de l'Are; elle vendit en même temps à Otton, Comte de Straſberg, tout le droit qu'elle pouvoit avoir au Château de *Palma* ou *Luementhal*, en-deçà de l'Are, & qui appartenoit autrefois au Seigneur de *Palma*; le tout pour la ſomme de deux cent quatre-vingt marcs d'argent, poids de Zurich, ſomme qu'elle toucha. Cet acte eſt ſcellé du Sceau de l'Official épiſcopal de Bâle, & du Sceau du Baron de *Ten-*

(20) Copie communiquée par M. de *Balthaſar*, Tréſorier de la République de Lucerne, & inſérée dans le vingt-ſeptieme volume de la collection manuſcrite, *Stemmatographia Helvetiæ*, p. 195, 196, *in-folio*, qui eſt dans la bibliotheque de M. le Baron de *Zur-Lauben*.

(21) In Altelishoffen.

gen & de la Dame ſa fille. La Baronie de *Palm* ou *Balm* étoit dans le Canton de Soleure, & contenoit, entr'autres villages, la Paroiſſe de *Flumenthal*, qui forme aujourd'hui un Bailliage de cette République.

On trouve, dans le même Bailliage de Williſau, le Château & la Seigneurie de *Wyer*, de laquelle dépend le village voiſin *Ettiſweil*; elle appartient à M. *Pfiffer*, Lieutenant-Général ès Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis: ce Général a converti, en champs labourables & en prairies, le grand marais qui entouroit ſon château, auquel il avoit donné ſon nom, *Wyer*, *Etang*.

Caſtelen (22), autre Seigneurie, entre Williſau & Ettiſweil, avec un Château, à titre de ſubſtitution, dans la maiſon de *Sonnenberg*, de Lucerne. En 1680, François de *Sonnenberg*, Grand-Baillif de l'Ordre de Malthe, en Allemagne, & Grand-Prieur de Hongrie, acheta de l'Etat de Lucerne la Seigneurie de Caſtelen, avec la baſſe Juriſdiction dans les villages Niederweil, Brezſeken, Fiſchbach, Zell & Bodenberg, & en forma une ſubſtitution pour les deſcendans mâles de ſon nom. Il mourut à Leuggern, dans le Comté de Baden, le 10 Octobre 1682, à l'âge de 74 ans, étant Grand-Maître de ſon Ordre en Allemagne, &, en cette qualité, *Prince du Saint-Empire romain*. Un peu au-deſſus du Château neuf de Caſtelen, on voit l'ancien Château de ce nom, qui appartenoit primitivement aux Comtes de Lenzbourg & de

(22) Leu ibidem, tome V, p. 153, & tome XVII, p. 360, 361, &c.

Kibourg ; on a un diplome de l'Empereur Frédéric Barberouſſe, daté de ce Château.

L'Abbaye (23) de *Saint-Urbain*, de l'Ordre de Cîteaux, eſt ſituée à l'extrémité ſeptentrionale du Canton de Lucerne, dans la forêt *Bonwald*, ſur la petite riviere de Rot ou Rotbach, & ſur la frontiere des Bailliages de Wangen & d'Arwangen, qui ſont du Canton de Berne. Elle fut fondée, en 1148, par deux freres, les Barons Werner & Ulric de *Langenſtein*. Ils la placerent d'abord dans leur Seigneurie de (24) *Rot*, à une lieue de leur Château de *Langenſtein*, dont on voit encore les maſures dans le village de *Melchnau*, au Bailliage d'Arwangen. Le premier Abbé, fut Conrad de *Bientertan*, auparavant Religieux de Lucel, dans le Dioceſe de Bâle. Mais avec le temps, comme ce nouveau Monaſtere ſouffroit beaucoup du manque d'eau, les deux fondateurs firent, en 1194, un échange avec Arnou, Baron de *Kapffenberg* (25), qui leur céda le local actuel (26), où eſt bâtie l'Abbaye de *Saint-Urbain*, ainſi nommée d'une chapelle qui y avoit été précédemment élevée à l'honneur de ce ſaint Pape. Les fondateurs avoient une ſœur, *Ide*, mariée à Jean de *Luternau*, qui hérita de la Sei-

(23) Le même, ibidem, tome XVIII, p. 691-700.

(24) *Rot*, hameau dans la Paroiſſe de Langenthal, Canton de Berne, Bailliage de Wangen ; la petite riviere de ce nom prend ſon nom entre Williſau & Huttweil, entre le Gros-Dietweil & Melchnau ; elle paſſe à côté de Saint-Urbain, & fait la limite entre les Cantons de Berne & de Lucerne. (*Leu, ibidem, tome XV, p.* 447, 448).

(25) Leu, *ibidem*, tome XI, p. 30 & 361. Le château de Kapffenberg ou Kapffenburg, près de Saint-Urbain, fut ruiné en 1386 par les Lucernois.

(26) Sur l'emplacement des deux hameaux, le bas & le haut *Duntweil*.

gneurie de *Langenſtein*. Ce qui paroît ſingulier dans la tranſlation du local à un autre, pour la bâtiſſe de l'Abbaye, c'eſt que ſi ce Monaſtere eut été noté dans ſon premier emplacement, qui eſt aujourd'hui dans le Canton de Berne, elle eût été, à l'époque de la reformation, ſécuriſée comme tant d'autres Abbayes, & elle ſeroit préſentement un des plus riches Bailliages de la République Les armes de ce Monaſtere ſont encore celles de ſes fondateurs, *d'Azur coupé d'argent à un lyon ſaillant de gueules ſur le tout.* L'Abbé de Saint-Urbain a le droit de Bourgeoiſie à Berne, à Lucerne, à Soleure, à Bienne, à Zofingen, à Surſée & à Williſau, & toutes les fois qu'il eſt nouvellement élu, il eſt obligé d'aller en perſonne dans les villes capitales de ces Républiques, pour la renouveller; cette cérémonie ſe fait toujours avec beaucoup de pompe. Ces villes envoient auſſi des députés de Saint-Urbain, pour aſſiſter au ſacre du nouvel Abbé. Il renouvelle ſon droit de Bourgeoiſie dans les autres villes municipales, que j'ai nommées, mais ſeulement par des repréſentans. C'eſt une Abbaye magnifiquement bâtie, on y admire l'Egliſe & ſes Orgues. On y trouve une belle Bibliotheque, & un cabinet de Médailles. L'Abbaye doit ſon rétabliſſement actuel & ſes tréſors littéraires à ſon Abbé, *Robert de Balthaſard*, de Lucerne, qui eſt mort le 29 Novembre 1751, à l'âge de 77 ans, & qui étoit de la même famille patricienne dont eſt l'Abbé d'aujourd'hui, *Martin de Balthaſar*, élu en 1781.

La Commanderie de *Reyden* (27), de l'Ordre de

(27) Leu, *ibidem*, tome XV, p. 177, 178.

Malthe, au village de ce nom, ſur la frontiere du Bailliage de Lenzbourg, a eté fondée par les libéralités de la Nobleſſe limitrophe. Elle a été incorporée avec la Commanderie de *Hochenrein*, dans le même Canton de Lucerne.

II. *Rotenbourg* (28); ce Bailliage confine avec les Bailliages de Habsbourg, d'Ebiken, de Malters, de l'Entlibuch, de Ruſſweil, de Buren & de Munſter, & avec le haut Argeu libre, qui dépend des huit anciens Cantons. Il contient onze Paroiſſes, Rotenbourg, Hochdorff, Innweil, Eſchenbach, Buochrein, Emmen, Hochenrein, Balweil, Wangen, Roemerſchweil & Neukires; ce Bailliage eſt fertile en grains & en pâturages. Il appartenoit, en majeure partie, dans le douzieme ſiecle, aux Barons de Rotenbourg, qui avoient leur Château dans la petite ville de ce nom, aujourd'hui un bourg, à une lieue de Lucerne, ſur la petite riviere de Rot. Les Ducs d'Autriche acheterent ce pays des Barons de Rotenbourg vers la fin du treizieme ſiecle. Ils le céderent, en 1394, à la ville de Lucerne par le traité de paix qui ſuivit la guerre de Sempach. Lucerne racheta auſſi, l'année ſuivante, les droits de la maiſon de Grunenberg, à laquelle une partie avoit été anciennement hypothéquée. Les Bourgeois de Lucerne avoient raſé les murailles & le Château de Rotenbourg le 28 Décembre 1385. Le pont ſur lequel on y paſſe le Rotbach ou la riviere de Rot, eſt remarquable par ſa ſtructure & ſa hauteur; il a

(28) Leu, ibidem, tome XV, p. 457-462.
Faeſi, Topog. de la Suiſſe, tome II, p. 94-106.
Tſcharner, ibidem, tome II, p. 111, 112.

151 pieds de long ; les piliers ont 68 pieds de haut ſur 37 d'épaiſſeur ; il eſt tout de pierres de taille, & couvert d'un toit artiſtement conſtruit. La largeur eſt de 25 pieds. Il a été bâti en 1719.

Ce Bailliage renferme deux Abbayes de Religieuſes, de l'ordre de Cîteaux, toutes deux ſoumiſes à l'inſpection du Nonce réſidant à Lucerne, & ſous ſes ordres à celle de l'Abbé de Saint-Urbain. La premiere de ces Abbayes, *Rathauſen* (29), eſt ſituée ſur la droite de la Ruſſe, à une lieue au-deſſous de Lucerne. Elle fut fondée ſur la fin du douzieme ſiecle, ou au commencement du ſiecle ſuivant, par des Bourgeois de Lucerne, de la famille de *Schnider*. L'autre Abbaye, *Eſchenbach* (30), eſt au village du *Haut-Eſchenbach*, près de l'Egliſe paroiſſiale. C'eſt un magnifique Monaſtere. Il s'y trouve près de ſoixante Religieuſes. Dans ſon origine, il exiſtoit au *Bas-Eſchenbach* ſur la Ruſſe, près de la petite ville de ce nom dont on ne voit plus que des maſures, & qui appartenoit aux Barons d'*Eſchenbach*, ſi fameux dans l'Hiſtoire de l'ancienne Suiſſe. Ils fondirent cette Abbaye en 1285. Mais, après la fuite du dernier de ces Barons, qui avoit été un des complices du meurtre commis en la perſonne de l'Empereur Albert I, l'Abbaye d'Eſchenbach, originairement fondée pour des Chanoineſſes de l'Ordre de Saint-Auguſtin, ſubit les plus grands revers. La Nobleſſe limitrophe la releva avec le temps, de ſa ruine. Elle fut changée, en 1475, en un Couvent de l'Ordre de Cîteaux.

---

(29) Leu, *ibidem*, tome XV, p. 74 & ſuiv.

(30) Le même, ibidem, tome VI, p. 423 & ſuiv.

Hochenrein, Commanderie de l'Ordre de Malthe, exiſtoit déjà dans le douzieme ſiecle, comme l'atteſte la (31) Charte de la fondation de l'Abbaye de Cappel en 1185; le Commandeur a le droit de Bourgeoiſie à Lucerne. La Commanderie de Reyden, dans le même Canton, a été réunie à celle de Hochenrein en 1588.

Il y avoit auſſi autrefois, au village de *Neukires*, dans le même Bailliage de Rotenbourg, un Couvent de Religieuſes, de l'Ordre de Saint-Dominique. Il fut réuni, en 1588, à celui de Rathauſen, de l'Ordre de Citeaux.

La Seigneurie & le Château de *Baldegg*, ſur le petit lac de ce nom, dans la Paroiſſe de Hochdorff, appartiennent à la famille patricienne, *An-der-Allment*, de Lucerne. Les Barons de *Baldegg* ſont célebres dans les faſtes de la Maiſon d'Autriche.

Le Château de *Warthenſée*, ſur une hauteur, près du lac de Sempach, dans la Paroiſſe de Neukires, appartient à la maiſon de *Schnider*, dont une branche eſt établie à Lucerne, & l'autre à Sourſée; toutes deux ayant le droit de Bourgeoiſie, habile au Gouvernement de la République.

III. *Russweil* (32), ce Bailliage confine au levant avec celui de Rotenbourg; au couchant, avec celui de Williſau; au midi avec les Bailliages de l'Entlibuch & de Mal-

(31) Hottinger, Speculum Helvetico-Tigurinum, p. 265-268. Tiguri, 1665, *in*-12, *cum fig.*

(32) Leu, ibidem, tome XV, p. 586-590.
Faeſi, ibidem, tome II, p. 90-94.
Tſcharner, ibidem, tome II, p. 112, 113, &c.

ters, & au nord, avec celui de Munſter. Ce pays eſt fertile en grains, en fruits & en pâturages. Outre la Paroiſſe de Ruſſweil qui lui donne ſon nom, il y a celles de Buttisholz, Gais, Mentznau, Wangen, & une grande partie de la Paroiſſe de Wolhauſen.

Les Barons de *Wolhauſen* (33) poſſédoient primitivement ce pays; ils le vendirent, en 1299, à l'Empereur Albert I. Ses héritiers l'hypothéquerent à la maiſon de *Grunenberg*, & celle-ci à celle de *Thorberg*. Lucerne s'en empara en 1386, & l'acheta, en 1405, de Frédéric, Duc d'Autriche, en ſe chargeant des ſommes pour leſquelles il étoit hypothéqué. Ce ne fut cependant qu'en 1471 que le Canton en fit un Bailliage, en le ſéparant de celui de l'Entlibuch.

Ruſſweil eſt un Bourg conſidérable & bien bâti, ſur le ruiſſeau l'*Aa-Bach*; c'eſt la cure la plus riche du Canton; on en évalue le revenu à près de dix mille liv. de France. Il y a dans ce Bourg des bains, dont le Médecin *Cappeler*, de Lucerne, a donné une deſcription. On trouve dans la même Paroiſſe les deux Châteaux de *Buoholz*, qui appartiennent à l'illuſtre (34) famille d'*Am-Rhyn*, par une ſubſtitution qu'a fondée le Prévôt de Munſter, Ignace d'*Am-Rhyn*, qui eſt mort en 1746.

Wolhauſen, Bourg ſur la rivierre de *Sigeren*, qui ſe jette tout près de-là dans l'*Emme*, étoit autrefois une petite ville; on voit encore dans ſa proximité les maſures

(33) Leu, *ibidem*, tome XIX, p. 569, 570.
(34) Le même, *ibidem*, tome I, p. 207-209. & T. IV, p. 489, 490, &c.

des

des deux Châteaux où réſidoient les anciens Barons de Wolhauſen.

Wertenſtein (35), Couvent de Cordeliers, fondé, en 1630, par la ville de Lucerne, ſur une grande élévation, dans la Paroiſſe de Wolhauſen, à trois lieues de Lucerne. On y paſſe l'*Emme* ſur un pont couvert, au bas du Couvent. Il y a dans ſon voiſinage les ruines du Château de *Wertenſtein*; les Barons de ce nom fleuriſſent encore en Allemagne.

Buttisholz (36), Paroiſſe entre le lac de Sempach & celui de Soppenſée. Les héritiers de la maiſon de *Féer*, de Lucerne, y poſſedent un Château avec des dîmes. On voit dans ce village *la colline des Anglois*, ainſi appellée du combat qui s'y livra, en 1375, entre ces étrangers qui compoſoient une grande partie de l'armée du Sire de *Couci*, gendre du Roi d'Angleterre, & les habitans du pays qui les défirent en cet endroit.

Tannenfels, Château très-élégant, ſur une hauteur, à un quart de lieue du lac de Sempach, entre Surſée & Buttisholz, & dans la Paroiſſe de ce dernier nom; il appartient à un Chanoine de Munſter, de la famille praticienne de *Balthaſar*.

IV. *L'ENTLIBUCH* (37) ou l'*Entlenbuoch*, Bailliage

(35) Le même, *ibidem*, tome XIX, p. 357, 358.
(36) Le même, *ibidem*, tome IV, p. 559.
(37) Leu, ibidem, tome VI, p. 368-371.
Faeſi, ibidem, tome II, p. 67-73.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 371 & ſuiv.
Tſcharner, ibidem, tome I, p. 180, 181, &c.

dont la plus grande longueur a ſept lieues de France, depuis le Tannhorn (38) juſqu'au pont de l'Emme près de Wertenſtein, & quatre lieues & demie, depuis le Glaubenſtocke juſqu'au Napf, tire ſon nom du torrent *Entlen* qui prend ſa ſource dans les montagnes de *Feuerſtein* & de *Schlieren*, Canton de Lucerne, continue ſon cours entre le mont *Pilat* & le *Rhemberg*, paſſe au village d'*Entlibuoch*, & ſe jette dans la petite Emme au-deſſus de Tobelſchwand. Comme le torrent de l'*Entlen* étoit autrefois bordé de hêtres, arbre qu'on appelle, en allemand, *Buoch*, cette double étymologie a formé le nom d'*Entlibuoch*. Ce pays a au levant le Bailliage de Malters; au midi, le Haut-Underwalden; au couchant, les Bailliages de Thoun, Simmenthal, Signau & de Trachſelwald, qui ſont du Canton de Berne, &, au nord, les Bailliages de de Williſau, Rotenbourg & de Ruſſweil. Il comprend les Paroiſſes Entlibuoch, Hasſle, Schupfen, Eſcholzmate ou Eſchlismate; Romos, en latin, *Romanorum Oſſa*; dont l'égliſe eſt la plus ancienne de toute la vallée; Toppliffwad ou Dopplifchwand; Marpach où la petite riviere de l'Ilfis a ſa ſource, & Wolhauſen, dite *Im Markte*. C'eſt une grande vallée entre de hautes montagnes; il forme preſque toute la partie occidentale du Canton de Lucerne. L'Emme traverſe toute la vallée, elle charie des paillettes & du ſable d'or, qui ne le cede gueres à celui de Hongrie. C'eſt un pays de montagnes & de vallées très-fertiles, en pâturages. On y a trouvé, de temps à autre, des mines

(38) C'eſt la plus haute montagne de l'*Entlibuoch*.

de fer, mais on en a abandonné le travail, les dépenſes ſurpaſſant de beaucoup le profit. Il y a auſſi en divers endroits des eaux minérales. De celle de *Farenbuel* ou *Farnbuhl*, on a formé un bain. Nous avons une Carte exacte de ce pays, en deux feuilles, gravée à Zoug par l'Arpenteur *Clauſner*, pour ſervir à l'hiſtoire de l'*Entlibuch*, publiée, dans les années 1781 - 1784, à Lucerne, avec ſes ſupplémens (39) par M. Joſeph-Xavier *Schnider*, de *Wartenſée*, Curé de Schupfen, que la mort a trop tôt enlevé, à un âge où il pouvoit rendre les plus grands ſervices à l'égliſe & à la patrie par ſon zele & ſes talens. L'Auteur a embraſſé avec la plus active exactitude, dans ſon Ouvrage, toutes les branches qui pouvoient intéreſſer l'hiſtoire de cette contrée ſinguliere; le Tableau moral offre les traits les plus frappans. En 1782, le Grand-Duc & la Grande-Ducheſſe de Ruſſie, dans leur voyage aux Glaciers, au-delà de Thoun, parurent deſirer de voir des habitans de l'Entlibuch, dont on leur avoit dépeint la figure élevée & martiale, & l'habillement extraordinaire. On fit venir à la hâte deux payſans de Marpach, pour ſatisfaire leur curioſité. Le population de ce pays va tout au plus à onze mille ames. Les Capucins ont un Couvent à Schupfen depuis 1654. Les habitans ont tâché à différentes repriſes de ſe rendre indépendans; mais ils ont toujours échoué. Leur rébellion la plus éclatante

(39) *In*-12, en allemand. L'Auteur eſt mort à Straſbourg le 8 Juillet 1784, à l'âge de 34 ans. Son éloge par M. Jude-Thudée *Muller*, a été inſéré dans le *Muſeum Helveticum*, Septembre 1784, p. 225-256. C'eſt un hommage patétique avec l'expreſſion de la vérité.

a été celle de 1653. Elle manqua d'être générale dans toute la Suiſſe.

Ce pays, ainſi que Ruſſweil, appartenoit anciennement aux Barons de Wolhauſen, qui furent contraints de le vendre, en 1299, à l'Empereur Albert I, pour le tenir en fief de ſa maiſon. On trouve, qu'en 1340, *Immer*, Comte de Straſberg, le poſſédoit à titre d'hypotheque des Ducs d'Autriche, au nom de ſa femme Marguerite, Baronne de Wolhauſen. Le Comte Jean d'Arberg, & Vautier, Baron de Gruningen, qui avoient hérité des droits de cette Dame, en furent rembourſés par la maiſon d'Autriche : ce pays fut enſuite hypothéqué à Pierre de Thorberg; mais ce Baron uſant d'une dureté exceſſive contre les habitans, ils ſe mirent ſous la protection de Lucerne, & cette ville les déclara ſes *Combourgeois* par un acte (40) daté du mois de Décembre 1386. Bientôt après, le premier jour de l'an, les Lucernois avec leurs Confédérés d'Uri, de Schweitz & d'Underwalden, allerent aſſiéger la petite ville & le château de Wolhauſen, & en raſerent les murailles. En 1405, les Ducs d'Autriche vendirent à la ville de Lucerne tous leurs droits ſur ce pays, après en avoir déjà reconnu auparavant la ceſſion par des traités conclus en 1389 & 1394. Burcard *Egerder* a été le premier Baillif de l'Entlibuch, au nom de Lucerne, en 1396.

V. *Munster* (41), autrement en allemand *Sant-Mi-*

(40) Tſchudi, Chron. Helvet. P. I, Lib. VII, p. 520.

41) Leu, ibidem, tome XIII, p. 397-411.

L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 373, 374.

chels Ampt, *le Bailliage de Saint-Michel*, parce que le Chapitre de Munſter dont je vais parler, a pour patron l'Archange S. Michel. Ce Bailliage, très-fertile en grains, a au levant le haut Argeu libre, qui dépend des huit anciens Cantons; au couchant, les Bailliages de Ruſſweil & de Buren & la ville de Sourſée; au midi, le Bailliage de Rotenbourg & la ville de Sempach, & au nord le Bailliage de Lenzbourg, qui eſt du Canton de Berne. Dans ce Bailliage ſont les paroiſſes de Munſter, Neudorf, Notweil, Oberkirch, Eich, Pfeffiken, Rickenbach, Schongen & Schwarzenbach. Ce pays a appartenu ſucceſſivement aux Comtes de Lenzbourg, de Kibourg & de Habſbourg, & à la maiſon d'Autriche. Les Lucernois s'en (42) emparerent en 1415 ſur Fréderic, Duc d'Autriche, qui avoit été mis au ban de l'Empire du tems du Concile de Conſtance.

Le chef-lieu de ce Bailliage eſt *Munſter en Argeu*, bourg bien peuplé, ſur la riviere de *Weinon*, entre Lucerne & Lenzbourg, à cinq lieues de chacune de ces villes, & à deux autres de Sourſée & du lac de Sempach. On y trouve beaucoup de beaux édifices, appartenant au Chapitre, & une belle égliſe. Le Chapitre de Chanoines, établi à Munſter, a été fondé un peu avant le milieu du

---

Faeſi, *ibidem*, tome II, p. 106-116.

Tſcharner, *ibidem*, tome II, p. 73, 74, &c.

(42) L'Empereur Sigiſmond confirma en 1418 à la ville de Lucerne l'*Advocatie* du Chapitre de Munſter, & le pays adjacent dont elle avoit fait la conquête; elle rembourſa en 1420 à ſes nouveaux ſujets de *Surſée* la ſomme par laquelle le Bailliage de Munſter leur avoit été engagé par les Nobles de *Grunenberg*, comme hypothécaires de la maiſon d'Autriche.

neuvieme ſiecle, par le Comte *Bero*, dont les deſcendans ſont appellés, dans l'Hiſtoire & les Actes, *Comtes de Lenzbourg.* Le nom du fondateur forma celui du Chapitre, *Berona* ou *Beronis Monaſterium*, en allemand *Beron-Munſter*, ou *Beren-Munſter.*

Ulric, Comte de Lenzbourg, dit *le Riche*, fit en 1036 à ce Chapitre des donations ſi conſidérables, que vingt-quatre Chanoines y trouvoient de quoi vivre avec beaucoup d'aiſance. Les Comtes de Lenzbourg avoient le droit d'*advouerie;* il paſſa entre les mains de leurs héritiers, & parvint de même au Canton de Lucerne, qui l'exerce encore dans toute ſon étendue. En vertu de cette *advocatie*, & de la ceſſion faite en 1400 par le Chapitre aux Ducs d'Autriche, le petit Conſeil de Lucerne nomme aux places de Prévôt, des Chanoines, & des douze *Expectans*, dont le premier en rang devient Chanoine, à meſure qu'une vacance ſe préſente. Ils ſont tous pris dans le nombre des citoyens de Lucerne, & n'ont pas beſoin d'être confirmés par la Cour de Rome. Les différens droits du Chapitre ont été réglés par un traité conclu en 1420. Les domaines, les droits, la juriſdiction, les collations de bénéfices qui appartiennent à ce Chapitre, ſont encore très-étendus, quoiqu'il ait perdu ce qu'il avoit dans le Canton d'Underwalden, dans le Sundgau, en Alſace, dans le Frickthal, &c. Le Chapitre poſſede des dîmes conſidérables, & la collation de pluſieurs cures dans le Canton de Berne. Il y a dans ce Chapitre vingt-quatre Prébendes, dont vingt-une ſont deſtinées pour le Prévôt & vingt Chanoines, les trois autres le ſont à d'autres uſages. Le Chapitre a la permiſſion de frapper des médailles à l'hon-

neur de S. Michel ſon patron ; il en diſtribue annuellement une certaine quantité ; mais il en doit entr'autres quarante au Sénat de Lucerne, & c'eſt un hommage qu'il lui rend annuellement. Ces médailles portent au revers, *Bero, Comes de Lenzb. fund. Eccl. Beron.* 720, avec l'écu des armes de ce Fondateur. Mais, comme il ſeroit facile de le prouver, ces armes ne ſont point celles qu'ont portées les Comtes de Lenzbourg, & la date chronologique n'en eſt point exacte ; elle offre même un anachroniſme (43) manifeſte.

Le Prévôt de Munſter s'intitule Seigneur de Munſter & Aumônier (44) héréditaire de l'Empereur. Il eſt auſſi

---

(43) Dom Jean-Baptiſte *Wieland*, Capitulaire de Muri, en relevant cet anachroniſme, a en même temps fixé la véritable époque de la fondation du Chapitre de Munſter. L'ancien Nécrologe de l'Abbaye d'Einſidlen, étayé par celui de Munſter, l'a conduit à la ſource. Le Comte *Bero* a été bienfaiteur d'Einſidlen ; il vivoit encore ſous le regne de l'Empereur Charles *le Gras*, qui mourut en 888. Il eſt nommé *Bero, Comes & Mareſcalcus Aulæ Imperialis* parmi les ſouſcripteurs d'un Diplôme de ce Prince, concernant l'Abbaye de Bobio en Italie, le 22 Avril 883, & qui eſt rapporté dans le *Bullarium Caſinenſe* de *Margarini*, tome II, p. 35, 36. *Tuderti*, 1670, *in-fol.* L'aſſertion de Dom *Wielland* eſt conſignée dans ſon Ouvrage, *Vindiciæ Vindiciarum Koppinianarum, ac proindè etiam actorum Murenſium*, p. 132. *Typis Monaſterii Murenſis*, 1760, *in*-4°. M. de Balthaſar, Conſeiller-d'Etat de Lucerne, & Tréſorier de cette République, a embraſſé la même opinion dans ſon Hiſtoire diplomatique du Chapitre de Munſter, qu'il a compoſée ſous ce titre : *Antiquitates Beronenſes ;* ouvrage qui mériteroit de voir le jour. Il eſt bon auſſi de conſulter ſur la fondation de Munſter, ce qu'en a écrit M. l'Abbé *Grandidier* dans l'Hiſtoire de l'Egliſe des Evêques-Princes & de Straſbourg, tome I, p. 404, 405.

(44) Dom Herrgott a rapporté, parmi les preuves généalogiques de la maiſon de Habsbourg (*tome II*, *p.* 200), le Diplôme daté de Haguenau le 25 Mai 1786, par lequel Henri VI, Roi des Romains, inveſtit de la

Co-Seigneur dans le Bailliage de Saint-Michel ou de Munſter. Il a moitié des amendes, péages & autres revenus, mais il doit ſupporter les frais de la judicature criminelle qu'il exerce dans le Bourg de Munſter; il garde la banniere du Bailliage, & nomme le porte-drapeau à qui elle doit être confiée en temps de guerre. Le Prévôt a ſon Tribunal de Juſtice à Munſter. Les affaires civiles & criminelles du Bailliage appartiennent au Baillif & à ſon Tribunal inférieur; les appels vont au petit Conſeil de Lucerne.

Le Prévôt du Chapitre de Munſter, en 1784, ſe nomme M. Joſeph de *Krus*, qui a été nommé, en 1783, par le petit Conſeil de Lucerne, à la mort du dernier Prévôt, M. Jean-Ulric-Chriſtophe de *Durler*. Les maiſons de *Durler* & de *Krus* ſont illuſtres dans le gouvernement de Lucerne.

On ne doit point paſſer ſous ſilence le tombeau d'un Chanoine de Munſter, Jean de Baldegg, Curé de (45)

Prévôté de Munſter ſon couſin Ulric, Comte de Kibourg, Chanoine de Bâle, & lui confere le titre de Chapelain de la Cour impériale, *conſtituens eum Imperialis Aulæ Capellanum.*

(45) *Kilchberg*, Paroiſſe & village à une petite lieue d'Arau, ſur la gauche de l'Are, dans le Bailliage de Biberſtein, Canton de Berne; la collation de cette Cure & les dîmes appartiennent encore au Chapitre de Munſter, malgré le changement de religion. (Leu, Dict. hiſt. de la Suiſſe, T. XI, p. 97). Le Nécrologe de la Paroiſſe de Geiſl, Canton de Lucerne, Bailliage de Ruſwei!, place auſſi en 1348 la mort de Jean de Radegg, Chanoine de Munſter. *Penotus*, dans ſon Traité *de Medicam.*, p. 485, lui donne l'age de 186 ans.

On lit dans une Gazette de 1783, qu'en Mars de cette année mourut à Kettle, dans le Comté de Fife en Angleterre, Marguerite Melwil, femme d'un Braſſeur, âgée de 117 ans. Elle s'étoit mariée à l'âge de 35 ans; elle

Kilchberg

le Barbier del. Née direx.

VUE DU VILLAGE DE KILCHBERG,

Dans l'Argeu Canton de Berne sur la route de Baden à Berne.

N° 241

Kilchberg & Doyen de la ville de Rhinfelden, qui mourut l'an 1348. Voici ſon Epitaphe, telle qu'on la voit à Munſter dans le Cloître du Chapitre ;

De Kilchberg Canus edentatuſque Decanus,
Rurſum nigreſcit, denteſcit, & hîc requieſcit.

La tradition porte qu'il mourut âgé de cent quatre-vingt ſix ans, & qu'étant parvenu à un âge ſi avancé, les dents lui tomberent, qu'il lui en vint de nouvelles, & que ſes cheveux, qui étoient gris, redevinrent noirs.

La premiere Imprimerie, établie en Suiſſe, l'a été à Munſter en 1470.

VI. *Merischwanden* (46), Bailliage qu'on doit regarder comme ſéparé du territoire du Canton de Lucerne, eſt enclavé dans le *Haut-Argeu libre* qui dépend des huit anciens Cantons, ſur la gauche de la Ruſſe, & vis-à-vis du village *Ottenbach*, ſitué au-delà de cette riviere, & qui fait partie du Canton de Zurich. Le ſol de ce petit Bailliage eſt très-fertile. Ses habitans jouiſſent de grands privileges. Tel eſt celui qu'a l'aſſemblée générale qu'ils tiennent tous les deux ans au village de Meriſchwanden, le Dimanche de *Quaſimodo*, de ſe choiſir un Baillif entre

---

eut un fils & cinq filles, dont la plus âgée avoit 77 ans en 1783. Elle eut dix-ſept petits-enfans, & trente-ſept arriere-petits enfans. Les dents lui étoient revenues, lorſqu'elle avoit près de cent ans. Elle n'a jamais eu aucune maladie, & la veille de ſa mort, elle marchoit, voyoit & entendoit encore.

(46) Leu, ibidem, tome XIII, p. 69, 70.
Faeſi, ibidem tome II, p. 116-118.

les Membres du petit Conſeil de Lucerne. Celui-ci ne tient ſa juſtice qu'une fois pendant les deux ans. Le reſte du temps, ce ſont les quatre jurés, payſans, qui rempliſſent les ſéances à ſa place; il retire le tiers des amendes, les deux autres tiers ſont au profit du Bailliage. Les Barons de *Hunenberg* poſſédoient autrefois *Meriſchwanden*, les habitans acheterent leurs droits & ſe ſoumirent volontairement à la ville de Lucerne en 1394. La collation de cette Paroiſſe, qui eſt conſidérable, appartient au Chapitre de Lucerne. On conſerve dans l'Egliſe une vieille banniere, qui offre la figure d'un cigne poſé ſur un fond marécageux. Le nom de cet animal aquatique eſt, en allemand, *Schwand*, & le mot *Moer* déſignoit, dans l'ancien tudeſque, un *marais*. Le nom primitif de ce village auroit été *Meriſchwan*. Les actes (47) de l'Abbaye de Muri, qui eſt dans ſa proximité, portent *Meriſwanden*. L'Auteur, qui les a rédigés, vivoit en 1150. Il y a encore dans ce Bailliage les hameaux Bunau, Rikenbach, Benzenſchweil, &c.

(47) Editio Kopiniana, p. 54.

Bailliages annexés au Grand-Conſeil de Lucerne.

Nous allons décrire ces Bailliages ſuivant leur rang (48) déſigné par la République.

I. *Wyken* ou *Wicken* (49), Château à l'extrémité ſeptentrionale du Canton, vis-à-vis de la ville de Zofingen & à une lieue de cette ville, entre les Bailliages de Williſau & de Burèn, & le Canton de Berne. Ce Château eſt la réſidence d'un Baillif, qu'on nomme *Châtelain* ou *Commandant*, en allemand, *Schloſſ-Vogt*, & qui a dans ſa dépendance les villages de Wicken, Rogliſweil, Adelboden & Moosheim ou Hintermoos. Le château & le village de Wicken ſont dans la Paroiſſe de Reyden qui fait partie du Bailliage de Williſau. Le roc ſur lequel le château eſt aſſis, eſt rempli de coquillages pétrifiés. Lucerne avoit conquis ce château, en 1415, ſur la maiſon d'Autriche. Elle en acquit la baſſe juriſdiction, en 1476, de Jean-Thuring de Buttiken. La préfecture du Châtelain dure ſix ans.

II. *Buren* ou *Buron*; ce Bailliage (50) faiſoit autrefois

(48) Faeſi, ibidem, tome II, p. 51, 52.

(49) Leu, ibidem, tome XIX, p. 619-630, &c.

(50) Le même, ibidem, tome IV, p. 443-446; tome XVIII, p. 281, 282, & tome XIX, p. 140, &c.

partie du Comté de Williſau. Lucerne l'acheta, en 1407, de Mahaud, Comteſſe d'Arberg & de ſes enfans, Guillaume & Marguerite. En 1455, Anaſtaſie d'Arbourg & ſon mari Hemmann, Baron de Ruſſegg, vendirent au même Canton une autre partie de cette terre avec la moitié de la Seigneurie de *Triengen*. Deux ans après, Lucerne fit l'acquiſition de l'autre moitié de la Seigneurie de *Triengen*, qui appartenoit à Urſule de Buttiken, femme de Werner *Schultheiſſ de Lenzbourg*. La Paroiſſe de Buren comprend pluſieurs villages; celle de Triengen eſt ſituée entre Buren & le Bailliage de Lenſbourg qui dépend du Canton de Berne.

Winiken ou *Weinikon*, autre Paroiſſe du Bailliage de Buren, eſt entre Wycken & Triengen, ſur la frontiere du Bailliage de Lenzbourg. L'Abbeſſe de *Schennis* y poſſede les dîmes & des rentes foncieres. La collation de la Cure appartient à la République de Lucerne.

III. *Habsbourg*, Bailliage (51) avec le titre de Comté; il tire ſon nom d'un château ſitué ſur une colline, près du lac de Lucerne, & dont on ne voit (*) plus que des maſures. On le nomme communément *Habsbourg-le-neuf*. On ne ſait pas la date de ſa fondation, mais elle doit être poſtérieure à celle du château de Habſbourg en Argeu, qui a été le berceau de l'auguſte maiſon de Habſbourg-

(51) Le même, ibidem, tome IX, p. 296-333, &c.
(*) *Planche 170.*

Autriche. Les deux châteaux appartenoient aux mêmes Comtes. Il en eſt fait mention dans un acte (52) paſſé à Zurich le 7 Novembre 1244, par lequel Rodolf l'*Ancien* (*Senior*), Comte de Habſbourg, Landgrave d'Alſace, (oncle paternel de l'Empereur Rodolf I) déclaroit tenir en fief de l'Abbeſſe de Zurich, ſous le cens annuel de trois livres de cire, poids de Zurich, le Château dit (53) *Habſbourg-le-Neuf*, ſitué ſur la colline *Rameſtu*, formée par deux ruiſſeaux juſqu'au bord du lac de Lucerne. On prétend que ce château étoit la maiſon de campagne des Comtes de Habſbourg. Lucerne s'empara de ce château le jour de la Pentecôte 1352, avec le ſecours des Cantons d'Uri, de Schweitz & d'Underwalden, après un ſiege de dix jours, & elle le démolit preſque entierement. La juriſdiction & le reſte du Bailliage furent vendus au Canton de Lucerne en 1406, par la maiſon de *Hunenberg*. On y trouve les paroiſſes d'Adligenſchweil, de Meggen, d'Udlingenſchweil, de Rot & de Meyers-Cappel. La collation de cette derniere paroiſſe appartient à la ville de Zoug. Il y a encore dans le même Bailliage les Bains de Meggen, & les villages de *Greppen*, *Honau*, *&c.*, avec beaucoup de belles maiſons de campagne, ſituées le long du lac de Lucerne; nous les avons déſignées dans la deſcription du lac *des quatre Cantons*. Le Bailliage de Habſbourg a pour limites la banlieue de Lu-

(52) *Vindiciæ actorum Murenſium*, p. 302-304.

(53) *Caſtrum, quod dicitur Nova Habeſpurch.*

cerne, les Cantons de Schweitz & de Zoug, le haut Argeu libre, & le Bailliage de Rotenbourg. Tout ſon territoire eſt très-fertile en grains, en fruits & en pâturages.

Avant que de quitter le Bailliage de Habſbourg, n'oublions pas un monument érigé en 1783 dans ſa proximité, à la mémoire des trois premiers auteurs de la liberté helvétique. Un François de nation, M. l'Abbé *Raynal* (54), ſi célebre dans la République des Lettres, a fait dreſſer à ſes frais un obéliſque en l'honneur de ces trois premiers Confédérés, dans une petite iſle du lac de Lucerne, qu'on appelle *Aliſtatt* ou *An-der-Alten-Stadt*, autrement l'*ancienne ville* (55), près du cap dit la *Corne de Meggen*, ou le *Meggenhorn*, qui eſt auſſi du Bailliage de Habſbourg. Au-deſſous de ce cap, près de l'iſle, on obſerve la plus grande largeur du lac; ſes branches offrent ici la forme d'une grande croix. On appelle en allemand ce diſtrict, *Creutz-Triechter*, L'ENTONNOIR DE LA CROIX. On voit dans la petite iſle les débris d'une ancienne Douane, & dans le lac pluſieurs pieux du pont ſur lequel on paſſoit autrefois de la rive voiſine dans l'iſle. L'obéliſque eſt en granit, avec une inſcription diviſée ſur des feuilles de marbre, qui ſont aux quatre faces de cette pyramide quadrangulaire. En voici la copie (56) :

---

(54) Guillaume-Thomas Raynal, natif de la province de Rouergue.

(55) Ou plutôt l'*ancienne ſtation*, en allemand *alt geſtad*.

(56) Voyez ſur cette inſcription la lettre de M. *Schnider de Wartenſée*, Curé de Schupfen, avec les obſervations de Jean-Henri Fueſslin, Proteſ-

PREMIERE FACE.

OPTIMIS CIVIBUS
GARNERIO STAUFFACH SWIZIENSI,
GUALTERO FÜRST, URANIENSI,
ARNOLDO MELCHTAL, SUBSYLVANIENSI.

SECONDE FACE.

QUOD
EORUM CONCILIO, VIRTUTE, CONSTANTIA,
EXACTI AUSTRIACORUM PRÆFECTI,
VICTI DUCES EXERCITUS PROFLIGATI,

TROISIEME FACE.

QUOD
ANTIQUAM TRIUM FŒDERATORUM LIBERTATEM
PENE EREPTAM
PARI FIDE, ANIMO, FORTUNA,
RECUPERARUNT, VINDICARUNT, ASSERUERUNT.

QUATRIEME FACE.

AD RERUM TAM BENE, FORTITER, FELICITER QUE GESTARUM
MEMORIAM SEMPITERNAM
OBELISCUM HUNC
GUILLELMUS-THOMAS RAYNAL,
NATIONE GALLUS,
PROPRIO SUMPTU ERIGI CURAVIT.
ANNO CHR. M. DCC. LXXXIII.

La place naturelle de cet obéliſque eût dû être à l'endroit où les trois premiers Confédérés s'engagerent par

---

ſeur de l'Académie de Zurich, dans le *Muſeum Helveticum*, Septembre 1783, p. 267-273. Zurich, 1773, *in*-8°, en allemand.

un ſerment mutuel de défendre la liberté du pays, je veux dire au *Grutlin* ou *Rutlin*, prairie de figure ovale, ſur le lac (57) des quatre Cantons, dans le territoire d'Uri. Mais divers obſtacles que les propriétaires de la prairie avoient fait naître, & d'autres incidens ſur leſquels je tire le rideau, arrêterent le deſir de M. l'Abbé Raynal pour ce premier emplacement; & ſur l'avis de M. le Général Pfyffer, il ſe détermina pour le local de la petite iſle *Altſtatt*; on eût cependant deſiré que dans l'inſcription on y eût déſigné, pour plus grande exactitude, l'époque de la primitive confédération en 1307, & qu'on eût placé *Gautier Fürſt*, d'Uri, avant *Garnier de Stauffach*, de Schweitz: le Canton d'Uri a toujours été conſidéré comme le berceau de la liberté helvétique; le local de la premiere confédération y eſt ſitué: l'Etat d'Uri a toujours précédé pour le rang celui de Schweitz, & ſon Héros, *Gautier Fürſt*, eſt toujours nommé à la tête des trois premiers Confédérés dans tous les monumens publics. Ainſi, d'après tous ces titres de prééminence, on ne ſauroit refuſer ſans injuſtice au Canton d'Uri & à ſon preux défenſeur, le rang qui leur eſt conſacré.

IV. *Malters et Littau*, Bailliage limitrophe de la banlieue de Lucerne, & des Bailliages de Kriens, & de l'Entlibuch: il eſt très-fertile; il appartenoit à l'Abbaye de Murbach, enſuite à la maiſon d'Autriche, il parvint à la ville de Lucerne, tant par achat que par con-

(57) On a la deſcription de ce lac dans le premier volume de ces Tableaux topographiques.

quête.

quête. *Malters*, Paroiſſe & gros village entre Blatten & Schachen, ſur la route de Williſau. *Sant-Joſt* (*Sancti Jodoci Capella*), autre village où il y a une belle égliſe & un pélerinage très-fréquenté. *Littau*, village dans la Paroiſſe de la ville de Lucerne.

V. *Weggis*, Bailliage dont le local eſt ſéparé du reſte du Canton ; entre le lac des quatre Cantons, & le mont Rigi, dont une partie eſt du Canton de Lucerne, & la majeure partie, de celui de Schweitz. L'Abbaye de Pfeffers poſſéda cette Seigneurie, & la ceda à titre de fief à la maiſon d'Autriche. Les Nobles de Ramſtein & de Hertenſtein acquirent ce fief, & ils vendirent ſucceſſivement tous leurs droits, en 1380, à la ville de Lucerne. En 1433, les Cantons jugerent des difficultés qui s'étoient élevées entre Lucerne & les habitans de Weggis, & ils adjugerent à la ville la pleine ſouveraineté. On prétend que les bornes, entre l'ancienne Turgovie & l'Argeu, étoient à (58) Weggis. Les environs de ce village (Paroiſſe conſidérable) ſont beaux, il y a des vignes, des figuiers, des amandiers ; ce ſol eſt fertile en grains, en fruits & en jardinage ; on y cultive beaucoup de fleurs, ce qui fait même un objet de commerce. Les bains de *Luzelau* étoient autrefois en grande réputation, mais ils ont été endommagés par de groſſes pierres qui ſe ſont détachées de la montagne de Rigi.

(58) *Weggis* étoit le premier endroit de l'Argeu, & *Gerſau*, celui de la Turgovie.

Viznau, village dans la Paroiſſe de Weggis, ſur la frontiere de la petite République de Gerſau.

Hertenſtein, château dont on voit encore les ruines ſur les bords du lac des quatre Cantons dans la Paroiſſe de Weggis, & qui a été la réſidence primitive de la plus ancienne (59) & de la plus noble des maiſons actuelles de Lucerne. Elle poſſede encore, dans la proximité de ce château, une ferme du même nom, depuis un temps immémorial.

VI. *Kriens* & *Horb* ou *Hörw*, Bailliage (60) qui parvint à la ville de Lucerne en même temps que celui de Rotembourg. Lucerne en acquit la baſſe juriſdiction en 1416. Ce pays eſt généralement fertile en pâturages & en grains. La plus grande partie des terres appartenoit dès le neuvieme & le dixieme ſiecles à l'Egliſe collégiale de Lucerne, alors Monaſtere dépendant de celui de Murbach en Alſace. Ce Bailliage eſt ſitué ſur la côte méridionale & occidentale du lac des quatre Cantons, & s'étend au ſud-oueſt juſqu'au mont Pilate. On y remarque la Chapelle de *Hergotts-Wald*, c'eſt-à-dire, la *Forêt du Seigneur*, très-célebre par les pélerinages qu'on y fait. Elle eſt (*) au pied du mont Pilate, près du torrent de Ren-Bach. L'*Eigenthal* eſt une eſpece de promontoire du mont Pilate,

(59) Voyez la généologie de *Hertenſtein* dans le Dictionnaire hiſtorique de la Suiſſe, par M. Leu, tome X, p. 130-133.

(60) Leu, ibidem, tome X, p. 300, & tome XI, p. 217-221, & 360. Faeſi, ibidem, tome II, p. 61-65, &c.

(*) *Planche* 240. Voyez auſſi *Rencke-Loch*, ſuperbe caſcade, *planche* 148.

Dessiné d'après Nature par B. A. Dunker

Née direx

PELERINAGE DE HERRGOTTS-WALD

La Foret du Seigneur au pied du Mont Pilate avec le Torrent du Reng-bach dans le Canton de Lucerne.

Voyez N.os 180. & 201.

c'eſt un vallon très-fertile où l'on cultive du froment, du ſeigle & de l'orge. L'Abbaye de Morbach le vendit, en 1291, à l'Empereur Albert I. Lucerne l'acquit, en 1453 & 1479, par achat. *Kriens*, village & Paroiſſe près de la côte méridionale du lac des quatre Cantons, contre le mont Pilate; de cette montagne, deſcend le torrent de *Kriens* qui, après avoir traverſé l'*Eigenthal*, paſſe devant *Kriens*, & ſe jette dans la Ruſſe près de Lucerne. Il y un grand nombre de moulins ſur ce torrent qui, dans des débordemens, s'enfle quelquefois avec une telle impétuoſité, que, malgré ſes entraves entre des murs, il met dans un péril imminent le Quartier de Lucerne, qu'on nomme la *petite Ville*.

Horw ou *Horb*, Paroiſſe & village entre Lucerne & le hameau *Winckel*, ſur le lac des quatre Cantons, & qui, avec *Kriens* & le village de *Langenzand*, forme un Bailliage. Lucerne acheta Horw, en 1425, de Hartmann, de Buttiken & d'Eliſabeth d'Erlach, ſa femme.

Schauenſée, ancien château à une lieue de Lucerne, dans la Paroiſſe de Kriens, ſur un rocher fort élevé, entouré de riches pâturages. On y jouit d'une vue délicieuſe ſur la ville & le lac de Lucerne. Ce château appartient à la maiſon de *Meyer*, de Lucerne, qui en prend le titre pour ſe diſtinguer des autres familles du même nom.

Mont Pilate (*), en latin, *mons Pilatus*, par rapport aux nues qui entourent preſque toujours ſon ſommet, & forment comme un chapeau. De-là le proverbe allemand;

(*) *Planches* 180, 201 & 258.

qui dit : *Lorſque le Pilate* (61) *a ſon chapeau, alors le temps eſt net & beau* : on l'appelle encore *Frakmont*, en latin, *Mons Fractus*, à cauſe des rochers dont il eſt hériſſé, particulierement à ſa cime. Cette montagne commence à l'occident du lac de Lucerne, & ſa chaîne, d'environ quatorze lieues, s'étend du nord au ſud, juſques dans le Canton de Berne. Cette montagne appartient en partie à la ville de Lucerne, & en partie au Canton d'Underwalden d'en haut. On en a pluſieurs (62) deſcriptions.

---

(61) Il y a auſſi en France une montagne fameuſe, nommée *Mont-Pilat*, dans la province du Lyonnois. Il parut en 1770, *in*-8°, à Avignon & à Lyon, un livre qui a pour titre : *Voyage au Mont-Pilat.* Déjà, en 1515, il avoit paru à Lyon, *in*-8°, avec figures : *Varia quercûs Hiſtoria cum montis Pilati deſcriptione.*

(62) Voyez-en l'énumération dans la Bibliotheque Helvétique de M. de *Haller*, tome I, p. 136-141; tome III, p. 345-349, tome V, p. 424-427, & tome VI, p. 388.

Matthieu Renaulme, qui vivoit vers l'an 1530, a donné la deſcription du mont Pilate en Suiſſe ; ſon manuſcrit eſt conſervé à Blois, dans la maiſon de ſon nom. Voyez *Moreri*, Dict. hiſt. univerſel, édition de Paris, 1759, tome IX, Partie I, p. 132.

Conradi Geſneri Deſcriptio Montis Fracti, ſeu Montis Pilati. Tiguri, 1555, *in*-4°.

Vadian. in Pomponium Melam.

Simler, de Alpibus.

Cyſat, Deſcription du lac des quatre Cantons, p. 252, en allemand.

Scheuchzer, hiſt. nat. de la Suiſſe, Part. I, p. 201, & Part. II, p. 65, en allemand.

Mauritii-Antonii Cappellerii, Pilati montis Hiſtoria. Baſileæ, 1767, *in*-4°. *cum fig.*

Leu, *ibidem*, tome XIV, p. 555, 556.

L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 378-382, édition de Bâle, 1746, *in*-12, *fig.*

Tſcharner, *ibidem*, tome II, p. 65, 66, &c.

Elle eſt iſolée, & doit être regardée, à certains égards, comme la plus haute montagne de la Suiſſe. Le mont Titliſberg, le Gotthard, & quelques autres montagnes du pays des Griſons ont, il eſt vrai, la cime plus élevée, mais ce ſont des chaînes de montagnes aſſiſes les unes ſur les autres; le mont Pilate, dans toute ſa longueur, n'eſt acceſſible que dans la partie de ſes deux pointes qui ſont diſtantes l'une de l'autre d'une lieue & demie. Parmi toutes les deſcriptions qui en ont paru, celle qui eſt intitulée: *Promenade* (63) *au mont Pilate*, eſt la plus gaie & la plus pittoreſque. M. *Pfyffer*, de Lucerne, Lieutenant-Général ès-armées du Roi, en eſt l'auteur; c'eſt l'extrait de ſes diverſes courſes ſur cette montagne. Le Docteur *Lang*, de Lucerne, a formé un cabinet de curioſités naturelles en coquillages pétrifiés, dents, arrêtes & carcaſſes de poiſſons, qu'il a trouvés ſur le mont Pilate. Le gibier qu'on y voit conſiſte en bartavelles, coqs de bruyere, chamois, chevreuils & bouquetins. Cette montagne nourrit une quantité incroyable de beſtiaux. Les pâturages y ſont admirables, & parſemés de ſimples qui ont beaucoup de vertu. Plus l'endroit où ils croiſſent eſt élevé, plus elles méritent d'être préférées à cauſe de leur qualité. Le *Tomlishorn*, qui eſt la cîme la plus exhauſſée de la montagne, eſt de 1403 toiſes au-deſſus du niveau de la mer.

---

(63) Dans le Journal étranger, publié par Freron, Paris, 1756, Mars, p. 26-65.

On peut auſſi conſulter une deſcription du lac de *Pilate*, dans un recueil de douze relations curieuſes, publiées par un Anonyme en 1677, *in*-4°, *avec figures*, en allemand.

Le lac de *Pilate* n'eſt point ſur le ſommet de la montagne; mais il eſt auprès de *Brundlen* dans un bois de ſapins; & le plan le plus élevé des arbres eſt de 80 toiſes plus bas que le ſommet. On a raconté autrefois cent choſes fabuleuſes de ce lac : on diſoit que *Pilate* (64) s'y étoit jeté, que les diables y paroiſſoient ſouvent, & que quand on y laiſſoit tomber quelque choſe, ſoit bois ou pierre, cela excitoit des tempêtes horribles, qui cauſoient de grands ravages dans le pays. On étoit tellement infatué de ces opinions, qu'on ne pouvoit pas monter ſur cette montagne & aller voir ce lac ſans une permiſſion expreſſe du Magiſtrat de Lucerne, & il étoit ſévérement défendu d'y rien jeter; mais on revint enfin de cette erreur ſur la fin du ſeizieme ſiecle. Ce lac a tout au plus quarante pieds dans ſa circonférence, & une toiſe (65) & demie de profondeur; ce qui a été confirmé en 1594, que le Magiſtrat de Lucerne le fit ſaigner pour couper racine aux bruits populaires. L'eau de ce lac eſt noirâtre & fort tranquille. Au-deſſous de l'alpe dite *Widerfeld*, il y a un autre petit lac. Je ne finirois pas, ſi je voulois rapporter toutes les ſingularités de cette montagne. On y donne des leçons pour marcher d'un rocher à l'autre. Les ſouliers d'uſage ſont une ſemelle de bois léger, qu'on attache avec des cuirs. On enfonce quatre clous dans le talon, & ſix ſous la ſemelle. Ces clous qui ſont des clous de fer de cheval,

(64) Déjà cette tradition abſurde régnoit dans le treizieme ſiecle; le Chanoine de Zurich, *Conrad de Mure*, en parle dans un de ſes Ouvrages.

(65) Herrliberger, Topographie de la Suiſſe, tome I, ſect. 5, p. 11, 12. Zurich, 1754, *in*-4°. *avec fig.*

faits à l'épreuve, ne caſſent jamais, & débordent la ſemelle d'un demi pouce. On vante beaucoup les montagnards du *mont Pilate*, qui, quoique ſous la domination d'un Souverain, s'exemptent, quand ils le veulent, d'en ſuivre les loix, bien aſſurés qu'on n'ira pas les forcer dans leurs retranchemens. On conte mille traits de ce prétendu *Peuple-Roi*, & de ſes chétives habitations.

VII. *Knuttweil*, petit Bailliage entre Williſau, Wiken, Buren & Sourſée, ancien démembrement du Comté de Williſau. Knuttweil eſt une paroiſſe conſidérable, & dans laquelle on trouve le village de *Mauenſée*, qui donne le nom à un petit lac voiſin de la ville de Sourſée. Il y a dans ce lac une petite iſle où eſt le château de *Mauenſée*, bâti vers l'an 1580, par le Capitaine Caſpar *Pfiffer*, de Lucerne. Un long pont de bois conduit à ce château. Cette Seigneurie appartient aujourd'hui à un Comte de *Rivà*, Citoyen de Lucerne, & domicilié à Lugano en Italie, qui l'a acheté en 1721 de l'illuſtre maiſon de *Cloos*, de Lucerne, préſentement éteinte.

VIII. *Ebicken*, le plus petit des Bailliages de Lucerne, à une demi-lieue de cette ville, & dans lequel, outre le village d'Ebicken, dont l'Egliſe eſt filiale de la paroiſſe de Lucerne, on trouve le petit lac de (66) *Rot-Sée*, qui a une demi-lieue de long, dans le voiſinage de l'Abbaye de Rathauſen. Ce petit lac eſt très-profond & très poiſſonneux;

(66) Leu, ibid. tome XVII, p. 5.

il appartient à la maiſon de *Segeſſer*, de Lucerne. La Seigneurie d'Ebicken étoit originairement un fief de l'Empire. La maiſon d'Autriche l'obtint; le Duc Albert en inféoda en 1321 Godefroi de Hunenberg. La ville de Lucerne, qui en avoit acquis la haute Juriſdiction en 1415, en acheta la baſſe en 1472, de ſon citoyen le Sénateur Rodolf Schiffman. *Ebicken* eſt ſur la grande route de Rot, Cam & Zoug. Tout ce pays eſt fertile en pâturages, en bled & en fruits.

IX. *L'intendance du* (67) *lac de Sempach* eſt gérée par un membre du grand Conſeil de Lucerne, qui demeure à Sempach; mais il n'a aucune juriſdiction ſur cette ville. Son autorité ne s'étend que ſur le lac; il a ſoin des revenus qui en reviennent au Canton. J'ai fait ailleurs (68) la deſcription de ce lac; il a deux lieues de long ſur une demie de largeur, & il eſt très-poiſſonneux. Il appartient ſans exception à la ville de Lucerne, à laquelle il fut cédé en 1394 par la maiſon d'Autriche. Cet Intendant ſe nomme en allemand *Sée-Vogt*, c'eſt-à-dire, *le Directeur du lac.*

---

(67) Le même, ibidem, même volume, p. 64-66.
Faeſi, ibidem, tome II, p. 12, 13, &c.
(68) Volume I, ſection IX.

VILLES MUNICIPALES.

I. SOURSÉE (69), en latin, *Sublacus* ou *Surlacus*, petite ville (*) joliment bâtie, à l'iſſue du lac de Sempach près de l'endroit d'où ſort la *Sur*. On y remarque la Maiſon-de-Ville. La ſalle du Conſeil eſt toute de bois de chêne, mais faite ſi artiſtement, qu'on n'y voit ni clou ni cheville; au bas eſt l'Arſenal. L'Egliſe paroiſſiale eſt ſur une hauteur; les Capucins ont un Couvent hors de la ville. Sourſée eſt aſſez ancienne. Elle étoit ſucceſſivement du nombre des domaines de la maiſon de Lenzbourg. Les Comtes de Kibourg & de Habſbourg en firent depuis acquiſition par droit d'héritage. La Bourgeoiſie mérita, par ſes bons & fideles ſervices, de grands privileges de ſes Souverains. En 1415, après que Frédéric, Duc d'Autriche, fut mis au ban de l'Empire, les Lucernois aſſiégerent Sourſée en Avril; elle ſe rendit après une défenſe de trois jours par capitulation, en conſervant ſes droits & privileges. Elle a ſon Avoyer, un grand & un petit Conſeil, beaucoup de revenus, & dans ſa banlieue elle a le droit de glaive, elle a auſſi la baſſe Juriſdiction ſur quelques diſtricts étrangers à cette banlieue. Mais en matiere civile, lorſqu'une cauſe va au-delà de cent florins, on peut en

(69) *Leu*, ibid. même volume, p. 774-778.
Faeſi, ibidem, tome II, p. 122-126.
Tſcharner, ibidem, tome II, p. 157, &c.
(*) *Planche* 19.

appeller au petit Conſeil de Lucerne. Tous les deux ans l'Avoyer, qui entre en charge, le Tréſorier, le Chancelier & le Grand-Sautier ſont obligés de faire hommage au nom de la ville, au petit Conſeil de Lucerne. Le Clergé eſt très-nombreux, & il donne ſon nom à un des Chapitres ruraux du dioceſe de Conſtance. La Cure eſt très-étendue, elle renferme pluſieurs hameaux dans les Bailliages de Rotenbourg, Ruſſweil & Munſter. La collation de la Cure eſt au choix du Conſeil de Sourſée; l'Abbaye de Muri a le droit de le confirmer, depuis que le Duc d'Autriche, Léopold, lui en fit la donation (70) en 1399. Ce Prince accorda en même temps à ce Monaſtere les dîmes de la Paroiſſe de Sourſée. Les environs de cette ville ſont très-fertiles & rians.

II. *Sempach* (71), petite ville, preſque toute bâtie en bois, entre Rotenbourg & Sourſée, ſur la rive orientale du lac de ſon nom, à trois lieues de Lucerne: elle a eu les mêmes maîtres & le même ſort que la ville de Sourſée. En 1333, elle entra dans l'alliance (72) de pluſieurs autres villes autrichiennes pour cinq ans, avec Bâle, Zurich, Conſtance, Saint-Gall, Berne & Soleure, &, en 1386, elle établit (73) un droit de Bourgeoiſie avec la

(70) Cet acte en allemand, daté d'Enſisheim le 9 Octobre 1399, eſt rapporté par Dom Herrgott, *Codex probationum généal. Habſburgicæ, p.* 786.

(71) Leu, ibidem, tome XVII, p. 55-64.
Faeſi, ibidem, tome II, p. 118-122.
Tſcharner, ibidem, tome II, p. 128, 129, &c.

(72) Tſchudi, Chron. helv. Part. I, Lib. V, p. 328-332.

(73) Idem ibidem, Lib. VII, p. 520.

ville de Lucerne. Ce traité cauſa, en grande partie, la fameuſe guerre de Sempach. Léopold, Duc d'Autriche, ſe rendit en perſonne en Suiſſe, réſolu de venger cet affront, & commença par le ſiege de Sempach. Treize cent Suiſſes des Cantons de Lucerne, Uri, Schweitz & Underwalden allerent à ſa rencontre, & lui livrerent (74) bataille le 9 Juillet 1386. Léopold fut vaincu & tué avec deux mille des ſiens, parmi leſquels on comptoit 676 Gentilshommes des premieres maiſons de l'Allemagne & de l'Argeu, &, entr'autres, 350 caſques couronnés. On voit leurs noms & leurs armes dans une Chapelle qui a été bâtie au-deſſus de la ville, ſur le champ de bataille, & à l'endroit même où Léopold fut trouvé mort. Tous les ans, le 9 Juillet, on y célebre avec beaucoup de pompe l'anniverſaire de cette mémorable journée, qui aſſura la liberté des Suiſſes. J'ai parlé de cette ſolemnité à l'article de (75) la deſcription du lac de Sempach. L'Etat de Lucerne en fait les frais. En 1786, ſera l'année *jubilaire* de la bataille de Sempach; cette République a fait frapper des médailles en or & en argent. On y voit, d'un côté, la ville de Lucerne ſous la figure d'une femme, ayant la tête ceinte d'une couronne murale, & qui porte la main droite vers un autel ſur lequel s'éleve une flamme. Elle tient avec la main gauche l'écu de Lucerne. On lit à l'entour: *VOTA PUBLICA S. P. Q. LUCERNENSIS.* On lit dans la partie inférieure: *I. SCHWENDIMANN FECIT.* C'eſt le nom de l'Artiſte, natif d'Ebicken, Canton de Lucerne, qui a gravé cette

(74) Idem ibidem, p. 525-533.
(75) Tome I, ſect. IX.

médaille à Rome. Le burin en eſt à la fois noble & gracieux. Au revers, paroît un génie ailé qui tient de la main droite le ſceptre de la liberté, rehauſſé d'un chapeau, & de la gauche une couronne triomphale. On lit à l'entour : *Libertas asserta*, & en bas, *Ad Sempacum*, *M. CCC. LXXXVI.*

Jamais l'anniverſaire de cette bataille n'avoit été fêté par une plus grande affluence de ſpectateurs, que le 9 Juillet 1783. La Société militaire des Cantons étoit préciſément aſſemblée à Sourſée les 6, 7 & 8 de ce mois. On peut juger qu'elle ne manqua pas d'aller rendre hommage à la mémoire de tous les braves Suiſſes qui combattirent à Sempach. Suiſſes catholiques & réformés qui aſſiſtoient à cette ſolemnité, tous étoient pénétrés d'une tendre & filiale reconnoiſſance pour les manes des généreux défenſeurs de la liberté helvetique, que l'Orateur (76) ſacré célébroit dans ſon panégyrique, plein de l'éloquence la plus propre à émouvoir les eſprits. Pluſieurs des Membres de la Société militaire y avoient amené leurs enfans de 9 à 10 ans, pour faire germer dans leurs tendres cœurs les principes de l'amour de la patrie qui avoit animé les vainqueurs de Sempach. L'Orateur n'avoit pas oublié de célébrer leur gloire immortelle, & de peindre avec force la mort magnanime de l'Avoyer de Lucerne, Pierre (*) de Gundeltingen, ainſi que celle du Chevalier Arnou (**)

(76) M. Thuring de Keller, *Camerier* du Chapitre rural de Williſau, & Curé d'Uffuſen, fils de feu M. le Brigadier de Keller, & lui-même auſſi autrefois Officier au ſervice du Roi de Sardaigne.

(*) & (**) *Planche* 213.

PIERRE DE GUNDOLDINGEN,

Chevalier, Avoyer de Lucerne, tué le 9. Juillet 1386. à la Bataille de Sempach pour la liberté de la Suisse.

Borgnet Sculp.

ARNOU DE WINCKELRIED,
du Canton d'Underwalden,
Chevalier, le Décius des Suisses, qui leur ouvrit par sa
Mort le Chemin de la Victoire à la Bataille de Sempach
le 9 Juillet 1386 en empoignant une Brassée de
Lances des Ennemis

Emanet del. et Sculp. A.P.D.R. N° 213.

de Winckelriet, d'Underwalden, les deux principaux Héros de cette glorieuse victoire.

La ville de Sempach, qui devoit son salut à la valeur des Suisses, reconnut la même année pour son Souverain l'Etat de Lucerne. Ses privileges lui furent conservés; la maison d'Autriche confirma la cession de Sempach par ses traités de 1394 & 1412. Cette ville a son propre Avoyer & Conseil, extraits de sa bourgeoisie. Mais pour l'élection de l'Avoyer, elle est obligée de proposer au Sénat de Lucerne trois Membres du Conseil de Sempach; l'Avoyer doit ensuite prêter le serment de fidélité au même Sénat, au nom de la ville dont il est le chef. Cette ville a sa police indépendante de tout Baillif, & elle exerce la juriſdiction dans plusieurs hameaux & districts limitrophes; mais lorsque le procès va au-delà de cent florins, on peut en appeller au Sénat de Lucerne. Il en est de même des affaires où l'honneur est blessé. Au reste, la ville exerce la justice criminelle dans son enceinte & sa banlieue. La collation de la Cure appartient au Chapitre de Lucerne.

Avant que de finir l'article du Canton de Lucerne, qu'il me soit permis de dire un mot du nouvel institut militaire, qui rassemble tous les ans au commencement de Juillet à Sourſée pendant quelques jours l'élite des diverses milices de la Suisse. Cette société doit son origine à des vues purement patriotiques. Le desir de perpétuer la concorde entre tous les Cantons, & d'assurer la liberté générale par l'esprit militaire qui l'avoit fondé, a fait concevoir à M. le Général *Pfyffer*, de Lucerne, le plan d'une société animée des mêmes principes. L'instruction de l'Officier & du soldat; l'uniformité dans les exercices pour pou-

voir dans l'occaſion faire manœuvrer avec d'autant plus de ſuccès une armée combinée des Etats divers qui compoſent le *louable Corps Helvétique;* le choix d'une tactique relative au pays de montagnes; l'étude du local des frontieres plus ou moins ſuſceptibles de défenſe; le genre des moyens les plus propres à la préparer & à l'aſſurer contre tout événement imprévu, voilà les motifs créateurs de la ſociété militaire de Sourſée. Les vrais patriotes lui ſouhaitent les progrès les plus rapides : ſans doute protégée par les Cantons & leurs Alliés, elle tendra d'année en année à une plus grande perfection. Heureuſe la République qui, au ſein de la paix profonde dont elle jouit, n'oublie pas l'eſprit des armes à qui elle doit ſa primitive liberté & ſa principale conſidération !

M. de *Balthaſar*, Tréſorier & Conſeiller d'Etat de Lucerne, dont nous avons célébré plus d'une fois les travaux littéraires, tous conſacrés à l'honneur de ſa patrie, a publié (77) en 1784, pour l'inſtruction de la jeuneſſe, un mémoire également ſolide & pathétique ſur l'Hiſtoire & la conſtitution de ſon Canton. L'illuſtre Auteur a eſquiſſé ſa deſcription d'après les huit premiers (78) tableaux qu'on voit à Lucerne ſur le pont de *la Chapelle.*

(77) A Lucerne, *in*-12, en allemand.

(78) Parmi les tableaux des environs de Lucerne qui ſont gravés dans notre Topographie, il en eſt un que nous avons oublié de marquer à ſa place, & qui eſt ſur le grand chemin, à un quart de lieue de la ville, où il y a un rocher curieux par ſes couches. *Planche* 239.

*

ARTICLE IV.

Canton d'Uri, Catholique, Démocratique.

Les habitans (1) du Canton d'*Uri*, ſouverains du *mont Gotthard*, & du *val de Levontina*, ont retenu des *Tauriſques* leurs ancêtres pour armes la tête d'un taureau ſauvage de *ſable*, avec un anneau de *gueules* paſſé dans les *narines*, au champ d'*or*. Le *val Levontina*, qui tire ſon nom des *Lepontii*, deſcendans des mêmes *Tauriſques*, porte auſſi la tête d'un taureau dans ſes armes. On ſait par l'Hiſtoire que les *Tauriſci*, parmi leurs diverſes tranſmigrations, en firent une dans la Norique & dans la haute Pannonie; & ſuivant la tradition, ils donnerent leur nom au pays dit en allemand *Stiermarch*, la *Marche* de la Stirie, qui appartient aujourd'hui à la maiſon d'Autriche: le nom de *ſtier* en allemand ſignifie *taureau*. On a fait dériver le nom & les armes du Canton d'*Uri*, d'un taureau ſauvage dit en latin *Urus* (2), & en allemand *Ur*, *Uren*, ou *Urochs*. Les habitans du *val Haſel*, de *Frutingen*, du *Simmenthal* & de *Sanen*, au Canton de Berne, appellent encore aujourd'hui *ûr* un taureau. Céſar (3) a décrit

(1) Le ſoleil adoré par les Tauriſques ſur le mont Gotthardt, diſſertation de M. le Baron de Zur-Lauben, p. 9. 14. Zurich, 1782, *in*-4°.

(2) Voyez ſur le mot ancien *uren* pour déſigner un taureau, dans le *Gloſſarium Antiquitatum Teutonicarum*, par Jean Schilter, tom. III, Ulmæ, 1728, *in*-folio.

(3) De Bello Gallico, lib. VI, p. 147-148. Venetiis, 1605, *in*-8°.

l'*urus*. Aujourd'hui encore le peuple du Canton d'*Uri* ſe ſert dans les cérémonies publiques & à la guerre d'un *Corneur* (4) qui ſonne d'un cornet à la place d'une trompette, & que l'on appelle le *Taureau d'Uri*, & en allemand *der Stier von Uri*. J'ai déjà obſervé que la tête du bufle dans les armes d'*Uri*, étoit bouclée d'un anneau; on domptoit ainſi la férocité de ces animaux. Mais comme l'origine de ces armoiries ne remonte pas au-delà du onzieme ſiecle, je ne puis établir avec certitude l'étymologie du nom *Vrania* ſur ſon affinité avec la tête de l'*urus* qu'on voit dans le ſceau du Canton d'Uri. Ce nom doit avoir été celtique. Le Commentateur *Servius* dit que les bœufs ſauvages nommés *uri*, naiſſent dans les monts Pyrénées; qu'à l'exception des éléphans, ils ſont plus grands que les autres animaux, & que leur nom dérive d'un mot grec qui ſignifie *montagne*. Je lis dans l'*Atlantique* de *Rudbeck* (5) qu'*or*, *ur*, *urd*, déſignoient des lieux dont l'air eſt ſain, & qui ſont environnés de rochers. Toutes ces circonſtances conviennent au pays d'*Uri*. Le plus ancien écrivain qui ait parlé de cette contrée, eſt un Moine de Reichenau, dans le onzieme ſiecle. Hermann *Contractus* rapporte dans ſa Chronique, ſous l'an 732, qu'*Eddon*, Abbé de Reichenau, & depuis Evêque de Strasbourg, avoit été relegué par Théobalde, Duc d'*Allemanie*, dans

(4) Stoumpf a fait graver dans ſa Chronique de la Suiſſe, tome II, liv. VI, chap. XXVI, p. 174. Zurich, 1547, *in-folio*, en allemand, l'*accoutrement* de ce Corneur qui porte une chemiſe de mailles, tient avec la main gauche une épée de bataille, & ſur la tête un caſque armé de cornes.

(5) Atlantica, ſive Manheim vera Japheti poſterorum ſedes, tome III, p. 742. Upſaliæ, 1698, *in-fol.*

le

le pays d'Uri, *in Uraniam.* C'eſt ainſi qu'on lit dans le manuſcrit (6) de cette Chronique conſervé à Reichenau, & dont le caractere offre celui du tems de l'Auteur. La charte (7) de la fondation de l'Abbaye de Zurich en 853 par Louis, Roi de Germanie, nomme la contrée d'*Uri Pagellus Uraniæ ;* ce pays faiſoit alors partie du grand Canton de *Turgau* ou *Zurichgau*, & il étoit ſitué dans le Duché d'*Allemanie.* Un acte (8) de 1054, par lequel Rodolf, Duc de Souabe, terminoit les conteſtations ſurvenues entre les habitans du pays d'Uri & de Glaris, au ſujet de leurs limites, porte : *Ab incolis Provinciarum Uranie & Clarone.* Dans les actes du douzieme ſiecle, le pays d'Uri eſt nommé tantôt *in Uran*, tantôt *Ure*, *Uren*, *Vallis Uraniæ.* Je terminerai ici mes obſervations ſur le nom primitif du Canton d'*Uri.* Son étymologie ſera celtique ; ſoit qu'on adopte l'opinion qui le dérive d'un local montagneux, ſoit que l'on regarde ce nom comme analogue au mot *Uri*, par lequel les Gaulois déſignoient,

(6) Eho Augiæ Abbas à Theobaldo ob odium Karoli in Uraniam relegatus eſt; ſed eodem anno, pulſo Theobaldo, à Karolo reſtitutus eſt. — Toutes les éditions de Hermann *Contractus* portent *Muraniam ;* mais l'origine de cette leçon vicieuſe eſt palpable, ainſi que l'a obſervé M. l'Abbé *Grandidier* (Hiſt. de l'Egl. de Straſbourg, tome I, p. 269), après la copie que M. le Baron de *Zur-Lauben* lui avoit envoyée du manuſcrit du onzieme ſiecle, & qu'il devoit à Dom Maurice *Van-der-Meer*, ancien Prieur de l'Abbaye de Rhinau, & aujourd'hui Secrétaire-Général de la Congrégation bénédictine de la Suiſſe.

(7) Guilliman, de Rebus Helvet. lib. III, cap. V, p. 347-349. Friburgi Aventicor. 1599, *in*-4°. — Heumann, de Re Diplomaticâ Imperatorum, p. 202. Norimbergæ, 1753, *in*-4°, *cum fig.*

(8) Hottingar, ſpecul. Tigur. p. 216 & 219. Tiguri, 1737, *in*-12, &c.

au rapport de *Macrobe* (9), les bœufs ſauvages, *Uri enim Gallica vox eſt, quâ feri boves ſignificantur.*

Comme le Canton de Lucerne eſt au nord du lac, celui d'Uri eſt au midi du même lac, qu'on nomme communément le *lac des quatre Cantons foreſtiers*, & dont j'ai donné la deſcription. Ce Canton eſt le plus méridional de toute la Suiſſe. En le limitant ſtrictement (10) au pays qui en eſt proprement le Souverain, il a pour bornes au levant la haute Ligue-Griſe & le Canton de Glaris; au couchant, le Val-Haſel, qui eſt du Canton de Berne, le Canton d'Underwalden-le-Bas, & la Seigneurie de l'Abbaye d'Engelberg; au midi, le Val d'Urſeren, qui eſt ſous la ſouveraineté du Canton d'Uri, & au nord, les Cantons de Schweitz & de Glaris, & le lac des quatre Cantons Foreſtiers. Il y a de la frontiere du Canton de Schweitz, juſqu'à *Urſeren* ou *Urſelen*, près de onze lieues, & depuis la Seigneurie d'Engelberg juſqu'au Canton de Glaris, près de douze lieues. Mais quand on comprend ſous le nom général du Canton d'Uri, les deux vallées *Urſeren* & *Livenen* (autrement le val *Levontina*), qui ſont ſous ſa domination, & qui s'avancent au midi; alors le pays s'allonge avec ces vallées, & a auſſi au levant la haute Ligue Griſe, & le Bailliage de Bollenz, ou *valle di Bregno*; au couchant, le Vallais & les Bailliages de Locarno & de Val-Maggia, & au midi le Bailliage de Riviera; & alors ſa longueur a encore douze autres lieues à travers

(9) Saturnal. lib. VI, cap. IV, p. 484. Lugduni Gryphius, 1548, *in*-8°.
(10) Leu. Dict. hiſt. de la Suiſſe, tome XVIII, p. 704 & ſuiv.
Faeſi, Topogr. de la Suiſſe, tome II, p. 127 & ſuiv.

le val d'Urſeren, & par-delà le mont Gotthard & le val de Livenen; mais la largeur dans ces vallées a tout-au-plus une lieue, non compris les montagnes. Au reſte, le pays d'Uri eſt pour la plus grande partie compoſé de hautes montagnes, entre leſquelles il y a des vallées étroites, mais la plupart fertiles en pâturages.

La Capitale de ce Canton eſt *Altorff* (*); c'eſt un grand bourg (11) bien bâti, ſitué à un petit quart de lieue au-deſſus du lac, près de l'endroit où la Ruſſe s'y jette, & au pied de hautes montagnes. L'égliſe paroiſſiale, dédiée à S. Martin, eſt preſque au milieu du bourg. L'intérieur de cette égliſe offre beaucoup d'élégance. Il y a un couvent de Capucins & un de Religieuſes, du Tiers-Ordre de S. François, qui eſt hors du bourg. La Maiſon-de-Ville & l'Arſenal méritent d'être vus. On y voit dans la premiere l'hiſtoire de Guillaume *Tell* (**), ſculptée ſur bois & de main de Maître, & pluſieurs cartes deſſinées du Canton d'Uri, qui ſont eſtimées. Altorff eſt le lieu où ſe tient la régence du Canton. On y obſerve encore le local de la fortereſſe que l'Empereur Albert y avoit fait bâtir, pour tenir en bride les habitans, & qui fut raſée en 1308. Mais ce qui donne au bourg d'Altorff des droits particuliers à l'attention du voyageur, c'eſt qu'il fut, pour ainſi dire, le berceau de la Confédération helvétique. C'eſt dans Altorff qu'en 1307, le tyrannique Baillif *Geſſler*, vulgaire-

(*) *Planche* 93.
(11) Leu, *ibidem*, tome I, p. 164, & ſuiv.
Faeſi, *ibidem*. Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome I, p. 59.
(**) *Planche* 213.

ment dit *Griſler* (12), expoſa ſi arrogamment ſon bonnet au ſalut ou plutôt aux outrages. C'eſt d'Altorff qu'eſt ſorti Gautier *Furſt*, digne compagnon de Werner de *Stauffach*, & d'Arnou de *Melchthal*, les trois premiers Confédérés.

A côté de l'Hôtel-de-Ville eſt le *Béfroi* ou la tour de l'Horloge, ſur laquelle eſt repréſentée peinte l'hiſtoire de Guillaume *Tell*. On voyoit encore en 1567, dans le marché public, le tilleul auquel avoit été attaché l'enfant de ce généreux Uranien, lorſque ce pere infortuné fut condamné à abattre la pomme placée deſſus la tête de ce fils chéri. C'étoit près de ce tilleul que le peuple du Canton d'Uri tenoit ſon Tribunal de Juſtice & ſes *Comices*. La tradition porte que *Tell* tira la pomme à une diſtance de cent vingt pas. L'enfant étoit placé près de l'endroit où eſt préſentement une belle tour peinte, à côté de l'Hôtel-de-Ville, & le pere à celui où eſt une fontaine publique, qu'on appelle *la fontaine de Tell*, ſur laquelle paroît la ſtatue de ce preux défenſeur de la liberté.

Je commencerai la deſcription du Canton d'*Uri* par le local des dix Communautés ou quartiers qui en forment la *Démocratie*, & je tracerai enſuite la ſituation des deux

---

(12) Voici un ancien diſtique ſur ce barbare Gouverneur, qui eſt devenu l'exécration de la poſtérité.

Qui preſſum quondam juſſit, Griſlere, popellum,
Pileus, Helvetici Fœderis anſa fuit.

Le Lecteur peut lire la lettre de M. le Baron de Zur-Lauben à M. le Préſident Hénaut, ſur la vie de Guillaume Tell, imprimée à Paris, 1767, in-12.

vallées d'*Urſeren* & de *Livenen*, dépendances de cette République. Mais en décrivant les dix Communautés, je ne ſuivrai pas le rang qu'elles occupent dans l'ordre politique, j'obſerverai ſeulement celui qu'elles tiennent ſur la carte du pays, en y entrant par le lac.

I. *Seélisberg*. Cette Communauté comprend la paroiſſe & le village de ce nom, ſur une montagne, en face du bourg de Brunnen, qui eſt du Canton de Schweitz, & ſur la rive oppoſée du lac.

Treib ou *Treub*, port avec un cabaret, au-deſſus du village de Seélisberg. Les quatre Cantons foreſtiers y ont ſouvent tenu des conférences.

Grutlin ou *Rutlin*, prairie d'une figure ovale; elle eſt célèbre dans l'Hiſtoire Helvétique : c'eſt ici qu'en 1307 les trois premiers Confédérés s'engagerent, par un ſerment mutuel, de défendre la liberté du pays. Cette prairie s'avance dans le lac, qui depuis cet endroit forme une eſpece de croiſſant juſqu'à Fluelen, au-deſſous d'Altorff.

Beroldingen, château antique avec une chapelle & quelques maiſons, ſur le mont Seélisberg; c'eſt le patrimoine primitif (13) des nobles de *Beroldingen*, aujourd'hui Barons d'Empire, dont une branche établie en Souabe, qui eſt incorporée dans l'ordre équeſtre de l'Allgau, du Hegau & du lac de Conſtance, a produit pluſieurs Chanoines des hauts Chapitres de Conſtance, Ratisbonne, Paſſau, Spire, Hildesheim, un Prince-Abbé de Murbach & de Mure,

(13) Leu, ibid., tome III, p. 285-290, &c.

pluſieurs Chevaliers de Malte & de l'Ordre Teutonique, & l'autre remplit depuis 1576, au nom des douze Cantons co-régens, la charge importante de Chancelier du Bailliage de Lugano. Cette maiſon peut juſtifier par titres l'ancienneté de ſa nobleſſe dès le commencement du douzieme ſiecle. Melchior de Berolʼdingen a été dans ce même ſiecle l'un des premiers Chevaliers de l'Ordre de S. Lazare à Seédorf, dans le Canton d'Uri. Cette maiſon eſt très-illuſtre dans les faſtes helvétiques au ſervice d'Eſpagne.

Iſenthal, autre paroiſſe ſur la rive méridionale du lac, vis-à-vis de l'*Axenberg*.

Bauwen, hameau ſur le lac, à une demi-lieue de Séedorf.

II. *Seédorf* (14), Paroiſſe & village ſur la gauche de la Ruſſe, au pied du mont *Gutſchberg*, dans une plaine vers l'embouchure de la Ruſſe, dans le lac des quatre Cantons, à une demi-lieue d'Altorff; cette paroiſſe fait avec *Altinghauſen*, l'une des Communautés du Canton d'Uri. Elle contenoit autrefois une Commanderie de l'Ordre de S. Lazare, fondée en 1184 par Baudoin IV, ſurnommé *le lépreux*, Roi de Jéruſalem. Cette Commanderie avoit deux maiſons; celle des Chevaliers étoit ſituée dans la partie du bas Seédorf, & celle des Dames-Chevalieres du même Ordre, dans le village d'en-haut, qu'on appelloit *Oberdorf*; on peut lire l'origine, les révolutions, & l'ex-

(14) Leu, ibidem, tome XVII, p. 10-14. Faeſi, ibidem, tome II, p. 171 & ſuiv.

tinction de ces deux maiſons, dans l'Hiſtoire (15) des Ordres royaux, hoſpitaliers-militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jéruſalem, par M. *Gautier de Sibert*. Aujourd'hui il y a une Abbaye de Bénédictins à Seédorf, dans le village d'en-haut, ſur le même terrain où étoit autrefois la maiſon des Dames Chevalieres de S. Lazare. Parmi les diverſes antiquités qu'on y conſerve, ſont beaucoup de titres (16) de la Commanderie. Un Baron de *Briens* (au Canton de Berne), *Arnou* (17), qui avoit été en Aſie lors de la premiere expédition des Princes Chrétiens, étoit revenu dans ſa patrie avec le deſſein de faire une fondation en reconnoiſſance du recouvrement des lieux ſaints. Il acheta, avec la permiſſion de l'Empe-

---

(15) Paris, de l'Imprimerie royale, 1772, *in-4°*, *avec fig.* C'eſt dommage que les noms allemands ſoient altérés dans cette Hiſtoire, d'ailleurs très-eſtimable.

(16) M. le Baron de *Zur-Lauben* en a fait l'extrait d'après les originaux mêmes, dans un voyage qu'il fit à l'Abbaye de Seédorf en 1754, où l'Abbeſſe, la Dame Marie-Jeanne-Reine-Eliſabeth *Helbling*, lui en donna communication, ſur la recommandation de M. le Prince-Abbé d'Einſidlen, qui eſt Viſiteur de l'Abbaye au nom du S. Siege. Ces extraits forment l'hiſtoire des anciennes Commanderies de Seédorf & de Gefenn, écrite par le même Baron.

(17) Le nécrologe original du Monaſtere de Seédorf, qui commence à l'an 1115, & qui finit en 1523, porte ce qui ſuit, en caracteres du douzieme ſiecle, au VIII des calendes d'Avril : *Dominus Arnoldus, Miles nobilis de Briens, Fundator iſtius domus, obiit.* Et dans un autre endroit, en mêmes caracteres, *II. Kal. Feb. Hæc ſunt nomina memoranda quorum beneficio ex auxilio hæc domus fuit dotata. Dominus Arnoldus de Briens, &c.* Ce nécrologe contient les noms des Chevaliers & Chevalieres de l'Ordre de S. Lazare, avec ceux des premieres Religieuſes de l'Ordre de S. Benoît, qui étoient à Seédorf avant l'époque de la Commanderie.

reur Henri V, un terrein au pied de la haute montagne de *Hartemberg*, dans le val d'Uri, & il y fonda en 1107 une Abbaye de Bénédictines. Le Pape lui permit de tirer quelques Religieuſes de l'Abbaye de Zurich; on en a conſervé les noms : ces Dames étoient de la premiere nobleſſe. La fondation du Baron de Briens ſubſiſta juſqu'en 1184, que Baudoin, Roi de Jéruſalem, dont nous avons parlé, la convertit en une double Commanderie de S. Lazare, ſous la regle de S. Auguſtin, l'une pour des Chevaliers, & l'autre pour des Dames Chevalieres. Il y avoit en 1185 à Seédorf vingt-un Chevaliers, y compris le Commandeur Laurent (18) de *Poitiers*, tous de grandes maiſons de France, d'Allemagne & de Suiſſe. La nobleſſe des Religieuſes de S. Lazare à Seédorf & à Gefenn (autre maiſon dans le Canton de Zurich, & qui avoit été auſſi fondée par le Roi Baudoin), n'étoit pas inférieure à celle des Chevaliers du même Ordre. Les deux Commanderies de Seédorf & de Gefenn reconnoiſſoient pour Supérieur-Général de l'Ordre le Grand-Maître, d'abord réſidant en Aſie, & depuis à Boigny en France. Autrefois il y avoit dans l'Ordre de S. Lazare des Communautés reli-

(18) Ce premier Commandeur de Seédorf en avoit compoſé l'hiſtoire; ſon manuſcrit original, qu'on appelloit le *livre rouge*, à cauſe de ſa couverture, exiſtoit encore en 1556, lorſque Pierre *Jauch*, Adminiſtrateur de l'Abbaye de Seédorf pour le Magiſtrat d'Uri, compoſa ſes Mémoires ſur les antiquités de ce Monaſtere. Il y aſſure qu'il avoit entre les mains les Ouvrages hiſtoriques que les Chevaliers Laurent, Comte de *Poitiers*, & Rodolf de *Montfort* avoient écrits ſur les origines de Seédorf. La Chronique du Chevalier de *Montfort* (de la maiſon des Comtes de ce nom en Souabe), ſe nommoit de même *le livre rouge*. Ces deux originaux furent brûlés en 1590. On en a ſeulement les extraits faits par l'Adminiſtrateur *Jauch*.

gieuſes

gieuſes de l'un & de l'autre ſexe, deſtinées aux mêmes fonctions, d'exercer l'hoſpitalité envers les lépreux, & ayant de ſemblables privileges. On ne prétend pas dire que les ſœurs de toutes les léproſeries fuſſent Chevalieres, mais ſeulement qu'il y a eu un temps où l'Ordre avoit des ſœurs Chevalieres. Les fonctions des Freres étoient de ſoigner les malades, & de combattre pour le ſoutien de la Foi. Celles des ſœurs étoient également de ſe dévouer au ſervice des malades, & de *lever les mains au ciel* pour la proſpérité des armes des Princes chrétiens contre les efforts des infideles.

En (19) 1375, les deux maiſons de Seédorf ſignerent entr'elles une convention par laquelle les Chevaliers établis dans le bas village, & les Dames de la maiſon ſupérieure, dite *Oberdorf*, quoique dépendans d'un même Commandeur, décideroient à la pluralité des voix, dans leurs Chapitres généraux; mais qu'en matiere de procès entr'elles, elles auroient pour Juges le Landamne & le Conſeil d'Uri. On conſerve dans les archives de Seédorf le livre des ſtatuts de l'Ordre de S. Lazare, écrit (20) en

(19) Leu, ibidem, tome XVII, p 11.

(20) *In*-4°. Caſpar *Lang* a donné dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Suiſſe, (tome I, Chap. IV, p. 764-777) l'origine & les événemens les plus remarquables de l'Abbaye de Seédorf, & a extrait de longs morceaux du livre des ſtatuts de S. Lazare, qui avoit été écrit le 2 Juin 1277 par Frere *Sygfrid*, pour l'uſage des Freres de l'Ordre de S. Lazare, de la maiſon de cet Ordre au val d'Uri. Il exiſte un acte daté de Zurich, le 12 Mai 1287, par lequel *Sigfride*, Prêtre, Commandeur des maiſons de S. Lazare de Jéruſalem à Schlatt, à Gefenn, & dans le pays d'Uri, vendit au Prévôt & au Chapitre de Zurich, un pré ſitué à Altſtetten, qui appartenoit à la maiſon de Gefenn (*in den Gevenne*). Cet acte en latin eſt dans les archives de Zurich.

1314 en allemand par Syfrid de *Flarre*, alors Commandeur d'Ulm, de Zell, de Gefenn & d'Uri (autrement *Seedorf*); on y conſerve auſſi la regle du même Ordre, rédigée en latin (ſur parchemin, *in-folio*); le 23 Avril 1418, par Frere Jean *Schwarber*, Prêtre, Commandeur des Maiſons de *Gevenn* & de *Seédorf*, *Ordre de la milice de S. Lazare de l'Hôpital de Jéruſalem*. Ces deux collections de ſtatuts prouvent que ces maiſons ne reſpiroient que la régularité, en même tems qu'elles nous apprennent que leur tems étoit partagé entre la priere, le ſoin des infirmes, des lépreux, des eſtropiés à la guerre, & le ſervice militaire, ſuivant les circonſtances. Un acte en allemand, conſervé dans les archives de Seédorf, & qui eſt daté du jour de S. Léon, c'eſt-à-dire, du 19 Avril 1334, porte que Rodolf *Indermatton* de Bawen cédoit aux *très-honorées Dames & Religieuſes du Couvent de l'Ordre de S. Lazare, au village d'Oberndorff, dans le pays d'Uri*, un bien ſitué à Bawen. Cet acte eſt ſcellé du ſceau de Jean, Baron d'*Attinghauſen*, Landamne d'Uri.

L'ancien Nécrologe de Seédorf fait mention de Chevaliers mariés, & de femmes de Chevaliers qui étoient elles-mêmes Chevalieres. Suppoſera-t-on qu'ils n'étoient entrés dans l'Ordre qu'au temps de leur veuvage, ou que le mari & la femme, d'un commun conſentement, avoient fait vœu de continence? Ces ſortes d'exemples ſont rares, & le nécrologe fournit un trop grand nombre des premiers, pour qu'on puiſſe ſe perſuader que cela fût ainſi. Au reſte, ce n'eût pas été une choſe extraordinaire que dans ces temps les Chevaliers de S. Lazare euſſent été libres de garder ou de ne pas garder le célibat. On ſait

que les Chevaliers de S. Jacques de l'Epée, dont l'Ordre a une ſi grande affinité avec celui de S. Lazare, par l'objet de ſon inſtitution & de ſes privileges, jouiſſoient dès l'an 1175, de la liberté de ſe marier. D'ailleurs il paroît que le principal vœu des Chevaliers de S. Lazare, étoit celui d'obéiſſance pour le ſervice des guerres ſaintes & pour celui des pauvres, & que les autres étoient des promeſſes auxquelles étoient aſtreints ſeulement ceux qui vouloient tendre à une plus haute perfection.

L'Ordre (21) de S. Lazare étant déchu de ſon ancienne ſplendeur, le Pape Innocent VIII entreprit en 1489 de le ſupprimer & de l'unir avec tous ſes biens à celui de S. Jean de Jéruſalem. Mais quant à la France, toutes ſes bulles déclarées abuſives par Arrêt du Parlement de Paris 1547, furent révoquées par les Papes Pie IV & V.

Ulric de *Weiſſenau* fut le dernier Chevalier de S. Lazare réſidant à Seédorf en 1492, & Jean Koller, de Winterthour, fut en 1516 le dernier Commandeur de Seédorf & de Gefenn. Après ſa mort, les Dames Religieuſes de ces deux maiſons reſterent ſans Supérieur juſqu'à leur extinction. Gefenn fut ſécularisée en 1523 ou 1524, lors du changement de religion arrivé à Zurich. La Communauté de Seédorf fut auſſi enlevée à l'Ordre de S. Lazare; mais elle eut une deſtinée différente de celle de la maiſon de Gefenn. Quoique le Canton d'Uri fût du nombre de ceux qui perſévérerent dans la Religion Catholique, les guerres

(21) Chopin, de ſacr. polit. L. 2, tit. 6.
Gallia Chriſtiana Nova, tome VII, p. 1046.

qui s'éleverent entre les deux partis, expoſoient les Monaſteres du pays à éprouver des violences de la part des prétendus Réformés, lorſqu'ils avoient des avantages. Quoi qu'il en ſoit, en 1523, après la mort de la Dame Apollonie *Scheitler*, qui fut la derniere Religieuſe ou Abbeſſe de Seédorf, tous les biens de la Communauté demeurerent entre les mains des Adminiſtrateurs du Canton d'Uri juſqu'en 1559. Alors Caſpar *Im-Hof*, Landamne du Canton, perſuadé qu'il n'étoit dans l'ordre ni de la Juſtice, ni de la Religion, de s'emparer des revenus deſtinés au culte de Dieu & au ſoulagement des malades, propoſa dans une aſſemblée de rétablir à Seédorf, ſelon la premiere inſtitution, des Religieuſes de l'Ordre de S. Benoît. Les opinions ne furent point partagées. Le Landamne fut chargé, avec Magne *Beſſler*, de ſolliciter cette affaire auprès du Pape Paul IV. Ce Pontife, ſur leurs inſtances, donna une bulle le 20 Juin 1559, dans laquelle il expoſe, qu'attendu qu'il n'y avoit plus de Religieuſes de l'Ordre de S. Auguſtin dans la Commanderie de S. Lazare du Canton d'Uri, il permettoit que du conſentement de la Communauté de Sainte Marie (22) de *Claro*, du Dioceſe de Milan, on en tirât quelques Regieuſes, dont l'une ſeroit Abbeſſe, pour occuper la maiſon de S. Lazare de Seédorf, & y recevoir des Novices ſous la regle de S. Benoît. Depuis cette date, l'Abbaye eſt ſoumiſe à la viſite du Nonce du Pape en Suiſſe, &

(22) Dans le Bailliage de Riviera, qui dépend des Cantons d'Uri, de Schweitz & du bas Underwalden.

ſous ſon autorité, elle l'a été ſucceſſivement à celle des Abbés de Muri & d'Einſidlen. L'Abbaye, en mémoire de l'Ordre de S. Lazare, porte encore dans ſes armes une croix de *ſinople* au champ d'*argent*, & elle écartelle au premier & quatrieme, de *Jéruſalem*, à l'honneur du Roi Baudoin, ſon ſecond Fondateur. Le Magiſtrat d'Uri a l'*Advocatie* du Monaſtere. L'Abbeſſe d'aujourd'hui eſt Dame Marie-Francoiſe de Sales *Reding de Biberegg*, du Canton de Schweitz.

Aettinghauſen, paroiſſe voiſine de la Ruſſe, à une lieue au-delà de Seédorf. On y voit les ruines du château des Barons (23) de ce nom, illuſtres dans les Faſtes helvétiques, pour avoir ſoutenu, par leurs conſeils & leur crédit, les vengeurs de la liberté opprimée; cette race, de mémoire immortelle, a fini après le milieu du quatorzieme ſiecle.

III & IV. *Les deux Communautés d'Altorf, de Siſiken & de Fluelen;* le Bourg d'Altorf qui eſt la Capitale du Canton, & dont nous avons fait la deſcription, forme les trois quarts de ces deux Communautés. Entre ce bourg & le village *Schattdorf*, à une demi lieue de l'un & de l'autre, eſt Bozlingen, où ſe tiennent les aſſemblées générales du Canton. Il regne en été dans la campagne d'Altorf, un vent du *midi*, chaud & impétueux, qui fait que les fruits y mûriſſent beaucoup plutôt que dans les Cantons voiſins, quoique plus éloignés des Alpes. Mais

(23) Leu ibid. tome I, p. 74, 75.

la violence de ce vent, jointe à ſa chaleur, eſt fort à craindre, & quand il ſouffle avec force, on n'oſe preſque point allumer de feu dans Altorf. Il ne faut pas oublier qu'on a établi dans ce bourg, dès l'an 1688, une fabrique pour tailler & polir le cryſtal. On peut voir parmi les *planches* (*) de ces *Tableaux*, un vaſe contenant ſix ſetiers, meſure de Prague, d'un ſeul morceau de cryſtal trouvé en Suiſſe dans l'année 1652, travaillé en 1655 à Prague, & préſenté à l'Empereur Ferdinand III par Sébaſtien-Pérégrin de Zweyer d'Evebach, du Canton d'Uri, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant au ſervice de Sa Majeſté Impériale, & qui mourut en 1678 après avoir été créé Baron (**) d'Empire en 1658.

La petite paroiſſe de *Siſiken* eſt ſur la droite du lac & la frontiere du Canton de Schweitz; celle de *Fluelin*, près d'Altorf, au bord du lac, eſt comme le port de ce bourg.

Dans la paroiſſe de *Siſiken*, on trouve la Chapelle (***) de *Guillaume Tell*, bâtie ſur un roc au bord du lac, près du mont *Axenberg*, à l'endroit où ce Héros (****) *Uranien* repouſſa le 18 Novembre 1307, la barque du tyran *Geſſler* dans les flots par l'élan qu'il avoit pris pour

---

(*) *Planche* 197. La gravure originale de ce vaſe, faite en 1655, ſe trouve à Paris au Cabinet des eſtampes à la Bibliotheque du Roi.

(**) *Planche* 207. Voyez la vie de ce Général (également illuſtre dans les Faſtes militaires & politiques de l'Allemagne & de la Suiſſe) dans le *Dict. hiſt. de la Suiſſe par M. Leu*, tome XX, p. 535-541, &c.

(***) *Planche* 94.

(****) *Planche* 213.

Bouillard Sculp.

VASE CONTENANT SIX SETIERS, MESURE DE PRAGUE,

Ce Vaisseau, d'un seul morceau de Cristal trouvé en Suisse dans l'année 1652, a été travaillé en 1655. à Prague, et présenté à L'EMPEREUR FERDINAND III.

A. P. D. R.

en ſortir. J'ai parlé de cette Chapelle dans la deſcription du lac des quatre Cantons *foreſtiers ;* mais j'aurois tort de ne pas faire obſerver ici une cérémonie (24) reſpectable qui ſe renouvelle tous les ans dans cette Chapelle. Le premier vendredi après l'Aſcenſion, le Magiſtrat d'Uri, ſuivi du peuple, ſe rend en proceſſion dans pluſieurs barques, à la vue de la Chapelle de *Tell ;* & comme le terrein où elle eſt bâtie ne pourroit pas contenir tant de monde, preſque tous les aſſiſtans reſtent dans les barques pendant la meſſe ſolemnelle & le ſermon. Cette Chapelle fut conſtruite en 1388 par ordre de l'Etat d'Uri, ſuivant un acte authentique de 1460, pour remercier Dieu de la délivrance de la tyrannie par les mains de Guillaume Tell. Cent quarante perſonnes qui avoient connu Tell, aſſiſterent à cette fondation. Le rocher ſur lequel s'élança Tell, porte encore aujourd'hui le nom de *rocher de Tell*, DES TELLEN-BLATTEN. Toute l'Hiſtoire du Héros & celle du berceau de la liberté des Suiſſes, ſont peintes dans cette Chapelle.

V. *Communauté de Burglen, au-deſſus du petit retranchement*, en allemand *ob dem Graeblein*, vers le val de *Schaechenthal.* A une demi-lieue au-deſſus d'Altorf eſt *Burglen*, gros village de paroiſſe. On voit ſur une colline, près de la maiſon du Curé, un château qui étoit primitivement la réſidence des nobles *Meyer de Burglen*,

(24) Leu, ibidem, tome XVIII, p. 45-47.
Faeſi, ibidem, tome II, p. 174-175.
Lettre du Baron de Zur-Lauben ſur Guillaume Tell, p. 43-48, &c.

en latin *Villici de Burglen*; les *Maires ou Mayeurs de Burglen*, ainſi appellés parce qu'ils géroient les droits & les revenus que l'Abbaye de Zurich avoit anciennement à Burglen. Louis, Roi (25) de Germanie, étant à Bodenen (26) ſur le lac de Conſtance, le 13 Mars 857, donna au Prêtre Berold, qui avoit été attaché au ſervice de défunte ſa fille Hildegarde, Abbeſſe de Zurich, à titre de bénéfice pour le temps de ſa vie, la Chapelle de S. Pierre, ſituée à Zurich, & deux autres Chapelles (27), *Burglen* & *Silenen* ou *Silinen*, dans le val d'Uri.

Il y a à Burglen une Chapelle à l'endroit où étoit bâtie la maiſon de *Guillaume Tell.* On y prononce annuellement un ſermon; cet uſage fut inſtitué par tout l'Etat du Canton d'Uri en 1387, & a toujours ſubſiſté. Le panégyrique du Héros n'y eſt jamais oublié. On voit dans cette Chapelle pluſieurs vieilles peintures de l'hiſtoire de cet intrépide Patriote. Obſervons auſſi que peu (28) de temps après que *Tell* eut tué *Geſſler*, il fonda, avec les deux Confédérés *Furſt*, d'Uri, & *Stauffach*, de Steinen, au Canton de Schweitz, une proceſſion annuelle de Steinen

---

(25) Le diplome de cette donation, dont l'original eſt conſervé à Zurich, a été tronqué par *Guillimann* (*de rebus Helvetiorum, lib. III, cap. I, p. 321. Friburgi Aventicorum, 1599, in-4°.*). On en a une copie exacte, faite par le ſavant Erard Durſteler, de Zurich. (*Acta Abbatia Turicenſis, p. 7, mſc. in fol.*).

(26) *In villa Potamo.*

(27) *Necnon & alteras duas Capellas in valle Urania in locis cognominatis Burgilla & Sillana.*

(28) Caſpar Lang, Hiſt. Eccléſiaſt. de la Suiſſe, tome I, p. 780, 786 & 808.

à Burglen, & de Burglen à Steinen pour remercier Dieu de la délivrance de leur patrie commune. Cette proceſſion ſubſiſte encore ; & les frais en ſont payés aux dépens des Cantons d'Uri & de Schweitz. On a conſervé un acte de 1387, qui parle de l'inſtitution de cette pieuſe cérémonie. Il y a une tradition qui porte que *Guillaume Tell* périt malheureuſement vers l'an 1350, dans le débordement qui renverſa le village de Burglen, ſon lieu natal. Suivant la Chronique (29) du Chevalier de *Klingenberg*, Gentilhomme de la Turgovie, qui écrivoit vers la fin du quatorzieme ſiecle, *Guillaume* (30) *Tell, d'Uri, défenſeur de la liberté*, vivoit, en 1307, avec ſes fils Guillaume & Gautier ; ſuivant la même Chronique, *Tell* avoit combattu, en 1315, avec ſon beau-pere Gautier, *Furſt*, natif d'Aettinghauſen, même pays d'Uri, à la bataille de Morgarten, qui aſſura la liberté. Après cette guerre, il fut Adminiſtrateur des revenus de l'Egliſe de Burglen, qui dépendoit alors de l'Abbaye de Zurich. Toutes ces circonſtances ſont rapportées par le Chevalier de Klingenberg. La famille de *Tell*, qui avoit rempli juſqu'au ſeizieme ſiecle pluſieurs places dans le Conſeil du Canton d'Uri, s'éteignit dans Jean-Martin *Tell*, qui mourut, en 1684, au village d'Aettinghauſen.

VI. *La Communauté de Spiringen ;* en venant de Burglen, on entre dans le Val de *Schaechenthal*, l'un des

(29) On en a conſervé des fragmens latins, recueillis par M. de *Balthaſar*, dans ſa défenſe de *Guillaume Tell.*

(30) *Wilhelmus Tello Uranienſis, libertatis propugnator.*

diſtricts les plus peuplés & les plus fertiles du Canton d'Uri, & dont la longueur du couchant au levant a quatre lieues ſur un quart de lieue de largeur. Cette vallée, entremêlée de hameaux & d'habitations, touche le Canton de Glaris. Elle prend ſon nom du torrent *Schaechen*, qui la traverſe, & ſe jette dans la Ruſſe, près d'Altorf, au-deſſous de Burglen.

Dans cette vallée, ſont la Paroiſſe du *Bas-Schaechen*, à trois lieues d'Altorf, & celle de *Spiringen*, à deux autres lieues du même bourg. Il exiſte dans le Canton d'Uri une ancienne & noble famille, qui ſe nomme (31) *Arnold de Spiringen.*

VII. *La Communauté de Burglen, au-deſſous du petit Retranchement, Unter dem Graeblein*, comprend le gros village de *Schattdorf*, à une demi-lieue au-deſſus d'Altorf. L'Egliſe de ce village paſſe pour la plus ancienne Paroiſſe du Canton. Auſſi dans les proceſſions générales ſa banniere précede-t-elle toujours celles de toutes les autres Paroiſſes.

VIII. *La Communauté de* (32) *Silenen*, qui tire ſon nom du village de ce nom, dans le val de la Ruſſe (*Reuſthal*), à trois lieues d'Altorf, & qui eſt la Paroiſſe la plus conſidérable du Canton après celle de bourg capital. On y voit, au-deſſus de l'Egliſe paroiſſiale, une vieille tour en ruine, où demeuroient primitivement les Nobles

(31) Leu, ibidem, tome I, p. 344, 345, & tome XVIII, p. 408, 409.
(32) Leu, ibid. tome XVIII, p. 126-129.

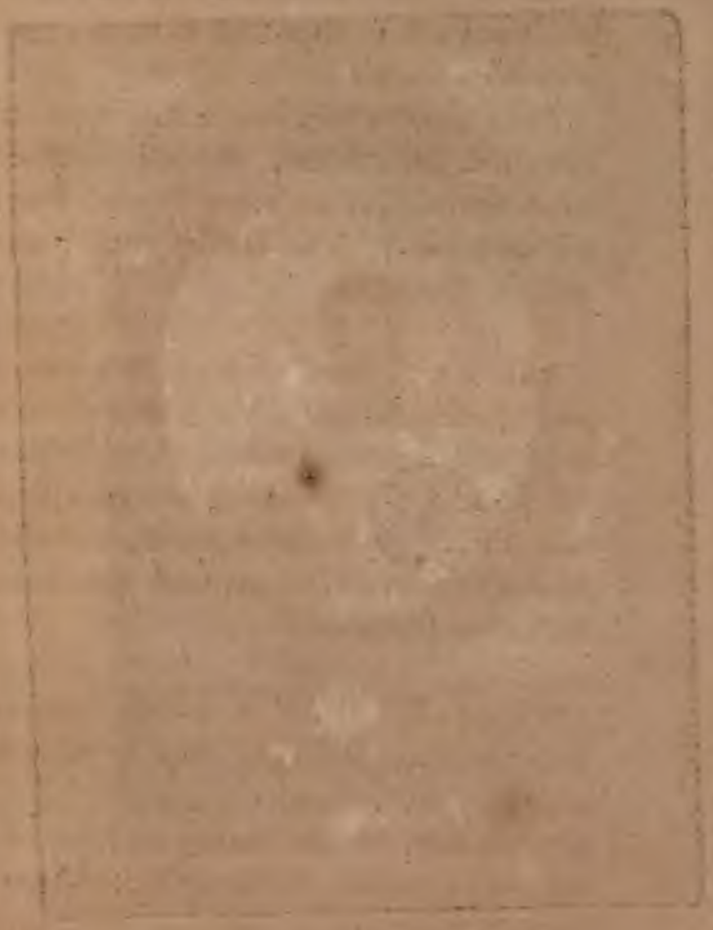

IODOC DE SILLINEN,
de Lucerne, Evêque de Grenoble et de Sion, Conseiller du Roi Louis XI. Mort à Rome en 1497.

Tavier Sculp.

de *Silenen*, maiſon dont une branche s'établit à Lucerne, & qui, entr'autres hommes illuſtres, a produit *Jodoc de Silenen* (*), Evêque de Grenoble & de Syon, & Prévôt du Chapitre de Munſter en Argeu. Ce Prélat joua un grand rôle en France & en Suiſſe, ſur la fin du quinzieme ſiecle, Cette tour eſt dans le village de *Silenen d'en bas*; il y en a une autre, également ruinée, dans le *Haut-Silenen*, où réſidoient les *Meier de Silenen*, autrement les *Maires de Silenen*, parce qu'ils avoient, au nom de l'Abbeſſe de Zurich, la recette de ſes revenus & l'adminiſtration de la Juſtice dans cette Paroiſſe & ſes environs. Ces Nobles étoient auſſi une branche de la Maiſon de Silenen.

Am-Staeg (33) (en François, *à la Montée*), hameau avec une chapelle dans la Paroiſſe de *Silenen*, ſur la grande route du *Gotthardt*, & dans la proximité du val de *Maderanen-Thal*, derriere lequel eſt celui de *Ruppletten*, qui touche le pays des Griſons. Ces deux vallées ont près de ſix lieues de long. Le torrent de *Kerſtenen* les traverſe toutes deux, & ſe jette dans la Ruſſe près d'*Am-Staeg*. Toutes ces vallées offrent diverſes habitations. C'eſt proprement au hameau *Am-Staeg*, que commence le *Gotthardt*.

Evebach, autre hameau dans la Paroiſſe de Silenen, ſur la grande route du Gotthardt; les Barons de *Zweyr* (34), aujourd'hui établis en Souabe, rapportent leur origine à ce local où ils avoient un Château, préſentement détruit.

(*) *Planche* 202.

(33) Leu, ibidem, p. 476.

(34) Le même, ibidem, tome XX, p. 538-542.

On trouve, parmi les Chevaliers de Saint-Lazare, inſcrits dans le Necrologe de Seédorf, au treize des Calendes d'Avril, *Burcard Zwyer d'Effenbach*, & parmi les Dames religieuſes du même Ordre, dans le Couvent de Seédorf d'en haut, au ſecond des Calendes de Septembre, *Berte Zwyer d'Effenbach.* La maiſon de ce nom, l'une des plus illuſtres (*) de la Suiſſe, a donné pluſieurs chefs célebres au Canton d'Uri, &, depuis ſon émigration, un grand nombre de Chanoines aux hauts Chapitres de Conſtance & d'Augſbourg, des Chevaliers de celui d'Alcantara, des Chanoineſſes aux Abbayes de Seckingen, de Schennis & d'Andlau. Elle a l'un des quatre grands offices héréditaires de l'Evêché de Conſtance, celui de *Grand-Maître.* Je ne puis me refuſer à placer ici une obſervation qui m'a été faite par un Suiſſe, très-inſtruit ſur la tranſmigration des Barons de *Zweyer* & d'autres maiſons helvétiques en Allemagne. « Les Suiſſes nobles, *me* » *dit-il*, ont toujours préféré les charges honorifiques » dans leurs Cantons reſpectifs, aux Commanderies & aux » Bénéfices des Chapitres de l'Allemagne, & c'eſt pour » cette cauſe qu'ils ſe ſont toujours alliés avec des fa- » milles qui étoient capables de les faire entrer dans le » Sénat ; & en cela on ne peut point les condamner ; ils » aimerent plutôt ſiéger entre les premiers de leurs com- » patriotes, que de faire fortune hors du pays avec le » poids du célibat. Les *de Beroldingen*, les *Roll de Bernau*, » les *Zweyer*, originaires du Canton d'Uri, & quelques » autres encore dans d'autres Cantons ont renoncé à leur

(*) *Planche* 207.

» patrie, pour ne point ſe méſallier. Les autres Nobles » n'ont pas voulu ſuivre leur exemple, & l'on ne peut » les en blâmer ».

IX. *La Communauté d'Erstfelden*, nom d'un village conſidérable ſur les deux bords de la Ruſſe, avec un ſuperbe pont de pierre ſur cette riviere. C'eſt ici le grand paſſage au Gotthardt. L'égliſe paroiſſiale eſt dans la partie la plus conſidérable du village, ſur la gauche de la Ruſſe.

Gurtuellen, village & égliſe ſur la montagne du même nom, dans la Paroiſſe de Silenen, ſur la gauche de la Ruſſe.

Im-Ried, le premier village du *Gotthardt*, à une petite demi-lieue au-deſſus d'Am-Staeg, dans la Paroiſſe de Silenen.

Meitſchengen & *Weyler*, autres hameaux dépendans de la Paroiſſe de Silenen.

X. *La Communauté de Wasen*, village & paroiſſe ſur une hauteur aſſez conſidérable. Le val *Meyenthal* fait auſſi partie de cette Communauté, il a quatre à cinq lieues de long, & ſes Alpes touchent le Canton de Berne. Le *Meyenbach* le traverſe. C'eſt une vallée très-habitée.

Wattingen, hameau ſur la droite de la Ruſſe, à une demi-lieue au-deſſus de Waſen & dans la paroiſſe de ce nom. MM. (35) *Beſler*, l'une des principales familles d'Uri, ſe qualifient de *Wantingen*, parce qu'ils y avoient bâti un château vers le milieu du quinzieme ſiecle.

(35) Leu, *ibid.* tome III, p. 306-309, & tome XIX, p. 112.

Geſchenen, village conſidérable dans la paroiſſe de *Waſen*. C'eſt le dernier endroit habité ſur la grande route du Gotthardt juſqu'au val d'Urſeren. Depuis Geſchenen juſqu'au *Pont du Diable*, on monte toujours le long de la Ruſſe, même juſqu'au paſſage, dit *Schellenen*, & cela pendant une heure & demie.

Mont-Gotthardt (*) : je ne ferai pas ici la deſcription de cette fameuſe montagne. M. *Beſſon* en a décrit avec la plus grande exactitude les principales branches, tant du côté de l'Italie que de celui de la Suiſſe, dans ſon *Diſcours ſur l'Hiſtoire naturelle de la Suiſſe*, qui eſt à la tête de ces Tableaux topographiques. On y trouvera la Deſcription du *Pont du Diable* (**), & celle du chemin ſouterrain (***) ou de la route du rocher ſous lequel on paſſe avant que d'entrer dans la vallée d'Urſeren. On peut voir ce que ce profond obſervateur y a dit des hauteurs meſurées du Gotthardt; de la dégradation de ſes cimes; de l'Hoſpice ſur cette montagne; des rivieres qui en découlent; des ſources (****) de la Ruſſe, & du Teſin (*****); de leurs caſcades (******), *&c.*

Il a paru à Milan, en 1783 (36), un Traité curieux

(*) *Planches* 68, 70, 75, 81, 89 *double*, 90 *double*, 93, 102, 131, 150, 210 *double* & 255.

(**) *Planches* 34, 163, 210 & 237.

(***) *Planche* 90 *double*.

(****) *Planches* 70, 108 & 256.

(*****) *Planches* 77, 131, 210.

(******) *Planches* 53, 89, 102, 150 *double*, & 234.

(36) *Memoria Mineralogia ſulla montagna di S. Gottardo.* — *In*-8°, *cum fig.* Ce Traité a été traduit en allemand. *Vienne*, 1784, *in*-8°, *avec fig.*

ſur le mont de *Gotthardt*. L'Auteur, le Pere Hermenigilde *Pini*, Barnabite, combat en pluſieurs endroits les dimenſions données par MM. Gruner, de Sauſſure, & d'autres habiles obſervateurs. Et ce qu'il dit de la ſtructure phyſique de cette montagne, mérite la plus grande attention.

Le *Pont du Diable* eſt ainſi appellé à cauſe de ſa conſtruction ſi extraordinaire, qu'elle paroît au-deſſus des forces humaines. C'eſt une ſeule arche fort large, jettée d'une montagne à l'autre, & qui laiſſe la Ruſſe à une profondeur immenſe, ſe précipitant à travers des rochers; le vulgaire n'a donné à ce pont antique le nom de *Pont du Diable*, que parce qu'il ne pouvoit concevoir comment on avoit pu le bâtir (37) dans cet endroit inacceſſible.

Le nom du mont *Gotthardt*, qui eſt la plus haute des Alpes, étoit celtique. *Ardh* (38) ſignifioit *très-haut*, il répondoit au *ſummus* des Latins. *Tſchoudi* (39) prenoit ici le nom de *Gotth* pour le nom de *Dieu*; le Pere George *Roſtrenen* (40) nous apprend qu'autrefois les Bretons diſoient *Goé* pour déſigner *Dieu*. Or ceux qui connoiſſent

---

(37) Ce pont eſt nommé *Stuebende Bruck*, *le pont de la riviere tombant en pouſſiere*, dans un Traité des Cantons de 1370, rapporté par Tſchoudi, dans ſa Chronique de la Suiſſe, tome I, p. 473. Voyez auſſi le Traité hiſtorique du commerce de la Ville & du Canton de Zurich, par Jean-Henri *Schinz*, dans le ſecond volume des Mémoires de la Société phyſique de Zurich, p. 101. Zurich, 1764, *in*-8°, en allemand, *avec fig.*

(38) Wilhelmi Baxter, Gloſſarium Antiquitatum Britannicarum; voce Brocara, & voce Arviragus. Londini, 1733, *in*-8°.

(39) Galliæ Comatæ Deſcriptio, p. 350, 351.

(40) Dictionnaire françois celtique, ou françois breton. Rennes, 1732, *in*-4°.

les dialectes de la langue allemande ne peuvent méconnoître *Got* dans *Goé*. Le Dieu (41), adoré ſur la montagne des *Tauriſques* reçut le nom de *Gotthardt*, c'eſt-à-dire, *Dieu très-haut*; nom qui reſte à cette alpe, tout comme le mont *Saint-Bernard* fut nommé *mons* (42) *Penninus* ou *Poeninus* du Dieu qu'on y adoroit, & dont le nom, de même que *Gotthardt*, ſignifioit *Dieu du ſommet* & *Dieu très-élevé*. La montagne portoit le nom de *Gotthardt* long-temps avant le douzieme ſiecle où le Pape Innocent II canoniſa (43) *Gotthardt*, Evêque de *Hildisheim*.

On conſerve (44) à Florence dans le cabinet du Grand-Duc une pierre antique. C'eſt une cornaline avec pluſieurs figures & une inſcription des *Tauriſques*. Le ſavant (45) éditeur du *Muſeum Florentinum* l'a fait graver dans ſon précieux recueil d'antiquités. Il l'a accompagnée de quelques obſervations. On voit deſſus cette cornaline la figure d'un (46) jeune homme tourné à droite, ayant la

(41) Bochat, Mém. crit. ſur l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe, tome III, p. 347 & ſuiv.

(42) Les Celtes, pour déſigner la tête, le ſommet d'une montagne, diſoient *pen*, *penne*, *pin*, & *pinne*. De-là chez les Latins, *pennæ*, *piana*, & *pinnaculum*.

(43) En 1131.

(44) Le ſoleil adoré par les Tauriſques ſur le Mont Gotthardt. Diſſertation de M. le Baron de Zur-Lauben. Zurich, 1782, *in*-4°.

(45) *Tome II. Gemmæ antiquæ. Tab. XIV, n°. I, p. 36. Florentiæ*, 1732, *in-fol. cum fig.* C'eſt au ſavant Antiquaire Antoine-François *Gorio*, que nous devons la deſcription du cabinet du Grand-Duc, ſous le titre de *Muſeum Florentinum*, *Florentiæ*, 1731 *& ſeq.* dix volumes *in-folio*. Cet ouvrage eſt d'un grand prix.

(46) Au premier aſpect, la gravure de cette Cornaline paroît un peu

tête

tête rayonnante, étendant sa main droite, & tenant avec la gauche un fouet. La figure est posée sur une base qui s'éleve au-dessus d'un groupe de montagnes pointues. Au côté droit en avant on lit ces mots : TAVPIC, & au côté gauche du groupe paroît une chévre barbue, ayant deux cornes pointues. Cet animal s'avance sur sa droite. Le Savant, à qui l'on doit la découverte de cette cornaline, observe que la petitesse de la pierre ne permit pas au lapidaire de graver entierement TAVPISCI, & qu'il en omit deux lettres, S & I. On remarque dans cette inscription la lettre grecque P au lieu de la lettre R des Latins. Mais, comme l'observe M. le Comte de *Caylus* dans son recueil (47) d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines & gauloises, ce n'est pas une singularité de voir des lettres grecques mêlées dans l'écriture romaine d'un certain temps, puisqu'on écrivoit à Rome même le latin avec les caracteres grecs. Si nous en croyons le Géographe (48) *Strabon*, le goût que l'Académie de Marseille avoit fait naître dans les Gaules pour l'étude de la langue grecque, porta les Gaulois à écrire en caracteres grecs. *César* assure dans ses Commentaires (49) qu'on trouva dans le camp des Helvétiens

---

rude, ce qui sembleroit annoncer qu'elle a été faite dans quelque ville autre que Rome, où l'on avoit poussé l'art de graver les médailles & les pierres au plus haut degré de perfection.

(47) Tome IV, p. 333. Paris, 1761, *in*-4°.

(48) Lib. IV, p. 327. Amstelodami, 1652, *in*-8°, *cum fig.* tom. I.

(49) Lib. I, p. 18, 19, cum Scholiis Aldi Manutii. Venetiis, 1605, *in*-8°.

écrit en lettres grecques un état de ceux qui étoient ſortis de leur pays en âge de porter les armes, des femmes, des enfans & des vieillards. L'érudit éditeur du *Muſeum Florentinum* prétend que la figure du jeune homme, gravée ſur la cornaline, eſt preſque ſemblable à la ſtatue du ſoleil de Rhodes. Mais, ſans répéter un pays auſſi éloigné des Alpes, que l'eſt l'île de Rhodes, pour expliquer le culte du ſoleil établi par les Tauriſques ſur le mont *Gotthardt*, M. le Baron de *Zur-Lauben* penſe qu'on ne doit pas ſortir des limites des Gaules où les anciens ont placé cette nation. Le ſoleil étoit la grande & la premiere divinité de tous les peuples idolâtres. Ce fait n'a plus beſoin de preuves. Les Gaulois adoroient le ſoleil ſous le nom de *Belenus*. Par ce nom, ils faiſoient entendre qu'ils regardoient le ſoleil comme le Roi de l'Univers. Le culte du ſoleil *Mithra* étoit établi dans l'Helvétie de même que dans le reſte des Gaules, ainſi que M. de (50) *Bochat* l'a prouvé par l'explication des uſtenſiles ſacrés, tous d'argent, trouvés en Suiſſe à Wettingen près de Baden le 22 Août 1633. Parmi les bas reliefs du *ſympule* (51) à manche, on voit d'abord la figure du ſoleil, dont la tête eſt environnée de rayons, comme les Egyptiens (52)

(50) Mémoires critiques ſur l'Hiſt. anc. de la Suiſſe, tome II, p. 374 & 402-417.

(51) *Varron* entendoit par *ſympullum* une ſorte de gobelet, qui étoit d'uſage dans les ſacrifices.

(52) Giſberti Cuperi Harpocratus, p. 9. Trajecti ad Rhenum, 1787, *in*-4°.

le repréſentoient. Il tient un fouet (53) de la main droite, ayant le bras levé & prêt à frapper. Le fouet fait alluſion à l'hiſtoire de *Phaeton, currus auriga paterni*, ou plutôt c'eſt le ſymbole (54) de l'Empire. Le ſavant *Cuper* (55) a prouvé que la ſignification du fouet, dans les ſymboles des Egyptiens, déſignoit le ſoleil. Je reviens au *ſympule* de Wettingen. La main gauche du ſoleil qui eſt repréſenté, touche à un globe poſé ſur un piédeſtal. Parce que le ſoleil éclaire le monde entier, & qu'il étoit regardé comme le Roi de l'Univers, on le dépeignoit tenant un globe. La cornaline du cabinet de Florence offre le ſoleil, ayant la main droite étendue comme donnant des ordres à l'Univers, & la gauche armée d'un fouet.

Le ſavant Antiquaire, qui a donné le deſſein de cette cornaline, croit qu'elle concerne le culte que les *Tauriſques*, en latin, *Tauriſci*, nation gauloiſe des Alpes, & voiſine des Helvétiens, rendoient au ſoleil adoré ſur le haut de leurs montagnes. Il cite ſur ce peuple un paſſage de *Strabon* (56). Tſchudi (57), Simler (58), Lazius (59), Guil-

---

(53) Apollon eſt repréſenté ſur quelques médailles, tenant un fouet de la main droite.

(54) Johannis Pierii Valeriani Hieroglyphica, lib. XLVIII, cap. XVII. Lugduni, 1626, *in-fol.*

(55) Ibidem.

(56) Geog. lib. IV, p. 373, & lib. VII, p. 537, tom. I. Amſtelodami, 1652, *in-fol.*

(57) Galliæ Comatæ Deſcriptio, p. 112, 113, 182-183, & 346-348.

(58) Commentarius de Alpibus, p. 18, 19, in Theſauro Hiſtoriæ Helveticæ. Tiguri, 1735, *in-fol.*

(59) De Gentium migrationibus, p. 40, 185, 187, 192 & 194, 195. Baſileæ, 1557, *in-fol. cum fig.*

limann (60), Cluvier (61) & Plantin (62) ſe ſont beaucoup étendus ſur l'origine & les tranſmigrations des *Tauriſques*, qui comprenoient, dans leurs différens diſtricts, les *Lépontiens*, habitans du *val Levontina*, & les *Salaſſes*, nation du *val d'Aoſte*. *Pline* (63) cite à ce ſujet le témoignage de *Caton* l'ancien. Pluſieurs autres Hiſtoriens (64) ont parlé des *Tauriſci* comme d'un peuple des Alpes, Gaulois d'origine, & voiſin de la ſource du Rhône. Le mot *Tauriſce* eſt dérivé du celtique *Taur*, qui ſignifie *montagne*. Sur ce pied, *Tauriſce*, dans la langue de nos peres, n'eſt autre que *Montagnard*, & répond parfaitement aux *Alpini* & *Inalpini* des Romains, qui déſignoient les habitans de cette partie des Alpes qui ſéparoient les Gaules de l'Italie. Les Gaulois employoient auſſi le mot *Alpes*, pour marquer les montagnes les plus élevées. *Lazius* (65) nous a conſervé d'après une ancienne médaille la figure & l'habillement d'un *Tauriſque*, attaquant un ſanglier; on voit derriere ce Gaulois la tête d'un taureau, poſée

---

(60) De rebus helvetior. lib. III, cap. *I*, p. 95-97. In Theſauro Hiſt. Helveticæ.

(61) Germania antiqua, lib. I, cap. V, p. 43; & lib. de Vindelicia; cap. II, p. 720-722. Lugduni Batavor. Elzevir. 1631, *in folio*, *cum fig.*

(62) Helvetia antiqua & nova, cap. XVII, p. 29 & 30. In Theſauro Hiſt. Helveticæ.

(63) Hiſtoriæ, lib. III, cap. XX, p. 47. Baſ. *Froben*, 1525, *in-fol.*

(64) Polib. Hiſtoriar. lib. III, cum Comment. Caſauboni. Paris, *1609*, *in-fol.* — Strabo, ibidem, lib. VII, p. 537. — Hiſtoire des Gaules & des conquêtes des Gaulois, par Dom Jacques Martin & Dom Jean-François de Brézillac, ſon neveu, Bénédictins, tome I, p. 92 & 161. Paris, 1752, *in-4°*, *cum fig.*

(65) De Gent. Migrat. p. 185.

au-deſſus d'un tronc d'arbre. Entr'autres montagnes des Alpes, le *Gotthardt*, qui en eſt la plus haute, appartenoit aux *Tauriſques*. L'Hiſtorien *Tſchoudi* étoit (66) dans l'opinion que le *Gotthardt* eſt le nom que portoit la montagne dont il s'agit, avant l'établiſſement du Chriſtianiſme; il dit que cette montagne, connue des anciens ſous le nom de *ſummæ Alpes, le plus haut des Alpes* (67), étoit ainſi appellée, parce qu'à cauſe de ſon élévation elle ſurpaſſoit toutes les autres montagnes. Le même Savant ajoute qu'on la nommoit le *Gotthardt*, parce que, comme le Dieu ſuprême des montagnes, elle s'élevoit au-deſſus de toutes les autres. Il ſort de ſes diverſes branches ſept rivieres, qui portent leurs eaux dans quatre côtés de l'Europe. Ces rivieres ſont le Rhin, appellé *citérieur* & l'*ultérieur*; le Téſin; la *Madia*; l'Adige; le Rhône, l'Are & la Ruſſe. *Tſchoudi* ajoutoit que, comme les Païens dreſſerent des autels au ſommet des paſſages des Alpes aux divinités qu'ils croyoient qui y préſidoient, on adoroit au haut du *Gotthardt* un Dieu de ce nom, comme ſur le mont *Saint-Bernard*, *Jupiter Penninus* ou *Poeninus*, & ſur la montagne dite *montis Martis*, au val de *Grenchen*, dans le Haut-Vallais, le Dieu *Mars*. Mais après que les Chrétiens eurent renverſé ces autels, ils dédierent à des Saints ces paſſages des Alpes, & choiſirent pour celui du *Gotthardt* un ſaint Evêque, qui portoit le même nom que le Dieu des Païens, adoré ſur la montagne. *Tſchoudi*, pour fortifier ſon opi-

(66) Gallia Comata, p. 350, 351.

(67) Cæſar de Bello Gallico, lib. III, p. 58. Venetiis, 1605, *in*-8°. — Services Æneidos X, p. 593.

nion, cite le nom de *Saint Barnabé*, donné au mont, dit *mons Lucumonis* ou *Lucumonius*, branche du *mont Adula* ou *Vogel*, dans la haute Juriſdiction de Dizentis en la haute Ligue griſe. Il cite encore le *mont Brailio*, que l'on appelle autrement *mons ſancti Braulii*, & qui eſt au haut du Comté de Bormio. Cette derniere montagne étoit, à ce que l'on croit, la chaîne des montagnes de la Rhétie que *Tacite* (68) appelloit *Juga Rhætica*. La cornaline de Florence repréſente le *Gotthardt* comme un groupe de montagnes; &, en effet, avant que d'arriver à ſon ſommet, il faut franchir une (69) chaîne de montagnes. Le ſavant *Gorio*, à qui l'on doit l'explication du *Muſeum Florentinum*, penſe que l'eſpece de chévre, qui paiſſoit ſur la cornaline des *Tauriſques*, étoit l'*Alces* qu'on trouvoit particuliérement dans la forêt *Hercynie* ou forêt *Noire*, voiſine de la Suiſſe. Il dit que *Céſar* a décrit cet animal dans ſes Commentaires (70), & en même temps deux autres animaux, un bœuf ſemblable au cerf, & l'*urus* pareil à l'éléphant. Mais, outre que *Solin* (71) a comparé l'*alces* au mulet, & l'*urus* à un taureau ſauvage, *Céſar*, en décrivant l'*Alces*, ſemblable à la chévre, ne nous le dépeint pas comme un animal propre, ainſi que le chamois ou le Bouquetin, à gravir les rochers & à franchir les précipices des Alpes.

---

(68) Hiſt. lib. I, cap. LXX, p. 371, cum animadverſ. Theodori Rickii. Lugd. Batav. 1687, *in*-12.

(69) La Fourche & le Grimſel en ſont auſſi des branches. Voyez Plantin, *Helvetia antiqua & nova*, *cap. VIII*, p. 16.

(70) Lib. VI, p. 147.

(71) Cap. XXIII, ed. Eliæ Vineti. Pictavii, 1554, *in*-4°.

SUJETS du Canton d'Uri.

I. LE VAL (72) D'URSEREN ou D'URSELEN, en latin, *Urſoria*, *Urſella Vallis*, en Italien, *Urſaria*, & en langue *romanche* des Griſons, *Urſara*. On y parvient en paſſant par l'*Urner-Loch* (*), ou le paſſage ſouterrain, taillé dans le roc, de 80 pas de longueur, & aſſez haut pour qu'un Cavalier y puiſſe paſſer ſans mettre pied à terre. On eſt agréablement ſurpris de voir à la ſortie de cette route une grande partie du val d'Urſeren; le voyageur apperçoit dans ce moment le beau village de ce nom, de riches prairies, les Alpes les plus fertiles, & la Ruſſe qui parcourt le vallon en ſerpentant & comme une riviere tranquille, & qui n'a pas la rapidité avec laquelle elle ſe précipite par-deſſus les rochers près du *Pont du Diable*. Cette vallée a trois lieues de longueur ſur une de largeur. Il n'y a point de bois, cependant les hyvers y ſont très-longs & très-durs, on ne s'y chauffe qu'avec des bruyeres. La ſeule forêt qu'on y trouve, conſiſte dans un petit nombre de ſapins près du village *Urſeren*; on ne la coupe jamais, elle ſert de Boulevard contre les *Lavanges*. Les habitans ſont réduits à nourrir du bétail, c'eſt leur unique richeſſe, les fromages d'Ur-

(72) Leu, ibidem, tome XVIII, p. 766-773.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 396-398.
Faeſi, ibidem, tome II, p. 198-207.
Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome p. 60 & 251, 252, & tome II, p. 193-194, &c.

(*) *Planche 90 double.*

ſeren ſont recherchés. Le bétail eſt grand & beau. Les habitans ſont bien-faits, polis & éclairés. Il n'y a aucun pauvre entr'eux, & tous jouiſſent de la plus parfaite liberté, quoiqu'ils dépendent du Canton d'Uri.

Cette vallée a pour limites au levant le mont *Criſpalt*, qui eſt de la haute Juriſdiction de Diſentis dans la Ligue griſe ; au midi, elle eſt terminée par le premier pont de la Ruſſe près de l'Alpe *Rudunt* ſur le Gotthardt & la frontiere du val de *Livenen*. Au couchant, elle a pour bornes le mont *Fourke* ou *Furca*, qui eſt du dizain de *Conches* dans le Haut-Vallais, & le pays *Haſel* ou *Haſli*, qui eſt du Canton de Berne ; &, au nord, elle eſt limitrophe du Canton d'Uri, proprement dit, par le paſſage de *Schellenen*, au-deſſus de *Geſchinen*.

Il n'eſt pas décidé ſi le diſtrict d'Urſeren tire ſon nom de celui des ours, *urſi*, animaux autrefois fort communs dans ce quartier, ou ſi elle le tire de celui de la riviere de la Ruſſe (en latin, *Urſa*), qui arroſe cette vallée. Il y a encore des Auteurs qui tiennent pour la premiere opinion, ils ſe fondent ſur ce qu'on voit un ours dans les armes de cette vallée. Les anciens habitans ſont les deſcendans des *Lépontiens*, qui occupoient le val *Levontina*.

Le chemin par la vallée d'Urſeren eſt très-agréable par les prairies. Le vallon à pour remparts, des deux côtés, des rochers très-élevés & très-eſcarpés, la plupart d'une couleur bleuâtre, & dont les cîmes ſont couvertes d'une neige éternelle. Mais entre ces rochers il y a beaucoup d'Alpes fertiles. Il eſt vrai que les fruits ne peuvent pas mûrir dans ce vallon, parce qu'il n'y a pas de printems

ni

ni d'automne. L'été n'y dure que trois mois, ou tout au plus quatre. Tout le reſte de l'année eſt hiver.

Toute cette vallée dépend, pour le ſpirituel, de l'Evêque de *Coire* en Griſons. Sa population monte à 2500 ames, dont cinq cent peuvent porter les armes. C'eſt à ce peuple iſolé & voiſin du *Gotthardt*, que le grand *Haller* a fait alluſion dans ſon Poëme ſur les *Alpes* : « Ici, où le grand » Gotthardt porte ſa tête au-deſſus des nues, & où, la » terre plus élevée, ſemble s'approcher du ſoleil, la na- » ture a réuni dans un court eſpace les tréſors les plus » rares de notre globe. Il eſt vrai que la Lybie déſerte » offre plus de nouveautés, & que ſes ſables produiſent » chaque jour des monſtres nouveaux ; mais ce vallon n'eſt » orné que de productions utiles, & n'éprouve le beſoin » d'aucune choſe néceſſaire. Ces glaçons amoncelés, ces » rochers ſourcilleux, en apparence ſi ſtériles, ſervent » à l'uſage des habitans, & fourniſſent des ſources pour » abreuver les terres ».

Cette vallée contient quatre villages. *Urſeren*, autrement, *an-der-Matt*, comme qui diroit, *village auprès des prairies* ou des *pâturages*, eſt le chef lieu de la vallée d'*Urſelle*. Ce village & celui de *Hoſpital* ſont bien bâtis.

Il n'eſt peut être pas d'habitation en Europe plus élevée que les quatre villages de cette vallée, puiſqu'ils ſont voiſins des ſources de l'Are & de la Ruſſe. L'égliſe d'*an-der-Matt* eſt la paroiſſe de tout le val d'Urſeren. C'eſt près de ce même village que ſe tient l'aſſemblée générale de la vallée pour l'élection des charges municipales du pays. A *Hoſpital* (*), le ſecond village de la vallée eſt à une

(*) *Planche 93.*

demi-lieue du précédent ; il a été établi, à la gloire de l'humanité, un hoſpice toujours ouvert & toujours ſecourable aux voyageurs qui paſſent le Gotthardt. L'égliſe de ce village, qui eſt une filiale de celle d'*an-der-Matt*, eſt ornée de colonnes d'un marbre ſauvage. Près du village, ſur une colline, eſt une tour à demi-ruinée, où réſidoient, dans les treizieme & quatorzieme ſiecles, les Nobles (73) du nom de *Hoſpital*, qui furent un tems Gouverneurs de la vallée au nom de la maiſon d'Autriche. Le hameau *Zum-Dorf* eſt à près d'une lieue de *Hoſpital*. Le dernier village de la vallée eſt celui de *Realp*, qui eſt écarté au pied du mont *Furca*, pour aller au Vallais, & où il y a un Hoſpice de deux Capucins. On compte deux lieues & demie depuis le village de *Hoſpital* juſqu'au haut du *Gotthardt*.

Les habitans de cette vallée appartenoient anciennement à l'Empire. Mais l'Abbaye de Diſentis en Griſons y acquit ſucceſſivement divers droits. L'Empereur envoyoit un Baillif ou Préfet impérial pour exercer la Juriſdiction. Les Comtes de Rapperſchweil tenoient cette préfecture en fief. A leur extinction, l'Empereur Albert en inveſtit les Ducs d'Autriche, ſes fils (74). Depuis pluſieurs ſiecles, les

---

(73) Voyez le Dictionnaire hiſt. de M. Leu, tome X, p. 303, tome XIV, p. 326, & tome XIX, p. 570-572, ſur la maiſon de *Hoſpital*, ou *Oſpenthal*, établie à *Urſeren* & à Altorf, & dont une branche, dite *Wolleb*, eſt illuſtre dans les Annales helvétiques. Henri *Wolleb*, Capitaine-Général du Canton d'Uri, s'acquit une gloire immortelle en 1499 au combat de Fraſtenz. Les Auteurs du temps en ont fait les plus grands éloges. *Pirckheimer, lib. II Belli Suevici*, &c. Paul-Jove le nomme par corruption *Anavolebanus*.

(74) Le terrier de la maiſon d'Autriche, dreſſé en 1303, & dont M. le

habitans avoient le droit de laiſſer paſſer librement par leur vallée tous les étrangers, avec leurs effets & bagages. Les proſcrits de l'Empire étoient les ſeuls exceptés de ce paſſage. Henri de *Hoſpital*, Gentilhomme du pays d'*Uri*, obtint de la maiſon d'Autriche, à titre de fief héréditaire, le château d'*Urſeren* & la préfecture de la vallée. Mais, en (75) 1317, Louis V. de Baviere, Roi des Romains, qui diſputoit l'Empire à Frédéric, Duc d'Autriche, priva.

Baron de *Zur-Lauben* a la copie (*Monumenta Helvetico-Tugienſia*, *tome XIV*, *p. 96*), décrit ainſi l'*Office d'Urſeron*. Je le traduis d'après l'allemand :

« Voici quels ſont les droits & les émolumens que la Seigneurie (d'*Autriche*) a dans le Bailliage libre d'Urſeren, qui appartenoit à l'Empire » après les Comtes de Rapperſchweil, & que l'Empire a conféré en fief » à la Seigneurie (*d'Autriche*).

» La Juriſdiction de ce Bailliage commence au Griſpalt, où finit le » libre Comté de Lags, & s'étend juſqu'au haut de la Furke, & de-là juſ- » qu'au Saint-Gotthardt (*gen Sant-Gottard*), & de-là juſqu'au pont dit » *an die Stiebende Bruck* (c'eſt-à-dire, au pont de la riviere tombante en » pouſſiere, autrement le pont du Diable).

» Les habitans de ce Bailliage ne donnent ni plus ni moins que dix » livres de monnoie, valeur de billon.

Il y a ici auſſi un droit qu'on appelle *triballe*; il rapporte par an dix » livres de poivre ». (C'étoit un péage ſur le tranſport des bagages).

« La Seigneurie a ici le tiers de toutes les Judicatures, & elle juge pré- » liminairement ce qui eſt à juger, juſqu'à la vie.

» Les profits des Judicatures ſont ſi minces, qu'il ne ſeroit pas beſoin » de les coucher par écrit. *L'Ammann* (ou le Vice-Gerent de la Seigneurie) » prend ce qui en dérive. Il doit avoir ici auſſi un péage que l'on perçoit » à Lucerne ». L'ancien Comté libre de *Lagg* dont il eſt queſtion dans ce terrier, étoit au pays des Griſons, & commençoit à la riviere du *Lanquart*. La petite juriſdiction de *Laax* dans la haute Ligue-Griſe, en eſt un démembrement. (Voyez *Leu*; *ibidem*, tome XI, p. 238, 289).

(75) Ce diplome daté de Munich eſt rapporté par Tſchudi (*Chron. Helvet. tom. I*, *p.* 280-281). On y lit, *Officium diſtrictus in Urſarre*.

de la préfecture d'Urſeren Henri de Hoſpital, & la conféra à Conrad de *Moos*, autre (76) Gentilhomme du pays d'Uri. En 1321 (77), il y eut un combat à Hoſpital à cauſe du paſſage de la montagne, entre les habitans du val d'Urſeren, aſſiſtés de l'Abbé de Diſentis & leurs voiſins d'Uri. L'Abbé fit la paix par la médiation des trois Cantons *foreſtiers*. La liberté du paſſage fut ouverte. Ce fut dans ces troubles, que le Préfet du val d'Urſeren, Conrad de *Moos*, ſe ſauva au pays d'Uri. Son rival Henri de *Hoſpital*, qui réſidoit au château de ce nom, & que le Roi des Romains, Louis V de Baviere, avoit deſtitué de ſon office à cauſe de ſon attachement à la maiſon d'Autriche, excita ces troubles. Mais Conrad de *Moos* fut depuis rétabli dans ſa préfecture. En 1331 (78) les trois Cantons *foreſtiers* & les habitans d'Urſeren eurent la guerre contre ceux du val de Livenen, pour le tranſport des marchandiſes par le *Gottardt*. Le val de Livenen appartenoit alors à l'Archevêque & au Chapitre de Milan, & Azzon *Viſconti*, Seigneur de Milan, ſecouroit les Liveniens. D'un autre côté, les Urſellois aſſiſtés des trois Cantons & d'un détachement de Zurich, entrerent dans le val de Livenen, & en chaſſerent les troupes de Milan. La paix ſe fit par l'intervention & ſous la garantie de Franchin *Ruſconi*, Seigneur de Como, & de ſes freres, comme on le voit par l'acte d'aſſurance qui fut donné le 12 Août de cette année au Baron

(76) Voyez l'article *Von-Moos* dans le Dictionnaire hiſt. de la Suiſſe, par Leu, tome XIII, p. 274, 275.

(77) Tſchudi, ibid. tome I, p. 293.

(78) Le même, ibid. p. 319.

Jean d'Attinghauſen, *Ammann* d'Uri. On y lit : *Communitas Urſaniæ; Communitas & Homines de Leventina.*

En 1333 (79), les Ducs d'Autriche, Albert & Otton, engagerent l'Abbé de Diſentis & pluſieurs diſtricts de la haute Ligue-Griſe, à défendre aux habitans d'Urſeren, qui dépendoient de l'Abbaye de Diſentis, la liberté du paſſage qu'ils avoient juſqu'alors donné par leur vallée aux Cantons foreſtiers, & particulierement à celui d'Uri. En vain les Urſellois alléguerent leurs anciens privileges. L'Abbé de Diſentis fit mine de les attaquer. Mais les Uraniens, aſſiſtés de leurs alliés de Schweitz & d'Underwalden, marcherent au ſecours des Urſellois, & remporterent la victoire ſur leurs ennemis. L'Hiſtoire rapporte qu'il y eut près de deux cent Griſons tués dans le combat, & que leur Capitaine qui y avoit été fait priſonnier, paya mille livres pour ſa rançon. Il n'y eut du côté des Urſellois & de leurs alliés, que cinquante hommes de bleſſés.

En 1335, le 30 Janvier, Franchin *Ruſconi*, Capitaine-Général, & Seigneur de Como, déclara (80) francs de tout péage à Como & à Bellinzona, tous les habitans de Lucerne, d'Uri, d'Urſeren, (*Urſaria*), d'Underwalden, & de Schweitz. La Communauté de Como ſcella auſſi cet acte.

En 1338 (81), *veille de S. Thomas l'Apôtre*, Jean *de*

---

(79) Le même, ibid. p. 327. Sprecher Palladis Rhæticæ, lib. III, p. 121, edit. Elzévir.

(80) Tſchudi, ibid. p. 336.

(81) Le même, ibid. p. 353.

Moos, d'Uri, étoit au nom de l'Empereur Louis V, Préfet d'Urſeren.

En 1410 (82), les habitans du val d'Urſeren conclurent un traité avec le Canton d'Uri, & ſe rendirent volontairement à lui, ſous la réſerve de leurs droits. Ce traité a été renouvellé en 1650, après que les habitans ſe furent rachetés en 1649 de l'Abbaye de Diſentis. Ils choiſiſſent leur Conſeil, leur *Ammann* (83) ou Préſident & autres Magiſtrats. Les appels ſe portent à Altorf; les cauſes criminelles s'inſtruiſent dans le pays : le Canton d'Uri envoie alors deux Conſeillers pour préſider au jugement que le Conſeil de la vallée porte, après que ces députés leur ont dit l'avis du Conſeil d'Altorf. Toutes les fois que le Canton d'Uri élit un nouveau Capitaine-Général de ſes Milices, tous les habitans du val d'Urſeren qui peuvent porter les armes, doivent faire l'exercice en ſa préſence lorſqu'il arrive dans la vallée pour faire l'inſpection du militaire. Les habitans ont leur banniere, mais en temps de guerre ils ſervent ſous celle du Canton d'Uri.

Il étoit porté par une convention faite en 1665, que les habitans pourroient choiſir leur Curé; mais qu'ils devoient le préſenter à l'Abbé de Diſentis & à l'Evêque de Coire. Depuis bien des années ils ne nomment aucun Prêtre ſéculier à la Cure; mais ils font faire le ſervice divin par un Capucin, *de la Province de Suiſſe*; & cependant, d'un autre côté, ils font deſſervir par des Prêtres les égliſes de *Hoſpital* & de *Zum-Dorf*, qui ſont des filiales de la

(82) Sprecher, iid. lib. VII, p. 287.

(83) En allemand *Thall-Ammann*, c'eſt-à-dire, *le Préſident de la vallée*.

paroiſſe d'Urſeren. J'ai parlé de l'Hoſpice des Capucins à Realp : ils ſont de la même province ; au lieu que ceux de l'Hoſpice ſur le *Gotthardt* ſont de celle de Milan.

II. *La vallée de Livenen* (84), en latin *vallis Lepontina* ou *Levontina*, en italien *valle Leventina* ou *Leventia*, & en allemand *Livenen* ou *Livinerthal*, vallée très-étroite au pied du Saint-Gotthardt, ayant près de huit lieues en longueur, arroſée ſur-tout par le *Téſin* (85), & par nombre d'autres petites rivieres & ruiſſeaux qui s'y jettent. Auſſi y a-t-il une quantité de petits lacs. Ce pays eſt enclavé entre des montagnes très-élevées qui le ſéparent au levant de la haute Ligue-Griſe & du Bailliage de Bollenz, ou *valle di Bregno*, qui appartient aux trois Cantons d'Uri, de Schweitz & du Bas-Underwalden; au midi il a pour limites le Bailliage de Riviera, qui dépend des mêmes Cantons; au couchant, le Vallais, le *Val-Doſcella*, & les Bailliages de Locarno & de *Val-Magia*, & au nord, la vallée d'Urſeren. Le climat & la fertilité du pays different beaucoup ſelon la ſituation. Généralement il y a des pâturages très-fertiles, & des forêts entieres de châtaigniers. Dans la partie baſſe on cultive des grains & du vin. Le gibier eſt très-abondant dans cette vallée. Les habitans, qui ſont Italiens, ſont au nombre d'environ douze

(84) Leu, *ibidem*, tome XII, p. 167-175.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 399, 400.
Faeſi, ibidem, tome II, p. 207-224.
Tſchaarner, ibidem, tome II, p. 41-43, &c.
(85) Voyez la deſcription du Téſin, au premier volume, titre VII.

mille, dont quatre mille en état de porter les armes. Ils parlent un italien corrompu. Ils ſont ſobres, robuſtes, pleins de génie, mais indolens. Les chemins ſont fort beaux. On trouve dans les montagnes de ces quartiers une quantité de cryſtaux & diverſes pierres rares & curieuſes de différentes couleurs, entr'autres des grenats à douze faces, de la grandeur d'une noiſette; ils ſont très-durs & de belle couleur; il y a auſſi dans ce pays des eaux minérales, des glaciers ſur les montagnes, &c.

Ce Bailliage eſt partagé en huit *Vicinanze* ou quartiers, dont chacun a une forte lieue dans ſon circuit, & contient au moins quinze cens ames. La partie ſupérieure commence à la cîme méridionale du *Gotthardt*, & comprend ſept *Vicinanze*; en voici les noms: 1°. *Airolo* (*), en latin *Oriens*, & en allemand *Eriels*, ſur le Téſin, paroiſſe & village: c'eſt la plus élevée de toutes les *Vicinanzes*; 2°. *Quinto*, groſſe paroiſſe ſur la gauche du Téſin. On trouve dans le même quartier *Ambri* ou *Ombri*, & d'autres hameaux; 3°. *Prato*, paroiſſe conſidérable. Cette même *Vicinanze* comprend auſſi les paroiſſes *Dalpe* ou *Dalpuo*, *Moraſco* & *Bedretto*. C'eſt dans ce quartier qu'eſt ſitué le mont Piatino ou Piantina, en latin *Platinus* ou *Latifer*, & en allemand *Plattiner* ou *Plattiſer*; c'eſt une branche du Gotthardt. Le Téſin coule entre cette montagne & une autre. Il y a ici un péage pour l'entretien du chemin. La maiſon du péager eſt très-belle; on la nomme en langue vulgaire, *Datio* ou *Dazio*. Le mont *Plattiner*

(*) *Planche* 21.

eſt

eſt déſigné dans les traités des quatre Cantons foreſtiers avec Zurich & Zoug en 1351 & 1352, comme le terme où les Confédérés devoient s'entreſecourir. 4°. *Faido*, en allemand *Pfaid*, bourg & chef-lieu du Bailliage, preſqu'au milieu de la vallée, ſur la gauche du Téſin. C'eſt ici que réſide le Baillif qui eſt changé tous les quatre ans. Il y a à Faido un Couvent de Capucins & un hôpital pour les paſſans néceſſiteux. Dans cette *Vicinanza* ſont auſſi les paroiſſes *Mainengo*, *Oſco* & *Calpiogna*. 5°. Le quartier *Roſſura* comprend trois paroiſſes, *Roſſura* ou *Roſura*, *Chiſogna*, qui eſt un gros village, & *Calonico*. 6°. *La Vicinanza* de *Chironico*, paroiſſe d'une grande étendue. *Prugiaſca* ou *Bruſiaſco*, autre paroiſſe, eſt auſſi dans le même quartier; & 7°. *la Vicinanſa Giornico*, en allemand *Irnis*; le bourg de ce nom, ſur le Téſin, eſt très-peuplé & bien bâti. Cet endroit eſt mémorable dans l'Hiſtoire par la victoire que les Suiſſes y temporterent en 1478 ſur le Duc de Milan. On y conſerve encore une partie de l'artillerie qui avoit été priſe dans cette bataille.

La partie inférieure de la vallée ne comprend qu'un quartier, on l'appelle *Vicinanze de Baſſo*; elle contient ſix paroiſſes, *Curonico*, *Anzonico*, *Cavagnana* ou *Cavagnano*, *Bodio*, *Polegio* ou *Pollegio*, & *Perſonico*. Le village (*) *Pollegio*, en allemand, *Boleys*, limitrophe des Bailliages de Bollenz & de Riviera, étoit autrefois la place marquée (86) pour y décider à miablement ou par des Juges

(**) *Planche* 220.

(86) Voyez le traité d'alliance de Louis XII avec les Suiſſes en 1499, & celui de la paix perpétuelle en 1516.

les conteſtations qui pouvoient s'élever entre les Suiſſes & les Milanois. Anciennement il y avoit à *Pollegio* un Couvent de Religieuſes, de-là le nom donné par les Allemands à ce village, *Zum-Kloeſterlein*, c'eſt-à-dire, *au petit Couvent*. On trouve à *Paſquei*, village à un quart de lieue de *Pollegio*, un College fondé par le cardinal ſaint *Charles-Borromée*, pour la jeuneſſe du val de Livenen & du Bailliage de Bollenz.

Dans les affaires eccléſiaſtiques de ce Bailliage, c'eſt l'Archevêque de Milan qui eſt le Juge. Mais le Canton d'Uri a, depuis 1487, le droit de nommer aux places de Curés & de Chapelains. A *Faido*, il y a un Seminaire fondé par les Cardinaux ſaint Charles & Frédéric *Borromée*. Le Recteur eſt en même temps Vicaire-Général de l'Archevêque dans les Bailliages de Livenen, de Bollenz & de Riviera. Il y a un autre Seminaire tout près de celui-ci, deſſervi par les Miſſionnaires de *Rhô*, qui ſont des Peres *Oblats*.

Le val de Livenen étoit le ſiege principal des *Lepontii* (87), peuples des Alpes dont parlent les anciens Géo-

(87) Céſar fait ſortir le Rhin des *Lepontii*. M. d'*Anville* obſerve à ce ſujet dans ſa *Notice de la Gaule*, p. 409, que la partie des Alpes qui s'étend depuis les ſources du Rhône juſqu'au-delà de l'*Unter-Rhin*, ou du Rhin poſtérieur, a été appellée *Livinen Alpen*, comme la vallée par laquelle deſcend le Téſin au pied du mont Saint-Gotthard, ſe nomme *Leventina*. Ces dominations tirent leur origine du nom de *Lepontii*. L'inſcription du Trophée des Alpes, Strabon, Pline font mention de ce peuple, & Ptolémée leur donne la ville d'*Oſcela*, aujourd'hui *Domo d'Oſula*, qui eſt au-delà des monts, ainſi que la vallée de Léventine, qui s'étend juſqu'à Beſſinzone. Mais les *Lepontii* tenoient auſſi à la Gaule, puiſque les *Viberi* (dans le haut-Vallais),

graphes & Hiſtoriens, & déjà alors il étoit d'une grande importance. On y remarque beaucoup de tours placées pour défendre ce paſſage de l'Allemagne en Italie. On y découvre auſſi des reſtes d'édifices romains. Dans le douzieme ſiecle, ce pays appartenoit aux Evêques de *Vercelli* ou *Verceil*; le Chapitre de Milan leur ſuccéda. Charles IV, Roi des Romains, étant à Zurich (88) le 16 Octobre 1353, hypothéqua la *préfecture* impériale (89) de Livenen pour trois cent marcs d'argent à Jean de *Moos*, d'Uri, pour les ſervices que ce Gentilhomme & ſes ancêtres avoient rendus à l'Empire. Les Chanoines de Milan, fatigués par les guerres & les difficultés que leur ſuſciterent les Suiſſes, cederent leurs droits à Philippe-Marie Viſconti, Duc de Milan. Ce Prince céda le pays, en 1441, au Canton d'Uri. Blanche-Marie Viſconti, veuve du Duc François Sforce, & Galeas-Marie Sforce, ſon fils, confirmerent cette ceſſion en 1467, & le Chapitre de Milan réſigna auſſi tous ſes droits au même Canton en 1477. Cependant le Duc Jean-Galéas-Marie Sforce tenta, en 1479, de ſe remettre en poſſeſſion de cette vallée, mais il fut battu à Giornico par les Suiſſes, & il abandonna toutes ſes prétentions par un traité conclu la même année. Depuis ce temps, le Canton d'Uri y entretient un Baillif. Les habitans ont cauſé dans le ſiecle préſent quelques inquiétudes à leur Souverain. En 1713, ils ſe révolterent

---

qui faiſoient partie de cette nation, au rapport de Pline, avoient leur territoire dans la vallée de Pennine.

(88) Tſchudi, Chr. Helvetic. tome I, p. 427.

(89) On lit dans ce diplome allemand, *Tal ze Liventin.*

ſous divers prétextes; entr'autres, ils prétendoient que le Souverain leur payât les frais qu'ils avoient faits en marchant à ſon ſecours dans la guerre qu'il avoit ſoutenue, en 1712, contre Zurich & Berne. Le Canton de Schweitz appaiſa la révolte, & les habitans furent alors aſſez heureux d'obtenir des privileges très-conſidérables. Mais, dans une nouvelle révolte, en 1755, ils perdirent non-ſeulement ces avantages, mais encore leurs anciens privileges, tous les Cantons, pour ainſi dire, ayant armé pour réduire les rebelles à l'obéiſſance. A cette époque, la forme du gouvernement, les loix, tout fut changé. On les déſarma, on leur ôta le droit de chaſſe, on caſſa la Magiſtrature que le peuple avoit le pouvoir d'élire; le Baillif fut déclaré ſeul Juge civil, ſauf l'appel par-devant deux Syndics députés du Canton, &c.

ARTICLE V.

CANTON DE SCHWEITZ, Catholique & Démocratique.

LE Canton (1) de *Schweitz* ou *Schwyz*, que les François, en adoucissant son nom, appellent *Suisse*, est le cinquieme entre le treizieme & le second des Cantons démocratiques ou populaires. Il jouit de la gloire d'avoir donné le nom (2) à toute la nation. Il confine au levant avec le Canton de Glaris, & les Bailliages de Gaster & Uznach, qui lui appartiennent par indevis avec le Canton de Glaris. Au couchant, il a pour limites les Cantons de Lucerne, de Zoug & de Zurich & la petite République de Gersau. Au midi, il est terminé par le Canton d'Uri, & au nord, par le Canton de Zoug, le lac de Zurich, & le hameau *Hurden*, qui est à la tête du pont de Rapperschweil, & qui, par la paix d'Arau, en 1712, a été annexé aux Cantons de Zurich & de Berne. Le Canton de Schweitz peut avoir, du couchant au levant, onze lieues de long; sa largeur, du lac des quatre Cantons *foresť-*

(1) Leu, Dict. hist. de la Suisse, tome XVI, p. 561-629.
L'Etat & les Délices de la Suisse, tome II, p. 406-421, *derniere édition.*
Faesi, Topog. de la Suisse, tome II, p. 225-296.
Tscharner, Dict. géog. de la Suisse, tome II, p. 121-128, &c.

(2) Schweitz est nommé dans les plus anciens titres en latin *Suites* & *Suitia.* On l'appelle en italien Suiz ou *Suitto*, & *Suizo*; en espagne, *Suito*, &c.

siers juſqu'à celui de Zurich, c'eſt-à-dire, du midi au nord, eſt de douze lieues. En général, ce pays eſt très-montueux. Ses conſins vers l'Orient ſe terminent dans des glaciers & de hautes Alpes. La partie occidentale & ſeptentrionale offre des diſtricts d'une fertilité plus variée. Le produit des pâturages forme la reſſource la plus conſiderable des habitans, & à peu près le ſeul objet d'exportation; on eſtime la qualité ſi parfaite, que la race du bétail qui eſt de la plus grande taille, en eſt recherchée des voiſins.

Les armes du Canton de Schweitz ſont de *gueules cantonné d'une croiſette d'argent.*

Le Canton eſt diviſé en ſix quartiers, qui conſtituent proprement le Souverain, & en pluſieurs diſtricts, qui ſont leurs ſujets. Chacun des ſix quartiers donne dix Conſeillers par la légiſlation. Ces ſix quartiers ſont 1°, *Art*; 2°, *Steinen*; 3°, *le Quartier neuf*; 4°, *l'ancien Quartier*; 5°, *le Nit-Waeſſer*, & 6°, *le Muotathal.*

Schweitz, la Capitale du Canton, eſt un grand & beau bourg (*), ſitué à l'Orient dans la proximité du mont *Miten*, & au nord dans celle du mont *Haggen*, dans une vallée fertile & aſſez ouverte, qui s'étend au midi dans l'eſpace d'une lieue juſqu'au lac des quatre Cantons, & par laquelle coule la riviere Muotha. On voit à Schweitz de beaux édifices, ſoit publics, ſoit particuliers. Entre les premiers, on remarque l'Egliſe paroiſſiale de *Saint-Martin*, nouvellement rebatie à neuf, & l'une des plus

(*) *Planche 189.*

belles Egliſes de la Suiſſe ; le Couvent des Capucins ; un de Religieuſes de l'Ordre de S. Dominique ; la Maiſon-de-Ville ; la Chancellerie : l'Arſenal & l'Hôpital ; c'eſt à *Schweitz* que réſide la régence du pays, & c'eſt à Ibach, tout près de Schweitz, que ſe tiennnent les aſſemblées générales du pays.

Paſſons à la deſcription ſubdiviſée du Canton.

Dans la paroiſſe *Ingenboll* ou *Ingenbool*, voiſine de Schweitz, eſt le village de *Brunnen*, au bord du lac des quatre Cantons, à l'endroit où la Muotha s'y jette, & avec un port commode. Ce village eſt remarquable dans l'hiſtoire helvétique par les dietes ou conférences qu'y ont tenues les quatre Cantons foreſtiers & les autres Cantons catholiques. Le premier traité (3) de l'alliance perpétuelle entre les trois Cantons d'Uri, de Schweitz & d'Underwalden, eſt daté de Brunnen, *le Mardi* (4) *après la fête de Saint Nicolas*, 1315.

La paroiſſe de *Morſchach*, & dans les anciens titres *Morſach*, ſur une montagne au-deſſus du village de *Brunnen*, ſur la frontiere du Canton d'Uri, eſt très-étendue. Avant 1302, les habitans de Morſchach dépendoient de la paroiſſe de Schweitz, mais, en cette année, Henri, Evêque de Conſtance, prémuni du conſentement d'Albert, Roi des Romains, qui avoit le droit de patronage de l'Egliſe de

(3) Tſchudii Chron. helvet. tome I, p. 276, 277.

(4) Pâque tomboit en 1315 le 23 Mars, & la fête de S. Nicolas le ſamedi 6 Décembre ; ainſi le mardi immédiat après ce jour étoit le 9 Décembre, vraie date de l'alliance perpétuelle, à qui la liberté helvétique doit ſa principale époque. *Voyez l'art de vérifier les dates par les Bénédictins.*

Schweitz, érigea, le 15 Mars, en paroiſſe diſtincte, la chapelle de *Morſach*. Le motif de cette ſéparation partoit d'un principe d'humanité. L'Evêque décrit énergiquement dans ſes lettres d'érection les chûtes fréquentes des *Lavanges* auxquelles étoient expoſés dans l'hiver les habitans de *Morſach* en allant à Schweitz. Le Roi Albert répeta ces conſidérations dans le diplome, daté de Brougg le 25 Avril 1302, par lequel il confirmoit l'érection de la nouvelle paroiſſe & ſes limites, qui y ſont déſignées. Mais le Monarque réſervoit pour lui & ſes enfans le droit de patronage, tant de l'Egliſe de Schweitz que de celle de Morſach. Ces deux (5) actes prouvent que la maiſon d'Autriche, autrement de *Habſpourg*, avoit le droit de patronage de l'Egliſe paroiſſiale de Schweitz, quoique les habitans de la vallée de ce nom fuſſent libres Sujets de l'Empire. On conſerve encore dans l'archive de la paroiſſe de Morſchach d'autres titres qui conſtatent qu'Albert, Duc d'Autriche en 1337 & 1338; & les Ducs d'Autriche en 1390 nommoient à la Cure de ce nom.

Le *Muotathal*, ou vallée de la *Muotha*, ou *Mutha*, vallée conſidérable de ſept lieues en longueur, & ainſi appellée de la riviere de *Muotha* ou *Mutta*. La vallée n'a qu'une paroiſſe, celle du même nom, & dans laquelle eſt compris le *Biſiſthal*, autre vallée enclavée entre de hautes & ſauvages montagnes, & où l'on trouve la ſource

(5) La Copie de ces actes qui ſont en latin, ſe trouve avec celle des autres titres de l'égliſe de Morſchach, dans le quarante-unieme volume du manuſcrit, *Stemmatographia Helvetiæ*, p. 269 & ſuiv. *in-folio*, dans la Bibliotheque de M. le Baron de *Zur-Lauben*.

de

de la *Muotha*. Tous ces diſtricts renferment de fertiles *alpes*. On n'y trouve que des habitations éparſes. A l'extrêmité du *Muotenthal*, il y a un couvent de Clariſſes ou Cordelieres, fondé l'an 1280.

Illgau, paroiſſe ſur l'*Ober-Berg*, au-deſſus du val de Muotathal.

Le village *Iberg*, ou *Yberig* paſſe pour la plus ancienne paroiſſe du Canton de Schweitz; elle eſt d'une grande étendue, & limitrophe de celle d'*Einſidlen*. C'eſt un pays long de trois lieues, dans la proximité du Canton de Glaris, & où la *Sile* prend ſa ſource; il abonde en chamois & en marmotes. On y chaſſe quelquefois le cerf & le ſanglier.

Sattel, village paroiſſial entre Steinen & Roten-Thurn, ſur le chemin d'Einſidlen, tire ſon nom de ſa ſituation montagneuſe qui offre la forme d'une ſelle, en allemand *ſattel* & en latin *ſella*. Les habitans (6) de cette paroiſſe, qui comprend auſſi le village de *Roten-Thurn* & le hameau de *Biberegg*, ſe rédimerent en 1269 de tous les droits qu'Eberhard, Comte de Habsbourg (de la branche de Lauffenbourg), avoit ſur eux; & en 1310, le 5 Mai, Henri VII, Roi des Romains, étant à Zurich, confirma (7) cet affranchiſſement, & aſſimila la liberté de ces habitans à celle de leurs voiſins de la vallée de Schweitz. On trouve dans la paroiſſe de *Sattel* le hameau de *Biberegg*, avec une belle Chapelle de Notre-Dame de Lorette, bâtie en

(6) *Tſchudi*, ibidem, tome I, p. 172.

(7) Le diplome de cette confirmation a été rapporté par *Tſchudi*, ibid. p. 254; Dom *Herrgott*, *Geneal. Habsburgicæ*, tome II, p. 598.

sût bien le nom du posseſseur, & qu'il se fût déjà ouvert à d'autres qu'il lui prendroit cette maiſon. Mais Garnier, prévenu de ſes menaces, n'en ignoroit pas le motif ſecret. Son crime étoit d'avoir toujours empêché par ſon crédit les habitans de s'aſſujettir à la maiſon d'Autriche. Il les fortifioit conſtamment dans la réſolution de ne dépendre que de l'Empire, conformément à leurs privileges. Voici quelle fut ſa réponſe au Baillif altier : *Monſeigneur, cette maiſon, qui eſt au Roi mon maître, vous appartient, & je n'en ſuis que le poſſeſſeur feudataire.* A cette replique pleine de ſageſſe, Geſler fit celle-ci, dictée par l'arrogance. *Oui vraiment, je ſuis le Gouverneur de ce pays à la place du Roi mon maître, auſſi je ne veux pas que les payſans bâtiſſent des maiſons ſans ma permiſſion. Je ne veux pas non plus que vous viviez vous autres en liberté comme ſi vous étiez des Seigneurs. Certes, je vous ramènerai bien à la raiſon.* Après le départ du Baillif, le chagrin dévoroit Garnier, il n'oſoit en rien dire à ſa femme, quoiqu'elle fût ſage & prudente, ce ſont les termes de la Chronique que nous reproduiſons d'après ſon ancien idiôme allemand. Il attendoit à tout moment l'effet des menaces de Geſler. Enfin ſa femme ſut tirer de lui le motif de ſon abattement, &, depuis cet inſtant, elle lui conſeilla de ſe liguer contre la tyrannie avec les oppreſſés des Cantons d'Uri & d'Underwalden. On peut lire dans la Chronique de *Tſchoudi* les exhortations qu'elle lui faiſoit, elles avoient l'empreinte d'une ame romaine. Garnier, revenu de ſa détreſſe, paſſa dans le Canton d'Uri, où, ayant appris les nouveaux traits de la barbarie de Geſler, il s'aſſocia avec Vautier *Furſt*, du même Can-

ton, & Arnou du *Melchthal*, de celui d'Underwalden. Bientôt après, ils jurerent enſemble au *Grutlin* la promeſſe d'affranchir leur patrie commune du joug tyrannique. La femme de Garnier, de *Stauffach*, ſe nommoit Marguerite *Herlobiginn*, ainſi qu'on le voit par le livre (10) des anniverſaires de la paroiſſe de *Steinen*, qui parle amplement de pluſieurs Nobles de *Stauffach*, entr'autres, de Jean de *Stauffach* & de ſa femme Ide *Reding*, vivans vers l'an 1251. A l'endroit où étoit bâtie la maiſon du généreux *Stauffach*, eſt, depuis 1400, une chapelle. Mais cette place rappelle toujours ce qu'étoient l'homme & la femme qui y demeuroient. Marguerite *Herlobiginn* mérite un rang diſtingué dans la galerie des *femmes fortes*.

Il y avoit auſſi dans la paroiſſe de *Steinen*, à l'endroit dit *auf der Au*, en latin, *Augia*, près du lac de *Lauwerz*, une Abbaye (11) de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1262, & qui fut convertie, en 1577, en un Couvent de Religieuſes de l'Ordre de Saint Dominique. Mais ayant été brûlée, elle fut ſupprimée en 1640, & on transféra les Religieuſes au Couvent d'*Am-Bach*, qui eſt du même Ordre à Schweitz.

Le *Steinerberg*, au *Mont de Steinen*, à une demi-lieue au deſſus de Steinen, le long du lac de Lauwerz, comprend

---

(10) *Lang* cite ce Nécrologe dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Suiſſe, *tome* I, *p.* 808. On y trouve pluſieurs anniverſaires du nom de *Reding*, qui eſt ſans contredit la plus ancienne famille du Canton de Schweitz, avec les *Ab-Yberg*, les *Schorno*, & les *de Hoſpital*.

(11) Tſchudi, ibidem, tome I, p. 161, 162, 182-184, &c.

diverſes habitations éparſes, qui forment une paroiſſe.

Lauwerz, autre paroiſſe entre Art & Schweitz, près du lac de ce nom, où il y a deux petites îles, chacune avec une hermitage. La plus grande de ces îles contient les ruines du château de *Schwanau*, qui fut détruit (12), en 1308, par les habitans du pays. Le Châtelain avoit fait violence à la fille vertueuſe d'un payſan, l'affront fut vengé dans ſon ſang par les deux freres de l'innocente victime. Mais le Comte de Habſbourg, irrité de la mort de ſon Châtelain, voulut en punir les auteurs. Ses pourſuites porterent les deux freres à implorer la protection de leurs voiſins. Bientôt on les vit inveſtir *Schwanau*, cet aſyle de la brutalité, & n'écoutant que leur indignation, ils le ruinerent. Il en reſte encore une ſuperbe tour, très-élevée, qui atteſte à la poſtérité l'action infâme du Châtelain effrené.

Art, en latin, *Arta*, Bourg conſidérable & bien bâti, au bord méridional du lac de Zoug, à trois lieues de cette ville, entre les deux montagnes le *Roſberg* & le *Rigi-Berg*, dans une vallée fertile. Autrefois les habitans avoient élevé une muraille très-haute entre ces montagnes, pour la sûreté du pays. Cette muraille, flanquée de tours, étoit la ſuite du retranchement, qui s'allongeoit par Sattel juſqu'à Roten-Thurn, dont j'ai parlé. On en voit encore les ruines en ſortant d'Art, ſur le chemin qui va à la chapelle de *S. Adrien*, où eſt la limite qui ſépare le Canton de Schweitz de celui de Zoug. Ce retranchement eſt mé-

(12) Tſchudi, ibidem, p. 240.
Stumpfii Chron. helvet. lib. VI, cap. XXVIII, p. 179, *edit. primæ*, &c.

morable dans l'hiſtoire de la bataille de *Morgarten*, en 1315. Ce fut en décochant par deſſus ce mur une fleche garnie d'un billet que Henri de *Hunenberg*, Gentilhomme du pays de Zoug, donna, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, aux Suiſſes, poſtés à Art, l'avis ſecret de la marche que devoit prendre le lendemain, 16 Octobre, Léopold, Duc d'Autriche, avec ſon armée, pour gagner le défilé de Morgarten à la tête du lac d'Egeri. Cet avis ſauva les confédérés. Ils détacherent dans la nuit ſix cents hommes pour aller occuper la gorge de Morgarten. Ce détachement auquel ſe joignirent quatre cents *Uraniens* & trois cents *Underwaldois*, qui furent avertis à temps du même avis, attendit de pied ferme l'arrivée des ennemis. La victoire fut complette ; on peut voir le détail de cette glorieuſe journée dans l'Hiſtoire helvétique. Sans cette victoire, la République des Suiſſes n'exiſteroit pas. L'ancien (13) *Nécrologe* de l'Egliſe paroiſſiale d'Art célebre l'action du Noble de *Hunenberg*, & contient l'anniverſaire fondé par le Canton de Schweitz, en mémoire de cette bataille ; il y eſt porté que tous les ans, le premier ſamedi après la *Saint-Martin*, on obſerveroit un jeûne général, & qu'on fêteroit ce jour avec la même ſolemnité que la fête des Apôtres, pour remercier Dieu de la victoire de Morgarten, pour le ſalut de la liberté.

Au même bourg d'Art, il y a une belle Egliſe pa-

(13) *In-folio*, en parchemin, p. CCLXXX & CCLXXXI.

On trouve auſſi dans le même Nécrologe, écrit en allemand, la commémoration des autres victoires remportées par les Suiſſes, avec les noms de ceux du Canton de Schweitz, qui furent tués dans ces batailles.

roiſſiale, dans le goût italien. Elle eſt dédiée au Martyr *S. George*, dont l'image eſt ſur le (14) ſceau de la Communauté d'Art. Cette Paroiſſe comprend dans ſon étendue pluſieurs villages & hameaux, *Ober-Art* ou *Art d'en haut*, *Goldau*, &c. Il y a auſſi à Art un Couvent de Capucins, depuis 1655. On remarque dans ce bourg un grand baſſin de fontaine, qui eſt de pierre, & d'une ſeule piece, & qui n'a peut-être pas ſon pareil dans toute l'Europe. Le 9 Février 1036, Ulric, Comte de Lenzbourg (15), donna, entr'autres poſſeſſions, au Chapitre de Munſter, en Argeu, fondé par ſes ancêtres, une ferme ſituée à Art (*Arta*), avec l'Egliſe de Saint-George. On peut lire dans la Chronique (16) de *Tſchoudi* comment les habitans d'Art acquirent leur liberté en 1269.

Le mont *Rigi* (*), en latin, *Regius mons* ou *Regina montium*, c'eſt-à-dire, en françois, le *mont royal* ou la *Reine des montagnes*, doit (17) ſon nom à ſa grande élévation. Le bourg d'Art (18) eſt au pied de la *Riggi*. Cette montagne mérite auſſi l'attention du voyageur par ſon étendue & ſa fertilité. Elle a dans ſon circuit près de dix lieues. Sa ſituation offre l'idée d'une péninſule, preſque dans

(14) On trouve ce ſceau gravé dans la Chron. de *Tſchoudi*, *tome I*, *p.* 453, d'après celui qui eſt attaché à un acte de 1360.

(15) Cette charte a été rapportée par Dom Herrgott, parmi les preuves de la généalogie de Habsbourg, *tome II*, *p.* 112, 113.

(16) Tome I, p. 172.

(*) *Planche* 170.

(17) Leu, ibid. tome XV, p. 278, 279.
Faeſi, ibidem, tome II, p. 262-266, &c.

(18) Voyez l'étymologie du nom de *Riggi* & de celui d'*Art*, dans la deſcription du lac de Zoug, tome I de ces *Tableaux Topographiques*.

toutes

toutes ſes faces, elle eſt environnée d'eau. Son pied méridional eſt baigné de deux côtés par le lac des quatre Cantons *foreſtiers ;* au nord, elle touche le petit lac de *Lauwerz*, &, au couchant, celui de *Zoug*. Près du village de *Brunnen*, elle eſt, pour ainſi dire, ſéparée des autres montagnes par les torrens. Au loin, ſon aſpect paroît âpre & ſauvage ; elle eſt cependant très-fertile dans ſa majeure partie : le contour inférieur eſt couvert de prairies & de bois ; le haut a de riches *Alpes*, on en compte près de cent cinquante ſéparément, & la moindre de ces Alpes nourrit ſeize vaches. Il y a ſur cette montagne deux chapelles, toutes deux célebres par l'affluence des Pélerins, qui les viſitent dans les plus beaux jours de l'année ; la premiere de ces chapelles & la plus conſidérable eſt celle qui a été bâtie, en 1689, ſous l'invocation de *Notre-Dame des Neiges*, par Jean-Sébaſtien *Zay*, d'Art. A l'entour, ſont des maiſons en bois, qui ſont des Auberges pendant l'été, & déſertes en hiver. La chapelle eſt deſſervie par l'Hoſpice voiſin de quelques Capucins, détachés du Couvent d'Art. La réſignation de ces Peres ſemble être incroyable ; depuis quelques années, au milieu des frimats les plus épais, dans un local qui a la forme d'un entonnoir, dont le fond & les bords ſont couverts de maſſes de neige, ils ne quittent plus leur Hoſpice, quoique dans cette rude ſaiſon il ne vienne point de Pélerin ſur la montagne. La collection d'aumônes & les proviſions qu'ils font dans le beau tems, ſont ſi abondantes, qu'elles ſuffiſent largement à leur entretien. Les Pélerins trouvent auſſi un honnête couvert chez eux ; ils ont la cave garnie de bon vin d'Italie & d'Alſace, & ils régalent leurs hôtes

d'excellentes truites, qu'on pêche dans les ruiſſeaux de la montagne. L'autre chapelle, dédiée à *S. Michel*, eſt diſtante de la précédente de près d'une lieue, du côté du lac des quatre Cantons, dans le Bailliage de Weggis, qui appartient à la République de Lucerne. L'accès de cette chapelle, entre trois remparts de rochers, eſt pittoreſque ; dans ſon enclos, ſont la Chapelle, un mauvais Cabaret & un Hermitage, avec une auge en bois où l'on ſe baigne. Mais, à l'approche de l'hiver, l'Hermite & le Cabaretier diſparoiſſent. On appelle cet endroit le *Bain froid*, en allemand (19), *das Kalte-Bad*, à cauſe d'une ſource d'eau minérale, qui jaillit du roc voiſin, & dont la fraîcheur eſt glaciale. Bien des gens s'en ſervent cependant avec ſuccès dans diverſes maladies, en ſe baignant dans l'auge dont j'ai parlé. On nomme encore cet endroit la *Fontaine des Sœurs*, en mémoire de trois ſœurs qui s'y étoient refugiées dans le tems des excès tyranniques, que les Baillifs autrichiens commettoient dans le voiſinage. La tradition porte même que ces pauvres fugitives moururent dans cet enclos hydeux. Au reſte, on trouve ſur cette montagne pluſieurs ſingularités de la nature. Sans les bornes preſcrites à ces *Tableaux topographiques*, on en feroit ici le détail. La cime de la *Riggi*, du côté d'Art, que l'on appelle, en allemand, *Culm*, du mot latin *Culmen*, qui ſignifie le *Sommet*, & ſur laquelle il y a une croix, a la vue ſur une étendue de pays très-conſidérable ; on découvre deſſus cette pointe juſqu'à douze lacs divers de la Suiſſe. Beaucoup d'étrangers parcourent auſſi

(19) Leu, ibid. tome XI, p. 21, 23, &c.

cette montagne à cauſe de ſes caſcades; on obſerve qu'à travers ces chûtes d'eaux, les truites des ruiſſeaux remontent & s'élancent contre la ſource.

Sujets immédiats du Canton de Schweitz.

Quatre diſtricts ſont ſous la ſouveraineté de cette République, 1°. *Kuſſnacht*; 2°. les *Hoefe* ou *Fermes*; 3°. la *Mark*, &, 4°. le bourg d'*Einſidlen* ou de l'*Hermitage*. Chacun de ces diſtricts étoit autrefois gouverné par des Baillifs. Mais, depuis un ſiecle, le peuple ſouverain de Schweitz fait la grace aux habitans de la Mark & de Ruſſnacht de leur accorder un Tribunal diſtinct, avec le droit d'en nommer les aſſeſſeurs, ſous la réſerve cependant que les appels en ſeroient portés au Conſeil du Canton, & que tous les ans chacun de ces diſtricts demanderoit par des Députés, à l'aſſemblée générale du peuple de Schweitz, la continuation de ces graces ſpéciales. La baſſe Juriſdiction d'*Einſidlen* & des *Hoefe* appartient à l'Abbaye de Notre-Dame des Hermites. Le Tréſorier général du Canton fait tous les ans trois fois la viſite de ces diſtricts, il veille ſur l'exécution des ordonnances du Canton, de concert avec deux Conſeillers de la République. Les affaires criminelles ſe portent auſſi à Schweitz, mais la Cour criminelle ſe forme dans le pays même ſous la préſidence du Tréſorier.

I. *Kussnacht* (*) eſt un beau bourg au pied du mont

(*) *Planche 98.*

Rigi, ſur la gauche du lac des quatre Cantons, avec un port large & commode pour la navigation. Ses environs ſont agréables & fertiles. L'Egliſe paroiſſiale eſt belle. Au-deſſus de ce bourg, ſur une colline voiſine du mont Rigi, ſont les ruines du château, où le Baillif *Geſſler* vouloit enfermer le preux *Guillaume Tell* pour le reſte de ſes jours. Entre Kuſſnacht & Immenſée, hameau ſitué ſur le lac de Zoug & dans la même paroiſſe de Kuſſnacht, on trouve la *Hole-Gaſſ*, c'eſt-à-dire, la *rue creuſe*, où Tell tua *Geſſler* d'un coup de flêche. On y a bâti une chapelle en mémoire de cet événement. J'ai parlé de cette chapelle (*) & de ſon inſcription, dans le *Tableau du lac des quatre Cantons*. J'ai auſſi obſervé que *Kuſſnacht* a été le berceau du célebre Evêque de Sion, *Jodoc de Sillinon* (**) & celui de ſes ancêtres. Ce Prélat (20), d'abord Prévôt de Munſter en Argeu l'an 1469, puis Evêque de Grenoble, & enfin poſtulé par le Chapitre de Sion en 1482, pour ſuccéder à Walther *Super-Sax*, qui étoit mort le 7 Juillet de cette année, joua un grand rôle en France & en Italie; il fut cher aux Rois Louis XI & Charles VIII, & leur rendit de grands ſervices. On conſerve encore dans l'Egliſe de Kuſſnacht un acte latin, en parchemin, daté du château de la Majorie, le 12 Mai 1489, par lequel *Jodoc de Sillinon*, Evêque de Sion, Préfet & Comte du Vallais, notifie à *ſes très-*

(*) *Planche* 98.

(**) *Planche* 202.

(20) Gallia Chriſtiana, tome XII, p. 750, 751. Paris, 1770, *in-folio*, *cum fig.* &c.

chers amis le Curé, l'*Ammann* & la Communauté de *Kuſnacht*, qu'en conſidération de l'origine que ſes ancêtres ont tirée en partie du lieu de *Kuſnacht*, où ils avoient réſidé pendant bien des années dans leurs châteaux & Seigneuries, entr'autres, défunt ſon pere le Baron (*nobilis vir*), Chriſtophe de *Sillinon*, qui, avec pluſieurs de ſes enfans de l'un & de l'autre ſexe, y avoit été inhumé, dans l'Egliſe dédiée à l'Apôtre Saint Pierre; conſidérant auſſi qu'il eſt né & a été baptiſé dans cette paroiſſe, & qu'il a été élevé dans ſa jeuneſſe à *Kuſnacht*, il a deſiré de donner à cette Egliſe une marque de ſa ſpéciale reconnoiſſance, & que, par cette cauſe, il lui envoie, avec le préſent acte, dans une capſe (21) d'argent, des reliques authentiques de S. Maurice & de ſes Compagnons martyrs, & pluſieurs autres, dont il fait la ſpécification. Il prie le Curé d'exhorter ſes ouailles à prier Dieu pour lui, ſes ancêtres, ſon pere, ſes freres & ſœurs & autres parens. Cet acte (22) eſt accompagné d'un autre, daté du 9 Mai 1489, par lequel le Chapitre de Sion atteſte à la Communauté de *Kuſnacht* l'authenticité des reliques de S. Maurice & de ſes Compagnons, que leur en-

(21) La figure de l'Evêque eſt placée ſur cette capſe avec l'écu de ſes armes, entre Saint Maurice & Saint George. L'écu eſt d'or au lion de gueules ſaillant de gauche à droite, ſurmonté d'une mître épiſcopale, qui eſt poſée entre une croſſe & un glaive.

(22) Cet acte eſt muni du ſceau de l'Evêque en cire rouge, avec ſes armes. L'acte latin du Chapitre de Sion, auſſi en parchemin, eſt également muni de ſon ſceau en cire verte.

La copie de ces actes ſe trouve dans le quarante-unieme volume de la collection manuſcrite, *Stemmatographia Helvetiæ*, p. 43, 44. Bibliotheque de M. le Baron de *Zur-Lauben*.

voie le révérend Seigneur Evêque, Jodoc de *Sillinon*; il exhorte en même tems les habitans à célébrer dorénavant chaque année avec ſolemnité la fête de S. Maurice. Ce qui s'obſerve encore aujourd'hui à *Kuſſnacht* le 22 Septembre.

II. *Les Hoefe* ou *Mairies*. On appelle ainſi un diſtrict ſur la côte méridionale du lac de Zurich, entre le Canton de ce nom & la *Marche*, & qui a deux lieues de longueur ſur une de largeur, diſtrict très-fertile en grains, en vin & en fruits. Il y a auſſi une belle carriere dont on ſe ſert pour bâtir des maiſons, même à Zurich. On y trouve des moulins à ſoie, des martinets. Ce pays eſt diviſé en deux parties, la *Mairie antérieure*, & la *Mairie la derniere de deux*. La baſſe Juriſdiction de l'une & de l'autre eſt exercée par l'Abbaye de Notre-Dame des Hermites. Ce diſtrict appartenoit anciennement aux Comtes de Rapperſchweil, &, après eux, à leurs héritiers, les Comtes de Habſbourg, de la branche de Lauffenbourg. L'Hiſtorien *Tſchoudi* (23) a rapporté l'acte en allemand, daté du 8 Septembre 1358, par lequel Godefroi, Comte de Habſpourg, muni du conſentement de ſes freres, Jean & Rodolf, vendit pour onze cent marcs d'argent, poids de Zofingen, aux Ducs d'Autriche, Frédéric, Albert & Léopold, le château de l'ancien Rapperſchweil, les deux diſtricts, dits *la Marche* (*die Marc*), & le *Weggi-Thal*

(23) Chron. helv. tome I, p. 450, 451. Ce même acte ſe trouve parmi les preuves généalogiques de la maiſon de Habſpourg, par Dom Herrgott, *tome II*, *p.* 696-698.

ou val de Weggi, les Mairies de Pfeffiken, de Wolrau & de Bech, & toutes leurs dépendances. Le Canton (24) de Zurich acquit, en 1391, le Militaire & la haute Juriſdiction, & fit gouverner ce pays par des Baillifs; mais, dans la guerre civile entre les Suiſſes, en 1440 & 1450, Zurich fut obligé de (25) le céder au Canton de Schweitz, qui en eſt encore en poſſeſſion. En 1712, *ce Canton reſtitua Hurden.* Je copie ici M. de *Tſcharner* (26), de Berne. Mais en ſuppoſant même que la répétition de Zurich fut juſte, quel droit pouvoit y avoir Berne dans la Co-Souveraineté de *Hurden* & de l'Iſthme voiſin, ce Canton ayant lui-même adjugé, en 1440 & 1450, la poſſeſſion de *Hurden* & celle des deux Mairies au Canton de Schweitz? La phraſe de M. de *Tſcharner* ne de-

---

(24) Leu, ibidem, tome X, p. 204, 205.

(25) Dans le traité de paix qui finit la premiere guerre de Zurich, & qui fut conclu par les Arbitres des Cantons, en 1440, & ratifié cette année, le jeudi après la fête de S. André, par les Cantons de Zurich, de Schweitz & de Glaris, comme principales parties, il y étoit porté, entr'autres articles, que le Canton de Schweitz doit poſſéder à perpétuité toutes les Seigneuries & tous les droits que Zurich avoit eus juſqu'à préſent dans les Mairies & Diſtricts de Pfeffiken & de Woltau, *am Hurden*, & à Ufnau, le long du lac juſqu'à la *Marche*, ſans que jamais ceux de Zurich puiſſent inquiéter les Suiſſois dans cette poſſeſſion par aucune prétention. Les Plénipotentiaires de Berne, qui conclurent ce traité, ſe nommoient le Chevalier Henri de Bubenberg, Ulrich d'Erlach, Damoiſeau, Rodolf de Ringoldingen, & Jean de Mulleren. Le même Henri de Bubenberg, alors Avoyer de Berne, termina à Einſidlen, le 13 Juillet 1450, comme Arbitre, toute la guerre entre Zurich & les Cantons. On peut voir tous ces actes de pacification & de ceſſion dans la Chronique de *Tſchoudi*, tome II, p. 320-324, & 543-554.

(26) Dict. géog. de la Suiſſe, tome I, p. 277.

manderoit-elle pas un correctif ? L'illuſtre Auteur eût dû ſe rappeller les motifs ſecrets de la paix d'Arau.

La *Mairie antérieure* comprend les deux hameaux de *Bech*, qui ſont de la paroiſſe de Freyenbach ; le val, dit *Wylenthal*, eſt auſſi de la même paroiſſe. L'Egliſe de *Freyenbach* eſt deſſervie par une Moine d'Einſidlen. En 1443, les Zurichois perdirent à Freyenbach un combat contre les Suizois.

La paroiſſe de *Pleffiken*, ſur le lac de Zurich & au pied du mont Ezel entre Hurden & Freyenbach, eſt remarquable par un château antique, où réſide un Moine d'Einſidlen, qui gere la baſſe Juriſdiction des deux *Mairies* ſous le titre de *Statthatler* ou *Vice-Préſident*, & qui perçoit les dimes & les rentes au nom de ſon Abbaye. Ce château (27) fut bâti dans le treizieme ſiecle par Anſelme, Baron de *Schwanden*, Abbé d'Eiſindlen, & fermé de foſſés par ſon petit neveu, l'Abbé Jean, du même nom, qui mourut en 1326.

Triſten, hameau dans la paroiſſe de Pfeffiken.

Uffnau ou *Auffnau*, en latin, *Uffnovia*, *Uffenouua*, *Augia lacus Turicenſis*, jolie petite île dans le lac de Zurich au-deſſous du pont de Rapperſchweil, en face du château de Pfeffiken. Elle a près d'une demi-lieue de circuit, elle eſt fertile en vin, en bled & en pâturages. Elle appartient à l'Abbaye d'Einſidlen depuis (28) le dixieme

(27) Tſchudii Chron. Helvetic. tom. I, p. 130.
Hartmanni Annales Heremi Deiparæ Virginis, p. 242 & 303.

(28) L'Empereur Otton I donna, le 23 Février 965, au Monaſtere d'Einſidlen, l'iſle *Uffenouua*, Pfefficken en latin *Pfafficoua* (c'eſt-à-dire la ferme des Prêtres), &c. Voyez le Diplome de ce Prince dans les Annales d'Einſidlen, écrites en latin par le Pere *Hartmann*, p. 76, 77.

ſiecle.

ſiecle. Elle eſt de la paroiſſe de Freyenbach. On y voit deux chapelles, l'une à l'honneur de *S. Martin*, où a été enterré S. Adalric, mort, en 973, Moine d'Einſidlen, & qui étoit fils de Burcard, Duc de Souabe, & l'autre où l'on voyoit autrefois le tombeau du Chevalier Ulric de *Hutten* (29), Gentilhomme de Franconie, connu par ſes Poéſies latines, qui mourut le 1 Sptembre 1523, dans cette île qui lui ſervoit d'aſyle.

Luzelau, autre petite île dans le lac de Zurich, un peu au-deſſus d'Uffnau.

Feuſiſberg, paroiſſe à une demi-lieue du lac, & dans

---

(29) Hutten étoit né dans le château de Stekelberg, le 20 Avril 1488. Il ſervit en Italie avec valeur dans l'armée de l'Empereur Maximilien I, qui l'honora de la co[illegible]e poétique. Il embraſſa la doctrine de Luther, mena une vie très-a[illegible]x ſe ſauva en Suiſſe, où Zuingle lui avoit obtenu un aſyle dans l'iſle d'Aufnau, par ſon ami Thibaut, Baron de Géroldſeck, Moine & Adminiſtrateur d'Einſidlen. Il avoit été attaqué en 1508, à Pavie où il avoit étudié, d'une maladie dont il ne fut jamais bien guéri; il mourut de ſes ſuites dans ſa retraite dans l'iſle d'Aufnau, qui, à cauſe de la célébrité de ce Poëte, fut nommée l'*iſle de Hutten*, *inſula Hutteni*. Ses poéſies furent imprimées à Francfort en 1538, *in*-12. Ses écrits contre le Duc de Wirtemberg ſont très-rares; ils ſont imprimés à Steckelberg en 1519, *in*-4°.; ils roulent ſur l'aſſaſſinat de ſon couſin Jean de Hutten, Grand-Maréchal de ſa Cour, dont la femme étoit aimée du Duc. Hutten a auſſi travaillé aux *Epiſtolæ obſcurorum Virorum*, & publia le premier, en 1518, deux livres de Tite-Live qui n'avoient point encore paru. On a de lui un traité de *Guaiaci Medicina*, *in* 8°, réimprimé dans le recueil des Traités de la Maladie Vénérienne, Leide, 1728, en deux volumes *in-folio*. L'Auteur, dans ſon Epître dédicatoire, avoue qu'il a eu long-temps à ſouffrir de cette maladie. Ses *Dialogues ſur le Luthéraniſme*, 1520, *in*-4°, ſont rares. Jacques Burchard a donné en 1717-1723, en trois volumes, la vie de ce Poëte. Voyez auſſi ſon article dans le Dictionnaire hiſtorique de *Bayle* & dans celui de *Leu*, tome X, p. 391, 392.

laquelle eſt le village de *Schindel-Legi* ſur les deux bords de la Sile & ſur le chemin de Richtenschweil, à Einſidlen. Les Zurichois perdirent ici, en 1445, un combat contre les Suizois. Il y a dans cet endroit un pont ſur la Sile.

La ſeconde *Mairie* des *Hoefe* eſt celle de *Wolrau*, village & paroiſſe ſur une montagne à une demi-lieue du lac de Zurich, ſur la frontiere du Bailliage de Wedenſchweil, qui fait partie du Canton de Zurich.

III. LA MARCHE, en allemand, *die March*, &, en latin, *Provincia ad Fines*, c'eſt-à-dire, *Borne* ou *Frontiere*, a été ainſi appellée, parce qu'elle ſervoit anciennement de limite entre les Helvétiens & les Rhétiens ou Griſons, ayant à l'Orient la *Lint* ou *Limmat*, qui faiſoit la ligne de ſéparation. C'eſt un pays agréable & fertile, qui a environ trois lieues de longueur ſur deux autres de largeur en quelques endroits. Il s'étend depuis le Canton de Glaris, le long de la Lint, derriere le *Buchberg*, juſqu'à Lachen & Altendorf, ſur la côte méridionale du lac de Zurich. On l'appelle auſſi, en latin, *Terminus Helvetiorum*, & dans d'anciens (30) titres, *Marcha Tuccuniæ*,

(30) *Muratori* a rapporté dans ſes *Antiquitates Italiæ medii ævi* une charte où ce pays eſt nommé *Marcha Tuccuniæ*. Un Gentilhomme, *Wolfort*, donnoit ſa ferme & ſes biens ſitués à Wangen, au Monaſtere de Bobio, fondé par S. Colomban en Italie. Ato, Comte, régiſſoit alors la Marche de Tuggen. L'acte eſt daté du 6 Août, la cinquieme année du regne du Roi Louis. Cette date regarde l'année 904, & le regne de Louis IV, dit l'*Enfant*, qui avoit ſuccédé à l'Empereur Arnou, ſon pere, mort le 8 Décembre 899. Muratori, & d'après lui Fueſslin (*Topographie de la Suiſſe, tome I, p.* 326),

la Marche de Tuggen, à cauſe du village de Tuggen, dont nous parlerons bientôt. Cette *Marche* ſépare encore aujourd'hui le Dioceſe de Conſtance de celui de Coire. Elle eſt diviſée en deux ſections, *la baſſe & la haute Marche*, toutes deux ont la même légiſlation. L'un & l'autre éliſent alternativement le *Landamme* & le *Statthatler* ou *Vice-Préſident*, à leur aſſemblée générale, qui ſe tient tous les ans le premier Dimanche de Mai, tout près au-deſſus de Lachen, en préſence du Tréſorier de Schweitz & de deux Conſeillers de ce Canton; tout ce pays a de beaux privileges. Le Conſeil provincial des deux Marches eſt compoſé de 45 Aſſeſſeurs, dont 9 de la paroiſſe de Lachen, 6 d'Altendorf & 5 de chacune des ſix autres paroiſſes. Ce Conſeil juge des affaires civiles, dont il y a appel au Conſeil de Schweitz. C'eſt à Lachen que s'aſſemble le Conſeil provincial. Mais les cauſes criminelles ſont décidées par le Conſeil de Schweitz, & le tréſorier du Canton préſide au Tribunal criminel qui eſt formé par le *Landamme* de la Marche, & tous les Conſeillers provinciaux, ayant chacun pour aſſiſtant un honnête patriote du pays. Voici les différens diſtricts de la baſſe Marche.

Altendorf, en latin, *Pagus Vetranus*, tire ſon nom d'un ancien Temple, que les Païens avoient dans ce lieu.

---

ont rapporté cet acte à l'an 880, & ont cru qu'il s'agiſſoit ici de Louis, Roi de Saxe, ſecond fils de Louis, Roi de Germanie, qui régna depuis 876 juſqu'en 882. Mais ce Prince n'eut point en partage de la ſucceſſion paternelle, l'*Allemanie*, où étoit ſituée la Marche de Tuggen. Son frere puîné, Charles *le Gros*, depuis Empereur, avoit eu pour ſa part ce Duché avec l'Alſace, & quelques villes en Lorraine.

Altendorf étoit l'ancien *Rapperſchweil*, le bourg & la réſidence des Comtes. C'eſt un village de paroiſſe, à la portée d'un coup de fuſil de Lachen, entre Hurden & Lachen. Le château de l'ancien Rapperſchweil, (réſidence primitive des Comtes de ce nom, avant qu'ils euſſent bâti, en 1091, Rapperſchweil *le neuf*, à l'autre côté du lac, & qui eſt aujourd'hui la ville de ce nom) fut détruit, en 1350, par les Zurichois. Il n'en reſte plus que la chapelle de *Saint Jean*. L'an 1704, le 27 Septembre, il arriva à Altendorf un triſte accident par la chute d'une montagne. Un gros quartier du mont, qui eſt au-deſſus du village, ſe détacha tout-à-coup, & tomba ſur une partie du village, abîma trois maiſons & ſix étables, fit périr cinq hommes & douze pieces de bétail, & couvrit abſolument pluſieurs prairies, qu'il gâta entierement; de ſorte qu'il cauſa aux habitans une perte qu'ils faiſoient monter à douze mille florins.

Lachen (*ad Lacum*), eſt un joli bourg, bâti comme une ville, & où l'on a conſtruit, l'an 1710, une Egliſe magnifique. Il eſt ſitué au bord méridional du lac de Zurich, auſſi tire-t-il ſon nom du mot latin, *Lacus*. C'eſt l'abord de ceux qui veulent aller de Zurich, par eau, dans le Canton de Glaris & au pays des Griſons. C'eſt un entrepôt conſidérable de marchandiſes. *Lachen* eſt le chef-lieu des deux Marches.

Galgenen, gros village de paroiſſe, à une demi-lieue de Lachen; la collation de la Cure appartient à la maiſon de *Reding*, de Schweitz.

Le Val, dit *Weggi-Thal*, contient deux villages & des maiſons éparſes, qui forment une paroiſſe, c'eſt une

vallée qui a des alpes & des pâturages d'un grand rapport.

Paſſons à la *Haute-Marche.*

Nuolen ou *Nuelen*, village de paroiſſe au-deſſus de Lachen, près du lac; *Wangen*, autre paroiſſe; *Tuggen*, en latin, *Tucconia*, gros village de paroiſſe, ſur la gauche de la Lint, au-deſſous du château de Grynau, eſt éloigné du lac de Zurich, d'un quart de lieue. Pluſieurs (31) modernes ont voulu inférer de deux paſſages de Walafride (32) Strabon, & de Ratpert (33), Ecrivain du neuvieme ſiecle, que *Tuggen*, qu'ils nomment *Tucconia* ou *Tuconia*, étoit au bord du lac de Zurich, & ils en concluent que le lac, par la ſuite des tems, s'eſt tellement retiré, qu'aujourd'hui *Tuggen* en eſt éloigné d'un quart de lieue. On pourroit citer des exemples de ce genre, entr'autres, celui d'Aigues-Mortes, en Languedoc, où Saint Louis s'embarqua deux fois, l'une ſur la fin d'Août 1248, pour ſa premiere croiſade, & l'autre, le 1 Juillet 1270, pour l'Afrique. Maintenant la mer en eſt à une lieue. M. *Fueſſlin* (34) rejette l'opinion ſur Tuggen, & il prétend qu'on ne peut la fonder ſur les paſſages qu'on cite. Je les rapporterai dans une note (35). Il eſt sûr que

(31) L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 414, 415.
Faeſi, Topog. de la Suiſſe, tome II, p. 278, &c.

(32) Vita Beati Galli, cap. IV, p. 145. Apud Goldaſtum, inter Scriptores Alamannicar. Rer. T. I, parte ſecundâ. Francofurti, 1661, *in fol.*

(33) De caſibus Monaſterii Sancti Galli, cap. I, p. 1. Apud eundem Goldaſtum, ibidem, tom. I, parte primâ.

(34) Topographie de la Suiſſe, en allemand, tome I, p. 328, 329.

(35) *Walafride Strabon* écrit, en parlant de S. Colomban & de ſon diſ-

Saint Colomban & Saint Gall, ſon diſciple, ayant remonté le *Limmat* juſqu'au château de Zurich en 612, marcherent le long du lac juſqu'à ſa partie ſupérieure, à un endroit, dit *Tucconia*, & qu'ils s'y arrêterent, à cauſe de l'aménité de la ſituation. Mais ils y trouverent les habitans d'un caractere féroce, & tous Idolatres. Le zele pour l'Evangile les armoit de courage; & malgré tous les riſques, ils commencerent à habiter parmi ces Barbares. Ils leur enſeignoient les vérités du Chriſtianiſme. Mais un jour que Gall, dans un accès de ferveur eut mis le feu aux Idoles qu'il adoroient, & qu'il eut jetté dans le lac voiſin les offrandes, les habitans furieux ſe ſaiſirent de Colomban, le battirent de verges, & le chaſſerent du pays. A ſon départ, il fit des imprécations ſur eux, entr'autres, il ſouhaitoit à eux & à leur poſtérité tous les vertiges de la folie. De Fuggen, ils s'en allerent au château d'Arbon ſur le lac de Conſtance. Voilà

---

ciple S. Gall.: *Venerunt infrà partes Alamanniæ ad fluvium, qui Lindimacus vocatur, juxta quem ad ſuperiora tendentes pervenerunt Turicinum. Cumque per littus ambulantes veniſſent ad caput lacus ipſius, in locum qui Tucconia dicitur, placuit illis loci qualitas ad inhabitandum.* —— *Et quæcumque invenit oblata demerſit in lacum.*

Le Moine Ratpert s'exprime ainſi: *Tuconiam advenerunt, quæ eſt ad caput laci Turicini, ubi cum conſiſtere vellent, populumque ab errore dæmonum revocare (nam adhuc idolis immolabant) Gallo idola vana confringente, & in lacum vicinum demergente, &c.*

Wettin, Moine de Richenau, contemporain de Walafride-Strabon, cité par Goldaſt, *ibid.*, *tom. I, p. II, p.* 249, écrivoit du même événement: *In quâ inquiſitione venerunt ad fluvium Lindimacum, quem ſequendo adierunt caſtellum Turegum vocatum. Inde etiam adierunt villam vulgo vocatam Tuccinia, quæ in capite ipſius laci Turegineſis eſt ſita.*

le précis de la Légende (36). Gall avoit pris la fuite, auſſitôt qu'il vit le déchaînement horrible des habitans de Tuggen contre lui.

A la tête du lac de Zurich, à l'endroit où la Lint y entre, à un quart de lieue du lac, ſur la gauche de la Lint, eſt l'ancien château de *Grynau*, dans lequel demeure le Receveur du péage au nom du Canton de Schweitz. Ce château eſt dans la paroiſſe de Tuggen.

Schubelbach, gros village de Paroiſſe, entre Galgenen & Reichenburg.

Le village de Reichenburg, autreparoiſſe, ſur la frontiere du Canton de Glaris, eſt dans la proximité de Bilten.

Tout le pays de la *Marche* appartenoit, dans le treizieme ſiecle, aux Comtes de Rapperſchweil. A leur extinction, la Haute-Marche échut par héritage à Fréderic Comte de Toggenbourg, & la Baſſe aux Comtes de Habſbourg, de la branche de Lauffembourg. Ceux-ci vendirent leur part, en 1358, aux Ducs d'Autriche. En 1405, les Appenzellois, qui s'en étoient emparés dans leur guerre

(36) Suivant Jonas, Moine de Bobio, Auteur de la Vie de S. Colomban, inſérée dans le *ſecond ſiecle bénédictin* de Dom Mabillon, ces idolâtres, voiſins du lac de Zurich, ſacrifioient à Mercure, qu'ils adoroient ſous le nom de *Vodanus*. Il eſt ſingulier que malgré la deſcription du local donnée par les Hiſtoriens du neuvieme ſiecle, *Guérin*, Suiſſe de nation, ait tranſporté *Tuconia* dans le Comté de Toggenbourg, en latin *Toggius Comitatus*, qui eſt éloigné du lac de Zurich; l'erreur de placer *Tucconia* à Zoug, en latin *Tugium*, étoit plus excuſable pour Dom Mabillon, François, & par conſéquent étranger à la Suiſſe, quoique Zoug ne ſoit pas ſitué ſur le lac de Zurich. Goldaſt ne ſemble pas auſſi avoir eu une idée nette ſur le nom moderne de *Tucconia* (ibid. tom. I, parte I, p. 105, & parte II, p. 249). Il le nomme *Tugium*.

contre la Maiſon d'Autriche, firent préſent à leurs alliés de Schweitz, de cette Marche inférieure, pour leur témoigner leut reconnoiſſance du ſecours qu'il en avoient reçu : cette ceſſion fut confirmée en 1412 par le traité de paix avec l'Autriche. En 1427, le Comte de Toggenbourg fit auſſi préſent de la Marche ſupérieure au même Comte de Schweitz, en conſervant aux habitans leurs anciens privileges.

IV. *Einsidlen* (37), en françois, *Notre-Dame des Hermites*, ou *l'Hermitage*, en latin, *Heremus Deiparæ Matris*, *Heremus Divæ Virginis*, *Monaſterium Heremitarum ;* & en italien, *la Maddonna Diwaldo*, ancienne & riche Abbaye (*) de Bénédictins, qui eſt comme la

(37) Leu, ibidem, tome VI, p. 256-293.
Faeſi, ibidem, tome II, p. 280-296.
Fuesſlin, Topog. de la Suiſſe, tome I, p. 329-343.
Tſcharner, Dict. géog. de la Suiſſe, tome I, p. 175, 176, & 276, 277.
L'Etat & les Délices de la Suiſſe, tome II, p. 415-421, édition de Bâle, 1764, *in*-12, &c.

(*) *Planche* n°. 114. Chriſtophe *Hartmann*, de Frauenfeld en Turgovie, Moine d'Einſidlen, a écrit une Hiſtoire très-eſtimée de l'Abbaye d'Einſidlen, qu'il publia à Fribourg en Briſgau en 1612, *in-folio*, *avec fig.* Cette hiſtoire, enrichie de diplomes & de chartes, parut ſous le titre ſuivant : *Annales Heremi Deiparæ Matris Monaſterii in Helvetia.* François *Gaſſler*, Archiviſte de l'Autriche antérieure, a rapporté une lettre de ce Bénédictin, datée du *Fahr* le 12 Janvier 1612, & écrite en latin à *Guillimann*, célèbre Hiſtorien de la Suiſſe, par laquelle il lui marquoit ſa vive reconnoiſſance pour toutes les peines que ce Savant avoit priſes, de recevoir & de perfectionner ſon ouvrage par d'heureuſes additions ; il lui en donnoit même toute la gloire. Cette lettre ſe trouve dans le Mémoire de M. *Gaſſler*, ſur la vie & les écrits de *Guillimann*, imprimé à Vienne, 1783, *in*-12, en allemand, p. 41, 42. Il a paru à Einſidlen, en 1783, *in*-12, en allemand, une Chronique de cette Abbaye. Il y eſt fait mention, p. 230 & 429, de

Lotette

Lorette de la Suiſſe, & dont l'Abbé porte le titre de *Prince du Saint-Empire Romain.* Autrefois il y avoit là un bois fort épais & un déſert affreux; on l'appelloit la *Forêt obſcure*, en allemand, *Finſter-Wald.* Dans le neuvieme ſiecle, un Maire de Richenau, *Meinrad* ou *Meginrad*, fils de Briſſot, Comte du Sulgau ou de Sulgen ſur le Danube, s'y retira; & fut aſſaſſiné vers l'an 863, dans ſon Hermitage, le 21 Janvier, jour où l'on célebre ſa fête, depuis que le Pape Benoît IX la placé, en 1039, parmi les Martyrs. Deux voleurs avoient tué Meinrad; la Légende aſſure que des corbeaux que le Saint nourriſſoit, les pourſuivirent juſqu'à Zurich (38), où par leurs croaſſemens, ils les firent découvrir: les meur-

---

la Vie de S. Meinrad, écrite en italien par le Pere Bonaventure *Olgiati*, Cordelier, & imprimée à Milan en 1605. La légende de S. Meinrad, qu'on attribue à *Bernon*, Abbé de Richenau, qui vivoit en 1032, a été rapportée par *Hartmann* à la fin de ſes annales d'Einſidlen, p. 472, & dans les collections de *Surius*, de Dom *Mabillon* & des *Bollandiſtes.* Il parut en 1761 à Milan, *in*-8°. *avec fig.*, en italien, l'Hiſtoire de l'Abbaye d'Einſidlen, par un Carme, le pere Fréderic de *Saint-Antoine*, & qui eſt bien écrite, avec des diſſertations curieuſes.

(38) On prétend que le cabaret *au Corbeau*, à Zurich, au bord du lac, a retenu ce nom en mémoire des corbeaux qui avoient pourſuivi les meurtriers de S. Meinrad juſques dans cette hôtellerie; ceci rappelle le proverbe *Ibyci grues.* On dit que *Ibycus*, célebre Poëte lyrique, grec, dont il ne nous reſte que des fragmens avec ceux d'Alcée, & qui vivoit vers 540 ans ayant *Jeſus-Chriſt*, fut aſſaſſiné par des voleurs, & qu'en mourant, il prit à témoin une troupe de grues qu'il vit voler. Quelque tems après, un des voleurs ayant vu des grues, dit à ſes compagnons: *Voilà les témoins de la mort d'Ibicus*; ce qui ayant été rapporté aux Magiſtrats, les voleurs furent mis à la queſtion, avouerent le fait, & furent pendus.

Le Poëte *Auſone* a dit quelque part:

Ibycus ut periit, vindex fuit altivolans grus.

triers confeſſerent leur crime, & ſubirent le ſupplice du feu. En mémoire de cet événement, l'Abbaye d'Einſidlen porte dans ſes armes, *d'or à deux corbeaux éployès* 1 & 1 *de ſable.*

Bennon, originaire de Souabe, Chanoine de la Cathédrale de Srasbourg, & parent, à ce que l'on croit, de Rodolf I, Roi de la Bourgogne transjurane, ſe retira vers l'an 906 dans le vaſte déſert où Saint Meinrad avoit jetté les premiers fondemens d'un Monaſtere qui ſe trouvoit alors abandonné depuis près de quarante-trois ans : cet endroit devint célebre depuis ſous le nom d'*Einſidlen* ou *Notre-Dame des Hermites*. La réputation de Bennon lui attira pluſieurs diſciples; il défricha les terres des environs pour ſervir à leur ſubſiſtance. Adalberon, Evêque de Bâle, ſon parent, pour l'aider à entretenir ſa Communauté, qui augmentoit de jour en jour, lui donna, en 915, la Terre de *Sirentz* en Alſace, que l'Abbaye d'Einſidlen a conſervée juſqu'à la fin du quatorzieme ſiecle. Bennon ne jouit pas long-temps de la douceur de ſa retraite. Henri, Roi de Germanie, lui fit quitter en 925 ſa ſolitude, pour le placer ſur la chaire épiſcopale de Metz, qui venoit de vaquer par la mort de Wigeric. Bennon ne gouverna l'Egliſe de Metz que pendant deux ans. Ce Prélat, emporté par ſon zele, mécontenta le peuple ingrat & indocile. Quelques ſcélérats ſe ſaiſirent de lui en 927, lui creverent les yeux, & le mutilerent honteuſement. Le malheureux Bennon ne ſe regardant plus alors que comme un objet de mépris, & malgré la ſentence du Concile de Duisbourg qui avoit excommunié les auteurs de l'attentat, & contre les inſtances de la plus ſaine partie de

ſon troupeau, ſe retira dans ſon ancienne ſolitude. (39) Il mourut à Einſidlen, le 3 Août 940.

Eberhard ou *Evrard* (40), Prévôt de la Cathédrale de Strasbourg, né d'une des Maiſons les plus diſtinguées de la Souabe, & que l'on croit communément couſin de Herman, Duc de Souabe & d'Alſace, touché de l'exemple de ſon ami & ſon confrere Bennon, ſe retira près de lui en 934. Ce nouveau Solitaire employa les grands biens dont il étoit poſſeſſeur, à bâtir une Egliſe en l'honneur de la Ste. Vierge, & à fonder une Abbaye, qui devint célebre ſous le nom d'*Einſidlen*; Eberhard en fut le premier Abbé. Il mourut le 14 Août 957 ou 958. L'Egliſe de Strasbourg ſera toujours fort honorée d'avoir élevé dans ſon ſein deux illuſtres Solitaires, Bennon & Eberhard, auxquels la Suiſſe doit la fondation d'une de ſes plus fameuſes Abbayes, qu'ils ont illuſtrée & par leur ſainteté & par les riches donations qu'ils lui ont procurées. Eberhard & ſes ſucceſſeurs obtinrent des Papes & des Empereurs, des privileges conſidérables, & tous les grands Seigneurs s'empreſſerent à l'envi à enrichir cette Abbaye. Ses principaux bienfaiteurs furent l'Empereur Otton *le Grand*, Sainte Adélaïde ſon épouſe, Herman, Duc de Souabe, &c. Au commencement cette Abbaye étoit deſtinée pour des fils de Seigneurs de la premiere qualité qui ne pouvoient pas être Seigneurs, tellement que les ſimples Gentilhommes n'y avoient pas même place. Louis *Blaarer de Wartenſcé* a été le premier

(39) Voyez ſur ce *vénérable* Evêque l'Hiſtoire de l'Egliſe & des Evêques-Princes de Straſbourg, tome II, p. 279-281, par M. l'Abbé *Grandidier*.

(40) Le même, ibidem, p. 310-313.

des Abbés qui ne fût pas né Comte ni Baron. Il étoit cependant d'une maiſon équeſtre; c'eſt à lui que l'Abbaye doit ſon rétabliſſement au milieu du ſchiſme de Religion; il avoit été poſtulé en 1626 de l'Abbaye de Gall où il étoit auparavant Moine; il gouverna juſqu'à ſa mort le 29 Janvier 1544.

Dans tous les ſiecles qui ſe ſont écoulés depuis ſa fondation, ce lieu a été & eſt encore un fameux pélerinage où l'on va de toute la Suiſſe Catholique & de pluſieurs Provinces limitrophes & même lointaines; auſſi cette Abbaye s'eſt-elle extrémement accrue & élevée: elle a été entierement affranchie de toute domination; l'Abbé même a été revêtu du titre de *Prince d'Empire* par l'Empereur Rodolf I, qui lui en conféra le diplome pour lui & ſes ſucceſſeurs, étant à Zurich, le 26 Janvier 1274. Le Canton de Schweitz qui a ſuccédé aux droits d'advocatie qu'exerçoient primitivement les Comtes de Rapperſchweil, & après eux les Ducs d'Autriche, n'a que l'honneur d'être le Protecteur de cette Abbaye, après avoir eu enſemble des démêlés, durant des ſiecles entiers, pour leurs bornes réciproques. L'Egliſe poſſede des richeſſes immenſes, que la dévotion des Pélerins y a entaſſées depuis pluſieurs ſiecles. Ce même concours de Pélerins a donné lieu à bâtir là un bourg conſidérable, & à défricher tout le pays qui eſt fort peuplé, & parſemé de villages, de hameaux & de métairies.

L'Abbaye eſt compoſée de quatre cours: la plus grande eſt bordée des édifices les plus communs, & l'on voit à l'un des coins un bâtiment ſéparé, où ſont la Bibliotheque (41), le Cabinet des médailles & celui d'hiſtoire

(41) Cette Bibliotheque eſt riche en Manuſcrits & en éditions recher-

naturelle (42). A côté de ce bâtiment l'on entre dans une autre cour, qui conduit d'un côté dans l'appartement du Prince-Abbé, & de l'autre dans celui des Religieux; delà on paſſe dans deux petites cours intérieures, qui aboutiſſent à l'Egliſe. Là on voit un Temple riche & magnifique, bâti en forme de croix, avec trois tours, l'une, qui eſt petite, ſur le centre de la croix, les deux autres, qui ſervent de clochers, s'élevent aux deux côtés de la nef, dans l'une eſt une cloche, qui peſe cent trente quintaux. Quand on ſe donne la peine d'y monter, on y a un aſpect très-étendu & fort beau. On y découvre le lac de Zurich dans une partie de ſa longueur, & la ville de Rapperſchweil, avec ſon beau pont. Dans la nef de l'Egliſe, on voit la chapelle de la Sainte Vierge, à laquelle les Pélerins vont porter leurs vœux & leurs offrandes. Elle a par dedans trente-cinq pas géométriques de long, vingt-un de large & dix-neuf de haut. Auprès du petit chœur, il y a des cierges, au nombre de quatorze, chacun du poids de quatre-vingt livres. Ces cierges ſont renouvellés tous les ans par les Cantons & les villes municipales de la Suiſſe Catholique. Sur l'Autel paroît l'i-

---

chées. Le cabinet des médailles contient beaucoup de pieces rares. Il y a auſſi dans cette Abbaye une imprimerie; c'eſt-là où l'on imprime tous les livres à l'uſage des pélerins.

(42) Parmi les raretés de ce cabinet, eſt la hure pétrifiée d'un ſanglier que l'on a trouvée il y a quelques années, avec le corps également pétrifié, ſous un roc que l'on avoit briſé près d'Uznach, Bailliage qui appartient par indevis aux Cantons de Schweitz & d'Underwalden. Cette hure offre encore les dents de l'animal; ce morceau ſeroit digne d'avoir ſa place dans le cabinet d'un grand Monarque.

mage de la *Sainte Vierge* en bois, élevée de trois pieds & demi, & ornée avec une magnificence qui répond à tout le reſte de l'Egliſe. Par dehors la Chapelle eſt toute incruſtée de marbre. Le Voyageur François qui a écrit en 1781 ſes *Lettres ſur la Suiſſe* (43), a obſervé que dans la *vaſte* Egliſe de l'Abbaye d'Einſidlen, *les marbres, les ſtucs, les dorures, les peintures, tout y eſt prodigué & entaſſé ſans goût, & qu'il y a ſix jeux d'orgues où l'on exécute de très-mauvaiſe muſique.* J'ai peine à croire que les Religieux d'Einſidlen, qui ſe piquent de poſſéder à fond la muſique italienne, conviennent de la juſteſſe de ce dernier reproche. Le tréſor (44), qui eſt dans la ſacriſtie, renferme des richeſſes ineſtimables, entr'autres un ſoleil ou ciboire d'une grandeur prodigieuſe, d'environ ſept pieds de haut, qui peſe plus de trois cents onces d'or. En l'année 1684, on y a ajouté 1184 groſſes perles, parmi leſquelles il y en a quelques-unes qui ſont groſſes comme des œufs de pigeon; 303 diamans, 38 ſaphirs, 154 émeraudes, 857 rubis, 44 grenats, 26 hiacinthes, 19 améthiſtes, 4 ſpinelles; ſomme totale, dix-ſept cent trente-ſept belles pierres précieuſes.

Devant l'Egliſe on voit la *fontaine de Notre-Dame*, qui eſt de beau marbre & entourée de belles colonnes de marbre; elle jette l'eau par quatorze tuyaux de laiton. Les Pélerins viennent en boire avec une affluence ſinguliere. Cette fontaine a été conſtruite en 1686.

---

(43) Tome II, p. 94. Genève & Paris, 1783, *in-8°*, *avec fig.*

(44) Le même voyageur François (*ibid.*) eſtime infiniment une tête d'Alexandre, gravée ſur une Calcédoine, que l'on voit dans ce tréſor.

Hermitage
Saxon
Martigny
35
40
45
50
55

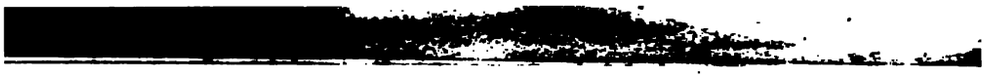

L'Abbé d'Einſidlen s'intitule *Prince du Saint-Empire Romain*, & reçoit par ſon repréſentant, lors de ſon élection, l'inveſtiture des fiefs & droits régaliens qu'il tient de l'Empire. Cette inveſtiture ſe renouvelle auſſi à chaque avénement d'un nouvel Empereur. L'Abbé a auſſi ſes grands Officiers héréditaires, à l'*inſtar* des autres Princes de l'Empire. Il occupe la deuxieme place dans la Congrégation des Bénédictins en Suiſſe, & il a inſpection ſur les Religieux du même Ordre, à *Séedorf*, au *Fahr* & à *Einſidlen*. L'Abbé a la collation des Paroiſſes Catholiques, Einſidlen, Freyenbach, Eſchenz, Feuſiſberg, Sarmenshorf, Oberkilch, Eſtiweil, Blors, Schniſis & Niziders. Il a auſſi la collation de cinq Paroiſſes dans le Canton de Zurich, Stefen, Mennedorf, Meilen, Bruten & Schwerzenbach, & il choiſit pour ces cures l'un des trois Candidats que le Conſeil de Zurich lui préſente. Il nomme encore à la cure proteſtante de Wynigen dans le Comté de Baden, & à celle d'*Auf-Burg* en Turgovie. L'Abbé a la baſſe Juriſdiction & le droit du glaive dans la Prevôté du Val de *Saint-Gerold*, au-deſſus de Feldkirch, dans le Cercle de Souabe. Il exerçe la Haute & Baſſe Juriſdiction à Reichenburg dans la Marche, poſſede divers droits ſeigneuriaux dans le Canton de Zurich, & au Comté de Baden, avec pluſieurs Seigneuries en Turgovie, dans le *Gaſter*, *&c.* L'Abbaye a ſon hôtel à Zurich, où elle jouit du droit de bourgeoiſie depuis 1260; elle y a ſon Receveur qui eſt toujours un citoyen de la ville.

Paſſons à la deſcription du *Waldſtadt-Einſidlen*, on nomme ainſi une étendue de pays de quelques lieues à la

ronde, arroſée par pluſieurs petites rivieres & ruiſſeaux, montueuſe, mais fertile en paturages. Ce pays a été de tout temps la pomme de diſcorde entre le Canton de Schweitz, qui en poſſede aujourd'hui la haute ſouveraineté, & l'Abbaye de Notre-Dame des Hermites, & il y a une quantité de traités conclus à ce ſujet. Ce pays qui appartenoit aux Comtes de Rapperſchweil, & enſuite à la maiſon de Habſbourg, parvint enfin au Canton de Schweitz. L'Abbaye en échange, prétend que ce pays a été de tout temps fief immédiat de l'Empire, & que pluſieurs Empereurs en ont fait préſent à l'Abbaye. Le Canton de Schweitz réclame ſur ce pays preſque tous les droits de ſouveraineté; on peut voir le détail de toutes ces difficultés dans un écrit imprimé en 1640, in-4°. ſous le titre de *Libertas Einſidlenſis* (45); elles ont été finies par le traité conclu en 1645.

Le *Waldſtadt* ou *le local foreſtier d'Einſidlen*, a au levant pour limites les montagnes de Glaris, au couchant le Canton de Zoug, au midi celui de Schweitz, proprement dit, & au nord la Marche & les métairies dites *Hoefe*. Il eſt partagé en ſept quartiers; le premier contient le bourg d'Einſidlen : les droits de Schweitz ſur ce bourg ſont le port d'armes, le criminel, & ce qu'on appelle le Bailliage. Ces droits ſont gérés en ſon nom par le Tréſorier du Canton & un ſous-Baillif. L'Abbaye y

(45) Voyez auſſi ſur le détail de ces conteſtations territoriales, ce qu'en ſa écrit Auguſtin *de Reding*, Abbé d'Einſidlen, dans le douzieme volume de ſa *Théologie Scholaſtique*, p. 212 & ſuiv., ouvrage écrit en latin; cet Abbé mourut le 14 Mars 1692.

fait

fait exercer de ſon côté l'autre partie de la Baſſe Juriſdiction par ſon Conſeil Aulique (46). Le bourg d'Enſidlen eſt ſur la petite riviere *Alb* ou *Alp* qui prend ſa ſource à la montagne de *Myte* dans le Canton de Schweitz, reçoit la *Biber* au pied du mont *Etzel*, & ſe jette dans la Sile, après avoir arroſé le val dit *Alb-Kac* ou la montagne *Albeck*. Le bourg d'Einſidlen eſt dans une plaine entre de hautes montagnes; il eſt conſidérable, bien peuplé, & preſque tout rempli d'auberges. La plupart des maiſons ſont en bois. On trouve à près d'une demi-lieue de l'Abbaye un Couvent de Religieuſes Bénédictines, dit *in der Au* (*Augia*) ce Couvent doit ſon origine à des *Beguines*, diſperſées dans celles que l'on appelloit *Deo famulantes Sorores Sylveſtres*; elles habitoient dans les bois au treizieme ſiecle. Mais, en 1359, Henri, Evêque de Conſtance, leur donna la regle de Saint Benoît, & les raſſembla en Couvent ſous l'inſpection de l'Abbé d'Einſidlen. La Supérieure porte le titre de *Mere*, elle eſt changée tous les trois ans.

Le ſecond quartier du *Wadſtatt* eſt nommé *Groſſ*, c'eſt où ſe trouve le val de la Sil, en allemand, *Silthal* (47), parſemé de métairies & d'habitations, & qui a près de deux lieues & demie de long, où il y a des pâturages & des haras de chevaux. C'eſt ici la ſource de l'*ancienne Sile* qui ſe réunit avec la *nouvelle*, & paſſe enſuite en face d'Einſidlen.

---

(46) Leu, ibidem, tome I, p. 90.
(47) Leu, ibidem, tome XVII, p. 124, 125 & 133.

Le troiſieme quartier eſt *Wyler-Zell ;* le quatrieme, le diſtrict de l'*Ezel* & de l'*Egg ;* l'*Ezel* (48) eſt une haute montagne ſur la gauche du lac de Zurich, en face de Rapperſchweil, partie dans les métairies ou *Hoefe*, partie dans le *Waldſtatt* d'Einſidlen, ſur lequel Saint Meinrad reſta ſept ans avant que de paſſer dans la *forêt obſcure*, où eſt aujourd'hi l'Abbaye d'Einſidlen. On voit ſur le ſommet de cette montagne une belle Egliſe bâtie à l'honneur de ce ſaint Hermite. En venant d'Einſidlen, pour aller au haut de l'*Ezel*, on trouve le *pont du Diable*, bâti en pierre ſur la *Sile*, au commencement du douzieme ſiecle par *Gero*, Comte de Frobourg, Abbé d'Einſidlen. Ce pont, d'une hardie ſtructure, mérite l'attention des voyageurs. Près de ce pont ſur la côte ſeptentrionale de la Sile, on montre une vieille maiſon inhabitée, où doit avoir été né le fameux Théophraſte *Bombaſt*, dit *Paracelſe* (*), le pere des Chymiſtes ; le bruit vulgaire dans ces parages veut qu'il y ait des revenans dans la cave de cette maiſon, & que *Paracelſe* les y avoit confinés avec le ſecours de l'art magique. Gabriel *Naudé* eût pu citer cet exemple dans ſon *Apologie pour les grands hommes accuſés de magie*.

Le cinquieme quartier eſt *Bennau*, hameau entre la riviere Biber & l'Alb, & qui doit ſon nom à Saint *Bennon*, le ſecond Hermite d'Einſidlen. Ce hameau eſt ſur une hauteur vis-à-vis de l'Abbaye.

---

(48) En latin *Mons Ecelius.*

(*) *Planche*, n°. 207.

Le ſixieme quartier eſt la petite vallée de l'*Euthal*, entre de hautes montagnes, & où il y a une Egliſe pour les habitans. Et le ſeptieme quartier eſt le petit village *Trachſlaub*, ſur le chemin de Schweitz; il n'y a dans ce diſtrict que des maiſons éparſes.

FIN du Tome neuvieme.